J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ☆☆

Nº 294 (243me ANNÉE) UN NUMÉRO 70 C. Mercredi 17 décembre 1980

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

*Formation professionnelle: la loi qui «prend l'eau»*

(Page 3)

A la suite d'un vote du Conseil national

# SSR : création d'une autorité de recours

**BERNE (ATS). – Le Conseil fédéral devra créer «sans délai» une autorité de recours, indépendante de l'Etat et de l'administration, pour la radio et la télévision. C'est ce dont l'a chargé mardi le Conseil national en adoptant à son tour par 97 voix contre 43, contre les avis du gouvernement, de la gauche et des indépendants, une motion déjà votée l'an dernier par le Conseil des Etats, à l'initiative du démocrate-chrétien valaisan Odilo Guntern. Au cours du débat, le conseiller fédéral Léon Schlumpf a répondu aux détracteurs de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) que le bilan global de celle-ci était «nettement positif».**

Le Conseil national avait déjà engagé le débat en septembre dernier. Bien que n'en faisant pas partie, la présidente de la commission Yvette Jaggi (soc-VD) avait alors exposé le point de vue de la majorité de cet organe:

Il faut créer une autorité de recours indépendante qui ait les moyens de donner suite aux plaintes justifiées des auditeurs et télespectateurs de la SSR. La commission de plaintes instituée l'an dernier sous la présidence du journaliste Oscar Reck ne peut que transmettre ses conclusions au département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE), qui décide en dernier ressort. On ne peut donc pas s'en contenter, même si elle fait du bon travail.

MOYEN DE PRESSION SUR LA SSR?

Au contraire, les socialistes, auxquels se sont joints les indépendants ont proposé le rejet de la motion. Pour eux, il faut régler le problème de l'autorité de recours dans le cadre général de l'article constitutionnel sur la radio et la télévision, qui sera prochainement proposé par le Conseil fédéral. Même s'il s'écoulera encore du temps avant que cet article entre en vigueur, la commission Reck suffit à assurer la transition. En traitant séparément ce problème, ne veut-on pas en réalité accroître la pression qui s'exerce sur les collaborateurs de la SSR et restreindre leur liberté?

(Suite page 18.)

LES IDÉES ET LES FAITS

## Témoignage

Dix ans. Il y a dix ans que les soldats du pouvoir communiste ont tiré. Et ont tué. Il y a dix ans que des ouvriers polonais ne demandant que leur ration de bonheur quotidien ont été assassinés par les miliciens du régime. Alors, communiant dans ce souvenir, alors sur les lieux même de ce sacrifice, des milliers et des milliers de Polonais se sont rassemblés. Pour témoigner. Pour accuser. Pour prier.

Car, il est bien évident que les massacres de Gdansk de décembre 1970 servent d'héritage et aussi d'enseignement pour ceux qui, aujourd'hui, en Pologne, se battent pour la liberté. En dix ans, le pouvoir de Varsovie a apporté, jour après jour, toutes les preuves de ses échecs. En dix ans, et malgré les promesses, rien n'a été fait de valable, de tangible, de profond pour améliorer, là-bas, la condition humaine. Sur le plan économique: rien que des revers. Sur le plan politique: rien que la dictature, rien que le drapeau rouge. Tout cela. Rien que cela.

Il faut lire et relire ce qui s'est passé voici dix ans à Gdansk, Gdynia, Sopot. Il faut feuilleter les journaux de l'époque. Il faut, répétons-le, lire et relire comment les journaux du PC polonais rendirent compte des événements. Comment Radio-Gdansk fit la relation des manifestations ouvrières. Bien sûr, tout cela était le fait d'émeutiers, de pillards et de fauss aires! Qui peut croire aujourd'hui, cependant, que les ouvriers et les étudiants de Gdansk ne descendirent pas dans la rue d'abord, et surtout, pour protester contre l'augmentaticn vertigineuse des prix? Qui peut croire que ces bons soldats de la liberté étaient des incendiaires? Comment donner une ombre de crédit aux reportages de Radio-Varsovie déclarant le 18 décembre 1970 que «les bons ouvriers étaient attérés devant ce spectacle»?

Déjà, c'était le mensonge. Déjà, c'était la tentative de triompher par la division. Un jour de juin 1956, préparant l'octobre polonais, les ouvriers, déjà, avaient tenté de secouer leurs chaînes. C'était l'époque où le poète Adam Wazyk appelait au rassemblement populaire pour la victoire des «idées claires, le blé de la liberté, la raison flamboyante». Il s'agit de savoir si, après l'assaut de 1980, les travailleurs polonais, groupés dans «Solidarité» et puis aussi les paysans, et puis aussi les jeunes, sont capables, l'an prochain, de gagner des batailles qui, cette fois, se révéleraient décisives.

Le pouvoir mardi a donné l'illusion de patronner cette journée, qui était en même temps celle de la douleur et de l'espérance. C'est que le PC doit désormais éviter toute erreur. C'est que le pouvoir ne pouvait pas se permettre le luxe de l'absence. C'est que toute défection aurait été interprétée comme un affront et comme une rupture. Et le mouvement de libération polonais est maintenant si dense, si profond, si étoffé que malgré ses miliciens et ses protecteurs soviétiques, le PC polonais ne peut pas se permettre d'aller à contre-courant.

C'est à Gdansk il y a dix ans, que tout a vraiment commencé. C'est dans ce port de la Baltique que cette année le relais a été pris. Et en 1980, il n'a jamais été question, comme ce fut le cas en 1956 à Poznan, de traduire en justice ceux que le pouvoir d'alors appelait les ennemis du peuple. La preuve est faite que si le Kremlin intervenait en Pologne, ce ne serait plus l'émeute, mais bien l'insurrection. L. GRANGER

## A la mémoire de...

**Le mémorial de Gdansk élevé à la mémoire des ouvriers tués lors des émeutes de Gdansk en décembre 1970. Lire nos informations en dernière page.**
(Téléphoto AP)

**CHRONIQUE RÉGIONALE:** pages 2, 3, 6, 7, 9 et 11.
**CARNET DU JOUR:** page 6.
**TOUS LES SPORTS:** pages 15 et 16.
**INFORMATIONS SUISSES:** page 18.
**PROGRAMMES RADIO-TV:** page 22.
**VAUD – FRIBOURG – DERNIÈRE HEURE:** page 27.
**APPRENEZ À SKIER AVEC STENMARK:** page 4.

Grand concours
**À CHACUN SA CHACUNE**
La grille gagnante et la
**LISTE DES GAGNANTS**
se trouvent en page 19

## Eté 1980: forte augmentation des nuitées dans l'hôtellerie suisse

*BERNE (ATS).– Selon l'Office fédéral de la statistique, l'hôtellerie suisse a compté de mai à octobre 1980 quelque 20,2 millions de nuitées, soit 2 ¼ millions ou 12 ½ pour cent de plus que pendant l'été 1979. Cette hausse d'un huitième représente, après les semestres d'été de 1970 et 1973, le cinquième meilleur résultat jamais enregistré: celui-ci n'est en effet inférieur au résultat record de 1971 que de 7 %. Ce résultat réjouissant doit être attribué en premier lieu au cours relativement avantageux du franc suisse et au renchérissement très faible des prestations de l'hôtellerie suisse comparativement à l'étranger.*

*LE NOMBRE DES HÔTES INDIGÈNES A AUGMENTÉ*

*Par rapport à 1979, le nombre de nuitées des hôtes indigènes a augmenté de 4 ½ % pour atteindre un nouveau record de 8,07 millions. Quant à la demande de l'étranger, elle a progressé de 19 % pour passer à 12,1 millions de séjours, alors que les deux semestres d'été précédents, on avait enregistré un net recul. Comparativement à l'été 1979, le nombre des visiteurs britanniques (+ 32 %), allemands de l'Ouest (+ 26 %), américains des Etats-Unis (+ 26 % également) et néerlandais (+ 22 %) notamment s'est accru de façon supérieure à la moyenne. Cependant l'affluence des touristes canadiens (+ 19 %), italiens (+ 16 %), autrichiens (+ 12 %), français (+ 11 %), belges (+ 6 %) ainsi que de la plupart des autres pays a été également plus marquée. Seuls les Japonais sont venus moins nombreux dans notre pays (- 1 %) pendant le semestre considéré.*

*A l'échelon régional, le Tessin (+ 21 %), la Suisse centrale (+ 19 %), l'Oberland bernois + 18 %), le Valais et le nord-ouest de la Suisse (+ 15 %) respectivement ont relevé des taux de croissance supérieurs à la moyenne nationale.*

## Les sinistrés de Naples crient leur misère

NAPLES (AFP-REUTER).– Plusieurs dizaines de sinistrés, victimes du tremblement de terre du 23 novembre, ont manifesté dans les rues de Naples pour protester contre la précarité de leur situation.

Les manifestants, qui se plaignent d'être à la rue ou craignent d'y retourner, ont érigé des barrages confectionnés avec des pneus et des matelas sur la voie publique, et téléphoné sans interruption aux bureaux du commissaire extraordinaire du gouvernement pour les zones sinistrées, M. Zamberletti.

En outre, les corps de neuf personnes, pris sous les décombres d'une aile de l'ancien palais du roi Carlo III, qui s'était écroulée dimanche soir, n'ont toujours pas été retrouvés.

Par ailleurs, M. Rognoni, ministre italien de l'intérieur, a prié lundi M. Rocco, chef adjoint de la police, d'installer à Naples un quartier général spécial des forces de sécurité pour empêcher la mafia de tirer profit des secours destinés aux victimes du tremblement de terre du 23 novembre dernier.

Les membres de la mafia napolitaine, connue sous le nom de «Camorra», pourraient en effet tenter de détourner les millions de dollars d'aide aux sinistrés.

**Opération évacuation par l'armée italienne.** (Téléphoto AP)

## Après la réunion de l'OPEP: le pétrole 10% plus cher!

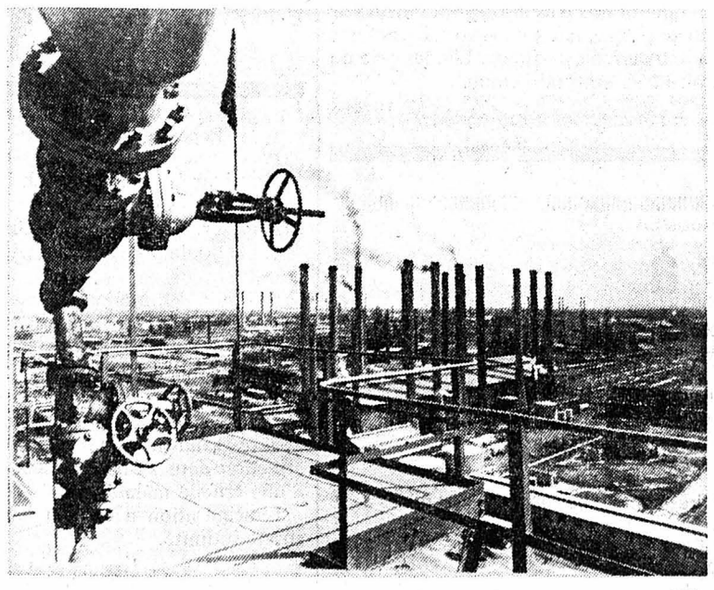

**Là où le pétrole est roi.** (Téléphoto AP)

**BALI (AP).– L'Organisation des pays exportateurs de pétrole a annoncé mardi des augmentations du prix du brut allant de deux à quatre dollars le baril sur le prix de base et de quatre dollars en ce qui concerne le prix maximum.**

**Le communiqué publié à l'issue de la conférence précise que le prix de référence du brut séoudien passe de 30 à 32 dollars le baril (159 litres). Le prix de référence des bruts des autres pays membres passe de 32 à 36 dollars et le maximum autorisé est relevé de 37 dollars à 41 dollars. Cela équivaudrait à augmenter le prix du brut vendu de 10 % en moyenne.**

La conférence s'est terminée avec une célérité inhabituelle, et sans véritables polémiques publiques malgré le conflit irano-irakien qui empeste l'atmosphère des milieux pétroliers depuis près de trois mois. La seule mention du conflit du Golfe dans le communiqué final se trouve dans une reprise de l'appel «sincère et honnête» du président Suharto d'Indonésie aux belligérants pour qu'ils «recherchent rapidement la meilleure solution possible à leur conflit, conduisant à un règlement pacifique de leurs divergences». Cet appel avait été lancé lundi, en séance inaugurale.

Selon la lettre d'information «Petroleum intelligence weekly» publiée à New-York, l'augmentation du brut séoudien est rétroactive au 1er novembre. Le communiqué officiel ne fait pas mention de cette rétroactivité.

TROIS MOIS

Lors de la dernière session de l'OPEP consacrée aux prix, il y a trois mois à Vienne, l'Arabie séoudite – principal producteur avec 10,3 millions de barils/jour (515 millions de tonnes par an) soit 42 % de la production de l'OPEP – avait refusé d'augmenter ses prix, restant à 30 dollars le baril alors que la plupart des autres producteurs passaient à 32 dollars. Le prix maximum de l'OPEP de 37 dollars le baril était appliqué par la Libye et le Nigeria. S'ils s'en tiennent à ce maximum aujourd'hui de 41 dollars, le prix moyen du pétrole OPEP augmenterait de 1,24 dollar.

## Noël à mille exemplaires

La fièvre monte, à une semaine de Noël. Espérance des uns, qui sont assurés d'être comblés. Inquiétude, amertume, tristesse des autres, à qui ne sont promis, hélas, que l'oubli et la solitude.

Sentiment de révolte aussi, chez d'autres encore: à quoi bon tout ce remue-ménage, ce vacarme, ces mises en scène, cette commercialisation de Noël? Présents, cadeaux, des montagnes de cadeaux: pour ensevelir, étouffer, réduire au silence l'individu et les foules, sous cette munificence?

Trop, c'est trop, qui en disconviendra? De là, cependant, à extrapoler, ne risque-t-on pas de briser des élans salutaires? En dénonçant comme excessives les manifestations multiples et diverses auxquelles sont conviés les gens avant, pendant et après les fêtes de Noël.

Le Noël de la famille, plus le Noël des personnes âgées, le Noël à l'église, à l'école, à l'atelier, au bureau, avec les contemporains, avec le chœur d'hommes, à l'hôpital, au restaurant, dans les trains, les avions, sur les bateaux: Noël à pied, à cheval et en voiture! Noël à mille exemplaires. Noël partout, avec tout le monde. Noël, pour finir, nulle part, avec personne?

Surprenant, tout de même, le mouvement d'euphorie généralisée, suscité par la naissance d'un enfant, aux premiers jours de l'hiver. Etonnant, quand même, le succès du rayonnement d'une étoile, au milieu des ténèbres. Serait-ce uniquement l'intérêt qui fait vibrer les foules?

La joie de donner, le besoin de faire un cadeau, ne seraient-ils pas en réalité plus grands que le plaisir de recevoir? Et, s'il y a une pareille profusion de dons, doit-on vraiment le déplorer? N'existe-t-il pas des chances de voir ceux qui en reçoivent trop, faire le geste de tendre une main pleine aux oubliés de Noël? Espérons que l'appel sera entendu! R. A.

**AVIS TARDIFS**

Fr. 3.80 par millimètre de hauteur
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Le Père Noël
sera à la garderie
du P'tit Mohican
**aujourd'hui**
**de 15 à 17 heures**
et invite les enfants
à venir lui rendre visite
**Rue de l'Hôpital 19, 1er étage**
118949-T

Pour la distribution matinale de notre journal à SAVAGNIER, nous cherchons

**Un(e) porteur (euse) de journaux**

Mise au courant et entrée en service immédiates.
Adresser offres à
**FAN - L'EXPRESS**
service de distribution
**4, rue Saint-Maurice**
**2001 Neuchâtel, tél. 25 65 01**
118911-T

**PRO JUVENTUTE**
*Les timbres et les cartes sont en vente chez:*
**Comminot, opticiens, rue de l'Hôpital 17.**
**Wagons-Lits Tourisme, Place Pury 1.**
**Secrétariat des écoles primaires**
**Collège de la Promenade, tél. 25 10 87.**
118831-T

**MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE**
**aujourd'hui 16 h**
**Films sur l'Inde**
131397-T

Concert de Noël gratuit
**Elena Botez** violoncelle
**G.-H. Pantillon** orgue
**Temple du bas, jeudi 18 décembre à 20 h 30**
131297-T

**AUJOURD'HUI DE 15 H À 18 H**
**À CAP 2000**
**LE PÈRE NOËL**
avec ses friandises pour les enfants sages. Photographie gratuite de chaque enfant avec le Père Noël.
118842-T


## Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. – 13 décembre Bachmann, Eleanor-Martha, fille de Lawrence-Robert, Marin-Epagnier, et de Harriet, née Katz; Pédezert, Aurélie-Laurence, fille de Bernard-Philippe-Roger, Saint-Sulpice, et de Marie-Laurence, née Meyer. 14. Colaizzi, Cindy-Jessica, fille de Domenico, Neuchâtel, et de Carmela, née Virgadamo; Vernez, Jérôme, fils de Jacques, Neuchâtel, et de Jocelyne, née Bulliard.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. – 15 décembre Boitel, Nicolas-Raoul, Meilen, et Röthlisberger, Christine-Elisabeth, Aeugst am Albis. 16. Rey, Jean-Pierre-Camille, et Jeanjaquet, Christiane-Marie-Rose, les deux aux Verrières.

MARIAGE CÉLÉBRÉ. – 12 décembre Deluigi, Gianclaudio, Berne, Fankhauser, Pierrette-Marianne, Neuchâtel.

DÉCÈS. – 11 décembre Cornu, Fritz-Emile, né en 1905, Cortaillod, célibataire.


Lyscia MODE MASCULINE
**Echarpes et cravates**
120494 R
TERREAUX 1 – NEUCHATEL


# NEUCHÂTEL ET LA RÉGION

## Assemblée du parti libéral de Bevaix

**De notre correspondant:**
Le parti libéral de Bevaix vient de tenir son assemblée dans un hôtel du village. Le président, M. Bernard Dubois, salue l'assistance relativement peu nombreuse et entame immédiatement l'ordre du jour.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité. Le président retrace ensuite l'activité de la section pendant ces neuf derniers mois. Au point suivant de l'ordre du jour, le trésorier présente les comptes. L'état de la fortune est satisfaisant et les comptes sont fort bien tenus. Un seul point préoccupe le comité: les lourdes cotisations qui doivent être payées au comité de district. Toutefois, le comité local est conscient que l'organisation d'élections et la diffusion de certains documents occasionnent certaines dépenses. Après le rapport des vérificateurs, décharge est donnée au trésorier avec remerciements pour son excellent travail.

Au chapitre des nominations statutaires, l'assemblée a élu un nouveau membre au comité en remplacement de M. Claude Balmer, démissionnaire. Il s'agit de M. Pierre-Alain Clerc, maître secondaire. Le comité se compose donc des personnes suivantes: président: M. Bernard Dubois, autres membres, Mme A.-M. Matthey, MM. D. Clerc, P. Calame, J.-L. Dubois, Mlle M.-C. Hugli, MM. G. Jaquemet et J.-P. Lehmann. Les différentes charges seront réparties lors de la prochaine séance de comité.

Après cette nomination, le président Dubois remercie M. Balmer, qui a passé sept ans au comité; il souligne sa disponibilité et son dévouement pour le parti. Avant de passer aux divers, le président présente les deux candidats libéraux aux élections cantonales de 1981; il s'agit de M. J.-F. de Chambrier, candidat sortant, et de M. P.-A. Clerc, nouveau.

### La pêche dans le lac

La pêche dans le lac de Neuchâtel peut être notée de la façon suivante pour cette semaine: très peu de palées, un petit peu de bondelles, faible pour toutes les autres sortes.

### COLOMBIER

### Une sacrée chance!

**Vers 7 h 20, Mme P.D., de Colombier, circulait rue du Sentier en direction de la rue Saint-Etienne. Arrivée peu après le virage situé près de l'imprimerie Gessler, elle a perdu la maîtrise de sa voiture sur la route verglacée. Après avoir traversé la chaussée, la voiture a enfoncé une barrière avant de tomber sur le toit dans un verger, 2 m en contrebas. La conductrice est indemne. Les dégâts sont importants.**

### Trois candidats au Grand conseil

(sp) Réunis en assemblée extraordinaire, les membres de la section de Colombier de l'Association patriotique radicale ont désigné à l'unanimité trois candidats pour les prochaines élections au Grand conseil qui auront lieu les 4 et 5 avril 1981. Il s'agit de MM. Bernard Baroni, ingénieur EPFZ, président de commune, Jean-Pierre Kreis, secrétaire-comptable, conseiller communal et Pierre Nardin, médecin-dentiste, conseiller général.

Au cours de cette importante réunion, M. R. Weinmann, président, a profité de remercier les deux députés sortants qui ne sollicitaient plus de mandat, soit MM. Olivier Béguin et Charles Grossen.

### LE LANDERON

### Candidat libéral au Grand conseil

Réuni en assemblée pour envisager la représentation libérale landeronnaise aux élections cantonales du printemps prochain, le parti libéral du Landeron a désigné son candidat pour le Grand conseil. Il s'agit de M. Maurice Girard, propriétaire viticulteur, député depuis deux législatures, à nouveau conseiller général au Landeron, après avoir dirigé durant 16 ans le dicastère des travaux publics en siégeant à l'exécutif.

## Naissances

*Astride est heureuse d'annoncer la naissance d'une compagne de jeux qui répond au nom de*

Nadia

*16 décembre 1980*

*Marianne et Alain JEANNERET*

*Maternité Pourtalès* — *Louis-Guillaume 10, 2074 Marin-Epagnier*
118257-N

*Ruth et Roland NUSSBAUMER-WIDMER ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils*

Sylvain

*16 décembre 1980*

*Maternité Pourtalès* — *Rochettes 40, 2072 Saint-Blaise*
131338-N

**AVIS MORTUAIRE**

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

†

Monsieur Pierre Allioli, à Cressier;
Monsieur et Madame Robert Rognon-Allioli, à Cressier:
Monsieur et Madame Silvio Rognon-Blank et leur fils David, à Cornaux,
Monsieur Patrick Rognon, à Cressier;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Pietro Nosetti-Jelmini, au Tessin;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Roberto Jelmini, à Brissago;
Monsieur et Madame René Allioli, à La Chaux-de-Fonds;
Monsieur André Gosteli, à La Chaux-de-Fonds,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame

**Rosina ALLIOLI**

née JELMINI

leur chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

2088 Cressier, le 15 décembre 1980:
(Route de Neuchâtel 15).

La messe sera célébrée en l'église catholique de Cressier, jeudi 18 décembre, à 10 heures, suivie de l'inhumation au cimetière.
Domicile mortuaire:
route de Neuchâtel 15, Cressier.

R. I. P.

**Cet avis tient lieu de lettre de faire part**
134518-M

**REMERCIEMENTS**

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

**Madame Frida HABLUTZEL**

**née WUILLEMIN**

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Colombier, décembre 1980. 134525 X


**Une collection incomplète de tapis persans et d'orient dont des pièces anciennes**

originellement prévue pour une importante exposition; ne peut être complétée vu les difficultés imprévues dans les rapports commerciaux avec l'Iran.

Pour couverture financière sera

**VENDUE DE GRÉ À GRÉ ET À LA PIÈCE**

aux conditions suivantes:

— Marchandises à enlever immédiatement ou dans les 24 heures suivant l'achat
— Paiement au comptant ou par chèque à couverture d'importation
— Certificat d'origine garantie relaché pour chaque pièce.

TRANSFERÉ POUR DÉBALLAGE ET VENTE
au
**Café-Restaurant du Faubourg Neuchâtel**
65, Faubourg de l'Hôpital

**ce mardi 16, mercredi 17 et jeudi 18 décembre, seulement.**

**Ouvert: vente de 8 h 30 à 18 h 30, exposition et prise de commande de 18 h 30 à 21 h 30**

**DIRART S.A.**
Dépôts-Transit au Port Franc, Chiasso
118711-R


**REMERCIEMENTS**

La famille de

Monsieur

**Emile AMMANN**

a été profondément émue et touchée des marques d'affection qui lui ont été témoignées. Elle exprime sa sincère reconnaissance à tous ceux qui l'ont entourée de leur présence, leurs messages et leurs dons.
Elle les en remercie chaleureusement.

Neuchâtel, décembre 1980. 131160-X

La famille de

Madame

**Bertha SPRINGMANN-MIÉVILLE**

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs. Elle les prie de croire à sa gratitude émue.

118784-X


**Aller à Neuchâtel-ville c'est très facile**

1. Des places de stationnement supplémentaires sont exceptionnellement mises à disposition, du 15 au 31 décembre 1980,
   - **au sud du Collège Latin**
   - **dans la partie nord de la place des Halles**
2. Lors de l'ouverture nocturne des magasins, les jeudi 18 et lundi 22 décembre prochains, les services de Police seront renforcés dans le but de faciliter le parcage des véhicules.
3. **Les soirs des 18 et 22 décembre,** les transports publics sur le réseau des TN sont assurés gratuitement dès 19 h 20. Ils seront également gratuits sur le funi Ecluse-Plan dès 19 h 05, sur le réseau Val-de-Ruz dès 19 h et sur les lignes CFF Gorgier - Saint-Aubin - Neuchâtel et retour et Le Landeron - Neuchâtel et retour.


Réception des ordres jusqu'à 22 heures

# AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres jusqu'à 22 heures

Repose en paix.

Monsieur et Madame André Blaser-Egger, à Prangins;
Madame et Monsieur Antoine Wenger-Blaser, leurs enfants Philippe et Floriane, à La Chaux-de-Fonds;
Madame Heidi Bringold, ses enfants et petits-enfants à Peseux;
Madame et Monsieur Henri Blaser-Blaser, à La Chaux-de-Fonds;
Madame Claire Faivret-Blaser, ses enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds;
Monsieur et Madame Hermann Blaser, leurs enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds;
Monsieur et Madame Jean Blaser, leurs enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds;
Madame Hans Kunz-Mischler, ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils, à Olten;
Madame Dora Studer-Mischler, à Wangen bei Olten,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

**Alfred BLASER**

**retraité CFF**

leur cher et regretté papa, beau-père, grand-papa, compagnon, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection lundi, dans sa 72me année, après une pénible maladie.

Peseux et La Chaux-de-Fonds, le 16 décembre 1980.
(Tombet 5.) Famille A. Wenger, Fiaz 38.

L'incinération aura lieu à La Chaux-de-Fonds, jeudi 18 décembre.

Culte au crématoire à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

**Prière de ne pas faire de visite**

**En souvenir du défunt, veuillez penser à la Ligue suisse contre le cancer, CCP 20-4919**

**Le présent avis tient lieu de lettre de faire part**
134526-M

**Le chœur d'Hommes des Geneveys-sur-Coffrane et Coffrane** a le regret de faire part du décès de

Monsieur

**Alfred BLASER**

membreux dévoué de la société.

Nous garderons de lui un vivant souvenir. 118076 M

**REMERCIEMENTS**

La famille de

Monsieur

**Emile AMMANN**

a été profondément émue et touchée des marques d'affection qui lui ont été témoignées. Elle exprime sa sincère reconnaissance à tous ceux qui l'ont entourée de leur présence, leurs messages et leurs dons.
Elle les en remercie chaleureusement.

Neuchâtel, décembre 1980. 131160-X

La famille de

Madame

**Bertha SPRINGMANN-MIÉVILLE**

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs. Elle les prie de croire à sa gratitude émue.

118784-X

Veillez donc puisque vous ne savez pas quel jour votre Seigneur viendra.
Matthieu 24:42.

Madame Paul Schoch-Giroud, à Delémont;
Madame Pierre de Montmollin-Schoch et ses enfants Anne-Geneviève, Frédéric, Lorraine et Catherine, à Lausanne;
Monsieur et Madame Jean-Paul Schoch-Berset et leurs enfants Julien et Christian, à La Chaux-de-Fonds;
Mademoiselle Maryanne Schoch, à Epalinges;
Madame Edmond Warnery-Schoch, ses enfants et petits-enfants, à Paris;
Monsieur et Madame Georges Giroud, leurs enfants et petits-enfants;
Madame et Monsieur Xavier Bieri-Giroud, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Jean-Louis Giroud, leurs enfants et petits-enfants;
Madame Liliane Rougemont-Giroud et ses enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

# Paul SCHOCH

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-père, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 72me année.

L'incinération et la cérémonie religieuse auront lieu à Bienne, au cimetière de Madretsch, vendredi 19 décembre, à 15 heures.

Un culte sera célébré au temple de Delémont, jeudi 18 décembre, à 14 heures.

Le corps repose à la morgue de l'hôpital de Delémont.

**Pensez à Enfants du monde.**

**Le présent avis tient lieu de faire-part** 118256 M

Heureux celui qui supporte l'épreuve avec patience, car après avoir été mis à l'épreuve, il recevra la couronne de vie que Dieu a promise à ceux qui l'aiment.
Jacques 1:12.

Madame et Monsieur Claudine Perriard-L'Epée, à Münchenstein;
Monsieur et Madame Eric L'Epée-Troehler;
Madame et Monsieur Josiane Bieri-Perriard et leur fille Silvia, à Dietikon;
Mademoiselle Brigitte L'Epée, à Neuchâtel;
Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants de feu Jules L'Epée,
ainsi que les familles parentes et alliées de feu Georges Matthys,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

# Albert L'ÉPÉE-MATTHYS

**retraité CFF**

leur très cher et bien-aimé papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 85me année, après une longue maladie.

Bienne le 16 décembre 1980.
(Ch. de la Forge 34.)

L'incinération aura lieu le 19 décembre 1980, à 11 h au crématoire du cimetière de Madretsch, où le corps repose.

**Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil.**

**Cet avis tient lieu de lettre de faire part**
118950 M

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.

Madame Paul Terrapon, à Peseux;
Madame et Monsieur A. Biéri-Terrapon, à Renens;
Madame et Monsieur Ch. Rappin-Terrapon, à Renens;
Madame et Monsieur N. Mihoupoulos et leurs enfants, à Genève;
Monsieur et Madame C. Bélaz et leurs enfants, au Tessin;
Madame et Monsieur G. Rogivue-Bélaz et leur fille, au Mont-de-Corsier;
Madame J. Pellaton, à Neuchâtel;
Monsieur J. Jeanfavre, à Colombier,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

**Paul TERRAPON**

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, survenu après quelques mois de maladie, dans sa 61me année.

2034 Peseux, le 12 décembre 1980.
(Château 15.)

L'incinération a eu lieu dans l'intimité le 16 décembre.

**Cet avis tient lieu de lettre de faire part**
134524 M

Repose en paix.

Monsieur et Madame J.-P. Hauser-Faes, leurs enfants et petite-fille, à Colombier, Boudry et Auvernier,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame

**Paula FAES**

**née BECHERER**

leur chère maman, grand-maman et arrière-grand-maman, enlevée à leur affection dans sa 83me année, des suites d'une cruelle maladie.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Colombier, Saint-Aubin, Fresens, le 16 décembre 1980. 131344 M

**AVIS MORTUAIRES**

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

†

Dieu est amour.

Monsieur Jacques Lehmann, à Peseux;
Madame et Monsieur Yves Delamadeleine-Lehmann et leurs enfants Yann et Cédric, à Peseux;
Madame Françoise Lehmann et son fils Cyril, à Neuchâtel;
Madame et Monsieur Jean-Pierre Bonvin-Lehmann et leur fils Jérôme, à Crans s/Sierre;
Monsieur et Madame Maurice Maggi, leurs enfants et petits-enfants, à Couvet,
Les familles Ceppi, Mondelli, Camponovo, Maggi, Bossi, Lupi, Proserpi, leurs enfants et petits-enfants,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

**Iris LEHMANN**

**née MAGGI**

leur très chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 66me année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage et résignation, munie des saints sacrements de l'Eglise.

2034 Peseux, le 15 décembre 1980.
(Jardinets 7.)

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

La messe de requiem sera célébrée en l'église catholique de Peseux, jeudi 18 décembre à 13 heures.
L'incinération aura lieu dans l'intimité de la famille.
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

**En mémoire de la défunte, veuillez penser à la Ligue contre le cancer, CCP 20-6717 Neuchâtel**

**R.I.P.**

**Cet avis tient lieu de lettre de faire part**
134523 M

**Le comité de la Société de musique L'Echo du Vignoble de Peseux** a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Madame

**Iris LEHMANN**

épouse de Monsieur Jacques Lehmann, membre actif de la société.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 134527-M

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Huit mois d'emprisonnement ferme infligés à un jeune réfractaire !

La salle des Etats « envahie » par près de 80 sympathisants, venus notamment du Jura, pour soutenir un jeune pacifiste, P. C., de Moutier, accusé de refus de servir, fouille des sacs à main par deux gendarmes débonnaires, hymne révolutionnaire au terme du jugement, l'audience du tribunal militaire de division 2, au château, a été marquée hier par un visage inhabituel.

UN ANTIMILITARISTE CONVAINCU

P. C., depuis l'âge de... 12 ans, a pris l'armée en horreur. Il croit profondément que le service militaire est inconciliable avec la dignité de l'homme. Ce futur pédagogue spécialisé se réclame de la non-violence. Il avait en face de lui un président patient, trop patient, refusant de faire usage de son autorité pour tenter de dissuader le prévenu, ce qui s'est traduit par un dialogue de sourds :

– Pourquoi n'avez-vous pas songé au service militaire non armé ?

– Je préfère militer pour un service civil axé sur la défense populaire...

– Et si notre pays était victime d'une agression ?

– Il faudra déposer les armes et résister passivement...

P. C., marqué sans doute par l'environnement familial, propage des idéaux généreux, mais confus. Il est naïf lorsqu'il cite l'exemple de la Tchécoslovaquie envahie en 1968 pour prouver que la non-violence est un moyen efficace de défendre la... liberté. Le prévenu, il est vrai, n'a pas eu l'occasion de séjourner dans ce pays martyr où les étudiants, soumis à l'oppression, sont encore obligés d'apprendre le russe. Bref, P. C. croit détenir la vérité et les débats ont confirmé qu'il était impossible de le rapprocher de la réalité. La cour a entendu des dizaines de témoignages favorables au prévenu, y compris de la part de personnes qui ne partagent pas son attitude à l'égard de la défense nationale, mais qui ont tenu à lui exprimer de la sympathie. La défense a tenté l'impossible, au-delà des limites purement juridiques, pour solliciter un verdict clément, allant jusqu'à proposer que P. C., au lieu d'aller en prison, travaille bénévolement dans une institution sociale pour jeunes.

L'auditeur estimait que le prévenu ne pouvait pas bénéficier de l'indulgence réservée à un objecteur soumis à un grave conflit de conscience, d'ordre moral ou religieux. Il réclamait une peine de sept mois d'emprisonnement sans sursis et l'exclusion de l'armée.

La multitude de témoignages, le climat « politique », ont probablement desservi cette cause en indisposant le tribunal. Ce dernier, en effet, ce qui est peu courant, est allé plus loin que l'auditeur en condamnant P. C. à huit mois d'emprisonnement ferme, à l'exclusion de l'armée et aux frais de la cause. Pourtant, le tribunal a tenu compte des bonnes références civiles visant le prévenu et de la sincérité de ce jeune homme.

Au terme de la lecture du jugement, l'assistance a manifesté en entonnant un chant révolutionnaire... italien. Puis elle s'est retirée paisiblement permettant au tribunal de retrouver un climat serein.

DÉSERTION

Ch. F., mitrailleur, de Court, était accusé d'insoumission intentionnelle et de désertion. Ce soldat qui s'est distingué à l'école de recrues a refusé de rejoindre l'école de sous-officiers à Colombier. Il a tenté de justifier son attitude par ses occupations professionnelles dans l'entreprise familiale et le désir de ne pas accepter un avancement. Toutefois, à l'audience, le prévenu s'est déclaré prêt à « faire un essai ». Le tribunal lui a tendu la perche en lui infligeant un mois d'emprisonnement avec un sursis d'un délai d'épreuve de trois ans, plus les frais de la cause.

La dernière cause, celle de G. M., de Cernier, était « théorique » car cet homme, victime de malheurs personnels, ne fait plus partie de l'armée, ayant été réformé. Le tribunal qui n'a pas badiné hier avec les réfractaires, a fait preuve d'humanité en libérant pénalement G. M. Ce dernier ne subira, malgré son absence à cette audience, qu'une peine disciplinaire légère sous la forme d'une simple réprimande. J. P.

### Le tribunal

**Le tribunal était composé de la manière suivante : lieutenant-colonel René Althaus, Berne, président ; capitaines Jean-Claude de Haller, Lausanne, Roland Staempfli, Genève, sergent Pierre Decosterd, Genève, appointé Francis Bianconcini, Neuchâtel, juges ; capitaine Jean-Marie Favre, Fribourg, auditeur ; premier-lieutenant John Eardley, Genève, greffier ; M. Marc Taillens, Le Mont-sur-Lausanne, audiencier.**

**Me Claire Nordmann, avocate à Fribourg, était choisie pour la cause du conscrit P. C., le défenseur d'office désigné pour les autres affaires étant le capitaine Roland Chatelain, avocat à La Chaux-de-Fonds.**

GRAND CONSEIL

## ▪ La faculté des lettres au bord du lac
## ▪ Une sérieuse « voie d'eau » dans la coque de la formation professionnelle

Un moment historique peut aussi durer trente minutes. C'est à peu de choses près le temps qu'il a fallu hier matin au Grand conseil pour accorder au Conseil d'Etat les 6.600.000 fr. dont il a besoin pour construire une nouvelle faculté des lettres. Et l'impact n'est pas qu'universitaire : le bâtiment sera en effet le premier à réaliser l'extension de la ville dans le secteur des Jeunes-Rives que la main dans la main, le chef-lieu et le canton souhaitent consacrer à des fins communautaires.

Tous les groupes se sont ralliés au crédit à commencer par le PPN et M. Renk, puis leurs cousins libéraux et M. P. de Montmollin avant qu'au nom des radicaux M. Cl. Montandon ne vante à son tour les qualités du projet. « Il est bienvenu », enchaîna M. Jean Steiger (pop) et M. J.-P. Ghelfi a dit son plaisir de constater que le « bricolage universitaire » d'il y a vingt ans n'avait plus cours. Pour les socialistes, l'Université a changé en bien, les récents rectorats ne sont sans doute pas étrangers à cette mutation et, tout compte fait, la votation populaire en faveur de laquelle les députés ont demandé qu'un maximum d'informatlion soit fait afin de lui assurer un maximum de réussite, se présente sous les meilleurs auspices.

Cet appui du corps électoral fut d'ailleurs le seul souci exprimé par les groupes encore que certains députés aient insisté sur la nécessité d'ouvrir au public les portes de l'amphi de 450 places, celui-ci devant pouvoir accueillir congrès et réunions et, avec l'apport de la salle de la Cité universitaire, donner au chef-lieu le lieu de rencontre qui lui fait toujours défaut.

Le postulat socialiste déposé la veille par M. Jean-Luc Virgilio a été accueilli favorablement sur tous les bords, postulat qui prie le Conseil d'Etat d'étudier la possibilité, chaque fois que des locaux scolaires seront édifiés ou transformés, d'y adjoindre des installations sportives telles que terrains, salles de gymnastique, etc...

– Tout à fait d'accord, ajouta M. Ch. Maurer (rad) mais à condition qu'on en démontre le besoin.

Par la suite, ce postulat ne serait pas combattu.

• UNE SALLE DE CONGRÈS

Avant que le crédit ne soit accordé au Conseil d'Etat par 91 voix sans opposition, le chef du département de l'instruction publique s'est félicité d'une telle approbation, rappelant ce qui lui semblait être un moment historique qu'explique non seulement la construction de la nouvelle faculté des lettres mais surtout cette extension du périmètre urbain sur les Jeunes-Rives, fruit d'une entente sans nuages entre la Ville et l'Etat.

Le relais est transmis au peuple. Du postulat Virgilio, volontiers accepté par le Conseil d'Etat, M. François Jeanneret a encore dit qu'il était pratiquement réalisé dans le cas précis ; les deux pôles des Jeunes-Rives sont les grandes écoles et le complexe sportif, ce dernier devant être en partie subventionné par le canton. A propos de l'« aula » de la faculté, M. Jeanneret a encore assuré les députés que ses portes seraient ouvertes à la collectivité. La salle sera dotée d'une installation de traduction simultanée et équipée de pupitres amovibles. Il a enfin touché un mot des locaux que libérera la faculté et qui restent disponibles pour l'Etat ou la ville de Neuchâtel

On vota et M. Jean Guinand, que la correction avait poussé vers la porte, put enfin regagner sa place...

• FORMATION PROFESSIONNELLE : ACCROCS

Le conseiller d'Etat Jeanneret était parti à la chasse, rêvant d'en ramener deux lièvres. Des bêtes d'un certain poids, cela va de soi. Le premier, et c'était la faculté des lettres, lui est tombé tout droit dans les bras. Il court encore, hélas, après le second. On attendait le chasseur dans les fourrés. Le plomb ne lui fut pas ménagé ; il le rendit. Payait-il des pots cassés par le service de l'enseignement professionnel ? Ce n'est pas impossible. Déçu, M. Jeanneret ? Sans aucun doute car cette loi sur la formation professionnelle, il y a dix ans qu'on l'attend et il espérait la voir sous toit. Elle répond aux besoins exprimés par le postulat de 1969 et on en a profité pour l'adapter à la récente législation fédérale tout en mettant en harmonie le droit et les faits.

– Malheureusement, commença M. Gustave Misteli, une première lecture nous fait penser que le projet reflète les préoccupations d'un département soucieux de réglementer avant tout des problèmes d'enseignement au détriment des problèmes spécifiques de la formation professionnelle.

C'était le premier coup de fusil.

Car l'accent est mis essentiellement sur les écoles professionnelles qui accaparent 34 articles sur soixante. Ce déséquilibre semble donc inadéquat pour une loi qui traite de la formation professionnelle et non pas seulement de l'enseignement professionnel. A entendre le député radical, de par une orientation trop scolaire, le projet de loi escamote les aspects fondamentaux de la formation professionnelle et c'est si vrai « que la structure du projet n'est pas en concordance avec le processus de la formation professionnelle ».

– N'eut-il pas été préférable de bâtir la loi en articulant les chapitres selon les étapes et les niveaux de formation, à l'instar du découpage retenu par la législation fédérale de 1978 puisqu'au surplus, on admet comme prémices que celle-ci dit... ce que la loi cantonale ne dit pas !

• UN VIDE JURIDIQUE

Et puis, il y a ce grand malentendu. Le texte précise : « ... Il s'agit évidemment d'une loi-cadre. Nous avons intentionnellement éliminé toute directive (donc toutes dispositions légales, glisse le député) que l'on peut retrouver dans d'autres lois ainsi que tout détail qui doit obligatoirement être traité au niveau réglementaire par le Conseil d'Etat ». Ouf ! Pour M. Misteli, la structure incomplète du projet laisse un vide juridique qui sera, dans les faits, comblé par des décisions prises au niveau de l'administration cantonale « ce qui correspond à une glissade vers la centralisation, une centralisation pourtant contraire à l'esprit du postulat de 1969 ».

– Mais il y a plus. a ces carences, s'ajoute le fait que sur le plan de la technique juridique, le projet manque de cohérence puisque on passe fréquemment du particulier au général... Bref, cette conception très large et finalement dangereuse de loi-cadre a pour conséquence des ambiguités, des contradictions, des lacunes.

Inutile d'ajouter que les radicaux recommandaient « avec vigueur » le renvoi à une commission spéciale qui, et ce serait un tour de force, pourrait, en travaillant à un rythme soutenu, reprendre cette loi avant la fin de la législature.

• UNE MAUVAISE LOI

Et encore ces craintes exprimées par M. Claude Montandon, autre radical :

– Un aspect de cette loi me paraît dangereux : c'est la volonté d'aboutir à une centralisation de fait et d'esprit. On veut mettre en place une organisation calquée sur le modèle de l'armée, avec un état-major et une hiérarchie.

Pour M. Montandon, il s'agit là d'un procédé autoritaire qui ne tient aucun compte des réalités régionales, voire locales. Les écoles ont des vocations et des statuts différents. C'est leur force, leur raison d'être. L'économie qu'on prétend réaliser en les décapitant est illusoire. Une loi qui ignorerait ces réalités, uniquement préoccupée de centralisation, serait une mauvaise loi.

• UN RENVOI QUI TOMBE TRÈS MAL

Renvoi également, demandèrent en écho les socialistes et M. P.-A. Delachaux. Renvoi parce qu'il y a trop d'amendements et qu'il faut en découdre au sein d'une commission politique, renvoi aussi parce que certains points du postulat de 1969 n'ont pas été traités ainsi la surveillance des apprentissages. Renvoi, enfin, car on ne peut se contenter d'une décision à l'arraché. L'enjeu est trop important.

Les popistes et M. Frédéric Blaser embouchèrent la même trompette et il ne restait donc que libéraux et PPN pour défendre un bon projet, demander qu'on en vienne à bout sinon le même jour du moins au cours de la même session, thèses défendues par M. Rémy Scherer pour les uns, par M. Jean-Pierre Renk pour les autres. Leurs arguments se réclamaient de deux raisons principales. D'une part, le projet de loi est bon et il fixe bien les compétences des communes et de l'Etat en ménageant la caisse de celles-ci et en respectant les établissements scolaires communaux. D'autre part, un renvoi en commission tombe plutôt mal en fin de législature. On a beau parler de course contre la montre, elle est perdue d'avance.

Ils ouvrirent donc leur parapluie sous la pluie d'amendements, bravant l'averse.

• UN RÊVE QUI S'EFFRITE

Visiblement irrité par la fronde de M. Misteli et lui assenant d'entrée que « tout ce qui est excessif est insignifiant », le conseiller d'Etat Jeanneret n'a pas pardonné cette jacquerie aux radicaux. Il le leur a dit, opposant à ce démolissage en règle « les problèmes objectifs soulevés par les popistes et les socialistes »... En fait, outre le calendrier qui ne sera pas tenu, c'est un peu un édifice qui s'effrite car le Conseil d'Etat a l'intention de présenter, lors de la session de février, son projet de loi sur la scolarité obligatoire. S'effondre aussi le beau rêve de mettre fin à dix ans de travaux et de collaboration avec les communes, les directions d'écoles, les milieux syndicaux.

Rien n'y fit cependant et le renvoi en commission fut décidé par 70 voix contre 23.

## Au tribunal de police du district de Neuchâtel

Le tribunal de police du district de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Jacques-André Guy, assisté de Mme May Steininger, qui remplissait les fonctions de greffier. Il a condamné D.R. à une amende de 200 fr. avec délai de deux ans pour radiation au casier judiciaire, au paiement de 1030 fr. de frais et au versement d'une indemnité de dépens de 300 fr. à l'adverse partie, à la suite d'une faute de circulation qu'il a jugée grave.

**« STOP » QUITTÉ PRÉMATURÉMENT**

Au volant de son auto, D.R. avait quitté un « stop » alors que s'approchait le véhicule prioritaire piloté par A.R. et quand bien même le premier conducteur avait aperçu un appel de phare que l'autre lui avait fait. A la suite de cette collision, A.R. fut seul blessé, mais on peut dire que ses deux passagers ont eu leur vie mise en danger par le comportement fautif de D.R. Celui-ci, avait même déposé plainte contre A.R. et exigé une expertise afin de tenter de prouver qu'il circulait à une vitesse supérieure à celle autorisée.

Alors que A.R. a été acquitté purement et simplement, car il a été prouvé qu'il ne dépassait pas la vitesse autorisée et qu'il n'avait aucune raison de penser qu'on lui couperait la route, D.R. payera des frais importants dus à l'expertise et une indemnité de dépens à son adversaire qui a été contraint de consulter un avocat après la plainte déposée contre lui.

**ACQUITTEMENT**

En revanche, le tribunal a acquitté au bénéfice du doute W.S. qui avait dépassé avec sa voiture un véhicule à l'arrêt et qui avait soudainement bifurqué à gauche.

Le tribunal a retenu que cette dernière auto était arrêtée sans clignoteur et qu'aucun indice ne permettait de penser qu'elle allait changer de direction aussi subitement, un semblant de présélection n'ayant même pas été marqué.

Enfin, un accident de la circulation qui s'était produit le 21 janvier dernier vers 23 h 30 à l'intersection avenue du 1er Mars-rue de la Maladière-Faubourg de l'Hôpital entre les véhicules conduits par J.-J. L. et A.L., connaîtra son épilogue le 6 janvier de l'année prochaine, le président désirant encore se rendre personnellement sur les lieux avant de rendre son verdict. J. N.

## Les droits des ressortissants étrangers

On aurait souhaité quelque chose de plus consistant que ce qui figura au menu lors des trente ou quarante minutes consacrées à l'éligibilité au Conseil général des ressortissants étrangers. Parce qu'on peut y agiter de grandes idées, ce genre de discussion est toujours intéressant à suivre. Pesé puis emballé par la commission législative, ce projet de loi de MM. Frédéric Blaser et consorts n'y avait recueilli que quatre voix, les cinq autres proposant au Grand conseil de ne pas entrer en matière.

Toujours clair et concis, le président de la commission, M. Jean Guinand, avait présenté la carte : si l'aboutissement d'une telle démarche est souhaitable dans la tradition neuchâteloise, l'éligibilité devrait pourtant rester le monopole des ressortissants nationaux. Une demi-douzaine de députés se firent entendre ainsi MM. Grossen (rad), Cl. Borel (soc) ou J.-P. Blaser (pop) mais on mangea quelquefois plus « sur assiette » qu'à la carte, retenant les propos de M. Olympi (PPN) qui parle toujours du bout du cœur ou ceux de M. Freddy Rumo qui posa le vrai problème, c'est-à-dire l'opposition des principes de la territorialité et de l'origine qui, selon les pays, font ou ne font pas les électeurs et les élus. Les Indépendants penchaient d'ailleurs pour le projet de loi :

– Au bout de cinq ans de résidence, a déclaré M. Rumo, un individu a tissé suffisamment de liens avec son milieu pour qu'on lui reconnaisse certains droits.

Dans cette foulée, les Indépendants demandaient cependant à la commission si des comparaisons avaient été faites permettant de mieux connaître les effets politiques et sociologiques d'une telle réforme. A ceux qui, opposés à ce projet de loi, avaient mis en avant le manque de réciprocité dans d'autres Etats, M. F. Blaser fit remarquer qu'une telle remarque tombait à faux car comment peut-il y avoir réciprocité quand ce n'est pas la Confédération mais deux ou trois cantons qui ont lâché du lest, terminant en demandant que justice soit rendue « à ceux qui participent à la vie économique et sociale du pays ».

Sur les rives du Conseil d'Etat, M. Pierre Dubois exprima des doutes sur l'efficacité d'une telle réforme, doutes qu'il axa, par exemple, sur la difficulté qu'auraient certains candidats étrangers au législatif à convaincre l'électeur indigène. Une modification législative, des règlements peuvent-ils huiler les rouages de l'intégration, de l'assimilation des ressortissants étrangers ? Le gouvernement ne le pense pas mais il est conscient du fait qu'une aide accrue aux associations d'immigrés aura plus de poids. Même option du Conseil d'Etat qui ne s'opposera pas à la proposition soutenue par la majorité des membres de la commission législative visant à conférer le droit de vote au ressortissant étranger dès l'obtention du permis d'établissement.

La proposition de la majorité de la comission de ne pas entrer en matière fut suivie par 51 députés contre 42 et ceci malgré un ultime appel à la solidarité européenne lancé par M. Jean-Pierre Boillod. Cl.-P.Ch.

Malgré le refus par le Conseil général des mesures d'assainissement

## La ville entend assumer son rôle de chef-lieu !

**Ainsi donc, comme nous l'avons brièvement annoncé dans notre dernière édition, au terme d'une séance épique qui s'est terminée à minuit et quart (ce qui ne s'était jamais vu !), le Conseil général de Neuchâtel, siégeant dans la nuit de lundi à mardi sous la présidence de M. Roger Prébandier (rad), a accepté le budget de la ville pour 1981 et présentant un déficit de 5.585.866 fr. et voté des crédits de construction pour un montant total de 1.886.000 francs. Ces deux votes ont été obtenus par 39 voix sans opposition.**

En revanche, par 26 voix contre onze (les trois autres groupes contre les libéraux), les conseillers généraux ont repoussé l'ensemble de sept mesures préconisées par le Conseil communal en vue d'obtenir l'assainissement du budget communal, pour accepter, chaque fois par 21 voix contre 17 (socialistes et MPE contre libéraux et radicaux), cinq propositions d'arrêté de la commission financière qui, il faut bien le souligner, s'était retrouvée avec une majorité socialiste à la suite d'éléments aussi fortuits que la maladie de certains membres, ou l'absence de conseillers généraux mobilisés sous les drapeaux.

Fait qui a son importance également : le Conseil général, par 34 voix sans opposition, a refusé les mesures d'assainissement général du budget communal proposées par la commission financière et dit non du bout des lèvres (20 voix contre 17 socialistes) à une augmentation des impôts devant frapper particulièrement les gros revenus.

Hier, au cours de la traditionnelle conférence de presse de l'exécutif, en tirant un premier bilan de cette séance marathon, le directeur de l'instruction publique, M. André Buhler (soc) n'a pas manqué de faire remarquer qu'il devenait toujours plus difficile de faire des pronostics avant une séance de Conseil général, ce qui n'était pas le cas auparavant, lorsque les intentions de vote des partis étaient claires et précises. Or, maintenant on constate que tout comme il l'avait annoncé, le parti numériquement le moins représenté au législatif, soit le MPE – quatre membres lundi soir ! – est pleinement décidé à jouer son rôle d'arbitre, accordant ses violons tantôt avec la gauche, tantôt avec la droite, faisant ainsi changer la majorité de camp.

Encore faudrait-il que dans ce parti on prenne des décisions définitives avant la séance et qu'on ne se consulte plus du regard au moment fatidique pour savoir ce qu'on va voter, comme ce fut souvent le cas lundi soir, où il arriva même que le MPE annule purement et simplement son vote, deux conseillers généraux de ce parti ayant levé la main pour marquer leur assentiment à l'acceptation d'un arrêté, et les deux autres s'étant abstenus ! Un comble tout de même ! Car lorsqu'on aspire à jouer le rôle d'arbitre, il faut avant tout savoir se montrer cohérent avec soi-même !

L'exécutif ne se faisait guère d'illusions avant cette séance. Il savait que seul le groupe libéral voterait les mesures d'assainissement du budget proposées par lui. Mais s'attendait-il à ce que le législatif lui demande de proposer l'introduction d'une nouvelle taxe sur l'élimination des déchets solides et que cet arrêté, sur proposition du MPE, soit amendé de façon à faire respecter le principe : qui pollue paye ? Certainement pas à entendre M. Buhler hier matin :

– Alors qu'on nous avait fait comprendre que le montant de la taxe devrait être le même pour chaque personne, l'amendement accepté par les socialistes et le MPE remet tout en question. On envisage maintenant de faire payer selon la quantité des déchets solides à éliminer. Il ne s'agit donc plus d'un système parfaitement social, puisque fatalement les familles nombreuses disposeront d'une plus grande quantité de déchets solides que les familles plus petites !

Ceci revient à dire que le Conseil communal devra se livrer à une étude approfondie au sujet de l'introduction de cette taxe afin d'éviter certains grincements de dents. Mais les conseillers généraux socialistes, qui se disent pourtant volontiers être les champions de la logique envers eux-mêmes, n'ont-ils pas pensé que ce détail pourrait se faire retourner une bonne partie de l'électorat contre eux en ne combattant pas l'amendement du MPE ? Bizarre, bizarre...

Quant au nouveau directeur des finances, M. Claude Bugnon (lib), il releva que les mesures d'assainissement envisagées par le Conseil communal auraient conduit à une réduction de 2.690.000 fr. du déficit envisagé, dont à déduire la moins-value sur la taxe d'épuration des eaux qui est affectée aux travaux d'épuration, soit 350.000 francs. Au lieu des 2.340.000 fr. de recettes supplémentaires envisagées par l'exécutif, c'est un montant nettement inférieur qu'a voté le législatif sur proposition de la commission financière.

– L'introduction d'une nouvelle taxe sur l'élimination des déchets solides nous rapportera au maximum 600 à 800.000 fr., explique M. Bugnon. Et quand je cite ces chiffres, je me montre très, très optimiste. Ce postulat nous oblige cependant à agir immédiatement. Il faudra pourtant le faire sur la pointe des pieds afin d'éviter une imposition trop lourde pour une certaine catégorie de personnes, et... l'évasion fiscale du même coup ! N'oublions pas que deux pôles commerciaux d'importance sont situés de part et d'autre de la périphérie de Neuchâtel...

Le directeur des finances s'étonna aussi du fait que socialistes et MPE aient inclus dans leur projet d'assainissement des finances communales une diminution de la prise en charge par la ville du déficit des hôpitaux Cadolles-Pourtalès, une répartition plus équitable du coût des institutions culturelles à vocation régionale ou cantonale et une répartition plus équitable des coûts de la sécurité publique sans songer du tout aux installations sportives ! Est-ce là une nouvelle manière de se montrer logique avec soi-même ? En oubliant complètement un problème régional peut-être plus important à l'heure actuelle que celui des institutions culturelles ?

De toute façon, ces arrêtés, qu'ils entrent en force ou non (du côté libéral on a brandi lundi soir la menace d'un référendum) n'apporteront pas d'argent immédiat au chef-lieu.

– Ces propositions sortent de la sphère communale, poursuivit M. Bugnon. Il nous faudra les discuter avec nos partenaires, soit les communes avoisinantes, d'égal à égal puis, à un rang supérieur, avec l'Etat. On ne peut tout de même pas cantonaliser comme cela les hôpitaux par exemple. Même si c'est un vœu qui se manifeste, cela ne reste qu'un vœu !

Alors que va faire le Conseil communal ? Il faudra bien trouver le moyen de récolter des recettes nouvelles et de réaliser d'autres mesures d'économie, quand bien même il a le sentiment que tout ce qui a pu l'être a été « limé » dans ce domaine. Alors que le Conseil général s'est braqué sur les mesures d'assainissement proposées, que le monde politique n'a pas réalisé que le produit national ne croît plus ou que très peu, faudra-t-il se résoudre à supprimer certains postes pour en favoriser d'autres ?

Dans tous les cas, l'exécutif du chef-lieu refuse de considérer qu'il a maintenant le droit de se laver les mains de ce qui pourra arriver après le refus manifesté par le législatif. Il l'a dit clairement hier : il a encore le souci de la gestion et estime que le chef-lieu a son rôle à jouer. Sur certains bancs du Conseil général, on pense que le Conseil communal a toujours tendance à peindre le diable sur la muraille et que les résultats des comptes viennent régulièrement le contredire. L'exécutif n'est pas aussi optimiste.

Certes, par le passé, il y a eu des améliorations aussi surprenantes que spectaculaires, mais il ne faut pas se leurrer : le budget 1980 sera probablement tenu. La loi sur les communes précise bien que le budget d'une commune n'est approuvé que s'il est équilibré. Au besoin, le Conseil d'Etat invite la commune à réviser le taux de ses impôts. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit à Marin où c'est l'Etat qui a dû intervenir pour obtenir une modification de l'échelle fiscale.

Or, Neuchâtel est l'une des 62 communes du canton, au même titre que les autres. Il est possible que le gouvernement cantonal ne la traite pas comme une toute petite commune et comprenne que le rôle de chef-lieu implique des charges supplémentaires lorsqu'il entend être assumé pleinement. Mais si les déficits continuent à s'accumuler, l'Etat ne va-t-il pas perdre patience ? J. N.

BEVAIX

### Des glissades qui font des dégâts

**Hier vers 8 h 45, M. G. A., de Cormondrèche, circulait rue du Temple en direction est. Peu avant la rue du Monchevaux, il s'est trouvé en présence d'une voiture arrêtée normalement en présélection sur le centre de la chaussée. N'ayant pas suffisamment d'espace pour la dépasser par la droite, M. A. a freiné dans l'intention de s'arrêter derrière cette voiture. Mais sa fourgonnette a glissé sur la gauche et s'est immobilisée sur la voie nord ce qui le fit entrer en collision avec la voiture conduite par Mme M. Z., de Bevaix, qui circulait rue du Temple en direction centre du village et qui n'avait pas pu immobiliser son véhicule qui a également glissé. Dégâts.**

muller sports sa
sous les arcades
neuchâtel - tél. 25 19 93
andré frochaux - michel audétat
SET DE SKI ALPIN
Rossignol mid
Salomon 226
Fr. 299.–
Ce n'est pas plus cher chez le spécialiste
118386 R

## A LOUER

À LOUER
Au centre de la ville appartements pittoresques de

**3½ PIÈCES**
entièrement rénové, galerie, cuisine agencée.
Fr. 900.— + Fr. 150.— de charges.

**2½ PIÈCES**
entièrement rénové, cuisine agencée,
Fr. 600.— + Fr. 120.— de charges.

**Etude Wavre, notaires.**
**Tél. 24 58 24.** 118328-G

---

**À LOUER**
**VY-D'ETRA 30 et 44, Neuchâtel**
**beaux 1 pièce**
rez, dès Fr. 335.—, tout compris.
Pour le 1er avril 1981.
Concierge Mme Stotzer, tél. 33 66 16.

10 ans Patria
**Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie.**
**Gérance: 1, av. de la Gare, Lausanne, tél. (021) 20 46 57.** 117563-G

---

**LE LANDERON**
Pour tout de suite ou date à convenir nous louons un bel
**appartement de 2½ pièces**
Loyer mensuel Fr. 319.—, sans les charges.
**Renseignements:**
**Tél. (038) 51 19 24 (concierge) ou tél. (031) 22 02 55.** 118837-G

---

A louer à **CHÉZARD** (Val-de-Ruz)
**APPARTEMENT**
de 3 pièces pour le 31 mars 1981, tout confort, prix Fr. 328.— + charges.
**S'ad. Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91.** 118823-G

---

Boudry, route de la Gare 37, à louer
**appartement de 4 pièces**
tout confort. Libre le 24 mars 1981.
**Fr. 655.—** par mois, charges comprises.
**Renseignements:**
**Caisse de retraite de Favag S.A. Neuchâtel, tél. (038) 21 11 41 interne 258.**
**Pour visiter: tél. 42 30 21.** 118774-G

---

A louer au centre de Neuchâtel
**MAGNIFIQUES LOCAUX COMMERCIAUX**
de plain-pied avec une grande vitrine sur rue commerçante.
**Faire offres sous chiffres 87-595 Annonces Suisses S.A. ASSA 2, fbg du lac, 2001 Neuchâtel.** 118749-G

---

A louer, de suite ou pour date à convenir à DOMBRESSON, allée des Peupliers
**beaux appartements de 3 et 4 pièces**
tout confort, cuisine agencée.
**S'adresser à: Département cantonal des Finances, Gérance des immeubles, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 34 15.** 134171-G

---

A louer
aux Geneveys-sur-Coffrane
**appartement de 3 pièces**
Libre dès le 1er janvier 1981.
**Renseignements et visites:**
**Tél. (038) 24 70 52.** 118800-G

---

**FAN-L'EXPRESS**
Direction: F. Wolfrath
R. Aeschelmann
Rédacteur en chef: J. Hostettler

---

**Dem. à louer**
Ecolier, 21 ans, cherche
**CHAMBRE**
éventuellement avec pension.
**Offres au (032) 84 18 24.** 118785-H

---

**Ecriteaux**
**en vente au bureau du journal**

---

# Apprenez à skier avec Stenmark

**Pendant le mouvement du chasse-neige, on peut également diriger le ski en transférant le poids alternativement d'un ski sur l'autre et en changeant de carre. En se penchant vers un ski et en pesant dessus, il amorcera un virage. Plus on mettra de carre sur un ski, plus le virage sera serré. On peut aussi tourner en mettant un ski à plat et en employant fortement la carre de l'autre comme sur l'image de droite.**

---

## PENSIONS

**Etudiante**
suissesse allemande cherche famille pouvant la loger et la nourrir du 8.1. au 31.3.81.
**Faire offres à Annelise Büchi Eichhof, 8474 Dinhard.** 118635-P

---

**PORTALBAN**
**Jeudi 18 décembre à 20 h 15**
au bateau et restaurant «Saint-Louis»
**SUPER LOTO**
**22 SÉRIES + SÉRIE SPÉCIALE**
**Quine: Corbeille garnie**
**Double quine: Côtelettes**
**Carton: Jambon**
**Abonnement: seulement Fr. 10.—**
***ATTENTION! DERNIER LOTO AVANT NOËL***
F.-C. Portalban VÉTÉRANS
118731-A

---

Précise.
**RADO**

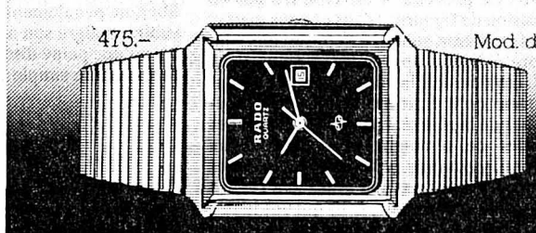


Représentation générale:
GWC General Watch (marché suisse) S.A., 2540 Grenchen

**RADO**
Concessionnaire à Neuchâtel:
Horlogerie-Bijouterie des Arcades
**D. Chappuis**
3, Faubourg de l'Hôpital
117973-A

---

## AVIS DIVERS

A vendre
**sapins de Noël**
à prendre sur place.
**Gyger, Chaumont.**
**Tél. 33 24 23.** 133465-A

---

**Radiesthésie Voyance Avenir**
**Tél. (021) 38 44 09.** 133819-A

---

**Seulement 70 c le mot**
C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la «Feuille d'avis de Neuchâtel».

---

**PHARMACIE DES BEAUX-ARTS**
**Neuchâtel Av. du 1er Mars 038/24 24 00**
**Cl. FAVEZ - pharmacien**
Grand choix de
**CADEAUX de fin d'année**
**Voyez nos vitrines**
articles EMOSAN et SCHOLL
***Dès AUJOURD'HUI, remise d'un cadeau utile***
pour tout achat de Fr. 20.— dans notre gamme étendue de
***COSMÉTIQUES ET PARFUMERIE***
**Confection d'emballages de fêtes personnalisés**
**Service à domicile - Fermé le lundi matin**
117849-A

---

**NOUVEL-AN À NICE**
**VOYAGE EN CAR DE 6 JOURS À LA CÔTE D'AZUR**
Du 29 décembre 1980 au 3 janvier 1981
**AVEC LE RÉVEILLON Fr. 720.–**
VOYAGES WITTWER
**Neuchâtel, St-Honoré 2 ☎ 25 82 82**
**Couvet, St-Gervais 1 ☎ 63 27 37**
118594-A

---

marché DIGA
DISCOUNT ALIMENTAIRE

# AUJOURD'HUI 17 DÉCEMBRE jusqu'à 22 h

**AMBIANCE FOLLE**
AVEC L'ORCHESTRE
**Dynamic Melody**
* * * * * * * * * * * * * *
**GRANDE ANIMATION**
**Walt Disney**
avec:
MICKEY DONALD PLUTO GOOFY
* * * * * * * * * * * * *
DÉGUSTATION DE RACLETTE
JAMBON À L'OS
ET POUR VOTRE SOIF!!!
* * * * * * * * * * * * * *
CARAMELS À LA CRÈME
SAUCISSES DE VEAU GRILLÉES
POULETS RÔTIS
MARRONS CHAUDS

| | | |
|---|---|---|
| Nescoré | bocal 200 g | 5.75 |
| Café en grains Indor | Italiano paquet 500 g | 5.40 |
| Fondants Suchard Trianon | boîte 500 g | 12.95 |

| | | |
|---|---|---|
| Suze | litre | 17.50 |
| Martini | rouge et blanc litre | 8.50 |
| Coca-Cola | caisse 12 l. + consigne | 7.50 |

| | | |
|---|---|---|
| Cognac Bisquit 40° | bout. 7 dl | 31.20 |
| Kirsch de Bâle 40° | litre | 19.50 |
| Moscato spumante | bout. 7 dl | 2.35 |

| | | |
|---|---|---|
| Rôti bœuf | épaule kg | 13.50 |
| Steak tzigane | 100 g | 1.80 |
| Jambon roulé fumé (pièce 800 g à 1200 g) | kg | 12.80 |

| | | |
|---|---|---|
| Brouilly AC 79 | sél. Echanson bout. 7 dl | 5.75 |
| Beaujolais-Villages, AC 79 | sél. Echanson bout. 7 dl | 4.15 |

118830-A

**NOTRE CADEAU 5%**
★★★★★★★★ sur l'alimentation

CERNIER Tél. (038) 53 11 44
marin centre OUVERTURE MARS 1981
LE LANDERON Tél. (038) 51 46 46

*Aux sources*
*de l'âme neuchâteloise...*

**L'ARMURIER DE BOUDRY**
d'Oscar Huguenin

Par l'auteur des « Récits du Cosandier », de « Madame l'Ancienne » et « Le solitaire des Sagnes ».

Une **« histoire du vieux temps »** narrée en un langage d'autrefois.
Un très beau livre où les connaissances historiques du conteur rejoignent la connaissance du cœur humain.

Un volume broché, 224 pages illustrées de 12 dessins de l'auteur. **Fr. 22.—**

**Un cadeau original.**

Veuillez me faire parvenir, franco de port:

..... exemplaire (s) de O. Huguenin: L'armurier de Boudry à Fr. 22.—

Nom: Prénom:

Rue: NP/Localité:

A retourner à: Reymond
Librairie
**5, rue Saint-Honoré** **2001 Neuchâtel**
118582-A

**Des skis de fond de qualité à des prix OBIRAMA pour équiper toute la famille**

**skis de fond TVA**
avec peaux ou écailles
dès Fr. **79.—**

**set de fond TVA**
comprenant skis avec peaux, chaussures, bâtons, fixations
dès Fr. **150.—**

Choix de fixations, bâtons, farts

**Montage gratuit et assurance casse comprise**

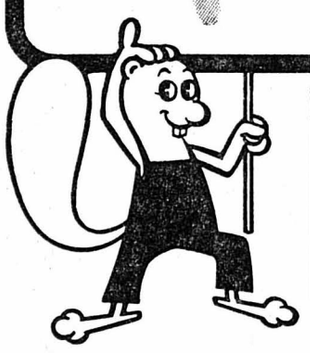

**OBIRAMA**
plus de 20000 articles
BRICOLAGE-DECORATION-JARDIN
P PESEUX
Centre d'achat CAP 2000
133755-A

**Ecriteaux**
en vente au bureau du journal

**A propos de Gallant...**

*Chaque paquet de cigarettes raconte une histoire. Il parle surtout des cigarettes qu'il contient. Il vous dit ce que vous pouvez en attendre.*

*Par exemple, regardez la* **nouvelle Gallant.** *On voit tout de suite qu'elle est l'héritière d'une tradition, d'un évident raffinement dans l'art de créer une cigarette. Une vraie Gallant. Son arôme est riche. Finement équilibré. Typique. Mais c'est une Gallant de la nouvelle génération. On voit aussi qu'elle est moderne. Que son goût est bien celui d'aujourd'hui. (7 mg goudrons / 0,6 mg nicotine.) King Size. En box ou paquet mou. Les deux au prix de Fr. 2.10.*

**Et Gallant Trend:** *une nouvelle catégorie de cigarettes. Caractéristique d'une manière de fumer différente. Calme. Détendue. (4 mg goudrons/0,4 mg nicotine.) En box. Fr. 2.10.*

**Et la Gallant traditionnelle.** *Elle est faite de tabacs devenus rares, précieux, difficiles à trouver. (8 mg goudrons/0,5 mg nicotine.) En box. Fr. 2.20.*

*Mais il faut laisser les cigarettes s'exprimer elles-mêmes. Les essayer. Les savourer. Nous souhaitons qu'elles vous donnent tout le plaisir qu'elles recèlent.*

**Valor Tobacco (Switzerland), Friesstrasse 32, 8050 Zürich**
118610-A

A vendre
**plusieurs TV couleur occasions**
dès Fr. 500.— avec garantie.
Location Fr. 39.— par mois.
**Baechler Frères**
**Chaussée de la Boine 22**
**2000 Neuchâtel. Tél. 25 80 82.**
**Magasin Saint-Aubin: 55 25 44.**
118775-A

La publicité rapporte à ceux qui en font!
SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

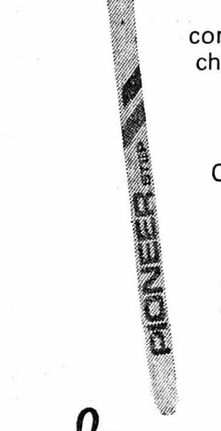


**SAVEZ-VOUS QUE NOUS SOMMES DEPUIS PLUS D'UN MOIS**

**AU FAUBOURG DE L'HÔPITAL 42**

Places de parc devant le magasin

**mini HASSLER prix**

**Grand marché de TAPIS ET DE RIDEAUX**

TAPIS DE FOND - PLASTIQUE
TAPIS DE MILIEU - RIDEAUX
GRAND CHOIX DE COUPONS

**Miniprix HASSLER Tél. (038) 25 21 21**
Heures d'ouverture: Tous les jours de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30. Samedi jusqu'à 17 h.
Lundi fermé toute la journée.
118648-A

**A. GERBER**
Successeur de A. GROSS
**Appareillage - Ferblanterie**
**Installations sanitaires**
**Dépannage**
Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56
60170-B

**elexa**
Electricité - Téléphone PTT
NEUCHATEL
PESEUX Rue de Corcelles 8 | ST-BLAISE Gd-Rue 39 | CERNIER Rue F.-Soguel 26
62471-B

**«LA FONCIÈRE»**

**Fonds Suisse de Placements Immobiliers**

**Fondé en 1954** **Coût de revient des immeubles: Fr. 274.500.000.—**

**Paiement du coupon semestriel N° 54 dès le 31 décembre 1980**

| | Certificats de 1 part | 2 parts |
|---|---|---|
| Montant brut | Fr. 20.— | Fr. 40.— |
| dont à déduire: 35% impôt anticipé | Fr. 7.— | Fr. 14.— |
| Montant net | Fr. 13.— | Fr. 26.— |

Les porteurs de parts domiciliés en Suisse pourront demander l'imputation ou le remboursement de l'impôt anticipé.

Les porteurs de parts domiciliés dans un pays avec lequel la Suisse a conclu un accord de double imposition pourront demander le remboursement de l'impôt anticipé dans le cadre et les conditions de ces conventions.

La banque dépositaire:
**BANQUE VAUDOISE DE CRÉDIT**
**Lausanne**

DOMICILES OFFICIELS DE PAIEMENT:

Banque Vaudoise de Crédit, Lausanne
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Crédit Foncier Vaudois, Lausanne
Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg
Banque Cantonale du Valais, Sion
Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel
Banque Hypothécaire du canton de Genève, Genève
Banque Leu AG Zurich
Banque Galland & Cie S.A., Lausanne
Banque de Dépôts et de Gestion, Lausanne
Schweizerische Depositen- und Kreditbank, Zurich
Solothurner Handelsbank, Soleure
Banca Solari & Blum S.A., Lugano
Bank von Ernst & Cie AG, Berne
Bank Heusser & Cie AG, Bâle
Schweizerische Depositen- und Kreditbank, Saint-Gall
Luzerner Landbank AG, Lucerne
Société Bancaire Barclays (Suisse) S.A., Genève
Banque Suisse de Crédit et de Dépôts, Genève
Banque Privée S.A., Genève
Banque Suisse de Crédit et de Dépôts, Sierre
Investissements Fonciers S.A., Lausanne

La direction du Fonds
**INVESTISSEMENTS FONCIERS S.A.**
**2, chemin de la Joliette, Lausanne**
118291-A

# CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

## Fenin-Vilars-Saules : le budget accepté

Le législatif de La Côtière a tenu séance ordinaire au collège de Vilars sous la présidence de M. J.-F. Mathez. Le Conseil communal in corpore et 14 conseillers généraux ont répondu à l'appel. Le procès-verbal de la séance du 3 octobre est accepté à l'unanimité.

Au point trois de l'ordre du jour figurait une demande du Conseil communal pour percevoir le remboursement des contributions communales en matière d'enseignement. Il s'agit de réclamer une participation annuelle de 1200 fr. au maximum aux parents qui, pour des motifs de convenance personnelle, envoient leurs enfants dans des écoles autres que celles mises à disposition par la commune. Cet arrêté suscite des réactions diverses pour être finalement accepté par 8 voix, sans avis contraire et 5 abstentions.

Le Conseil communal demandait aussi de plaider et d'avoir les pleins pouvoirs pour la défense de la commune dans l'affaire de l'ancien administrateur communal. Cette demande ne fait l'objet d'aucun commentaire et est acceptée à l'unanimité.

Le législatif avait ensuite à se prononcer sur le budget 1981. En l'absence de l'administrateur, le budget est présenté par le président du Conseil général chapitre par chapitre. Dans l'ensemble, il ne provoque que peu de commentaires, les différentes rubriques ne présentent que peu de variations par rapport aux années précédentes. Voici comment se présente le compte « pertes et profits » :

Recettes communales : intérêts actifs : 14.050 fr. ; immeubles productifs : 31.052 fr. ; forêts : 60.700 fr. ; impôts : 308.400 fr. ; taxes : 42.650 fr. ; recettes diverses : 18.000 fr. ; service des eaux : 1600 fr. ; service de l'électricité : 15.700 francs.

Charges communales : intérêts passifs : 26.825 fr ; frais administratifs : 81.100 fr. ; hygiène publique : 33.500 fr. ; instruction publique : 186.900 fr. ; sports, loisirs, culture : 5000 fr. ; travaux publics : 66.300 fr. ; police : 9250 fr. ; œuvres sociales : 58.850 fr. ; dépenses diverses : 31.118 fr. ; provision fonds d'épuration : 5500 fr. ; amortissement exercice clos : 5000 francs.

**DÉFICIT**

Les membres ont pris connaissance du rapport de la commission du budget qui en recommande l'acceptation, malgré un déficit prévisible de 20.391 francs. Au vote, le budget est accepté à l'unanimité.

Dans les interpellations, un conseiller général demande que le Conseil communal fasse le nécessaire auprès de la commission du feu afin de revoir le règlement du service du feu, notamment en ce qui concerne l'âge de l'incorporation et les amendes des enfants encore à charge de leurs parents (apprentissages ou études hors du domicile légal). Le Conseil communal prend acte de cette interpellation ; il semble que ladite commission se soit déjà penchée sur ce problème.

Avant de clore cette séance, le président de commune présente le nouvel administrateur communal qui entrera en fonction le 2 février 1981. Nous y reviendrons. Puis il invite toutes les personnes présentes à la verrée traditionnelle.

## CARNET DU JOUR

**Pharmacie de service :** Marti, Cernier, dès 19 heures.
**Permanence médicale :** votre médecin habituel.
**Soins à domicile :** tél. 53 10 03.
**Aide familiale :** tél. 53 10 03.
**Hôpital de Landeyeux :** tél. 53 21 33.
**Société protectrice des animaux :** tél. 53 36 58.
**Danse :** Les Geneveys-sur-Coffrane, « Le Grenier », tous les jours sauf mardi.
**Exposition :** Savagnier, aux Ateliers sylvaniens, artisanat.

**Rédaction FAN du Val-de-Ruz**
*M^me Christiane Givord*
**2207 COFFRANE**
Tél. : 038 57 11 25
Télex : 35 395

## COFFRANE

### Message de Noël

(c) Les paroissiens de Coffrane, des Geneveys-sur-Coffrane et de Montmollin s'apprêtent à fêter Noël avec leur nouveau pasteur, M^me Catherine Borel-Dubois. Afin de redonner un sens vrai à Noël, M^me Borel incite chacun à redécouvrir derrière les cadeaux et les bougies le véritable cadeau de Dieu : Jésus-Christ, porteur de lumière et d'amour.

Le 18 décembre à 19 h 30 aura lieu le traditionnel Noël des enfants et du Chœur mixte paroissial. Le 24 décembre à 23 h 30 : culte de longue veille avec sainte cène. Le 25 décembre à 10 h : culte de Noël avec participation du chœur mixte.

### Vacances scolaires

(c) Dans sa dernière séance, sous la présidence de M^me M.-L. Jacot, la commission scolaire de Coffrane a fixé les dates du camp de ski 1981 et des vacances de l'année scolaire 1981-1982. Le camp de ski se déroulera à Tête-de-Ran pour les deux classes du collège de Coffrane du 26 au 29 janvier 1981.

La rentrée scolaire est fixée à lundi 24 août 1981, les vacances d'automne du 5 octobre au 16 octobre 1981, les vacances d'hiver du 24 décembre 1981 au 8 janvier 1982, relâche du 1^er mars au 5 mars 1982, les vacances de printemps du 5 au 16 avril 1982. Les élèves de la localité auront en outre congé le jour de la foire de Coffrane, à l'Ascension (20 et 21 mai) et à Pentecôte (31 mai). Vacances d'été du 12 juillet au 20 août 1982.

## SAVAGNIER

### Luther

*(c) En avant-dernière représentation du « Théâtre à l'église 1980 », la compagnie de la Marelle a présenté « Luther » de John Osborne, samedi dernier à la salle de gymnastique de Savagnier. Ce drame puissament humain, selon Jacques Boero, déjà présenté à Neuchâtel, Fontainemelon, Corcelles, La Chaux-de-Fonds, Boudry et Le Landeron, pour ne citer que les étapes neuchâteloises, n'a malheureusement attiré qu'une quarantaine de spectateurs. Dommage !*

## AU TRIBUNAL DE POLICE

# Un coup de poing qui vaut 100 francs...

**De notre correspondant :**

Le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'hôtel de ville de Cernier, sous la présidence de M. Daniel Jeanneret assisté de M. Roland Zimmermann, greffier-substitut.

E. Z. circulait au volant de son automobile de La Chaux-de-Fonds en direction de Neuchâtel. Arrivé à La Vue-des-Alpes, il se trouva derrière le car conduit par X.F., lequel avait enclenché son indicateur de direction droit afin d'obliquer à droite pour entrer dans le parc à autos. Comme le car roulait lentement, E.Z. tenta de le dépasser par la droite pour aller se parquer avant lui. Il freina et s'arrêta en voyant le car obliquer et s'engager sur le parc, mais trop tard de sorte que le car accrocha l'aile gauche de la voiture. E.Z. a fait opposition au mandat d'amende du procureur général et a porté plainte contre X.F. Le tribunal ne retient aucune faute contre X.F. et condamne E.Z. à 60 fr. d'amende et au paiement des frais fixés à 160 francs.

P.H. circulait au guidon de sa moto sur la route du Vanel à Malvilliers, en direction de la route de La Vue-des-Alpes. A la sortie d'un virage à gauche, vraisemblablement après avoir dérapé sur du gravillon, il perdit la maîtrise de sa machine. En voulant la redresser, il toucha un muret avec le posepied. Déséquilibré, P. H. tomba violemment en dehors de la route. Pour ne pas avoir adapté sa vitesse aux conditions de la chaussée, le prévenu est condamné à 50 fr. d'amende et 34 fr. de frais.

**IL TAPAIT COMME UN FOU**

Be. Pr. et Bu. Pa. se sont rendus dans un restaurant de la région. A peine arrivés, le premier commença à importuner la sommelière tandis que le second s'en prenait aux clients en les menaçant et les incitant à la bagarre. Le patron étant intervenu, les deux prévenus se calmèrent, mais pas pour longtemps. Peu après l'intervention du tenancier, Be. Pr. bousculait un consommateur. Ce dernier, pour éviter un scandale dans la salle de débit, conduisit son agresseur à la cuisine. Bu. Pa. les rejoignit et la distribution des coups de poings commença, Bu. Pa. tapant comme un fou selon la déclaration d'un témoin. Pour voies de fait et scandale public en état d'ivresse, Bu. Pa est condamné à une amende de 300 fr., qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve d'un an, et au paiement de 134 fr. de frais. Il versera une indemnité de 100 fr. à L.D. pour le coup de poing qu'il lui a donné. Be. Pr. est condamné pour voies de fait à 150 fr. d'amende et 67 fr. de frais. Pour les coups de poings donnés à L.R., il versera à celui-ci une indemnité de 100 francs.

A.M. descendait la route de La Vue-des-Alpes au volant de son automobile, derrière celle conduite par D.R. Aux Loges, apercevant un agent qui réglait la circulation du fait qu'un autocar était en panne, D.R. ralentit fortement sa vitesse. A.M., qui le suivait de trop près, ne fut pas en mesure d'éviter la collision. Estimant n'avoir pas commis de faute, A.M. fit opposition au mandat d'amende du procureur général et porta plainte contre D.R. Le tribunal acquitte D.R. et condamne A.M. à une amende de 50 fr. et au paiement de 80 fr.20 de frais.

## DOMBRESSON

### Jeunes citoyens

*La soirée « jeunes citoyens » au cours de laquelle sont salués et reçus les nouveaux citoyens participant à la vie communale a eu lieu récemment pour les villages de Dombresson et Villiers. Elle a connu un grand succès : en effet, sur 59 invités nés en 1960, 1961 et 1962, seuls 8 n'ont pas répondu, 11 se sont fait excuser et 40 étaient présents. Il faut rappeler que ce nombre important d'invitations était dû au fait que le droit de vote a passé cette année à 18 ans. Les nouveaux citoyens ont été reçus par le bureau du Conseil général, le Conseil communal, les conjoints des conseillers à l'Hôtel de commune de Dombresson.*

*M. Francis Tritten, président de commune, a pris la parole, de même que M. Jean-Paul Junod pour le Conseil général et M. Johny Burger, représentant Villiers. Au cours de la soirée, animée par les frères Gaston et René Blanchard et leurs accordéons, une plaquette « Au fil du Seyon » a été remise à chacun des jeunes gens, ainsi qu'une rose aux jeunes filles. Un jeune citoyen a pris la parole pour remercier les autorités. Puis la soirée fut simplement gaie et se termina fort tard, même pour certains fort tôt !*

## FONTAINEMELON

### Rencontre de Noël

*Chaque année à pareille époque, le Conseil communal convie les aînés du village pour la fête de Noël. Une centaine de personnes du troisième âge étaient présentes dans la salle de gymnastique, décorée spécialement pour la circonstance. Les organisateurs de la réunion avaient fait appel à Rigo et Rigolette (Jean-Paul Chardonnens et sa fille) qui surent donner une ambiance de fête tout au long de cet après-midi.*

*M. Jean-Jacques Racine, conseiller communal, souhaita la bienvenue à chacun et forma les meilleurs vœux pour la nouvelle année. Il n'oublia pas de remercier tous ceux qui se sont dévoués pour l'animation de cette journée. Puis M. Houriet, président de commune, signala qu'un couple démuni, âgé, victime du séisme italien, vient d'arriver au village. Dans un élan de solidarité, le président du Club du 3^me âge proposa de passer le chapeau parmi les participants et une somme de 300 fr. fut récoltée. Elle sera remise à M^lle Manzoni, assistante sociale, qui s'occupe du cas.*

*M. Walter Muller, au nom des participants, remercia les organisateurs et le Conseil communal pour cette réunion dont chacun gardera un excellent souvenir.*

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Les sergents-majors du canton à Cortaillod

Le samedi 29 novembre, la section neuchâteloise de l'Association suisse des sergents-majors qui groupe 107 adjudants, sous-officiers et sergents-majors domiciliés dans le canton et les régions limitrophes, a tenu ses assises annuelles à Cortaillod. L'assemblée a été ouverte à 15 h 15 par le président, l'adjudant sous-officier Pierre Paroz, de Marin, en présence de 26 membres.

Après avoir salué plus particulièrement la présence de M. Pierre Vouga, conseiller communal, représentant des autorités de Cortaillod, le président invita l'assemblée à se recueillir quelques instants en hommage à la mémoire du sergent-major Aloïs de Montmollin, d'Auvernier, décédé dans le courant de l'année. Puis il fit procéder à l'appel et accepter l'ordre du jour ainsi que le procès-verbal de l'assemblée du 1^er décembre 1979 à Marin.

Au cours de la présentation de son rapport de gestion, le président résuma les différentes activités de la section pendant l'exercice écoulé. Activités qui furent essentiellement dominées par l'organisation de la participation neuchâteloise aux Journées suisses des sergents-majors de Bâle les 9, 10 et 11 mai 1980 et la préparation des concurrents aux différents concours : course de patrouille, tir de combat, tir de précision à 300 m et 50 m. tir rapide à 25 m – prévus pour évaluer les résultats atteints au terme du programme quadriennal d'instruction hors service, instruction à laquelle se soumettent les sergents-majors de l'association à raison d'un minimum de 20 h de travail par année.

Le président souligna encore l'intérêt manifesté par les autorités cantonales et communales, les milieux de l'industrie et du commerce neuchâtelois et de nombreuses personnalités et il les remercia pour l'appui accordé à l'occasion de ces journées suisses.

Puis, M. Paroz rappela l'importance de l'instruction hors service pour des sous-officiers de milice, appelés à gérer un capital humain et matériel toujours plus performant, et dans les temps d'instruction relativement courts des cours de répétition et des cours complémentaires. D'où la nécessité de s'astreindre à cet effort supplémentaire qui place le sergent-major au-dessus de la moyenne. Enfin, il invita tous les membres à participer d'une manière encore plus étroite aux activités de l'association dans le but de renforcer son esprit de corps et permettre à ses dirigeants de défendre la position des sergents-majors afin qu'ils puissent remplir leurs tâches avec le maximum d'efficacité.

Le responsable technique, l'adjudant sous-officier Frédy Perrin, présenta à son tour son rapport ainsi que les classements et résultats obtenus lors des différents exercices et tirs organisés pendant l'année. Le trésorier, le sergent-major Lucien Camponovo présenta les comptes qui font apparaître un bénéfice de 1107 fr.65 pour un total de recettes de 6208 fr. 25 et un total de dépenses de 5100 fr. 60. Après avoir entendu le rapport de la commission de contrôle des comptes, le président mit en discussion l'ensemble des rapports qui furent approuvés à l'unanimité.

Le comité comprend : président : adjudant sous-officier Pierre Paroz (Marin) ; vice-président : Charles Fuchs (Neuchâtel) ; chef technique : Roland Amstutz (La Heutte) ; trésorier : Lucien Camponovo (Rochefort) ; secrétaire : Ernest Vuitel (Neuchâtel) ; secrétaire verbaux : Charles Fuchs (Neuchâtel) ; responsable mutations : Roland Baumann (Cudrefin), ces six personnes sergents-majors ; assesseurs : Germain Rion (Peseux), Pierre Cousin (Bevaix), ces deux personnes étant adjudants sous-officiers.

La commission technique comprend : président : sergent-major Roland Amstutz (La Heutte) ; membres : adjudant sous-officier Frédy Perrin (Rochefort) et sergent-major Roland Baumann (Cudrefin) ; porte-drapeau : adjudant sous-officier Frédy Perrin (Rochefort), le remplaçant étant l'adjudant sous-officier Willy Grau (Marin).

Quant à la commission de contrôle des comptes, elle comprend l'adjudant Jean-Pierre Leuba et les sergents-majors Willy Perrot et Gabriel Cuany.

Les derniers points de l'ordre du jour ont été consacrés à un fructueux débat concernant le port de l'uniforme lors de certaines manifestations, la couverture des activités qui ne sont pas assurées par l'assurance militaire, l'amélioration de la position du sergent-major et l'étude par le comité central et les sections de nouvelles dispositions pour l'organisation des prochaines journées suisses qui se dérouleront en 1984.

Au cours de l'année, les membres suivants ont été admis et salués par des acclamations : adjudant sous-officier Roger von Allmen (Marin) ; sergents-majors François Vuille dit Bille (Colombier, Bertrand Pfaff (Neuchâtel), Jean-Luc Jordi (Corcelles), Andreas Luginbühl (Cornaux), Patrick Sandoz (Saint-Blaise), Pierre-Alain Sunier (Neuchâtel) et Yves Baltera (Cornaux)

Après avoir entendu encore quelques communications et remarques des membres, le président prononça la clôture des débats à 17 h 30 en remerciant les participants pour leur attention et leur intérêt pour la vie de leur association.

A 18 h, les membres et leurs invités furent accueillis à la Cave des côteaux pour un vin d'honneur offert par la commune de Cortaillod. Au cours de cette aimable réception, M. Pierre Vouga présenta l'histoire de sa commune et félicita les sergents-majors neuchâtelois pour les efforts consentis chaque année dans le but d'assumer avec toujours plus d'efficacité leurs responsabilités. Puis M. Rothenbühler présenta l'histoire de la Cave des côteaux, entreprise dont il est le collaborateur. Dans sa réponse, M. P. Paroz exprima les remerciements des participants pour la courtoisie et l'amabilité des autorités de Cortaillod et pria M. Vouga d'en faire part au Conseil communal.

La journée s'est terminée par un excellent dîner servi à l'hôtel de Commune et par une soirée joyeusement animée.

## CARNET DU JOUR

### NEUCHÂTEL

**Théâtre :** 16 h et 20 h 30, Connaissance du monde « Norvège et Laponie », récit et film de Robert Jean.
**Bibliothèque de la ville :** Lecture publique (libre-service) de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Lundi fermé. Jeudi ouvert jusqu'à 21 h. Samedi de 9 h à 12 h.
**EXPOSITIONS. – Musée d'art et d'histoire :** Réouverture.
**Musée d'ethnographie :** Miniatures indiennes. Exposition de Noël.
**Galerie de l'Orangerie :** Art et artisanat.
**Galerie Ditesheim :** Edmond Quinche, peintures et dessins.
**Galerie des Amis des arts :** Markus Campbell, peintures.
**Centre culturel neuchâtelois :** Portraits de Grock, dessins et affiches.
**TOURISME. – Bureau officiel de renseignements :** place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
**CINÉMAS. – Palace :** 15 h, 18 h 45, 20 h 45, **T'inquiète pas ça se soigne.** 14 ans.
**Arcades :** 20 h 30, **Girls.** 18 ans.
**Rex :** 15 h, 20 h 45, **Les 12 coups secrets du Kung Fu.** 16 ans.
**Studio :** 15 h, 21 h, **Les 101 dalmatiens.** Enfants admis.
**Bio :** 15 h, 20 h 45, **Fenêtres sur New-York.** 18 ans. 18 h 30, **Jours tranquilles à Clichy.** 18 ans.
**Apollo :** 15 h, 20 h 30, **Un espion de trop.** 12 ans. 17 h 45, **La course à l'échalote.** 12 ans.
**CONCERT. – Jazzland :** Tony Scott, clarinette.
**DANSE ET ATTRACTIONS** (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.
**DANCINGS** (jusqu'à 2 h) Big Ben bar, Red Club, Bavaria, Bar du Dauphin, Play Boy (Thielle).
**Parents informations :** Tél. 25 56 46, le lundi de 20 h à 22 h et le jeudi de 14 h à 18 h.
**S. O. S. Futures mères** (24 h sur 24 h) : Téléphone 66 16 66.
**Urgences :** La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).
**Permanence médicale :** En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.
**Soins à domicile :** Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi, dimanche et jours fériés, renseignements par répondeur automatique.
**Pharmacie d'office :** K. Kreis, Croix-du-Marché. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.
**Service d'urgence des pharmacies :** Région Bevaix - Boudry - La Côte. M. G. Tobagi, Colombier, tél. 41 22 63.

**AUVERNIER**
**Galerie Numaga I :** Philippe Wyser, œuvres récentes.
**Galerie Numaga II :** Art tribal d'Indonésie.
**Galerie Et Caetera :** Exposition de Noël.

**BEVAIX**
**Arts anciens :** Peintres genevois : peintures, dessins, aquarelles.
**Galerie Trin-na-niole :** dessins, peintures, aquarelles.
**Galerie des 5 Goulots :** Artisanat d'art.

**COLOMBIER**
**Cinéma Lux :** 20 h 30, **Vestiaire pour filles.**

**CORTAILLOD**
**Galerie Jonas :** André Evrard, dessins et gravures.

**HAUTERIVE**
**Galerie 2016 :** Photographie à cœur ouvert.

**LE LANDERON**
**Galerie Eric Schneider :** André Evrard, peintures et aquarelles.

**PESEUX**
**Cinéma de la Côte :** 20 h 30, **Piranhas.**

**FAN L'EXPRESS**
**BULLETIN D'ABONNEMENT**
JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
* **jusqu'à fin mars 1981 pour Fr. 35.—**
* **jusqu'à fin juin 1981 pour Fr. 66.50**
* **jusqu'à fin décembre 1981 pour Fr. 126.—**
* MON ABONNEMENT EST RENOUVELABLE tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite.
(* SOULIGNER CE QUI CONVIENT)
**Pour bénéficier de notre offre, les anciens abonnements « cessés impayés » sont préalablement exigibles.**
Je payerai à réception de votre bulletin de versement.
Nom :
Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature
Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes, à
**FAN-L'EXPRESS**
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL
FAN FAN FAN FAN FAN

**ACHAT - VENTE**
**ARGENTERIE, BIJOUX**
anciens, modernes ; diamants, émeraudes, rubis, saphirs.
Grand choix d'occasions, création et transformation.
**Georges CURCHOD**
acheteur patenté
**Genève**
**Magasin : 9, rue de Berne**
**Tél. (022) 32 72 46**
133818-R

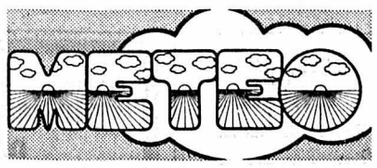


### Temps et températures Europe et Méditerranée

**A 13 heures sous abri :**
Zurich : peu nuageux, 5 degrés ; Bâle-Mulhouse : nuageux, 6 ; Berne : nuageux, 3 ; Genève-Cointrin : nuageux, 4 ; Sion : serein, 3 ; Locarno : nuageux, 9 ; Saentis : neige, -10 ; Paris : nuageux, 6 ; Londres : serein, 6 ; Amsterdam : peu nuageux, 7 ; Francfort : nuageux, 5 ; Berlin : nuageux, 6 ; Copenhague : nuageux, 2 ; Stockholm : serein, -6 ; Helsinki : couvert, -2 ; Munich : nuageux, 5 ; Innsbruck : nuageux, 3 ; Vienne : nuageux, 8 ; Prague : nuageux, 4 ; Varsovie : nuageux, 6 ; Budapest : couvert, 7 ; Istanbul : serein, 12 ; Athènes : nuageux, 15 ; Rome : couvert, 13 ; Milan : brouillard, 5 ; Barcelone : peu nuageux, 11 ; Madrid : peu nuageux, 8 ; Lisbonne : serein, 12 ; Tunis : serein, 16.

### Prévisions pour toute la Suisse

Une crête de haute pression traverse notre région. Une perturbation s'approche du continent. Le temps s'améliore passagèrement.

**Prévisions jusqu'à mercredi soir :**
**Suisse romande et Valais :** larges éclaircies durant la nuit et temps ensoleillé la journée, puis augmentation des nuages à partir de l'ouest l'après-midi et le soir. Température la nuit entre 0 et -6 degrés, l'après-midi entre 4 et 8 degrés. Vent faible à modéré du nord puis d'ouest.
**Suisse alémanique et Grisons :**
Averses éparses le long des Alpes durant la nuit, ensuite temps en partie ensoleillé, stratus régionaux le matin et augmentation des nuages à partir de l'ouest l'après-midi.
**Sud des Alpes :**
Temps en bonne partie ensoleillé.
**Temps probable pour jeudi et vendredi :**
**Nord :** alternance de périodes de précipitations et d'éclaircies.
**Sud :** en partie ensoleillé.

### Observations météorologiques à Neuchâtel

**Observatoire de Neuchâtel,** 16 décembre 80. Température : moyenne : 3,5, min. : 1,2, max. : 5,3. Baromètre : moyenne : 723,8. Eau tombée : 0,8. Vent dominant : direction : Nord-Est, force : faible, dès 15 h, Nord modéré à assez fort. Etat du ciel : couvert à très nuageux, éclaircies le soir. Pluie de 13 h à 13 h 30.

### PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL

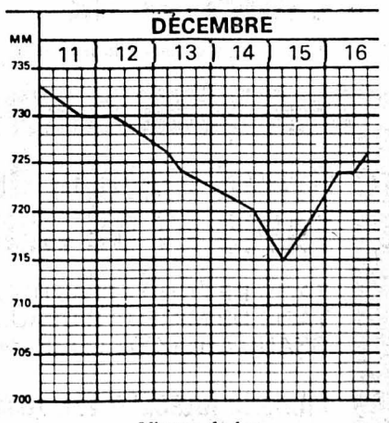


Niveau du lac
le 16 décembre 1980
429,07

Agrémentez votre intérieur !
**PENDULES NEUCHÂTELOISES**
**ZENITH-LE CASTEL PALAIS ROYAL**
Grand choix
Grand parking
82355 R
Cap 2000 BIJOUTERIE MARTIN Peseux

126e année COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

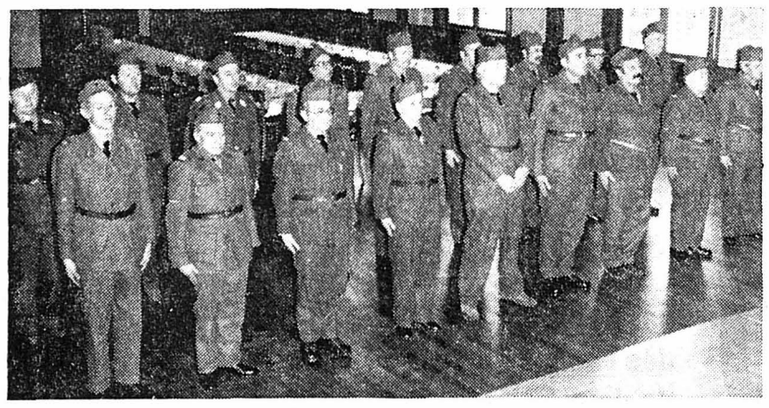

Le petit doigt sur la couture du pantalon pour la dernière fois.
(Avipress-P. Treuthardt)

## Dernier garde-à-vous à Couvet

*De notre correspondant :*

*Dix-huit soldats du Vallon, de la classe 1930, ont déposé les armes hier matin en la grande salle communale de Couvet. A l'exception des Bayards et de La Côte-aux-Fées, toutes les communes du district étaient représentées. MM. Zbinden (Travers), Otz (Couvet), Fuchs (Les Verrières) et Niederhauser (Fleurier) assistaient à cette libération en qualité de chefs de section.*

*Des allocutions furent prononcées par le capitaine Christen, adjoint au commandant d'arrondissement, et par le major Bernard Jeanneret, de Couvet, qui apporta les salutations et les remerciements du Conseil d'Etat. Cette démobilisation fut suivie d'un repas en commun qui s'est déroulé, comme on le devine, dans la bonne humeur.*

# Le Conseil général de Fleurier vote le budget et vend des terrains pour deux industries

**De notre correspondant :**

Le Conseil général de Fleurier a tenu hier soir, dans le bâtiment du Grenier, sa dernière séance de l'année, sous la présidence de M. Roger Cousin (lib). 37 membres étaient présents ainsi que 4 conseillers communaux et M. Paul Luscher, administrateur.

Le premier point des délibérations consistait en l'examen du projet de budget pour l'année prochaine. Nous avons déjà donné de larges extraits de ces prévisions dans des éditions précédentes. Nous n'y reviendrons donc pas dans le détail aujourd'hui. Si ce n'est pour rappeler que les dépenses courantes sont supputées à 4.296.228 fr. 45 et les recettes à 4.032.255 fr., laissant un déficit d'exploitation présumé de 263.973 fr. 45, mais que dans les charges figurent, pour 267.800 fr., des amortissements légaux.

Au vu des réserves figurant au bilan et pour réduire le déficit, une attribution de 5000 fr. a été faite pour l'entretien des hydrants, une autre de 40.000 fr. pour l'entretien des routes et divers, et une troisième de 40.000 fr. aussi pour la subvention en faveur des hôpitaux du canton.

Après de nombreuses interventions émanant presque toutes du groupe socialiste – et sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir – le budget a été adopté par 35 voix et une abstention.

Après l'adoption du budget, deux crédits de 50.000 fr. chacun ont été accordés au Conseil communal. Ils sont destinés à financer les services de l'eau et de l'électricité et seront amortis conformément à la loi.

Nous avons aussi longuement entretenu nos lecteurs de la perspective de voir deux nouvelles industries s'installer à Fleurier. Comme première étape de ce projet, le Conseil général a ratifié la vente d'un terrain de 9000 m² environ, à 12 fr. 50 le mètre carré, situé « Entre-deux-Rivières », à la société en formation « Atelier mécanique de construction de moules SA », fabrique de formes en fonte injectée et de produits en plastique, et la vente d'un autre terrain de 10.000 m² environ, situé au « Clos-Donzel », à 12 fr. 50 le mètre carré, à la société en formation « Usine d'articles ménagers SA », entreprise qui, comme son nom l'indique, fabriquera des articles ménagers.

Pour ces deux entreprises, les conditions de paiement ont été fixées en deux parts égales, la première lors de la signature de l'acte de transfert, la seconde lors de la délivrance du permis de construction.

Si, jusqu'au 30 juin de l'année prochaine et pour des raisons indépendantes des investisseurs, les permis autorisant les cadres, les spécialistes étrangers indispensables au bon déroulement du projet et les investisseurs eux-mêmes de s'établir à Fleurier avec leur famille ne sont pas accordés dans le canton à long terme, les acheteurs auront le droit de résilier le contrat d'achat.

Il en sera de même si le décret concernant la garantie étatique et le subventionnement d'intérêt selon la loi cantonale concernant la promotion économique n'est pas appliqué jusqu'au 30 juin 1981.

**FÉLICITATIONS**

Les porte-parole des trois groupes se sont déclarés satisfaits des démarches qui ont abouti pour inciter de nouvelles industries à venir s'établir à Fleurier après de longs pourparlers. Ils ont félicité ceux qui les ont conduits à bien, après quoi les arrêtés ont été votés sans opposition.

Puis, un terrain de 1200 m² environ, sis « Derrière-Ville » pourra être vendu à M. Jean Bossy aux conditions mentionnées dans une précédente édition, M. Bossy se proposant de faire construire une maison familiale.

Comme toutes les autres communes du district, Fleurier a été sollicité pour participer financièrement à l'achat, par la section du Val-de-Travers de la Croix-Rouge, d'une ambulance dont le coût est de 66.000 fr. au total. La part globale des communes est de 28.000 fr., à raison de 2 fr. 40 par habitant. Fleurier a été d'accord de verser 8620 francs.

Afin d'éviter certains inconvénients et pour assurer une distribution régulière du courant en toute sécurité, la commission des services industriels a décidé de remplacer les appareils défaillants par une installation moderne de télécommande. Le crédit de 58.000 fr. pour cet achat a été ratifié. La dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan, et sera amortie conformément à la loi.

Nous reviendrons sur cette séance du législatif.

G. D.

### 223 chevreuils tirés cet automne au Vallon

**(c) Selon les statistiques encore provisoires du service cantonal de la chasse, quelque 1400 chevreuils auraient été tirés cet automne dans le canton. Dans le seul district du Val-de-Travers, 223 de ces gracieux cervidés ont été abattus par les chasseurs qui, cette saison, avaient chacun droit à deux bêtes, mâle ou femelle. Et en tirant un faon, ils obtenaient un bouton supplémentaire. C'est dire qu'ils pouvaient tirer quatre bêtes au maximum. Cette disposition a été prise pour réduire le cheptel des chevreuils qui, avant la chasse, s'élevait à près de 3500 têtes en terre neuchâteloise, et qui mettait ainsi en péril le rajeunissement des forêts.**

### «La Concorde» au culte

*(c) La société de chant « La Concorde » s'est produite dimanche matin au culte célébré en l'église protestante de Fleurier.*

## Le législatif de Boveresse accepte le budget 1981 et vote un crédit

**De notre correspondant :**

Le Conseil général de Boveresse a siégé récemment sous la présidence de M. Marcel Pittet. Tous les membres étaient présents, ainsi que le Conseil communal incorpore et l'administrateur. Le dernier procès-verbal a été adopté.

Le budget pour l'année prochaine se présente de la façon suivante, à pertes et profits :

**Revenus communaux**: intérêts actifs, 775 fr. ; immeubles productifs, 11.554 fr. ; forêts, 35.500 fr. ; impôts, 196.225 fr. ; taxes diverses, 39.950 fr. ; recettes diverses, 15.100 fr. ; service des eaux, 300 fr. ; service de l'électricité, 11.500 francs.

**Charges communales**: intérêts passifs, 2800 fr. ; administration, 60.925 fr. ; hygiène publique, 38.110 fr. ; instruction publique, 123.005 fr. ; sports, loisirs et culture, 3850 fr. ; travaux publics, 31.100 fr. ; police, 14.550 fr. ; œuvres sociales, 37.000 fr. ; dépenses diverses, 16.060 francs.

Les dépenses totales s'élèvent à 490.121 fr. et les recettes à 473.625 fr., laissant un déficit présumé de 16.496 fr., alors que les amortissements légaux figurent par 21.106 fr. dans les comptes d'exploitation.

Ce budget a été adopté.

C'est à l'unanimité qu'un crédit de 40.000 fr. a été accordé au Conseil communal pour la canalisation des eaux usées dans le secteur sud du village.

Dans les divers, il a été question de la restauration du temple de Môtiers, de l'immeuble Favre incendié il y a deux ans, ainsi que de la pose d'un conteneur ou l'aménagement d'un endroit approprié pour les ordures à la croisée du Chablais.

N. S.

### Martial Leiter à la TV

*(sp) Lundi soir, les téléspectateurs du programme romand ont pu faire plus ample connaissance avec le dessinateur Martial Leiter, âgé de vingt-huit ans, natif de Fleurier où il a passé son enfance et son adolescence. En effet, cet artiste à la plume caustique a été reçu par le journaliste Jacques Pilet à l'enseigne de l'émission « Les visiteurs du soir » et à l'occasion de la récente parution de son 4me recueil de dessins, en l'occurrence des œuvres de presse réalisées entre 1976 et 1980.*

## L'écrivain et journaliste vaudois H.-C. Tauxe était de passage à Couvet

*De notre correspondant :*

*Auteur d'un ouvrage récent « Lieux et histoires secrètes de Suisse », l'écrivain Henri-Charles Tauxe était ces derniers jours de passage à Couvet, reçu, comme souvent, par son ami le Dr Fanti. Le psychanaliste renommé et l'analyste qu'est devenu M. Tauxe ne peuvent que s'entendre et disserter sur les raisons du comportement de l'humain.*

*Docteur en philosophie, rédacteur au quotidien « 24 heures », H.-C. Tauxe a encore trouvé le temps d'écrire de nombreux ouvrages dont « Freud et le besoin religieux » ainsi que sa thèse de doctorat « La notion de finitude dans la philosophie de Martin Heidegger ». Il écrit aussi et avec grand plaisir des pièces de théâtre par exemple, « Le chevalier de Grandson » et « Le fou et le tyran ». C'est pour lui l'occasion de voir s'incarner des personnages qu'il avait imaginé évoluer et c'est après avoir achevé le manuscrit que le travail commence.*

*UN ÉRUDIT*

*Homme des plus érudits, chargé d'un fort bagage philosophique, H.-C. Tauxe ne se laisse pas emprisonner par un langage académique sans pour autant lui en dénier ses qualités.*

*A la lecture du « Fou de Picasso », on se rend compte que ce distingué professeur éprouve le besoin quelquefois, non de se défouler, mais de se libérer de certains carcans rivetés sur les bancs universitaires, pour faire une fois au moins exploser les petites implosions journalières d'un homme qui réfléchit.*

*Pour la rédaction de « Lieux et histoires secrètes de Suisse » l'auteur à dû compusler une somme considérable de documents venus de partout. Il s'est aussi rendu au Val-de-Travers, région où il ne dédaigne pas se retirer pour y travailler ou se reposer. Il y a rencontré son confrère journaliste à la FAN, M. Georges Droz.*

*Histoires, secrets, lieux-dits, et bien sûr l'absinthe qui offre un certain résumé de ces trois premiers mots (avec quelque chose en plus) ont sans doute été les points principaux de la conversation qu'ont pu avoir ces deux philosophes à des degrés divers. Seule la grande pendule du bureau régional de la FAN sait tout mais ne sonnera que les heures.*

*La carrière littéraire de Henri-Charles Tauxe débuta étonnamment par un roman policier au titre (San Antonionesque) « Du champagne pour Véronique ». Il est vrai que c'était là un feuilleton paraissant dans la Feuille d'avis de Lausanne qui en a édité un livre.*

*Si nul ne peut contester ses talents d'écrivain, ce rédacteur philosophe sait aussi être un interlocuteur des plus intéressants, parlant bien de ce qu'il connaît bien et peu de ce qu'il connaît peu, qualités que chacun devrait appliquer, même sans être philosophe.*

*F. M.*

## COUVET

### Carnet de deuil

(sp) On rend aujourd'hui les derniers devoirs, à Couvet, à Oscar Cuany, décédé à l'âge de 90 ans. Le défunt avait travaillé pendant de nombreuses années à la fabrique Dubied. Il était surtout connu dans le monde des tireurs, car il était en particulier un « fin guidon ».

## LES BAYARDS

### Conseil général

(c) Jeudi 18 décembre, le Conseil général des Bayards tiendra sa dernière séance de l'année. Le point principal de l'ordre du jour sera l'étude du budget 1981 qui boucle par un déficit de 33.734 francs. D'autre part, le législatif devra prendre une décision au sujet de l'arrêté qui lui sera présenté concernant le remboursement, par les parents, des contributions communales en matière d'enseignement.

## TRAVERS

### Bibliobus: «oui» mais...

(sp) Sous réserve de l'approbation du Conseil général, le Conseil communal de Travers a décidé d'adhérer provisoirement à l'Association neuchâteloise du bibliobus.

L'exécutif aurait cependant préféré que la participation financière soit basée non pas sur le nombre des habitants, mais sur l'effectif des abonnés. Ce système serait plus équitable, car il n'est pas certain que les personnes des environs, et surtout de la montagne, puissent être bénéficiaires de ce service.

Après une période d'expérience, on verra si le nombre de lecteurs est en rapport avec la dépense annuelle qui, pour l'instant, se situe à environ 3500 francs.

## CARNET DU JOUR

Môtiers, Mascarons: 20 h 15, Pasqualino (Ciné-Club).
Fleurier, L'Alambic bar-dancing: ouvert *jusqu'à 2 heures.*
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Sage-femme: tél. 63 17 27.
Infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48.
Matériel des samaritains en prêt: Fleurier, tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50; Couvet, tél. 63 24 46.
Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.
Fleurier gare RVT: informations touristiques tél. 61 10 78.
Travers, office régional du tourisme: tél. 63 29 61.
Police cantonale: Môtiers tél. 61 14 23, Fleurier tél. 61 10 21.

## AVIS MORTUAIRES

**La Société des sous-officiers du Val-de-Travers** a le regret de faire part du décès de

**Monsieur**
**Oscar CUANY**

membre de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 118909-M

**La Société de tir La Carabine de Couvet** a le regret de faire part du décès de

**Monsieur**
**Oscar CUANY**

membre honoraire.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 118255-M


## AVIS DIVERS

Faites un beau cadeau de Noël qui prend de la valeur :

RELIURE
**Kraemer**
TRAVERS

Atelier : tél. (038) 63 13 56
Privé : tél. (038) 63 13 35

vous offre un grand choix de plus de 50 tableaux, lithographies, gravures, etc.

Un exemple :

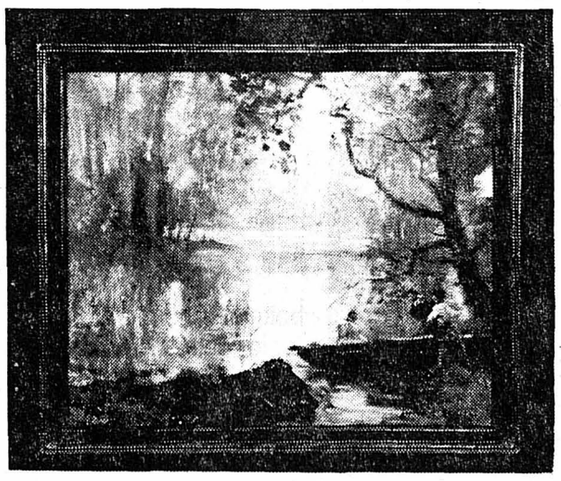

**Hervé Jules R.,** impressionniste français Musées de Langres, Dijon, Saint-Etienne, Casablanca, Chicago, etc. Dimension : 61 x 69,5 cm avec beau cadre. Prix : seulement 4750 fr.

Un stock de livres neufs (romans) 7.– la pce. Un lot de livres d'occasion 3.– la pce. Une grande bible restaurée contenant l'Ancien et le Nouveau Testament, datant de 1566 **pour seulement 2400.–**

Une grande bible restaurée contenant l'Ancien et le Nouveau Testament, datant de 1669 **pour seulement 2000.–**

118664-1

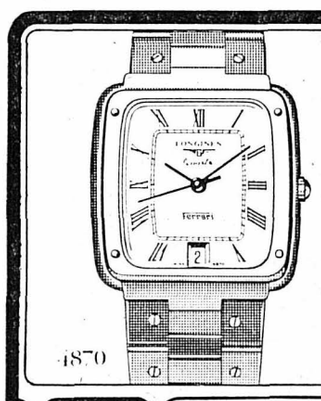

THE LONGINES STYLE
Collection Ferrari
4870
Mathys BIJOUTERIE
LONGINES
Horlogerie – Bijouterie – Réparations
4, rue des Poteaux – 2000 Neuchâtel – Tél. 038/24 56 21
117587-R

CADEAUX
Tronçonneuse Mc. Culloch
électrique 220 V
lame de 35 cm
Fr. 299.–
gratuitement un rouleau de cable 10 m
118289 1

ROY
Quincaillerie Ménage
COUVET
Tél. 63 12 06

LES TEMPS CHANGENT...
les concepts publicitaires aussi PLUS QUE JAMAIS la publicité est l'affaire de spécialistes


*NOTRE FEUILLETON*

# UN FAUX MARIAGE

par Barbara Cartland

37 *ÉDITIONS DE TRÉVISE*

– Cela vous apprendra à faire de telles remarques, dit le marquis et encore une fois il put voir ses fossettes, tandis qu'elle essuyait son visage.

Elle prit le bébé sur ses genoux et l'enveloppa d'une serviette-éponge qui chauffait sur le pare-feu devant la cheminée.

« Voilà une scène très intime », pensait le marquis, quelque chose qui avait toujours été au fond de sa mémoire, mais à laquelle il n'avait plus pensé depuis plus de vingt ans.

– Etes-vous obligée de faire cela? demanda-t-il en l'observant pendant qu'elle séchait le bébé.

– Il n'y a personne d'autre, répondit-elle. Je suppose que votre sœur vous a dit que l'amah est tombée malade et qu'ils ont dû la laisser dans un hôpital à Lisbonne.

Le marquis ne dit rien et elle poursuivit :

– Mais j'ai pensé, si cela ne vous ennuie pas, que je pourrais faire venir ma vieille nourrice. Je suis sûre qu'elle a dû aller chez sa sœur, qui habite à High Wycombe. Elle serait ravie de venir. De toute manière, j'allais vous demander la permission de l'inviter.

– Mais naturellement, c'est la solution parfaite, dit le marquis. Je vais donner des ordres pour qu'un cabriolet parte aux premières heures de la matinée. Je suppose que, ce soir, il est trop tard?

– Je m'occuperai d'eux, ce soir.

– Pourquoi pas Mrs. Jenson?

– Elle est trop âgée, répondit Perdita. De plus, je crois que les enfants auraient peur d'elle. Et les femmes de chambre sont trop jeunes.

– Très bien, acquiesça le marquis, je vous laisse prendre toutes les dispositions.

Perdita regarda en direction d'Alexandre qui jouait avec une boîte de soldats de plomb.

– L'heure d'aller te coucher est passée depuis longtemps, Alexandre, dit-elle. Ta maman m'a dit que c'était à six heures. Demain, tu pourras découvrir tous les jouets merveilleux qu'il y a ici, mais la journée a été longue et je sais que vous avez tous les deux sommeil, toi et Caro.

– Quelles chambres leur a-t-on données? demanda le marquis.

– Alexandre est dans la chambre que vous aviez quand vous étiez petit et Caro est dans celle de votre sœur. Je dormirai avec Thomas, dans la nursery de nuit.

– Vous le voulez vraiment? demanda le marquis d'un air étonné.

– Je n'aurais confiance en personne d'autre, répondit Perdita, tenant le bébé qu'elle avait boutonné dans sa chemise de nuit, serré dans ses bras.

Baissant les yeux sur lui, elle s'aperçut qu'il dormait déjà, sa tête frisée posée contre sa poitirne. C'était l'image éternelle de la mère et de l'enfant, représentée par tous les grands peintres depuis le début des temps.

Le marquis l'observait. Le regard de Perdita était très tendre et elle avait une expression qu'il ne lui avait jamais vue auparavant.

– Allez-vous m'écouter dire mes prières?

Cette question était posée par Alexandre, serrant encore dans ses petites mains quelques soldats de plomb.

– Je vais venir dès que j'aurai mis bébé dans son berceau, promit Perdita.

Puis elle regarda le marquis, un soupçon de malice dans les yeux.

– Voulez-vous mettre Caro au lit? demanda-t-elle, elle sait où elle va dormir.

– Je vais vous montrer, oncle Ivon, dit Caro et je dirai mes prières avec vous. Je dis toujours mes prières avec papa mais il est malade.

Le marquis hésita un instant :

– J'essayerai de prendre sa place, dit-il, sachant que Perdita s'amusait silencieusement.

Il porta Caro dans sa chambre. C'était une toute petite chambre, encore ornée des images qu'Helen avait aimées comme petite fille. Une quantité de poupées étaient empilées sur un fauteuil recouvert d'indienne.

– Ce sont les poupées de ma maman, dit fièrement Caro. Elle m'a tout raconté. Et elle m'a dit que vous aviez l'habitude de les cacher pour la taquiner.

– C'était très mal de ma part, dit sérieusement le marquis. J'espère qu'Alexandre ne fera rien d'aussi méchant.

– S'il le fait, je casserai ses soldats, dit Caro.

– Tu ne dois pas être vilaine avec Alexandre, réprimanda le marquis. Souvent les femmes ne sont pas gentilles avec les hommes et ce n'est pas bien.

– Est-ce que les femmes ne sont pas gentilles avec vous, oncle Ivon? demanda Caro, la tête penchée sur le côté.

– Quelquefois, répondit le marquis.

– Alors je serai gentille avec vous, annonça-t-elle.

– J'en serai très heureux. Maintenant, je dois entendre tes prières. Comment les dis-tu?

– Papa s'assied sur le lit et je me mets à genoux à côté de lui.

– Très bien, c'est ce que nous allons faire, dit le marquis, s'asseyant sur le petit lit.

Caro grimpa dessus et s'agenouilla, très droite, un bras du marquis passé autour d'elle. Elle joignit les mains et ferma les yeux.

Il pensait qu'elle ressemblait à un petit ange, et puis il l'entendi répéter les même prières qu'il avait dites étant enfant.

– Dieu bénisse maman, papa, Alexandre, Thomas, Amah et tous mes amis et fasse que je sois une petite fille sage, pour l'amour de Jésus – Amen.

Caro avait dit les derniers mots en bredouillant et elle mit ses bras autour du cou du marquis.

– Je vous aime, oncle Ivon, dit-elle. Je vous ai oublié dans ma prière ce soir, mais je vous y mettrai demain.

– Merci beaucoup, dit-il.

*A suivre*

Tout pour la salade de fruits.

**Cocktail de fruits «Del Monte»** Product of California
boîte de 850 g, 2.50 (poids égoutté 548 g)
**2 boîtes 4.– au lieu de 5.–** Eg (100 g = –.36,5)

**Moitiés de pêches «Del Monte»**
boîte de 825 g, 2.– (poids égoutté 510 g)
**2 boîtes 3.– au lieu de 4.–** Eg (100 g = –.29,4)

MIGROS
**Multipack jusqu'au 31.12. –.50 de réduction** par boîte dès l'achat de deux boîtes au choix

Pour la salade de fruits ou garnir les desserts.

**Bigarreaux rouges «Bischofszell»**
boîte de 450 g, 2.50 (poids égoutté 250 g)
**2 boîtes 4.20 au lieu de 5.–** Eg (100 g = –.84)

**Griottes «Bischofszell»** dénoyautées
boîte de 450 g, 2.50 (poids égoutté 250 g)
**2 boîtes 4.20 au lieu de 5.–** Eg (100 g = –.84)

MIGROS
**Multipack jusqu'au 31.12. –.40 de réduction** par boîte dès l'achat de deux boîtes au choix

# Huile de germes de maïs

Huile entièrement végétale, au goût neutre, **riche en vitamine E et en acides gras essentiels** (env. 55%). Ces derniers aident à influencer favorablement le taux des lipides du sang.

**Voyez les symboles d'utilisation sur l'étiquette!**

pour les salades
pour rôtir jusqu'à 180 °C
pour cuire et étuver jusqu'à 100 °C

**Offre spéciale jusqu'au 23. 12.**

bouteille de 7,5 dl
**2.70** (1 dl = –.36)
**au lieu de 3.30**

# Crème entière

UP UHT se conserve plus longtemps car chauffée à très haute température.

**Offre spéciale 17. 12.–23. 12.**

brique de 1/2 litre
**4.30** (1 dl = –.86)
**au lieu de 4.95**

MIGROS **data** la garantie de fraîcheur Migros

Non ouvert, se conserve environ 10 jours au-delà de Migros-data.

Les desserts glacés par excellence!

**Tourte glacée «Forêt Noire»** Crème glacée avec biscuit et garniture de glace

**Offre spéciale 17. 12.–31. 12.**

tourte glacée de 550 g **5.–** (100 g = –.90,9) **au lieu de 6.–**

**Vacherin glacé**
Crème glacée vanille/fraise avec une couche de meringue et garniture de glace

**Offre spéciale 17. 12.–31. 12.**

vacherin de 450 g **5.–** (100 g = 1.11,1) **au lieu de 6.–**

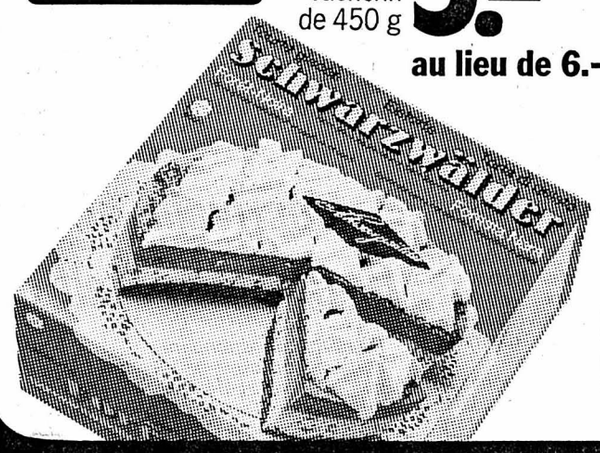


MIDOR
MIGROS **data**

# Farce pour vol-au-vent

MIGROS

Avec les fines coques de la Migros, un souper délicat et si vite préparé.

boîte de 410 g, 2.60
**Multipack jusqu'au 23. 12.**
**2 boîtes**
**4.40** (100 g = –.53,7)
**au lieu de 5.20**

Un beau plat de légumes «Favorit» accompagne à merveille tout repas de fête.

**Légumes à la mode chasseur «Favorit»** petits pois, carottes, salsifis, chanterelles
boîte de 425 g, 2.50 (poids égoutté 260 g)
**2 boîtes 4.– au lieu de 5.–** Eg (100 g = –.76,9)

**Jardinière de légumes «Favorit»**
petits pois, carottes, asperges, chanterelles
MIGROS **Multipack jusqu'au 31.12.**
boîte de 425 g, 2.60 (poids égoutté 260 g)
**2 boîtes 4.20 au lieu de 5.20** Eg (100 g = –.80,8)

**–.50 de réduction** par boîte dès l'achat de deux boîtes au choix!

Avec recettes au verso des étiquettes.

# MIGROS

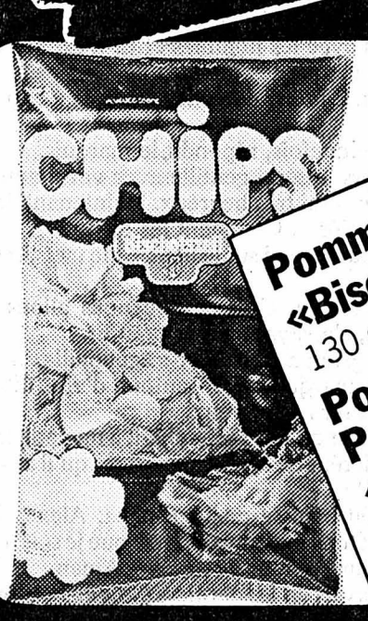


**Pommes chips «Bischofszell»** MIGROS data
130 g **1.50** (100 g = 1.15,4)
**Pommes chips Paprika «Bischofszell»** MIGROS data
130 g **1.60** (100 g = 1.23,1)

Amuse-bouche pour un apéritif original

| | | |
|---|---|---|
| **Cacahuètes «Sun-Queen», salées et grillées,** emballage sous vide | 200 g | **1.10** (100 g = –.55) |
| **Amandes Smokehouse «M-Queen»** emballage sous vide | 170 g | **1.90** (100 g = 1.11,8) |
| **Amandes salées «M-Queen»** emballage sous vide | 170 g | **2.70** (100 g = 1.58,8) |
| **Mélange salé** | 170 g | **2.30** (100 g = 1.35,3) |
| **Flips aux cacahuètes** | 80 g | **–.50** (100 g = –.62,5) |
| **Bretzels au sel** | 160 g | **1.–** (100 g = –.62,5) |
| **Sticks au sel** | 190 g | **1.–** (100 g = –.52,6) |
| **Mélange cocktail** | 250 g | **1.60** (100 g = –.64) |

118776-A

# LA CHAUX-DE-FONDS

## Ville-lumière... le temps des fêtes

*De notre correspondant :*

*Comme chaque année à la veille des fêtes, la ville de La Chaux-de-Fonds se présente avec un côté féerique particulièrement réussi puisque quelque 10.000 ampoules sont utilisées pour les décorations. L'avenue Léopold-Robert ainsi que plusieurs rues de la Vieille-Ville se parent d'environ 90 motifs représentant soit une étoile, une bougie ou une cloche, alors que sept sapins illuminent et apportent une note de fête dans différents quartiers.*

*Selon la tradition, devant la fontaine monumentale se dresse un grand sapin, de 14 mètres, recouvert de milliers d'ampoules électriques.*

*Cette illumination se prolongera jusqu'au 4 janvier, de la tombée de la nuit jusqu'à 21 heures. Une prolongation est prévue jusqu'à 23 heures jeudi 18 et lundi 22 décembre, à l'occasion de l'ouverture nocturne des magasins. Les 24 et 25 décembre, toutes ces ampoules resteront allumées jusqu'à 1 heure du matin, et jusqu'à 2 hures les 31 décembre et 1er janvier.*


POUR VOS CADEAUX

profitez de la

GRANDE BAISSE

sur tous nos maquillages et vernis à ongles. Marques de prestige

INSTITUT
Orangerie 4
Neuchâtel
Tél. (038) 25 12 29

Jessica

118767-A



Le service culturel Migros

présente en collaboration avec

Connaissance du monde

NORVÈGE et LAPONIE

récit et film de

ROBERT JEAN

4me conférence de l'abonnement

NEUCHÂTEL - Théâtre

mercredi 17 décembre à 16 h et 20 h 30
et jeudi 18 décembre à 20 h 30

Place: Fr. 8.—, location à l'entrée.



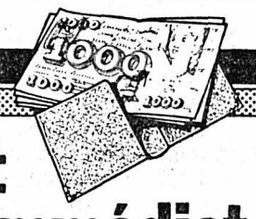

De l'argent comptant immédiat

sur demande avec des mensualités spécialement réduites!

Chez nous vous pouvez étaler votre remboursement même sur 48 mois. La mensualité s'en trouvera réduite d'autant! p. ex. Fr. 3'000.–, remboursables en 48 mensualités de Fr. 80.95. Sur demande, mensualités plus grandes pour un remboursement plus rapide.

Assurance pour solde de dette avec triple protection contre les risques comprise: libération du paiement des mensualités. 1. en cas de maladie/accident, 2. en cas d'invalidité, 3. paiement du solde de la dette en cas de décès.

Paiement intégral du montant de crédit désiré garanti sans aucune déduction, sans frais supplémentaires!

Bien entendu discrétion absolue!

Nous garantissons: attitude compréhensive en cas de situation difficile involontaire.

Le crédit fair-play

Remplir, détacher, expédier à l'adresse ci-dessous!

OUI, je désire un crédit de Fr. ..... Mensualité désirée env. Fr. .....

N 391

Nom .....
Prénom .....
Rue/no .....
N.P./lieu .....
Né(e) le ..... État civil .....
Profession .....
Employeur .....
Salaire mensuel Fr. ..... Revenu de l'épouse Fr. .....
Date .....
Signature .....

Banque Rohner

1211 Genève 1, Rue du Rhône 68,
Tél. 022/28 07 55

99392-A

Herzog BSR


## Exposition: «Quand nous étions horlogers»

*(c) «Quand nous étions horlogers», c'est le titre d'un livre de Simone Oppliger qui a paru en octobre dernier. Cet ouvrage comporte de magnifiques photographies et des témoignages d'anciens artisans de la région, et fait un constat certes dur mais réaliste tout en étant très attachant de la mutation que vit le Jura horloger. Jusqu'au 20 décembre, dans la Halle aux enchères mise gracieusement à disposition par la ville, le Centre de rencontres organise une exposition des photos du livre ainsi que d'une série de clichés qui n'ont pu trouver place dans cet ouvrage dû au talent de Simone Oppliger, née à Renan, d'un père horloger et d'une mère couturière. Et qui fait actuellement une remarquable carrière de photographe, ce qui lui valut une bourse fédérale pour ses reportages en Amérique latine en 1973, tout comme en 1978. Elle a présenté des expositions de photos dans plusieurs villes de Suisse romande.*

## Piéton blessé

**Vers 6 h 50, M. J. P. L., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue Numa-Droz en direction est. A la hauteur de l'immeuble N° 169, et dû au fait qu'il n'avait pas dégivré les vitres de sa voiture, il n'a pas remarqué Mme Marinette Cherpillod, âgée de 50 ans, de La Chaux-de-Fonds, qui se trouvait en bordure de rue. De ce fait, la voiture M. L. heurta Mme Cherpillod. Blessée, elle a été transportée à l'hôpital de la ville.**

## François Périer au Théâtre

# « Coup de chapeau » de Bernard Slade

**De notre correspondant :**

Adaptée magistralement de la langue anglaise par le tandem désormais célèbre Barillet et Grédy, cette pièce – et cela crève les yeux – ne perd rien de sa saveur initiale. L'histoire en elle-même est à la fois complexe et très simple. Un homme dans la cinquantaine dresse en quelque sorte le bilan de sa vie. Une existence qui a été très tumultueuse. Ce bilan est forcé de par une maladie incurable qui le taraude. Auprès des jolies femmes, ses succès ne se comptent plus et toutes ont gardé de lui un souvenir impérissable. Chez lui, tout n'est que charme et élégance et en plus, il possède à fond le sens de l'humour.

D'une situation même tragique, il se tire d'une pirouette. Un mondain qui jamais ne laisse passer l'occasion d'un bon mot, fût-il parfois à son désavantage. Cependant, à l'ombre de ce tableau idyllique, son fils, un fils unique qui est son antithèse, timide et surtout point drôle du tout. Entre eux, le contact ne s'établit jamais. Autant le père éclate de spontanéité, autant le fils se cantonne dans l'analyse et agit toujours avec méthode. De la mère de ce fils, il est divorcé, mais il entretient avec elle d'excellentes relations. Bref, il est l'ami public numéro un et tout le monde s'accorde sur ce point. Une sorte de bouffon des temps modernes; sa seule arme: déclencher les rires. Mais son roi, en l'occurrence ce fils qu'il adore, ne rit jamais de ses plaisanteries. A son humour, il affiche une totale indifférence.

Et pourtant, il y a des élans de part et d'autre, hélas souvent brisés nets d'une phrase banale, d'une intonation ou d'un regard. C'est en eux-mêmes qu'ils devront fouiller la cause profonde de cette tenace incommunicabilité. Un grand saut dans les abysses de leurs personnalités. Une lueur de lucidité partagée et c'est déjà un premier pas. Un trait d'union semble se dessiner. D'autres viendront insensiblement et favoriseront la naissance d'une nouvelle amitié. Certes, encore toute fragile, mais elle tient déjà en puissance l'élan de vrais rapports filiaux.

Le rôle du père est tenu par le prodigieux acteur qu'est François Périer. De tout son talent, il campe ce difficile personnage. Mieux, il devient ce père tourmenté, il est ce brillant causeur. Plus qu'un simple jeu d'acteur, la prise totale d'un rôle. Il est très bien accompagné par Robert Deslandes, Annie Monnier, Anne Aor, Marie-Thérèse Arene, Stéphane Hillel et Karine Lafabrie, une pléiade d'excellents acteurs qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Le public a réservé à cette troupe le triomphe qu'elle méritait.

By.

## Vente de l'Eglise: excellent résultat

(c) En automne, comme chaque année, l'Eglise réformée, la paroisse allemande et les Missions de La Chaux-de-fonds mettent sur pied une vente qui, dans le cadre de l'Ancien-Stand, attire nombre de visiteurs et fidèles. Le pasteur Lebet et son comité ont à nouveau le sourire, après le bouclement définitif des comptes. C'est en effet une somme de 67.000 francs qui a pu être répartie entre la caisse centrale (45.500 fr.), les Missions (14.800 fr.) et la paroisse allemande (6700 francs). A 300 fr. près, le même bénéfice qu'en 1979 qui, rappelons-le, avait été une année record.

## CARNET DU JOUR

### La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso: 20 h 30, **Le dernier métro** (16 ans).
Eden: 18 h 30, **Les orgies de Barbara Broadcast** (20 ans); 20 h 30, **Au service secret de Sa Majesté** (12 ans).
Plaza: 20 h 30, **A moi les petites Brésiliennes** (18 ans).
Scala: 20 h 45, **La banquière** (16 ans).

**Tourisme, bureau officiel de renseignements:** 11, rue Neuve, tél. (039) 22 48 21.

DANSE ET ATTRACTIONS

**Cabaret Rodéo:** 21 h 30-4 heures.
**Le Scotch:** 21 h 30-4 heures.
**La Boule d'Or:** 21 h 30-4 heures.
**Cabaret 55:** 21 h 30-4 heures.
**Le Domino:** 21 h 30-4 heures.

EXPOSITIONS

**Musée d'histoire:** fermé.
**Musée international d'horlogerie:** l'homme et le temps.
**Musée d'histoire naturelle:** taxidermie et autres techniques de conservation.
**Vivarium (Jardinière 61):** batraciens, reptiles et biotopes.
**Galerie du Manoir:** exposition de Noël.
**Galerie du Club 44:** miniatures indiennes.
**Halle aux enchères:** photos de Simone Oppliger.
**Centre de l'Abeille:** le graveur Clément Moreau, plus travaux d'élèves.
**Bibliothèque de la ville:** beaux livres suisses.

**Permanences médicale et dentaire:** en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
**Pharmacie d'office:** Coop, 9, rue Neuve, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.

### Le Locle

EXPOSITIONS

**Musée des beaux-arts:** les collections.
**Château des Monts:** musée d'horlogerie.

**Tourisme, bureau officiel de renseignements:** 5, rue Henry Grandjean, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

**Pharmacie d'office:** Philippin, 27, rue Daniel-Jeanrichard, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES

Chronique des marchés

# Avance des actions suisses

*Escomptées par les milieux financiers, les majorations des prix du pétrole se situent en moyenne aux environs de dix pour cent, avec des différences importantes entre les pays exportateurs. Cette disparité porte au grand jour les difficultés à constituer actuellement un front commun des membres de l'OPEP.*

*Sur le plan boursier, il n'en est résulté aucune incidence et les fluctuations enregistrées hier aux différentes places internationales sont animées par d'autres considérations.*

*EN SUISSE, cette fin d'année se présente sous un jour favorable avec une très large dispersion des gains de cours. Ce sont une fois de plus les actions financières qui réalisent les meilleures prestations. Considérant que 1980 aura été l'année des banques, nos grands établissements de crédit voient leurs différents titres accroître leur rythme d'avance. Hier, les gains de cours de ce secteur s'échelonnent entre un deux pour cent, avec un intérêt toujours plus soutenu pour les actions au porteur. Les valeurs d'assurances manifestent aussi leur dynamisme. Parmi les alimentaires, Moevenpick port. et Nestlé port. se renforcent chacun de vingt-cinq francs, Buhrle port. + 35 et Sulzer nom. + 40 donnent le ton. Aux omniums d'électricité, Motor poursuit sa hausse à coups de vingt francs par séance.*

*Plus timidement, les chimiques ne suivent pas toutes les plus-values de la baby Roche qui atteignent 175 en deux jours.*

*Les fonds publics et les emprunts privés suisses tiennent aisément leurs prix.*

*LOURDEUR DES VALEURS ALLEMANDES, CRISE DU DM*

*A l'étranger, la caractéristique dominante est la faiblesse des titres d'outre-Rhin qui s'accentue encore. Nous notons des moins-values de quatre DM en moyenne sur les actions usuelles de tous les groupes. Il s'agit là d'une véritable crise de la devise allemande et ce malaise va en s'accentuant.*

*Il a fallu faire appel aux Etats-Unis qui ont vu la Banque fédérale soutenir le DM par une assistance massive s'élevant à sept milliards de dollars. La France et la Suisse ont également apporté leur soutien massif de trois milliards de dollars. Nous sommes bien loin du miracle allemand du Dr Ludwig Erhard, le remarquable chancelier de la République fédérale des années soixante!*

E. D. B.

## BULLETIN BOURSIER

| NEUCHÂTEL | 15 déc. | 16 déc. |
|---|---|---|
| Banque nationale | 830.— d | 830.— d |
| Crédit foncier neuchât. | 780.— d | 780.— d |
| La Neuchâteloise ass. g. | 700.— d | 700.— d |
| Gardy | 64.— d | 50.— o |
| Cortaillod | 1700.— t | 1700.— d |
| Cossonay | 1500.— d | 1500.— d |
| Chaux et ciments | 680.— d | 680.— d |
| Dubied | 250.— d | 250.— d |
| Dubied bon | 275.— | 250.— d |
| Ciment Portland | 2950.— | 2930.— d |
| Interfood port. | 6200.— d | 6200.— d |
| Interfood nom. | 1390.— d | 1390.— d |
| Navigation N'tel priv. | 65.— d | 65.— d |
| Girard-Perregaux | 300.— d | 300.— d |
| Hermès port. | 460.— d | 460.— d |
| Hermès nom. | 158.— d | 158.— d |
| **LAUSANNE** | | |
| Banque cant. vaudoise | 1360.— | 1350.— |
| Bobst port. | 1515.— | 1500.— |
| Crédit foncier vaudois | 1100.— | 1090.— |
| Ateliers constr. Vevey | 1220.— d | 1220.— d |
| Editions Rencontre | 1300.— d | 1300.— d |
| Innovation | 390.— d | 390.— d |
| Rinsoz & Ormond | 430.— | 435.— |
| La Suisse-Vie ass. | 4700.— d | 4700.— d |
| Zyma | 925.— | 900.— d |
| **GENÈVE** | | |
| Grand-Passage | 412.— d | 415.— |
| Charmilles port. | 980.— | 985.— |
| Physique port. | 238.— | 235.— |
| Physique nom. | 165.— | 165.— d |
| Astra | 2.— | 2.05 |
| Monte-Edison | —.31 | —.34 |
| Olivetti priv. | 5.— | 5.05 |
| Fin. Paris Bas | 91.50 d | 92.25 |
| Schlumberger | 202.50 | 208.50 |
| Allumettes B | 40.50 d | 41.25 d |
| Elektrolux B | 35.— | 36.— |
| SKFB | 34.75 | 34.25 d |
| **BÂLE** | | |
| Pirelli Internat. | 252.— | 252.— d |
| Bâloise-Holding port. | 633.— | 643.— |
| Bâloise-Holding bon | 1140.— | 1150.— |
| Ciba-Geigy port. | 980.— | 980.— |
| Ciba-Geigy nom. | 558.— | 562.— |
| Ciba-Geigy bon | 760.— | 760.— |
| Sandoz port. | 3590.— | 3575.— |
| Sandoz nom. | 1695.— | 1695.— |
| Sandoz bon | 428.— | 430.— |
| Hoffmann-L.R. cap. | 81000.— | 81250.— |
| Hoffmann-L.R. jce | 72000.— | 72250.— |
| Hoffmann-L.R. 1/10 | 7175.— | 7125.— |
| **ZURICH (act. suisses)** | | |
| ATEL | 1550.— d | 1560.— |
| Swissair port. | 630.— | 638.— |
| Swissair nom. | 599.— | 608.— |
| Banque Leu port. | 5370.— | 5400.— |
| Banque Leu nom. | 650.— | 670.— |
| Banque Leu bon | 672.— | 680.— |
| UBS port. | 3555.— | 3600.— |
| UBS nom. | 627.— | 630.— |
| UBS bon | 121.— | 122.— |
| SBS port. | 377.— | 384.— |
| SBS nom. | 267.— | 270.— |
| SBS bon | 309.— | 314.— |
| Crédit suisse port. | 2560.— | 2610.— |
| Crédit suisse nom. | 448.— | 448.— |
| Bque hyp. com. port. | 560.— d | 560.— d |
| Bque hyp. com. nom. | 560.— d | 560.— d |
| Banque pop. suisse | 1775.— | 1780.— |
| Elektrowatt | 2570.— | 2570.— |
| El. Laufenbourg | 3225.— d | 3225.— |
| Financière de presse | 237.— | 237.— d |
| Holderbank port. | 580.— | 582.— |
| Holderbank nom. | 532.— | 530.— |
| Inter-Pan port. | —.— | —.— |
| Inter-Pan bon | —.— | —.— |
| Landis & Gyr | 1600.— | 1600.— d |
| Landis & Gyr bon | 159.— | 159.— |
| Motor Colombus | 700.— | 720.— |
| Moevenpick port. | 3150.— | 3175.— |
| Italo-Suisse | 212.— | 210.— |
| Œrlikon-Buhrle port. | 2765.— | 2800.— |
| Œrlikon-Buhrle nom. | 636.— | 635.— |
| Réass. Zurich port. | 7340.— | 7400.— |
| Réass. Zurich nom. | 3350.— | 3365.— |
| Winterthour ass. port. | 2840.— | 2845.— |
| Winterthour ass. nom. | 1700.— | 1710.— |
| Winterthour ass. bon | 2700.— | 2700.— |
| Zurich ass. port. | 15900.— | 16000.— |
| Zurich ass. nom. | 10150.— | 10050.— |
| Zurich ass. bon | 1440.— | 1445.— |
| Brown Boveri port | 1460.— | 1455.— |
| Saurer | 675.— | 675.— |
| Fischer | 760.— d | 770.— |
| Jelmoli | 1460.— | 1475.— |
| Hero | 3150.— | 3170.— |
| Nestlé port. | 3065.— | 3090.— |
| Nestlé nom. | 2015.— | 2015.— |
| Roco port. | 1650.— d | 1675.— d |
| Alu Suisse port. | 1040.— | 1155.— |
| Alu Suisse nom. | 445.— | 445.— |
| Sulzer nom. | 2700.— | 2740.— |
| Sulzer bon | 360.— | 367.— |
| Von Roll | 425.— d | 430.— |
| **ZURICH (act. étrang.)** | | |
| Alcan | 60.50 | 61.50 |
| Am. Metal Climax | 78.50 | 81.50 |
| Am.Tel &Tel. | 82.— | 82.25 |
| Beatrice Foods | 31.— | 30.— |
| Borroughs | 93.— | 93.75 |
| Canadian Pacific | 67.25 | 67.25 |
| Caterp. Tractor | 105.50 | 106.50 |
| Chrysler | 9.75 | 9.75 |
| Coca-Cola | 53.50 | 54.25 |
| ControlData | 119.50 | 120.50 |
| Corning Glass Works | 114.— | 113.— |
| CPC Int. | 102.— d | 105.50 |
| Dow Chemical | 56.— | 56.50 |
| DuPont | 66.— | 66.— |
| Eastman Kodak | 115.— | 116.50 |
| EXXON | 141.50 | 144.— |
| Firestone | 19.— | 18.50 |
| Ford Motor Co | 35.25 | 35.— |
| General Electric | 103.— | 103.— |
| General Foods | 50.— | 50.75 d |
| General Motors | 78.— | 78.50 |
| General Tel. & Elec. | 44.50 | 44.50 |
| Goodyear | 27.50 d | 28.75 |
| Honeywell | 181.50 | 183.50 |
| IBM | 118.50 | 118.— |
| Inco | 33.25 | 32.50 |
| Int. Paper | 75.75 | 75.25 |
| Int. Tel. & Tel. | 51.— | 50.50 |
| Kenecott | 46.25 | 46.75 |
| Litton | 136.— | 137.50 |
| MMM | 100.50 | 100.— |
| Mobil Oil | 144.— | 145.— |
| Monfanto | 109.— | 110.50 |
| National Cash Register | 120.— | 120.50 |
| National Distillers | 127.75 | 120.50 |
| Philip Morris | 71.25 | 71.75 |
| Phillips Petroleum | 97.— | 98.25 |
| Procter & Gamble | 115.— | 117.— |
| Sperry Rand | 98.25 | 98.— |
| Texaco | 84.75 | 85.50 |
| Union Carbide | 86.25 | 87.— |
| Uniroyal | 8.50 | 8.25 |
| US Steel | 39.25 | 40.25 |
| Warner-Lambert | 32.25 | 32.50 |
| Woolworth F.W. | 41.50 | 42.75 |
| Xerox | 108.50 | 107.— |
| AKZO | 13.— | 13.— |
| Anglo Gold I | 217.50 | 217.— |
| Anglo Americ. I | 30.50 | 30.25 |
| Machines Bull | 20.25 | 20.25 |
| Italo-Argentina | 7.50 d | 7.50 d |
| De Beers I | 18.— | 17.75 |
| General Shopping | 342.— | 342.— |
| Imperial Chemical Ind. | 13.25 | 13.50 |
| Péchiney-U.-K. | 37.— | 37.— d |
| Philips | 12.75 | 12.25 ex |
| Royal Dutch | 173.50 | 176.50 |
| Sodec | —.— | —.— |
| Unilever | 103.— | 104.— |
| AEG | 68.— d | 66.50 |
| BASF | 113.— | 112.— |
| Degussa | 222.50 d | 219.50 |
| Farben. Bayer | 99.50 | 99.— |
| Hœchst. Farben. | 102.— | 101.— |
| Mannesmann | 113.— | 112.50 |
| RWE | 159.— | 160.— |
| Siemens | 237.— | 234.— |
| Thyssen-Hütte | 58.25 | 57.— |
| Volkswagen | 137.— | 132.— |
| **FRANCFORT** | | |
| AEG | —.— | —.— |
| BASF | 125.— | 124.30 |
| BMW | 151.50 | 149.— |
| Daimler | 264.50 | 262.— |
| Deutsche Bank | 287.50 | 284.— |
| Dresdner Bank | 173.70 | 170.— |
| Farben. Bayer | 109.50 | 109.— |
| Hœchst. Farben. | 112.60 | 112.70 |
| Karstadt | 213.— | 206.— |
| Kaufhof | 184.— | 181.20 |
| Mannesmann | 125.50 | 124.— |
| Mercèdes | 227.— ex | 221.50 |
| Siemens | 261.80 | 260.— |
| Volkswagen | 150.60 | 148.— |
| **MILAN** | | |
| Assic. Generali | 92000.— | 92000.— |
| Fiat | 3555.— | 3445.— |
| Finsider | 78.— | —.— |
| Italcementi | 28250.— | —.— |
| Olivetti ord. | 3257.— | 3300.— |
| Pirelli | 3555.— | —.— |
| Rinascente | 303.— | 310.— |
| **AMSTERDAM** | | |
| Amrobank | 56.90 | 56.80 |
| AKZO | 15.30 | 15.60 |
| Amsterdam Rubber | 2.30 | 2.30 |
| Bols | 53.80 | 54.30 |
| Heineken | 50.40 | 50.40 |
| Hoogovens | 13.80 | 14.20 |
| KLM | 58.30 | 58.— |
| Robeco | 205.50 | 208.— |
| **TOKYO** | | |
| Canon | 865.— | 878.— |
| Fuji Photo | 815.— | 850.— |
| Fujitsu | 520.— | 531.— |
| Hitachi | 306.— | 307.— |
| Honda | 519.— | 517.— |
| Kirin Brew | 424.— | 423.— |
| Komatsu | 359.— | 358.— |
| Matsushita E. Ind. | 990.— | 865.— |
| Sony | 3170.— | 3150.— |
| Sumi Bank | 420.— | 418.— |
| Takeda | 616.— | 640.— |
| Tokyo Marine | 639.— | 638.— |
| Toyota | 751.— | 749.— |
| **PARIS** | | |
| Air liquide | 527.— | 524.— |
| Aquitaine | 1385.— | 1355.— |
| Carrefour | 1825.— | 1782.— |
| Cim. Lafarge | 282.50 | 282.80 |
| Fin. Paris Bas | 239.90 | 240.50 |
| Fr. des Pétroles | 256.— | 254.— |
| L'Oréal | 648.— | 615.— |
| Machines Bull | 53.30 | 53.— |
| Matra | 2250.— | 2233.— |
| Michelin | 721.— | 716.— |
| Péchiney-U.-K. | 96.— | 93.20 |
| Perrier | 180.— | 175.— |
| Peugeot | 145.— | 142.20 |
| Rhône-Poulenc | 95.— | 90.10 |
| Saint-Gobain | 136.80 | 136.80 |
| **LONDRES** | | |
| Anglo American | 16.95 | 16.56 |
| Brit. & Am. Tobacco | 2.45 | 2.48 |
| Brit. Petroleum | 4.22 | 4.28 |
| De Beers | 9.80 | 9.44 |
| Electr. & Musical | —.— | —.— |
| Imperial Chemical Ind. | 3.22 | 3.28 |
| Imp. Tobacco | —.73 | —.73 |
| Rio Tinto | 4.18 | 4.13 |
| Shell Transp. | 4.78 | 4.88 |
| **INDICES SUISSES** | | |
| SBS général | 336.80 | 339.30 |
| CS général | 282.— | 284.10 |
| BNS rend. oblig. | 4.68 | 4.69 |

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

| NEW-YORK | | |
|---|---|---|
| Alcan | 33-7/8 | 33-3/8 |
| Amax | 45 | 44-3/8 |
| Atlantic Rich. | 64-3/4 | 66-7/8 |
| Boeing | 37-1/4 | 37-1/8 |
| Burroughs | 51-7/8 | 51-1/4 |
| Canpac | 37-3/8 | 36-1/2 |
| Caterpillar | 59 | 58-5/8 |
| Chessie | | |
| Coca-Cola | 30-1/8 | 30-3/4 |
| Control Data | 66-3/4 | 68-1/2 |
| Dow Chemical | 31-3/8 | 31-5/8 |
| Du Pont | 36-1/2 | 37-1/8 |
| Eastman Kodak | 64-1/2 | 65-1/4 |
| Exxon | 79-1/8 | 81-5/8 |
| Fluor | 59-3/4 | 63-1/8 |
| General Electric | 57 | 58-1/8 |
| General Foods | 28-1/4 | 28-1/4 |
| General Motors | 43 | 42-3/8 |
| General Tel. & Elec. | 24-3/4 | 24-5/8 |
| Goodyear | 15-7/8 | 15-5/8 |
| Gulf Oil | 44-1/8 | 44-1/2 |
| Halliburton | 154 | 155-1/2 |
| Honeywell | 101-1/8 | 105 |
| IBM | 65 | 66 |
| Int. Paper | 41-5/8 | 42-1/4 |
| Int. Tel & Tel. | 28 | 28-1/4 |
| Kennecott | 25-1/2 | 25-1/4 |
| Litton | 76 | 78-3/4 |
| Nat. Distillers | 26-7/8 | 27 |
| NCR | 66-5/8 | 67-1/8 |
| Pepsico | 24-3/8 | 24-1/4 |
| Sperry Rand | 54-3/8 | 55-1/8 |
| Standard Oil | 83-3/8 | 84-3/8 |
| Texaco | 47 | 48-1/4 |
| US Steel | 22-3/8 | 22-5/8 |
| United Technologies | 56-5/8 | 56-3/4 |
| Xerox | 58-3/4 | 59-1/4 |
| Zenith | 16 | 16-5/8 |
| **Indice Dow Jones** | | |
| Services publics | 111.14 | 110.63 |
| Transports | 381.66 | 382.82 |
| Industries | 911.60 | 918.08 |

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

**Cours des devises du 16.12.1980**

| | Achat | Vente |
|---|---|---|
| Etats-Unis | 1.8050 | 1.8350 |
| Angleterre | 4.18 | 4.26 |
| £/$ | —.— | —.— |
| Allemagne | 90.20 | 91.— |
| France | 38.70 | 39.50 |
| Belgique | 5.58 | 5.66 |
| Hollande | 82.80 | 83.60 |
| Italie | —.1870 | —.1950 |
| Suède | 40.40 | 41.20 |
| Danemark | 29.30 | 30.10 |
| Norvège | 34.60 | 35.40 |
| Portugal | 3.26 | 3.46 |
| Espagne | 2.23 | 2.31 |
| Canada | 1.49 | 1.52 |
| Japon | —.8550 | —.88 |

**Cours des billets du 16.12.1980**

| | Achat | Vente |
|---|---|---|
| Angleterre (1£) | 4.10 | 4.40 |
| USA (1 $) | 1.77 | 1.87 |
| Canada (1 $ can.) | 1.47 | 1.57 |
| Allemagne (100 DM) | 89.— | 92.— |
| Autriche (100 sch.) | 12.55 | 13.— |
| Belgique (100 fr.) | 5.50 | 5.80 |
| Espagne (100 ptas) | 2.15 | 2.45 |
| France (100 fr.) | 38.— | 40.50 |
| Danemark (100 cr. d.) | 28.25 | 30.75 |
| Hollande (100 fl.) | 81.75 | 84.75 |
| Italie (100 lit.) | —.1800 | —.2050 |
| Norvège (100 cr. n.) | 33.75 | 36.25 |
| Portugal (100 esc.) | 2.75 | 3.75 |
| Suède (100 cr. s.) | 39.50 | 42.— |

**Marché libre de l'or**
**(Cours de 16 h 00)**

| Pièces: | | |
|---|---|---|
| suisses (20 fr.) | 216.— | 231.— |
| françaises (20 fr.) | 270.— | 285.— |
| anglaises (1 souv.) | 299.— | 314.— |
| anglaises (1 souv. nouv.) | 255.— | 270.— |
| américaines (20$) | 1190.— | 1290.— |
| Lingot (1 kg) | 32875.— | 33125.— |
| 1 once en $ | 559.— | 563.— |

**Marché libre de l'argent**
**(Cours de 16 h 00)**

| | | |
|---|---|---|
| Lingot (1 kg) | 830.— | 880.— |
| 1 once en $ | 14.25 | 15.— |

**CONVENTION OR 17.12.1980**

plage 33500 achat 33100
base argent 890

# Fêtez Noël en Gourmets

**Foie gras frais**

**Cadeaux de classe**
Paniers garnis selon vos désirs de 35.- à 500.-

**Caviars**

## Terrines et volailles fraîches de France

### Boucherie

| | | |
|---|---|---|
| **Dindes fraîches** (France) | Kg | **8.90** |
| **Poulets de Bresse** | Kg | **14.90** |
| **Canards de Barbarie** | Kg | **11.80** |

### Poissonnerie

| | | |
|---|---|---|
| **Saumon fumé** plaque 500 à 800 g | Kg | **32.—** |
| **Canada prétranché** | kg | **58.—** |

### Vins-Champagne

| | | |
|---|---|---|
| **Veuve Clicquot brut** | 75 cl | **21.90** |
| **Meursault** 1974 | 70 cl | **24.80** |
| **Savigny-Vergelesses** 1976 | | **21.50** |

### Crèmerie

| | | |
|---|---|---|
| **Plateau de fromages** | dès | **10.—** |
| **Vacherin Mont-d'Or** | kg | **13.40** |
| **Double crème** | ¼ litre | **3.95** |

### Charcuterie

**Terrines fraîches de France**
au détail ou en terrinettes
**Salamis et jambonneaux**

### Surgelés

| | | |
|---|---|---|
| **Cuisses de grenouilles** | 250 g | **4.45** |
| **Escargots d'Or** | douzaine | **5.50** |
| **Crevettes Frionor** | 75 g | **1.95** |

### Pâtisserie

| | | |
|---|---|---|
| **Bûches glacées Lusso** | | **10.80** |
| **Boîtes de biscuits** Kambly | 370 g | **9.80** |
| **Flûtes au beurre** | 200 g | **3.30** |

### Fruits-Légumes

Une culture d'endives en ville!
de sa serre un producteur vaudois vous vendra demain jeudi ses
**Endives** ¼ kg **2.50**

118777-A

*Réservez dès maintenant pour les fêtes* ✆ **25 12 34 / 35**

**aux Gourmets**

---

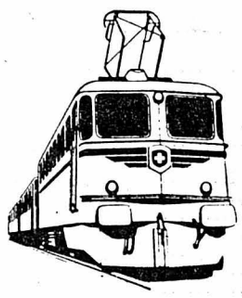

Trains électriques des meilleures marques mondiales. Choix complet, y compris les pièces de rechange. Service après-vente assuré par du personnel expérimenté et capable de construire une maquette de A à Z.
Toutes les nouveautés sont arrivées

Reymond

Neuchâtel 5, Saint-Honoré

117627-A

---

plexiglas®
EN FEUILLES, BARRES ET TUBES
DÉBITAGE — USINAGE — MOULAGE
CUVES, CANALISATIONS EN PVC, PP, etc. POUR LABORATOIRES
HOUSSES, FOURRES, ÉTUIS, DOSSIERS en plastique souple.
57451-A
plastiglas sa
2042 Valangin - P facile
Tél. 038 36 13 63 TX 35 313 fuchs ch

---

**DISCOUNT DU VIGNOBLE**
**AF**

**OFFRE EXCEPTIONNELLE**
**Grande campagne de reprises**

Machine à laver – cuisinières – frigos – congélateurs.
**N'attendez pas,** demandez notre offre
Ex. : Lave-vaisselle 12 couverts, 798.—
cuisinière 3 plaques, 435.—.
Congélateur 50 litres 348.—.
Lave-linge 5 kg, 629.—
Location dès Fr. 15.— par mois. 134143-A

**NOTRE ATOUT MAJEUR**
Service après-vente par notre monteur

**Fornachon & Cie**
**2022 Bevaix**
**Tél. 038/46 18 77**

---

**Notre riposte au prix de l'essence: 4,8 l. aux 100 km.**

**DAIHATSU Charade**

● **Une technique de pointe:** moteur transversal, 3 cylindres en ligne, 4 temps, 993 cc, 50 CV/5500 t.m. vitesse max. 135 km/h. ● **Une sécurité parfaite:** traction avant, long empattement, voie extrêmement large, système de freinage à double circuit assisté. ● **Conduite confortable:** selon les modèles, 4 ou 5 vitesses, glaces teintées, vitre arrière chauffante, essuie-glace et lave-glace arrière, compte-tours, compteur journalier, véritable air conditionné (mais oui!), siège arrière rabattable, 5 portes ou coupé, vaste intérieur et carrosserie compacte. ● **Et surtout si économique:** grâce à ses 3 cylindres, un moteur super économique pour réduire la consommation d'essence au maximum tout en offrant des performances surprenantes...

TEXTIL CLUB DE GARANTIE VALVOLINE CONTRE LES DÉFAUTS DE LA PEINTURE

**VENEZ LA DECOUVRIR, VOTRE AGENT DAIHATSU VOUS ATTEND:** 118655-A

**Agences DAIHATSU:** SAINT-BLAISE: Tsapp-Automobiles (038) 33 50 77 / MÔTIERS: Garage Durig (038) 61 16 07 / GENEVEYS-SUR-COFFRANE: Garage Schweingruber SA (038) 57 11 15 / LA CHAUX-DE-FONDS: Garage Bering & Co. (039) 22 24 80 / SONVILIER: Garage Bédert (039) 41 44 52.

---

**J. GRISONI**

Producteur et négociant
Tél. (038) 47 12 36
2088 CRESSIER
**Une nouveauté pour vos flambés**

**Marc blanc 50°**
avec recettes originales de J. Montandon
**En décembre: samedi matin cave ouverte DÉGUSTATION**
133821-A

---

**La publicité rapporte à ceux qui en font!**

SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

---

**FAN-L'EXPRESS**

tirage officiellement contrôlé par les soins de la FRP (Federation romande de Publicité)

**36.740**

**exemplaires**

L'annonceur sait que cette garantie représente pour lui une distribution sérieuse et efficace.

---

**POUR LA HIFI LA TV ET LA VIDEO**

**vous avez intérêt à donner la préférence**

**au spécialiste du service après-vente**

**Comme on ne s'en aperçoit qu'après il vaut mieux le savoir avant**

| | | dès | loc. |
|---|---|---|---|
| HI-FI | Compacte | 545.— | 25.— |
| HI-FI | chaîne complète SONY, SHARP, PHILIPS, HITACHI, AKAI, PIONEER, TECHNICS, etc... | 990.— | 35.— |
| TVC | Portatif GRUNDIG, SHARP, NATIONAL, etc... | 650.— | 30.— |
| TVC | 66 cm écran. GRUNDIG, PHILIPS, MÉDIATOR BLAUPUNKT, NATIONAL, etc... | 1990.— | 59.— |
| VIDEO | VCR et VHS, PANASONIC, HITACHI, PHILIPS BLAUPUNKT, SHARP, etc... | 1980.— | 65.— |

**telemo**

**2072 SAINT-BLAISE – Rue du Lac 10 – Tél. 33 55 22** UNITEL

120990-A

---

**Par exemple:**

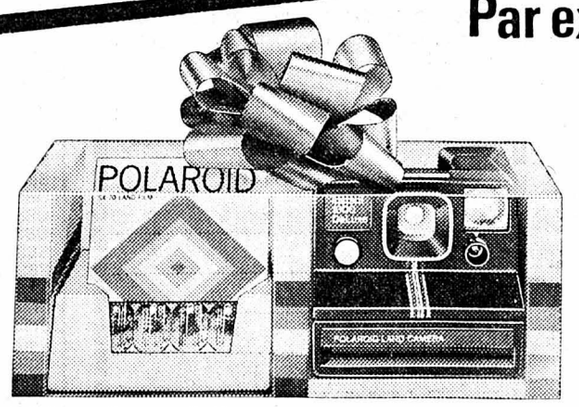


**Polaroid** 1000 de luxe
en coffret-cadeau avec film et flash bar

**UNIPHOT SA**

**la Fr. 98.– personnalisation du service**

**Neuchâtel** Photo-Ciné Américain, Gloor, Castellani. **Saint-Blaise** Photo-Ciné Lanzoni. **Cernier** Photo-Ciné Schneider. **Fleurier** Photo-Ciné Schelling. 118288-A

CANTON DE BERNE

## Prochaine séance du législatif

# Trois millions de francs pour le gaz naturel à Saint-Imier

De notre correspondant:

**Les conseillers généraux de Saint-Imier auront à débattre d'un volumineux et important dossier, vendredi, lors de leur dernière séance de l'année. Ils devront se prononcer sur le problème de la distribution du gaz naturel dans la localité et, le cas échéant, accepter un crédit extraordinaire de 3.000.000 fr., dont 700.000 fr. seront prélevés sur un compte à disposition, et 2.300.000 fr. constitués par un emprunt.**

**A la suite d'importants déficits d'exploitation, la Société générale pour l'industrie du gaz, propriétaire des installations, avait suspendu son activité en 1976. Afin d'assurer la continuation de la fourniture de cette énergie, les communes concernées (Renan, Sonvilier, Saint-Imier et Villeret) ont repris la distribution pour une période indéterminée.**

**Aujourd'hui, la situation a évolué. Le gaz naturel sera dans les Montagnes neuchâteloises en automne 1981. Les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds préparent activement la conversion de leur réseau. Grâce au gazoduc qui relie Saint-Imier à La Chaux-de-Fonds, le gaz naturel sera à disposition de Saint-Imier pratiquement à la même époque.**

**Selon des rapports d'experts, il ressort que la distribution du gaz naturel peut être envisagée sous certaines conditions.**

**Ce projet important, s'il est accepté par le législatif vendredi soir, pourrait être soumis au corps électoral en janvier 1981 déjà, afin qu'au plus tard en automne la cité imérienne soit reliée au gazoduc venant de La Chaux-de-Fonds.**

C'est au cours d'une conférence de presse présidée par le maire de Saint-Imier, M. Frédy Stauffer, que le projet de distribution de gaz naturel dans la cité imérienne a été présenté par MM. André Luginbuhl, conseiller municipal, et Mario Gallina, chef des services techniques.

### UNE DÉCISION

Depuis 1976, les communes de Renan, Sonvilier, Saint-Imier et Villeret avaient pris la responsabilité de la distribution du gaz de craquage fabriqué à La Chaux-de-Fonds, ceci à la suite de la cessation des activités de l'usine à gaz par la Société générale pour l'industrie du gaz. Aujourd'hui, le temps presse à Saint-Imier de prendre une décision. Le gaz naturel arrive dans les Montagnes neuchâteloises. Au Locle et à La Chaux-de-Fonds, on se convertit activement. En automne 1981, Saint-Imier pourrait également être relié à cette énergie grâce au gazoduc qui le relie à La Chaux-de-Fonds. Cependant, un effort important devra être consenti par les citoyens de Saint-Imier. En effet, le réseau de distribution en ville est en mauvais état et le taux de fuite est de l'ordre de 50 %.

Afin d'analyser la situation, la Municipalité a mandaté différents experts. Il ressort de ces études que la distribution de gaz naturel peut être envisagée moyennant un investissement de 2.875.000 fr. que la commission du service de l'électricité et des eaux propose de porter à trois millions. Les postes principaux de ce montant sont de 1.050.000 fr. pour de nouvelles constructions, 825.000 fr. pour l'assainissement et 625.000 fr. pour la conversion. Quant aux frais d'exploitation, ils sont estimés à 300.000 fr. par année.

L'effort demandé à la collectivité locale est important, mais selon les autorités, il s'inscrit dans le cadre de la diversification des sources d'énergie. Le fait d'avoir à disposition du gaz naturel est un atout non négligeable pour le développement économique de la région.

Pour que l'opération soit rentable, les ventes de gaz naturel devront atteindre 14 millions de kWh par année depuis 1982, pour atteindre 20 millions en 1992. Elles sont de l'ordre de 946.000 kWh actuellement. Une étude de marché a donc été entreprise par les services techniques. Les grands consommateurs prévisibles ont été contactés: Longines SA, Fluckiger SA, l'hôpital du district, la centrale laitière. Les réactions ont été positives et des contrats semblent possibles pour un prix du gaz variant entre 0,05 - 0,06 Fr. par kW/heure. De plus, de nombreux propriétaires d'immeubles seraient intéressés si le prix du gaz ne coûte pas plus cher que le mazout.

### LE TEMPS PRESSE

Les choses doivent aller très vite maintenant. Le conseil général doit se prononcer vendredi soir. Le crédit demandé de trois millions consistera en une contribution de 700.000 fr. de fonds propres de la commune et un emprunt de 2,3 millions. Cependant, cette charge pourra être réduite selon la réponse qui sera faite à une demande d'aide à Centre-Jura dans le cadre de la LIM. Après approbation du législatif, une votation populaire pourrait intervenir en janvier 1981 déjà.

I. Ve

## A la Galerie de la préfecture à La Neuveville

# Exposition des dessins de Mariano Moral

**Après son allocution d'accueil prononcée au nom du Conseil municipal, M. R. Ramseyer (commission culture, sports, tourisme et loisirs), s'entretient avec l'artiste (à gauche), lors du vernissage.**

*De notre correspondant:*

*Vendredi dernier, en présence d'une nombreuse assistance, a eu lieu le vernissage de l'exposition de dessins de Mariano Moral, à la galerie de la préfecture de La Neuveville.*

*D'une famille d'artistes-peintres, Mariano Moral est né à Madrid en 1942. Après des voyages qui l'ont conduit un peu partout en Europe et en Suisse, il réside à La Neuveville depuis 1971.*

*Les œuvres exposées forment deux volets bien distincts. Le visiteur est d'abord accueilli par la vue familière des rues de La Neuveville, des villages du Plateau et des environs. Si la ville de Neuchâtel est rendue avec la beauté de ses toits au soleil, ce sont les paysages enneigés qui se détachent par le charme insolite créé au moyen d'un contraste – papier gros grain et crayon gras – que l'artiste fait jouer avec maîtrise.*

*La technique choisie par Mariano Moral n'est pas facile. Des années de recherche l'ont mené de la peinture à l'huile à la gravure et aux techniques à l'eau, et finalement, au dessin en noir-blanc.*

*Le deuxième volet de l'exposition est une découverte inattendue: les Alpes dans toute leur puissance, menaçantes, mystérieuses, tragiques même, mais toujours belles et majestueuses. L'artiste transmet une impression que l'austérité du noir-blanc rend avec une dimension particulière. On le sent narrateur au Calfeisental, au Churfisten, au Lohner; on le devine poète à l'Haslital, à Moiry; il est conteur auRothorn ou près du Stock. Une œuvre qui ne laisse pas insensible un véritable amateur de la montagne.*

*Avec sa dominante bleu, le dernier dessin en date (Alpe d'Adelboden, Composition II) est une porte ouverte par l'artiste, permettant d'entrevoir de futures recherches qui ne manqueront pas d'intérêt.*

*A voir jusqu'au 21 décembre.*

TAVANNES

## On cherche un conseiller de paroisse!

*(c) Une vingtaine de paroissiens et paroissiennes ont pris part à l'assemblée de la paroise réformée française de Tavannes, présidée par M. Willy Ermatinger. Le budget 1981, qui est équilibré, a été accepté. Il boucle avec un taux inchangé de 9%.*

*L'assemblée devait ensuite élire un conseiller de paroisse pour un poste vacant depuis plusieurs mois déjà. Le président de paroisse, M. Henri Baumgartner, a déploré le fait que, malgré bien des recherches et des démarches, personne ne s'est intéressé à ce poste vacant. Il n'a par conséquent pas été possible de procéder à l'élection.*

## Matinée «Portes ouvertes»

(c) Le poste de commandement, ainsi que l'abri public de La Neuveville seront ouverts à la population samedi matin. Les responsables de l'état-major se tiendront à la disposition des visiteurs pour répondre à leurs questions. De plus, le film «Radiations» sera projeté.

Rédaction FAN-L'EXPRESS Bureau de Moutier
Ivan Vecchi
PASSAGE DE L'OURS
2740 MOUTIER
Tél.: 032 93 44 66
Télex: 34 91 27

## Ville de Berne: un employé coupable de délit financier

**Un employé de l'administration fiscale de la ville de Berne s'est rendu coupable de délit financier. Les irrégularités ont été constatées lors d'un contrôle. Selon un communiqué diffusé mardi par la chancellerie, l'administrateur des impôts a porté plainte contre l'employé indélicat, qui a déjà démissionné.**

**Aucun renseignement précis sur la nature et le montant du délit n'a été communiqué. Il s'agit vraisemblablement d'abus de confiance qualifié portant sur une somme considérable. (ATS)**

CANTON DU JURA

## *Le premier ministre du Québec en Europe*

# *Présence jurassienne à l'arrivée de M. René Levesque à Bruxelles*

***De notre correspondant:***

***Un communiqué de l'association des parlementaires de langue française diffusé hier nous apprend que M. René Levesque, premier ministre du Québec, est arrivé en Europe jeudi dernier. Accompagné de M. Bernard Landry, ministre d'Etat chargé du développement économique, de plusieurs hauts fonctionnaires et d'une vingtaine de journalistes, il a été reçu tout d'abord par le roi de Belgique. Mais c'est au niveau de l'exécutif de la nouvelle région wallonne, que préside le ministre Jean-Maurice Dehousse, qu'ont eu lieu les pourparlers essentiels.Ils ont porté sur la solidarité francophone et sur la coopération en matière économique. Samedi, M. Levesque s'est rendu à Paris, où d'importants entretiens sont prévus avec les autorités françaises, et où il sera fait docteur honoris causa de la Sorbonne.***

***En vue de l'accueil du premier ministre du Québec, le Grand Liège avait tenu à assurer une présence jurassienne en invitant M. Roland Béguelin, président de l'association des parlementaires et secrétaire général des communautés ethniques de langue française. Celui-ci a eu l'occasion de s'entretenir avec M. René Levesque, à Bruxelles, lors de la réception donnée par la délégation du Québec. Vendredi soir, dans la grande salle des congrès de la ville de Liège, M. Levesque a prononcé une conférence sur «Le Québec et la solidarité francophone». En présentant l'orateur à près de mille personnes, Me Jacques Levaux, président du Grand Liège, a salué la présence des représentants du Jura et du Zaïre, qui ont été l'objet d'une ovation.***

# Les Forces motrices bernoises dans le Jura: solution provisoire

**De notre correspondant:**

Lors de la dernière session du parlement, M. Roland Béguelin avait posé une question relative à l'exploitation du réseau des Forces motrices bernoises situé sur le territoire de l'Etat jurassien. Le gouvernement vient de répondre à l'interpellateur qu'au vu des principes qui ont fondé la procédure de séparation et les accords-cadre de décembre 1978, la situation actuelle ne peut être que provisoire. Elle est la suivante.

Avant la création du canton du Jura, le canton de Berne et ses établissements bancaires possédaient 91,5 % des actions de la société anonyme des Forces motrices bernoises (FMB). Le 1er janvier 1979, en application de l'accord particulier concernant le transfert provisoire de participation au canton du Jura, le canton de Berne a transféré à titre fiduciaire au nouvel Etat 6 % de ses titres FMB.

Ce partage provisoire n'en a pas pour autant modifié la structure des FMB, en ce sens que le réseau de distribution d'électricité et son exploitation sont restés l'affaire exclusive de cette société bernoise qui jouit d'un monopole.

Il résulte de cette situation que, pour l'heure, le canton du Jura ne dispose pas d'instruments propres en matière de politique énergétique. Sa présence très minoritaire au sein du conseil d'administration ne lui permet pas de modifier de manière concrète la politique des FMB à l'égard du canton du Jura. Or, la gestion autonome d'un réseau de distribution d'électricité est un puissant moyen de promotion économique.

Le canton du Jura, au même titre que les autres cantons, et dans les limites du droit fédéral, doit être en mesure de choisir sa politique énergétique. C'est dans cette perspective que l'ensemble des biens des FMB doivent faire l'objet d'une procédure de partage. Le gouvernement de la République et canton du Jura accorde la plus grande importance à un règlement rapide de cette question, est-il encore répondu à M. Béguelin.

## Constitution de la Société d'équipement de la région Ajoie et Clos-du-Doubs

*La société d'équipement de la région Ajoie et Clos-du-Doubs (Sedrac) s'est constituée lundi soir à Courgenay, en présence de M. Jean-Pierre Beuret, président du gouvernement de la République et canton du Jura. Vingt-sept communes du district de Porrentruy y participent, sept doivent encore se prononcer et deux ont renoncé.*

*L'assemblée a désigné ses organes. L'assemblée des délégués sera présidée par M. Jacques Bregnard, secrétaire de la Région Jura, de Bonfol.*

*A noter que la commune de Courgenay, sur laquelle sera créée la zone industrielle qui est à l'origine de la Sedrac, sera représentée au comité directeur par M. Simon Kohler, ancien conseiller d'Etat bernois (domicilié à Courgenay) et ancien président du Conseil national, qui revient ainsi sur la scène publique.*

*REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT NOMMÉS*

*D'autre part, le gouvernement a nommé les représentants de l'Etat à l'assemblée des délégués de la Sedrac. Il s'agit de MM. Jacques Bloque, de Delémont, Jean Born, de Porrentruy, Jacques Bregnard de Bonfol, Jean-Claude Crevoisier, de Saint-Ursanne, Etienne Fueg, de Porrentruy, Claude Moine, de Porrentruy, Philippe Pétignat, de Miécourt, Denis Prêtre, de Boncourt, Paul-André Sanglard, de Delémont.*

VILLE DE BIENNE

## Au centre autonome de jeunesse

# Une expérience nouvelle pendant un mois

**De notre rédaction biennoise:**

«Ah! si j'habitais Bienne...» L'espace d'une demi-heure, la Télévision suisse romande a fait rêver lundi soir des milliers de jeunes Romands qui revendiquent dans leur ville un centre autonome de jeunesse. Que de belles images...

Le centre biennois n'aurait-il donc pas de problèmes? Hélas! Tout n'est pas si rose sous la coupole de l'ancienne usine à gaz, où le problème de la drogue se pose désormais avec beaucoup d'acuité. Mais le comité du centre est fermement décidé à empoigner le taureau par les cornes. Grâce à un crédit extraordinaire de 10.000 fr. octroyé par la ville, le centre autonome tente depuis avant-hier une nouvelle expérience.

Le centre autonome biennois n'en finit pas de bouger. Rien de plus logique toutefois: il se doit en effet de s'adapter à une situation qui a rapidement évolué tout récemment.

Des problèmes nouveaux ont surgi avec l'arrivée au centre de jeunes marginaux qui n'étaient plus intégrés dans la société et qui vivaient pratiquement au centre. Les deux animateurs n'avaient dès lors pas la tâche facile, eux qui étaient responsables de la fermeture du centre à 23 heures.

En outre, le centre ressent également l'évolution du marché de la drogue à Bienne. Cet été, le restaurant «Bourg», où se déroulait un gros trafic, a fermé ses portes pour se refaire une nouvelle clientèle. Trafiquants et consommateurs se sont retrouvés sur le pavé. Depuis cet hiver, le centre autonome est touché par cette évolution. Déjà, les animateurs du centre ont dû jeter à la porte des trafiquants.

Le comité du centre autonome se devait de s'adapter à cette nouvelle situation. Il a finalement décidé de solliciter un crédit extraordinaire de 10.000 fr. à la direction des écoles, afin de tenter une expérience d'un mois.

Préposé à l'office scolaire, M. Willy Bernhard, estimant l'essai judicieux et souhaitant vivement qu'il réussisse, n'a pas tergiversé. La semaine dernière, quelques jours seulement après la requête formulée par le comité, le crédit était octroyé. De sorte que l'expérience pouvait commencer avant-hier.

### DE QUOI S'AGIT-IL?

En quoi consiste-t-elle? Durant un mois, c'est-à-dire jusqu'au 17 janvier prochain, cinq nouveaux collaborateurs aideront dans leur travail les deux animateurs déjà engagés. De surcroît, M. Jost Weber, un psychologue qui fut jadis directeur du centre de réhabilitation «Aebi-Hus», prodiguera aussi des conseils trois heures par jour. Ce qui ne veut pas dire que le centre autonome, qui ne le peut ni ne le veut, va devenir un centre de thérapie. Ces huit personnes permettront d'assurer la marche du centre autonome et la satisfaction des besoins de ceux qui le fréquentent. Il s'agira également de maîtriser le problème de la drogue, d'instaurer une discussion sur les questions qu'il soulève, et d'envisager des solutions. Durant toute la période des fêtes, le centre autonome restera ouvert quasiment en permanence, ne fermant ainsi plus ses portes à des heures fixes.

Le centre biennois vit son autonomie en s'efforçant de faire face à tous ses problèmes, qu'il ne faut d'ailleurs pas dramatiser. Depuis son ouverture, voici 12 ans, il a connu des hauts et des bas. Mais, depuis une année environ, il fonctionne à plein rendement, suscitant un intérêt grandissant, non seulement auprès des media en raison de son caractère unique en Suisse, mais surtout auprès des jeunes. Hier, ils étaient tout de même une trentaine à partager sous la coupole leur repas de midi, alors que les concerts organisés attirent jusqu'à 500 personnes...

M. Gme

## CARNET DU JOUR

**CINÉMAS**

Apollo: 15 h et 20 h 15, **Le chaînon manquant.**
Capitole: 15 h et 20 h 15, **La grande vadrouille.**
Elite: permanent dès 14 h 30, **Safari sex-club.**
Lido 1: 15 h, 18 h et 20 h 15, **La folie des grandeurs** (avec Louis de Funès et Yves Montand).
Lido 2: 15 h, 17 h 45 et 20 h 30, **Fame.**
Métro: 14 h 50 et 19 h 50, **Criminal story** et **Der Moerderklub von Brooklyn.**
Palace: 15 h, 18 h 30 et 20 h 30, **The aristocats** (de Walt Disney).
Rex: 15 h et 20 h 15, **L'empire contre-attaque**; 17 h 45, **You can't take it with you** (de Frank Capra).
Studio: permanent dès 14 h 30, **Et si tu n'en veux pas.**

**EXPOSITIONS**

**Société de la bibliothèque du quartier de Mâche, maison Calvin:** Dora Ris, poterie; Silvia Zumbuehl, sculpture; 15 h-18 heures.
**Galerie route de Bruegg 41:** Max Bill, 19 h-21 heures.
**Société des beaux-arts:** exposition de Noël, 16 h-18 h, 20 h-21 h 30.
**Galerie 57:** exposition - divers artistes, 15 h-19 heures.
**Galerie Daniel Cartier:** Peter Marmet, Beat Zbinden, 16 h-21 heures.

**Pharmacie de service:** Centrale, rue de l'Union 16, tél. (032) 22 41 40.

Rédaction FAN-L'EXPRESS de Bienne
Bureau Cortési
Route de Neuchâtel 140
2505 BIENNE
Tél.: 032 22 09 11
Télex: 34 184

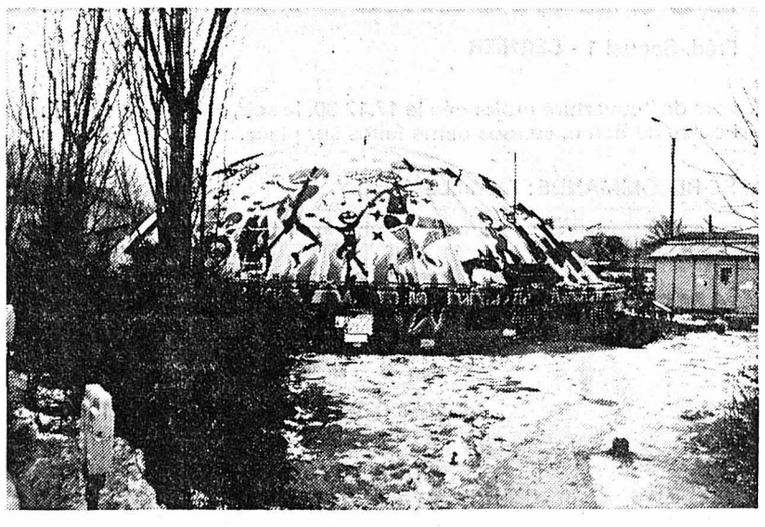

**La coupole du centre autonome de jeunesse à Bienne.** (Avipress P. Etienne)

FRANCE VOISINE

## A Belfort

# Reprise du travail des éboueurs et à l'usine d'incinération

De notre correspondant:

Après un mouvement de grève qui a duré 16 jours, l'usine d'incinération de Belfort a repris le travail hier, les revendications du personnel ayant été satisfaites. Mais les 25 ouvriers n'ont pu que se croiser les bras car les éboueurs qui avaient emboîté le pas en déclenchant leur mouvement le 10 décembre n'avaient pas repris leur poste.

On pensait que le protocole d'accord signé entre M. Chevènement, président du district de Belfort, et les syndicats lundi soir à 18 h à la mairie, avait tout réglé. Contre toute attente, cet accord n'était pas confirmé par le vote des 180 ouvriers des chantiers municipaux hier; 66 étaient pour la reprise et 69 contre.

Aussi y eut-il de nouvelles réunions entre représentants syndicaux et du district hier après-midi à la mairie. De nouvelles propositions étaient formulées: c'est ainsi que les éboueurs ont obtenu l'avancement d'un mois de la prime d'insalubrité de 300 fr. qui leur est octroyée. Alors, les grévistes ont voté une seconde fois hier après-midi; 72 se sont prononcés pour la reprise et 49 contre.

Ce matin, les 600 tonnes d'ordures ménagères qui encombrent les trottoirs de la ville de Belfort prendront enfin la direction de l'usine d'incinération.

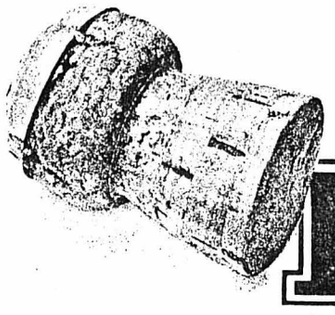
Offrez-vous ce délicieux plaisir!
L'AIGLON
LE MOUSSEUX LE PLUS VENDU EN SUISSE
LA TRADITION DU VIN Bourgeois DEPUIS 1790
Publivins SA
114186-R

*Pour l'organisation de toutes vos fêtes:*

**RANDAL**
2053 Cernier, ✆ (038) 53 32 33

**Feux d'artifice**
**Billets de tombolas**
**Tout pour sociétés**

*Du rire toute l'année!*

**Cotillons**
**Serpentins**
**Farces et attrapes**
**Masques**

---

# AU MARCHÉ «DIGA»...

vous trouverez toujours des prix fracassants!!!
**Saucisses grillées, marrons chauds, raclettes et!!! CADEAU DE FIN D'ANNÉE 5%**
et de l'ambiance avec l'orchestre **«DYNAMIC MELODIE»**

ET POUR LES PETITS ET LES GRANDS:
«UNE PREMIÈRE AU VAL-DE-RUZ»...

**... TOUS CHEZ DIGA le mercredi 17 décembre...**

---

# MOCO S.A.

**MEUBLES EN GROS**
Vente directe au public
10.000 m² EXPOSITION et STOCK

**2053 CERNIER** Tél. **(038) 533 222**
Ouverture nocturne **mercredi 17 décembre.**

---

# INSTITUT ATHENA

**Boutique New Style**
1, rte de Neuchâtel
**2053 CERNIER**

**Faites plaisir en offrant un BON - CADEAU**
**SOYEZ SÉDUISANTES POUR LES FÊTES**
- *Kilos en moins grâce à notre méthode spécialisée*
- *Pose de faux cils permanents*
- *Maquillages personnalisés*
- *Teinture de cils: marine - noir - brun - gris.*

**VOTRE INSTITUT SPÉCIALISÉ Tél. 53 22 55.**

---

# HÔTEL DE LA PAIX

**CERNIER**

Nous vous proposons: **Cannelloni et pizza »maison»**
**ENTRECÔTE «LA PAIX»**

Dès 21 heures, danse avec l'orchestre **GOLDEN STARS**
Entrée libre.

---

DROGUERIE
PARFUMERIE

PARFUMS de marque
JOUETS BOUGIES
BRICOLAGE démonstration
de différentes techniques

**MARTI**
CERNIER
**Tél. 53 21 72**
Livraison dans tout le VAL-DE-RUZ

---

# BOUTIQUE CARINE

Tél. 53 21 93
**CERNIER**

***Votre boutique spécialisée***
*pour bébés, enfants, parents et grands-parents.*
*Jeans et velours côtelés.*
*Robes, jupes, blouses, pulls.*
***Tailles 36 à 48.***

---

# SALON DE THÉ BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Fréd.-Soguel 1 - **CERNIER**

Lors de l'ouverture prolongée le 17.12.80, le soir, vous pourrez déguster nos boules de Berlin, cuisses-dame faites sur place.

SE RECOMMANDE: FAMILLE K. FREY.

---

**AMEUBLEMENTS FRUTIGER ET FILS**
**2053 CERNIER Tél. 53 10 01/53 21 39**

**Tous revêtements**
**et sol Trimural – Tapis**
**Rideaux – Literie.**

**DORMA le lit idéal**

---

A votre service depuis 1880...
– Venez souffler les bougies de nos 100 ANS,

**MERCREDI 17 DÉCEMBRE DE 9 h à 22 heures.**
– Un cadeau pour chaque acheteur!!!

LA BOUTIQUE-CADEAUX
**P. VADI**
**CERNIER**

120808-6

**Joyeuse animation et, on commence à distribuer les ballons...** (Avipress-Schneider)

# NOËL à

*Centre commercial du Val-de-Ruz*

**Mercredi**
**17**
**décembre**
**jusqu'à 22 heures**

**Ce soir, ouverture nocturne des magasins**

---

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS
*Bureau de Cernier*
ouvert tous les matins de 8 h à 12 h
**Pour toutes vos opérations bancaires:**

**ÉPARGNE**
**COMPTE SALAIRE**
**OBLIGATIONS DE CAISSE**
**CHANGE, CHÈQUES DE VOYAGE**
**PRÊTS HYPOTHÉCAIRES, etc...**

---

**AUTO-ECOLE G. MONNIER**
**53 24 24**
**CERNIER NEUCHATEL**

**PERMIS TOUTES CATÉGORIES**
Nous prenons les élèves à domicile
Théorie individuelle et collective

---

Boulangerie-Alimentation
# Fr. BEYL

**Pour Noël**
*Nos bûches*
*Petits biscuits au beurre.*
*Vol-au vent.*

**Mercredi 17 décembre**
*10% sur tous les vins en bouteilles et boîtes de chocolats.*

**Mercredi 17 décembre**
Choux à la crème, gâteaux au fromage.
Notre magasin sera fermé dès 18 h 30.

Et un petit tour avec l'âne. (Avipress-Schneider)

# CERNIER

*Noël, neige et froid, route galonnée de blanc et sapins étoilés: la blanche dame est depuis plusieurs années fidèle au rendez-vous des coutumes charmantes, des clairières tendues de diamantine. C'est le moment de retrouver la chaleur et l'intimité des clochers, des villages, des maisons de famille avec tous les signes de la fête: bonne table et beaux cadeaux.*

*Les commerçants de Cernier organisent maintenant cette veillée d'achats depuis tant d'années, sept exactement, qu'elle est bien rodée: illumination des rues, passage de l'homme de Noël avec son âne – ou est-ce saint Nicolas? – Grand plaisir des enfants en lâchant leurs ballons qui parfois montent à la rencontre des flocons blancs.*

### *Un cadre propice au dialogue*

*Plaisir aussi pour les parents qui peuvent flâner à deux et partager leurs idées d'achats sans se presser. Plaisir d'avoir le temps de prendre un, deux avis, de discuter avec l'artisan ou le commerçant des mérites de l'objet envisagé. Et l'ambiance est aimable, musique, dans la rue, dans les magasins, café, vin, chaleur d'un verre entre amis, d'un petit casse-croûte entre deux courses. Soupe à l'oignon, raclette, pâtisseries, jambon chaud et sandwichs: pour ceux qui entreprennent le «non-stop» au sortir du travail, il faut tenir le coup.*

*Les enfants sont attendus sur la place des Cloques, dès 18 h 30, heure pour recevoir le ballon à lancer, lequel lancer aura lieu vers 19 h, 19 h 30. Amusés de la nuit, de la foule, des friandises du Père Noël, ce sont surtout les petits qui font le succès de la fête, et les commerçants n'en sont pas jaloux, qui savent bien que ce qu'ils peuvent déployer d'imagination à cette occasion, il le font en remerciements pour la fidélité de la clientèle, tout au long de l'année.*

*Amuser les enfants, détendre les parents: finalement c'est encore un service de ce centre du Val-de-Ruz bien vivant, qui a su retrouver tout son dynamisme après les difficiles années de l'installation des grandes surfaces et de la récession.*

*Noël dans la rue et dans les boutiques, c'est un peu le couronnement de tout cela, c'est une autre relation entre les gens qui ont besoin des denrées et ceux qui les proposent. Le succès de cette formule s'est vérifié chaque année: que le temps soit propice ou qu'il boude, c'est une affaire de cœur encore plus que de saison. Mais quand il neige, que c'est donc joli!*


VOS SPÉCIALISTES :

UNIPHOT SA

CERNIER : Photo-Ciné SCHNEIDER
NEUCHATEL : Photo-Ciné AMÉRICAIN
Photo-Ciné GLOOR
SAINT-BLAISE : Photo-Ciné LANZONI

**GÉRARD MASMEJAN**
ANTIQUITÉS
DÉCORATION D'INTÉRIEUR
ATELIER DE TAPISSIER
Achat - Vente - Estimation
Guillaume-Farel 1 - **2053 CERNIER**
**Tél. (038) 53 35 44**

UN PLAISIR D'OFFRIR
*Librairie - papeterie - jouets et de bonnes chaussures pour l'hiver s'achètent*
*chez*
**J. RUBIN**
**CERNIER**

**Votre spécialiste en radio et télévision Radio TV**
RADIO TÉLÉVISION
Gaffner
Vente - Vente à crédit - Location - Réparation
**LES HAUTS-GENEVEYS** Tél. (038) 53 14 30
**CERNIER** (038) 53 35 16

**Brasserie de Cernier**
**Menu du jour**
Snack-Bar - Ambiance
Chez «Petit-Jules»
**Notre repas du soir «BUSECCA»**
**CERNIER**
Se recommandent: Ernest et Monique. **Tél. 53 22 98**

Mercerie-Bonneterie
**JEAN THIÉBAUD**
**2053 CERNIER**
✆ **(038) 53 22 50**
**GRAND CHOIX DE:** *pantalons - jean's*
*chemises - blouses - pullovers*
*sous-vêtements pour dames, hommes, enfants*
*gants - bonnets - écharpes - mouchoirs*
*Laines et cotons*
*Articles de saison.*

*La belle fleur... chez le fleuriste*
Tout arrangement floral
**G.A. RUFENER**
**HORTICULTEUR-FLEURISTE**
**CERNIER** - Tél. 53.25 81

Horlogerie-Bijouterie
*A. H. Straumann*
**POUR VOS CADEAUX**
en or, argent ou étain:
grand choix, prix avantageux.
Tél. (038) 53 17 69 **2053 CERNIER**

**Offrez un appareil électrique**
**Le cadeau toujours apprécié**
Grand choix d'articles de qualité
**10 % escompte SENJ**
Excepté articles à prix nets
Notre magasin sera ouvert le **samedi 20 décembre**
ainsi que **le 24,** jusqu'à 16 heures
**ENSA**
Agence du Val-de-Ruz
**CERNIER** Tél. **(038) 53 35 22**

La famille
lorimier
**boucherie-charcuterie**
**CERNIER** - Tél. 53 21 40
*vous souhaite de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.*
**Pour des fêtes réussies**: nos jambons, nos palettes et autres fumés de grande renommée!
Une idée surprise très avantageuse parmi d'autres: **la fondue charolaise.**
**Mercredi 17 décembre** notre magasin sera ouvert dès 18 heures et vente traditionnelle de jambon chaud.

CAFÉ-RESTAURANT 1er mars CERNIER
**DÈS 19 H 30**
Soirée animée par
**LULU ET CARLY**
*Vol-au-vent*
*Salles spacieuses pour sociétés*
*Jeux de quilles automatiques*
**Nouveau** **Service clé minute**

**ARMURERIE - ANTIQUITÉS - ARTICLES DE PÊCHE**
**L'ARLEQUIN**
C. HUETER - **FONTAINEMELON** - Chemin de l'Orée
✆ magasin (038) 53 36 96 - ✆ privé (038) 53 36 76
Armes de chasse • de sport • de tir • de poing • munitions accessoires • armes de collections • articles de pêche
Antiquités: meubles, bibelots. Achat, vente, échange.
Lundi fermé. Samedi 8 h-12 h, 13 h 30-17 h
Mardi-vendredi 8 h-12 h, 13 h 30-18 h 30

**ROCHAT**
**CERNIER**
*Venez dénicher le beau cadeau à notre nouvelle exposition tout en dégustant la bonne soupe aux pois.*

**MERCREDI 17 DÉCEMBRE**
de 19 heures à 22 heures
*Nous invitons nos clients, amis et connaissances à venir partager avec nous le verre de l'amitié pour fêter le centenaire de notre entreprise.*
*Ventilation en tout genre*
*Ferblanterie - Appareillage.*
VADI 2053 CERNIER 1880 1980 À votre Service

120608-6

# bulletin officiel de la Ville de Neuchâtel

ORGANE D'INFORMATION PARAISSANT CHAQUE SEMAINE

distribué dans tous les ménages

12e année

Régie des annonces et impression: IMPRIMERIE CENTRALE S.A. NEUCHÂTEL



**Distrayant!**

**Attractif!**

**Utile!**

CHAQUE JEUDI
**18.500 «tous ménages»**

CE QUI REPRÉSENTE
**PLUS DE 35.000 LECTEURS**

**Le B.O. nouveau**

sortira de presse
le 8 janvier prochain

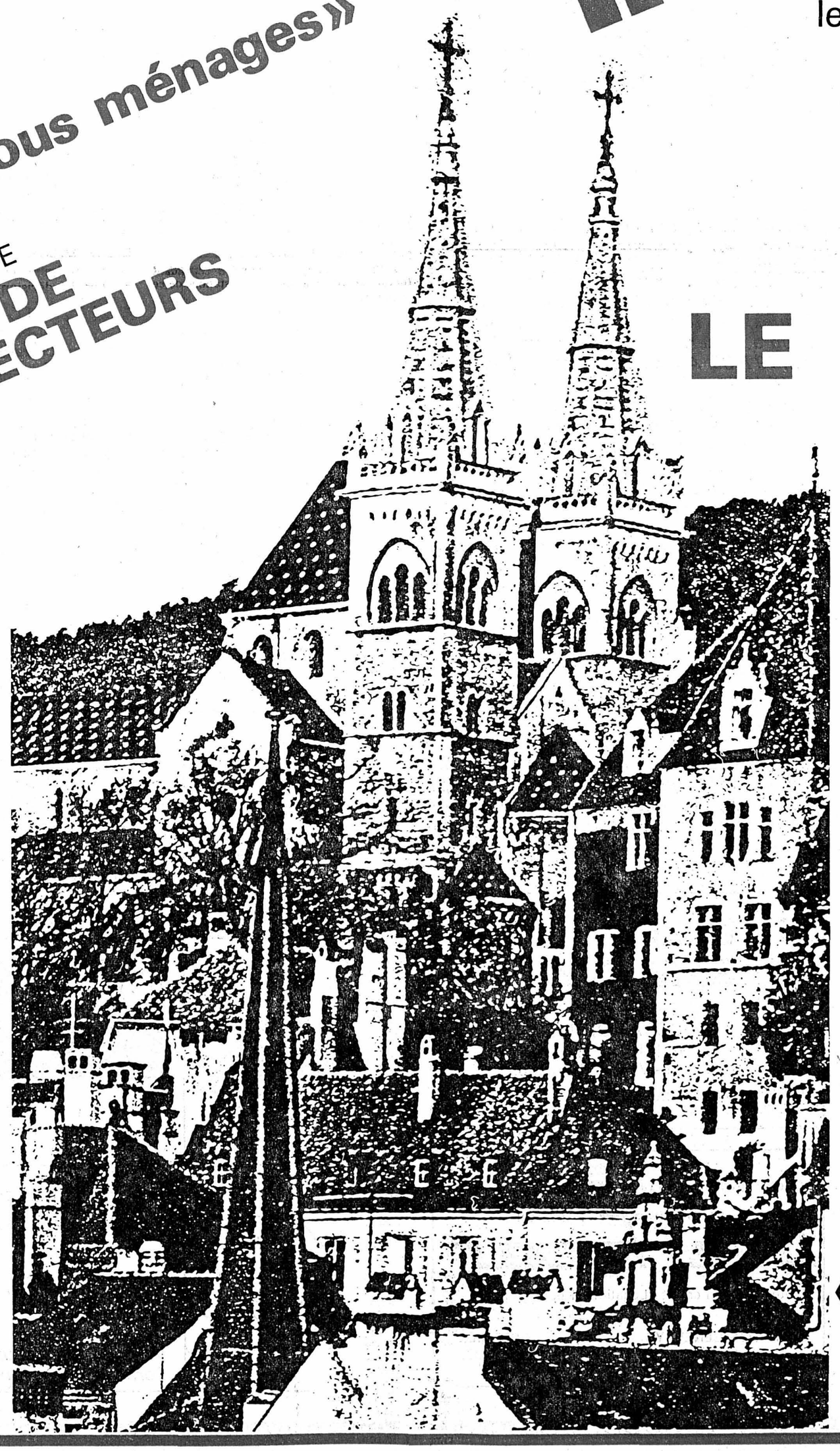

**LE B.O.**

Miroir de la cité, véritable reflet de la vie publique neuchâteloise

Nous vous présentons
**JEAN BAUDOIN**
responsable
du service «B.O.-PUBLICITÉ»

Pour un rendez-vous
ou pour un conseil,
appelez-le au
**038 / 25 65 01**
**(interne 215)**

**POUR VOTRE PUBLICITÉ**
un impact
**TOTAL**
de vos
annonces
«sur Neuchâtel»

hockey sur glace

# Dernière ronde de l'année en championnat suisse de ligue nationale

# Bienne: abondance de biens!

BIENNE - GOTTÉRON FRIBOURG 8-4 (4-1 2-1 2-2)

MARQUEURS: Gosselin 7me; Wust 8me; Baertschi 9me; Conte 17me; Dubuis 19me; Lappert 23me; Gosselin 35me; Niederer 38me; Guenat 41me; Martel 45me; Messer 47me; Fasel 58me.

BIENNE: Anken; Ziggerli, Koelliker; Dubuis, Baertschinger; Blaser, Loertscher, Guenat; Conte, Martel, Kohler; Baertschi, Gosselin, Niederer. Entraîneur: Reigle.

GOTTÉRON FRIBOURG: Meuwly; Schwartz, Gagnon; Jeckelmann, Rotzetter; Messer, Raemy, Ludi; Luthi, Lussier, Lappert; Wust, Rouiller, Marti. Entraîneur: Pelletier.

**ARBITRES: M. Frei, assisté de MM. Bucher et Odermatt.**

**NOTES: stade de glace. 9000 spectateurs. Bienne s'aligne sans Koelliker dont la femme attend un heureux événement. Fribourg sans Uttinger (accident de voiture). Pénalités: quatre fois deux minutes contre Bienne; cinq fois deux minutes plus dix minutes à Ludi contre Fribourg.**

On dit qu'abondance de biens nuit! Ce n'est pas ce que doit penser le président Gassmann. Bienne qui traversait un passage à vide et que l'on disait épuisé, a su retrouver les forces nécessaires. Elles sont revenues en premier lieu de la part de Gosselin et Baertschi. Très effacé lors du match contre Davos, le duo ouvrit la marque et répliqua à la réussite du jeune Wust.

### PAS EN RESTE

La ligne de Martel qui ne voulait pas être en reste creusa l'écart. Ce fut la deuxième fois avec l'aide du défenseur Dubuis qui profita d'un avantage numérique. La période intermédiaire – même si durant celle-ci, Lappert profita d'un très rare beau mouvement de Lussier – ne remit pas les valeurs en cause. Gosselin signa peu après la plus belle réalisation de la soirée. Et ce fut Niederer qui confirma encore le retour en forme de sa ligne d'attaque.

### RÉUSSI

Notons que lors des dernières vingt minutes, Guenat qui remplaçait Widmer hors de forme, n'aura pas raté son premier match officiel. Loertscher, en le servant parfaitement, lui permit d'espérer en une prochaine place de titulaire.

On ne dira malgré tout pas que les gars de Reigle ont accompli une grande performance, leur adversaire d'un soir est bel et bien à bout de souffle et les Fribourgeois leur ont facilité la tâche. Il est certes très difficile de surprendre l'actuel «leader» à domicile. Anken est toujours attentif et la défense seelandaise n'introduit l'international Baertschinger que pour palier à une défection. Mais l'autre fait significatif est que les gars de Pelletier exploitèrent misérablement les fantaisies que se permettait Koelliker, notamment lors du deuxième tiers. La trève de Noël semble donc surtout convenir aux riverains de la Sarine! E. WUST

---

**Langnau - Arosa 2-3 (1-1 0-1 1-1)**

**Ilfis-halle.** 5250 spectateurs. **Arbitres:** Rickenbach, Tschanz / Voegtlin. **Buts:** 3. Stampfli 0-1; 20. Wuthrich 1-1; 34. Nagel 1-2; 44. Guido Lindemann 1-3; 50. B. Wuthrich 2-3.

**Pénalités:** 5 × 2 contre Langnau, 8 × 2 contre Arosa.

**Lausanne - CP Berne 3-6 (1-2 1-2 1-2)**

**Montchoisi.** 5400 spectateurs. **Arbitres:** Wenger, Ramseier / Urwyler. **Buts:** 6. Reeves 1-0; 7. Mueller 1-1; 13. Wist 1-2; 26. Baur 2-2; 27. Holzer 2-3; 39. Mueller 2-4; 45. Fuhrer 2-5; 54. Lefley 2-6; 56. Friedrich 3-6.

**Pénalités:** 5 × 2 contre Lausanne, 6 × 2 contre Berne.

**Davos - Kloten 2-4 (2-0 0-1 0-3)**

**Patinoire de Davos.** 2300 spectateurs. **arbitres:** Niederhauser, Ledermann / Spiess. **Buts:** 2. Fergg 1-0; 8. Sarner 2-0; 27. Waeger 2-1; 45. Rauch 2-2; 49. Rueger 2-3; 60. Waeger 2-4.

**Pénalités:** 3 × 2 contre Davos, 5 × 2 contre Kloten.

Davos sans Mazzoleni (blessé) et Pagagnini (malade).

### La situation

**Ligue A**

**Davos - Kloten 2-4 (2-0 0-1 0-3); Bienne - Gottéron Fribourg 8-4 (4-1 2-1 2-2); Lausanne - Berne 3-6 (1-2 1-2 1-2); Langnau - Arosa 2-3 (1-1 0-1 1-1).**

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. Bienne | 24 | 18 | 2 | 4 | 137- 92 | 38 |
| 2. Arosa | 24 | 16 | 2 | 6 | 123- 84 | 34 |
| 3. Berne | 24 | 12 | 1 | 11 | 96-109 | 26 |
| 4. Gottéron | 24 | 10 | 5 | 9 | 97- 95 | 25 |
| 5. Kloten | 24 | 11 | 2 | 11 | 101- 95 | 24 |
| 6. Langnau | 24 | 9 | 2 | 13 | 98-103 | 20 |
| 7. Davos | 24 | 9 | 1 | 14 | 83- 96 | 19 |
| 8. Lausanne | 24 | 1 | 5 | 18 | 75-136 | 7 |

**Ligue B**

**Groupe Ouest**

**La Chaux-de-Fonds - Viège 7-10 (5-1 1-5 1-4); Genève/Servette - Olten 3-7 (1-3 1-1 1-3); Langenthal - Villars 9-3 (3-1 4-2 2-0); Sierre - Young Sprinters 15-4 (6-0 4-1 5-3).**

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. Sierre | 24 | 18 | 1 | 5 | 144- 68 | 37 |
| 2. Olten | 24 | 16 | 3 | 5 | 132- 78 | 35 |
| 3. Viège | 24 | 15 | 1 | 8 | 121- 91 | 31 |
| 4. Chx-de-Fds | 24 | 12 | 3 | 9 | 150-115 | 27 |
| 5. Villars | 24 | 11 | 3 | 10 | 128-112 | 25 |
| 6. Langenthal | 24 | 9 | 4 | 11 | 95-101 | 22 |
| 7. GE/Servette | 24 | 6 | 3 | 15 | 91-117 | 15 |
| 8. Y Sprinters | 24 | 0 | 0 | 24 | 63-242 | 0 |

**Groupe Est**

**Coire - Dubendorf 9-2 (1-1 2-1 6-0); Lugano - Rapperswil/Jona 9-7 (3-2 1-4 5-1); Wetzikon - Ambri Piotta 5-2 (1-1 2-1 2-0); CP Zurich - Zoug 9-3 (2-0 4-1 3-2).**

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. CP Zurich | 24 | 19 | 3 | 2 | 156- 81 | 41 |
| 2. Ambri Piot. | 24 | 18 | 2 | 4 | 142- 86 | 38 |
| 3. Lugano | 24 | 13 | 4 | 7 | 133-104 | 30 |
| 4. Rapperswil | 24 | 10 | 1 | 13 | 93-124 | 21 |
| 5. Coire | 24 | 7 | 3 | 14 | 108-124 | 17 |
| 6. Wetzikon | 24 | 8 | 1 | 15 | 120-158 | 17 |
| 7. Dubendorf | 24 | 7 | 1 | 16 | 124-150 | 15 |
| 8. Zoug | 24 | 6 | 1 | 17 | 94-143 | 13 |

### Première ligue

## Berthoud trop fort

**Saint-Imier - Berthoud 2-6 (0-3 2-2 0-1)**

**Marqueurs:** Weisshaupt et Gygli pour Saint-Imier; Beer, Stucki, Wutrich (II), Fischer et Aeschbacher pour Berthoud.

**Arbitres:** MM. Wenger et Luthi.

Plus rapide et surtout jouant collectivement, Berthoud a battu une équipe imérienne pourtant bien intentionnée mais dont le jeu ne fut pas un exemple de collectivité.

Bien que battu, Saint-Imier a cependant fourni une de ses meilleures prestations de ce championnat. L. B.

### Chez les juniors élite

Le tour de qualification des juniors/élite s'est terminé ce week-end. Kloten, Arosa, Langnau, Berne, Coire et Ambri Piotta joueront un tour final (aller et retour) qui prendra son envol dès le mois de janvier et qui débouchera sur le titre.

**Résultats: Elite A:** Langnau - Arosa 6-6; Ambri - La Chaux-de-Fonds 6-4; Kloten - Coire 10-1; Berne - Olten 7-2. – **Classement après 14 matches:** 1. Kloten 22. 2. Arosa 21. 3. Langnau 21. 4. Berne 15. 5. Coire 11. 6. Ambri 10, tous qualifiés pour le tour final. 7. La Chaux-de-Fonds 7. 8. Olten 5. – **Elite B, Est:** Dubendorf - Rapperswil 9-2; CP Zurich - Dubendorf 3-7; Davos - Grasshopper 16-3; Uzwil - Rapperswil 6-2; Wallisellen - Illnau/Effretikon 1-9. – **Classement après 14 matches:** 1. Davos 26. 2. Dubendorf, 22, tous deux qualifiés pour le tour de qualification. 3. Illnau/Effretikon 17. 4. Rapperswil 14. 5. Uzwil 13. 6. CP Zurich 7. 7. Wallisellen 7. 8. Grasshopper 6, tous dans le tour de relégation. – **Elite B, Ouest:** Genève/Servette - Villars 4-3; Bienne - Fribourg 11-4; Langenthal - Le Locle 11-5; Forward/Morges - Lyss 3-4. – **Classement:** 1. Bienne 14/25. 2. Fribourg 14/19, tous deux en tour de qualification. 3. Lyss 14/18. 4. Langenthal 14/16. 5. Genève/Servette 13/12. 6. Le Locle 13/7. 7. Villars 14/7. 8. Forward Morges 14/6, tous en tour de relégation.

CHACUN SON TOUR. – Après son vis-à-vis valaisan, ce fut au tour de Nagel d'être sérieusement inquiété alors que Bauer maîtrise W. Zenhausern. (Avipress-Gaille/Boudry)

## La Chaux-de-Fonds: dernier espoir envolé

LA CHAUX-DE-FONDS - VIÈGE 7-10 (5-1 1-5 1-4)

MARQUEURS: Leuenberger 4me; Mouche 7me; Bauer 10me; Wyssen 11me; Bauer 13me; Piller 14me; W. Zenhausern 22me; Devaney 32me; Yerly 35me; Wyssen 37me; Schmid 38me; Anthamatten 40me; W. Zenhausern 42me; Devaney 43me; Yerly 47me; Devaney 52me; Schmid 59me.

LA CHAUX-DE-FONDS: Nagel; Bauer, Sgualdo; Gobat, Amez-Droz; Sigouin, Trottier, Piller; Yerly, Mouche, Leuenberger; Houriet, Tschanz, Stauffer; Valenti, Dubois. Entraîneur: Gratton.

VIÈGE: Zuber; Riggin, Soffredini; L. Schmidt, Mazzotti; Kuonen, Devaney, W. Zenhausern; Anthamatten, Christen, B. Zenhausern; Marx, H. Schmid, Jaeger; Wyer. Entraîneur: Harrigan.

ARBITRES: M. Ungemacht, assisté de MM. Burri et Hugentobler.

NOTES: patinoire des Mélèzes. 1800 spectateurs. La Chaux-de-Fonds est privée de Willimann. Viège sans Roten et F. Wyssen. Pénalités: cinq fois deux minutes contre La Chaux-de-Fonds; huit fois deux minutes plus cinq minutes à Riggin contre Viège.

Il y avait passablement de nervosité aux Mélèzes. Cela se comprend, chaque équipe étant désireuse d'arracher la décision pour revenir sur Olten, si l'équipe de Jenkins venait à connaître une fin de saison négative.

Dans le premier tiers-temps, les Montagnards menèrent les opérations rondement. Leurs efforts se soldèrent sur un avantage très large, obtenu grâce à un engagement total et aussi à la suite de cinq pénalités infligées à des joueurs valaisans.

### RETOUR DES VIÉGEOIS

Dans la deuxième période, les solides joueurs des bords du Rhône nullement diminués par leur mauvaise prestation jusqu'à la vingtième minute, revenaient en force. Cette fois, Viège avait retrouvé tout son calme. Sous les coups de buttoir portés par une équipe bien à son affaire, La Chaux-de-Fonds craqua et cette fois ce fut au tour de Nagel, de connaître l'affront d'être battu.

Aussi surprenant que cela puisse paraître à l'issue de cette deuxième période, tout était remis en discussion, Viège ayant ramené la marque à six partout. L'ultime tiers tourna rapidement en faveur des visiteurs.

### TENUE EXEMPLAIRE

Cette formation, désagréable au premier tiers, pouvait cette fois démontrer une tenue exemplaire ce qui lui valut d'obtenir un très beau succès, si l'on songe à sa position au tiers du match!

Ainsi les Valaisans peuvent encore espérer tandis que La Chaux-de-Fonds perd définitivement sa chance de participer au tour de promotion.

La Chaux-de-Fonds a perdu ce match si important pour avoir trop vite cru à un succès, qui était à sa portée, mais il aurait fallu se battre plus sérieusement, dès le moment où le résultat était de 5-1 en sa faveur. P. G.

## Galop d'entraînement pour Sierre

SIERRE - NS YOUNG SPRINTERS 15-4 (6-0 4-1 5-3)

MARQUEURS: Dubé 3me; Pochon 7me; Dubé 9me; J.-C. Locher 10me; Lemaire 16me et 20me; Marti 22me; Massy 25me; Lemaire 35me; Pochon 36me; Mayor 40me; Pérusse 41me; Bagnoud 47me; Tscherrig 48me; J.-L. Locher 52me; Pochon 53me; Pérusse 53me; Dubé 54me; Pérusse 55me.

SIERRE: Schoepfer; J.-C. Locher, E. Mathieu; J.-L. Locher, Massy; Héritier, Nanchen; Dubé, Tscherrig, R. Locher; Bagnoud, Lemaire, Métrailler; Pochon, E. Locher, Mayor. Entraîneur: Lemaire.

NS YOUNG SPRINTERS: Amez-Droz; Zbinden, Bucher; Hubscher, Purro; Pérusse, Locas, Schmid; Bader, Marti, Henrioud; Stempfel, Steiner, Ryser. Entraîneur: Hubscher.

ARBITRES: M. Stauffer, assisté de MM. Jetzer et Herzig.

NOTES: patinoire de Graben. 1700 spectateurs. Pénalités: trois fois deux minutes contre Young Sprinters.

Comme il fallait s'y attendre, le «leader» Sierre n'a pas eu beaucoup de peine à venir hier soir à bout d'une équipe neuchâteloise qui a certes bien joué le jeu mais avec des moyens très limités.

### DIX MINUTES

Sous l'impulsion de Dubé, les Valaisans n'auront eu besoin que de dix minutes pour imposer leur manière et assurer un nouveau succès facile, mais acquis il faut le préciser avec un certain panache. Face à un tel adversaire, il serait toutefois présomptueux de dire que le HC Sierre fut brillant. Il n'en demeure pas moins que les protégés de l'entraîneur Jacques Lemaire ont fait un excellent galop d'entraînement avant d'entrer dans une courte pause qui leur permettra de préparer très sérieusement le tour final.

Quant aux Neuchâtelois, au demeurant très sympathiques, ils devront sans doute trouver de nouvelles ressources pour tirer leur épingle du jeu lors du tour de relégation. A. C.

## Le Ve tournoi de Neuchâtel pour écoliers

Il nous paraît bon de rappeler la mise sur pied, par le Service des sports de la ville, du Ve tournoi de Monruz pour écoliers. Nous l'avons déjà écrit, cette compétition est ouverte, cette année, aux garçons de 8 à 16 ans, répartis en trois catégories d'âge. Les organisateurs, qui bénéficient comme de coutume de l'aide des clubs de la ville, souhaitent notamment une bonne participation des plus jeunes.

Voici les catégories prévues:

- **de 8 à 11 ans:** catégorie 1, classes 1969, 1970, 1971, 1972.
- **de 12 à 14 ans:** catégorie 2, classes 1966, 1967, 1968.
- **15 et 16 ans:** catégorie 3, classes 1964 et 1965.

Les joutes auront lieu les vendredi 26, samedi 27, lundi 29 et mardi 30 décembre. Elles seront précédées d'entraînements sous la surveillance de joueurs des clubs locaux, notamment des Canadiens Locas et Pérusse. Le programme de ces entraînements est le suivant:

**Lundi 22, mardi 23 et mercredi 24:** de 7 h à 8 h 15 pour la catégorie 3; de 8 h 15 à 9 h 45 pour les catégories 1 et 2.

Les inscriptions doivent être remises **jusqu'au mardi 23 décembre à 10 h au Service des sports de la ville, faubourg du Lac 3, 2001 Neuchâtel, ou à la caisse de la patinoire de Monruz.**

Des renseignements complémentaires, notamment quant au règlement du tournoi, peuvent être obtenus au Service des sports de la ville (tél. 21 11 11 interne 237), à la rédaction sportive de FAN-L'EXPRESS (tél. 25 65 01) ou chez M. Cl. Botteron (tél. 31 33 81).

Un bon conseil: **n'attendez pas le dernier moment pour former votre équipe** et n'oubliez pas que celle-ci doit être placée sous la responsabilité d'une personne majeure (au moins 18 ans).

tennis

## Un seul Suisse...

**Un seul des quatre Suisses en lice a réussi à passer le cap du premier tour du tournoi de Sofia: Roland Stadler, vainqueur du Britannique Richard Lewis par 6-4 6-4. Autres résultats des Suisses: Ismail el Shafei (ISR) bat Markus Gunthardt (S) 7-6 6-3; Thomas Emmerich (RDA) bat Edgar Schurmann (S) 7-6 6-4; Pircu (Rou) bat Ivan du Pasquier (S) 3-6 6-2 6-4.**

football

## Xamax à Lucerne le 29 mars 1981

Renvoyés en raison du mauvais temps, les matches de LNA et LNB de novembre et décembre, ont été fixés aux dates suivantes:

**LNA – Dimanche 22 février:** Lausanne - Chiasso. – **Dimanche 29 mars:** Lucerne - Neuchâtel Xamax. – **Mercredi 1er avril:** Grasshopper - Servette. – **Jeudi 16 avril:** Young Boys - Saint-Gall. – **LNB – Dimanche 22 février:** Frauenfeld - Lugano, Vevey - Berne, Winterthour - Fribourg. – **Mardi 17 mars, ou mercredi 18 mars:** Bienne - Wettingen. – **Mardi 7 avril:** Aarau - Granges. – **Mercredi 15 avril:** Fribourg - Bulle. – **Jeudi 16 avril:** Granges - Vevey et Wettingen - Aarau. – **Lundi 20 avril.** Bulle - Frauenfeld.

## Premiers contrôles anti-dopage

Le comité de la Ligue nationale communique que les premiers contrôles antidopage faits en championnat de Suisse, se sont avérés négatifs. Ces contrôles ont eu lieu au cours des rencontres de LNA et LNB Bellinzone - Chiasso, La Chaux-de-Fonds - Bienne, Chênois - Grasshopper et Nordstern - Bâle.

## Juniors suisses à l'étranger

L'équipe de Suisse junior A (17 ans) participera au tournoi international en salle de Munich les 3/4 janvier 1981. L'entraîneur Peter Schmid a retenu 14 joueurs provenant de 14 clubs différents.

L'équipe B (16 ans) sera également en action dans un tournoi international à Nice du 24 au 29 décembre 1980. La formation helvétique sera opposée dans son groupe à la Bulgarie (26 décembre) et à la France (27 décembre), alors que les finales se joueront le 28 décembre. L'entraîneur Hansruedi Hasler a retenu 16 joueurs de 14 clubs.

boxe

## Champion olympique à Genève?

**Des pourparlers très avancés entre le champion olympique des mi-lourds Slovodan Kacar et l'ASB Châtelaine permettent d'envisager l'arrivée prochaine à Genève du poids mi-lourd yougoslave.**

**Médaillé d'or à Moscou, le pugiliste de Belgrade (21 ans) est prêt à poursuivre sa carrière en Suisse. Il n'attend qu'une dernière autorisation de sa fédération.**

sports-télégrammes

HIPPISME.– Le fameux trotteur américain de trois ans, «Niatross», a établi durant la fin de la semaine dernière un nouveau record du monde des gains rapportés par un cheval à ses propriétaires en passant le seuil des 2 millions de dollars.

CYCLISME.– Le Belge Patrick Sercu et le Danois Gert Frank ont remporté les Six jours de Herning avec 763 points devant la paire australienne Danny Clark - Donald Allan, seconds avec 637 pts.

VOLLEYBALL.– La rencontre de ligue nationale «A» entre Chênois et Spada Academica, prévue ce week-end, se jouera à Gaillard (Haute-Savoie), à la frontière suisse.

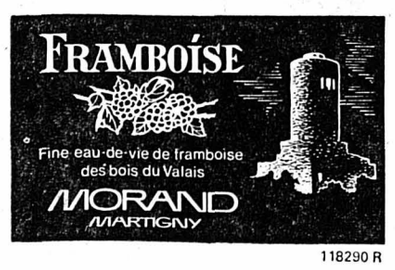

118290 R

ski

## A Altenmarkt

# Doris, la plus rapide

La neige et le brouillard ont perturbé la deuxième journée d'entraînement de la descente féminine de Coupe du monde à Altenmarkt. Une seule séance chronométrée a pu être courue et qui a permis à la Tessinoise Doris de Agostini de signer le meilleur temps. Elle a profité d'une chute de la Saint-Galloise Marie-Thérèse Nadig mais qui n'influencera aucunement sa participation à la course.

Une ultime descente d'entraînement chronométrée est prévue pour mercredi à 9 h 30, de sorte que le premier départ de la descente proprement dite a été repoussé à 11 heures.

Pour ce qui concerne la Canadienne Laurie Graham (20 ans), victime d'une chute à l'entraînement de lundi, elle souffre d'une déchirure des ligaments tendineux du pied. Elle ne pourra reprendre l'entraînement qu'au mois de mars prochain. **Les temps de la 2me séance d'entraînement:** 1. Doris de Agostini (S) 1'30"52. 2. Lea Soelkner (Aut) 1'31"19. 3. Ingrid Eberlé (Aut) 1'31"43. 4. Irène Epple (RFA), Torill Fjeldstad (No) et Cindy Nelson (EU) 1'31"58. 7. Edith Peter (Aut) 1'31"63. 8. Cornelia Proell (Aut) 1'31"78. 9. Marie-Luce Waldmeier (Fr) 1'32"11. 10. Garry Sorensen (Can) 1'32"13. – **Puis:** 12. Annemarie Bischofberger 1'32"39. 30. Christine Klossner 1'33"87. 33. Gabi Infanger 1'34"23. 38. Zoe Haas 1'34"05. – **Sont notamment tombées:** Marie-Thérèse Nadig (S), Kathy Kreiner (Can), Ariane Ehrat (S).

### L'ordre des départs

1. Holly Flanders (EU); 2. Cornelia Proell (Aut); 3. Cathy Kreiner (Ca); 4. Caroline Attia (Fr); 5. **Annemarie Bischofberger (S);** 6. Torill Fieldstad (No); 7. Marianne Zechmeister (RFA); 8. Heidi Preuss (EU); 9. Irène Epple (RFA); 10. Jana Soltysova (Tch); 11. **Marie-Thérèse Nadig (S);** 12. Ingrid Eberle (Aut); 13. **Doris de Agostini (S);** 14. Cindy Nelson (EU); 15. Edith Peter (Aut). – **Puis:** 18. Zoe Haas (S); 26. Ariane Ehrat (S); 32. Gaby Infanger (S); 36. Christine Klossner (S). – **58 concurrentes en lice.**

## H. Wenzel: retour le 6 janvier?

Hanni Wenzel, victime d'une chute à l'entraînement il y a un mois, a pu quitter le plâtre qui avait été posé sur sa jambe gauche. Elle espère maintenant pouvoir faire sa rentrée en Coupe du monde le 6 janvier à Pfronten.

## Saut à ski: concours annulé

Le concours de la Coupe du monde de saut, prévu pour dimanche à Cortina, a été annulé. Le manque de neige n'a pas permis la préparation du tremplin de 70 mètres. La Coupe du monde de saut débutera ainsi le 30 décembre par le concours d'Oberstorf, le premier de la tournée des quatre tremplins.

HANDBALL.– La domination de l'Allemagne de l'Ouest n'a pas été aussi évidente que par le passé dans les huitièmes de finale des Coupes d'Europe. Seules trois équipes sur cinq ont obtenu leur qualification.

badminton

### Première ligue

## Nouveau succès neuchâtelois

C'est une petite victoire, mais une victoire tout de même qu'acquit le 4 décembre la première équipe de BC Neuchâtel Sport contre Wunnewil I. Un match serré où il a fallu attendre les derniers échanges du dernier set pour voir s'imposer les pensionnaires du Panespo.

Dans les simples messieurs Raymond Colin et Alain Perrenoud gagnèrent leur rencontre en deux sets et sans trop de problème. De son côté, Pastor Perrenoud ne réussit pas à venir à bout d'un adversaire mieux classé que lui et qui annonça clairement ses intentions dans le premier set déjà (2-15 11-15).

Magrit Bronnimann, une fois de plus, fut à la base de la victoire de son équipe. En simple dame elle gagnait son match sur un sec 12-10 et 11-1. On la retrouvait en compagnie de sa complice Claude Colin pour apporter le point décisif au BC Neuchâtel Sport en battant la paire Scherwey - Scherwey 15-1 et 18-14.

### EXCELLENT PREMIER TOUR

Cette rencontre mettait un terme au premier tour du championnat de première ligue 1980/81. BC Neuchâtel Sport l'a fait excellente figure en remportant quatre de ses cinq rencontres en totalisant 10 points. Pour les amateurs de chiffres, relevons que durant ce premier tour, l'équipe fanion de Raymond Colin a gagné 23 parties et perdu 12 et qu'elle a marqué 1006 points contre 760! PIB

## Une chance double

Doublez vos chances en achetant des billets de la tranche DOUBLE CHANCE de la Loterie Romande!

Une première chance vous est offerte dès l'achat car une partie du billet est à tirage instantané. Vous avez une bonne probabilité de gagner tout de suite ou 5 francs ou... 5000 francs. L'autre partie du billet sera tirée le 10 janvier et vos chances de gagner 10, 20, 30, 40, 500, 1000, 3000 ou 100.000 francs sont intactes. Le tout pour la modique somme de départ de 10 francs.

Pensez-y vite, Vos chances doublent avec la DOUBLE CHANCE de la Loterie Romande.

118732 R

football

Les championnats de football à l'étranger

# Italie: la situation est toujours confuse

Les exploits de l'équipe nationale font-ils accourir les spectateurs aux matches de championnat? Ce n'est pas forcément une certitude mais c'est peut-être ce qui explique, après la victoire de l'Italie en Grèce, l'affluence enregistrée au cours du dernier week-end.

Et la plupart de ceux qui garnissaient les gradins des stades de la péninsule n'auront pas été déçus, en tout cas pas lors de la rencontre Udinese - Avellino. C'est par un résultat... quasiment de hockey sur glace que s'est terminée cette confrontation. Tour à tour, les deux formations prirent l'avantage pour se retrouver à égalité avec quatre buts alors qu'il ne restait que quatre minutes de jeu. Un pénalty dans les dernières secondes fit pencher la balance en faveur des maîtres de céans.

Au risque de nous répéter, il faut constater, une fois encore, combien semble égale la valeur de toutes les équipes engagées. Après dix rencontres, le chef de file – toujours Rome – ne compte que trois points de plus que de matches joués, alors que si l'on fait exception de Bologne, Pérouse et Avellino, partis avec une pénalité de cinq points, les moins bien classés, Brescia et Pistoiese, possèdent tout de même un actif de sept unités. La performance du premier nommé est d'ailleurs là pour le confirmer puisque le benjamin est parvenu à tenir en respect son visiteur Inter qui, rappelons-le n'est autre que le détenteur du «scudetto».

### RÉVEIL DE LA «JUVE»

En parlant du titre, nombreux étaient ceux qui étaient prêts à attribuer le prochain à la Juventus, à l'issue du match qui l'opposait précisément à Pistoiese. La «Vieille Dame» fit étalage de ses véritables possibilités et le néo-promu dut quitter la capitale du Piémont en ayant concédé quatre buts! A cette occasion, on releva les prestations particulièrement réjouissantes de Causio et de Bettega; elles arrivent au bon moment pour ramener la sérénité, car l'entente ne paraissait pas totale entre deux joueurs et leur entraîneur. Ce dernier week-end fut d'ailleurs particulièrement bénéfique aux équipes de Turin puisque, pour leur part, les «grenat», malgré l'absence de Graziani, ne parurent pas trop traumatisés par leur élimination de la coupe UEFA. Ils s'imposèrent au pied du Vésuve par 3-1, dont deux buts du «vétéran» Pulici.

### DEUXIÈME EXPULSION

Outre les équipes piémontaises, Catanzaro a été le principal bénéficiaire de cette journée. Vainqueurs d'Ascoli, les Calabrais se retrouvent dans le peloton de troisième position à égalité (outre Juventus et Turin) avec Fiorentina et Cagliari. A Florence, le premier nommé, opposé au chef de file dans un «match au sommet», ne laissa l'avantage à son visiteur que durant sept minutes. Mené à la marque (but de Bruno Conti), il obtint l'égalisation à la suite d'un pénalty transformé par Antognoni. A noter qu'au cours de cette rencontre, l'Argentin Bertoni (Fiorentina) connut, pour avoir été averti deux fois, sa deuxième expulsion de la saison!

Vaches maigres pour les «condamnés». Seul Bologne est parvenu à comptabiliser un point mais avec un certain mérite puisque obtenu à Cagliari. On a déjà parlé de la défaite d'Avellino. Pérouse, pour sa part, a été battu à Côme, ce qui ne constitue d'ailleurs pas une surprise en se référant aux précédents résultats acquis par ce benjamin devant son public. Ca

# Atletico a le vent en poupe

Atletico Madrid a de nouveau le vent en poupe. Il a remis à l'ordre Valence, qui ne cachait pas son ambition de faire échec au chef de file dans la capitale! Mais les Madrilènes ne l'entendaient pas de cette oreille et ils ont dominé leurs adversaires par 3-1, creusant à nouveau un écart confortable de quatre points sur Valence. Barcelone met les bouchées doubles; il reste, toutefois, à cinq longueurs d'Atletico malgré sa victoire de... 6-0 sur Almeria. Le champion en titre, Real Madrid, fait par contre du «sur place». Il a été tenu en échec à Saragosse (0-0).

### SEUL NANTES...

En France, Nantes a été la seule des cinq premières équipes du classement à s'imposer, à Tours, par 3-2. Saint-Etienne a été tenu en échec à Nancy, qui s'est révélé un «os» plus dur que prévu. Bordeaux et Paris-Saint-Germain n'ont pas profité de l'aubaine pour se rapprocher. Le premier a été contraint au match nul par Sochaux qui ne rêve que plaies et bosses depuis qu'il a éliminé Francfort en Coupe de l'UEFA. Quant aux Parisiens, bien nonchalants, ils se sont laissé surprendre par Auxerre qui a gagné par 3-2, à la surprise générale. Monaco traîne aussi la savate; les Monégasques n'ont obtenu qu'un point à Angers, qui n'est pourtant pas un foudre de guerre. En fin de classement, Nîmes, battu 4-2 à Lyon, poursuit son calvaire.

### PONTE: UNE MI-TEMPS

En Allemagne et en Angleterre, les chefs de file ont été «chahutés»; Bayern a obtenu un difficile match nul à Urdingen (2-2) et Liverpool, qui avait un redoutable obstacle à passer, se déclare très satisfait du point qu'il a arraché à Ipswich. De ce fait, Aston Villa, vainqueur de Birmingham par 3-0, a repris la tête en précédant Liverpool d'une longueur. Ipswich (3 matches en moins) reste le mieux placé. Le Suisse Ponte a joué une mi-temps avec Nottingham qui a dû s'incliner à Leeds par 1-0. Battu à Sunderland, Arsenal rentre dans le rang. Révolté, Crystal Palace a écrasé Norwich City par 4-1. Les Londoniens restent la lanterne rouge mais ils n'ont plus que deux points de retard sur Brighton et Leicester.

### ALLEMANDS MORTIFIÉS

Les sportifs allemands sont mortifiés par les éliminations d'Hambourg et de Francfort par Saint-Etienne et Sochaux! Hambourg n'a pas manqué le coche à Bochum où il s'est imposé par 3-0. Avec un match de retard, il peut devancer Bayern à la prochaine occasion. Cologne, battu chez lui par Schalke (0-2), a plutôt mauvaise mine. René Botteron a été à l'image de son équipe: très faible! Il y a des jours comme cela... G. Matthey

TENNIS. – L'Américain John McEnroe n'a guère eu à forcer son talent pour remporter la finale de la Coupe du Défi face à l'Indien Vijay Amritraj 6-1 6-2 6-1 à Montréal.

TENNIS. – Le Danemark, non classé, a causé une surprise en éliminant le Brésil, tête de série No 5 par deux victoires à une lors du premier tour de la «Sunshine Cup».

CYCLISME. – La petite délégation suisse qui a couru une épreuve internationale à Kayl, au Luxembourg, s'est fort bien comportée. Martin Keller, cinquième du classement combiné, a réussi le second temps des amateurs.

cyclisme

Assemblée du «Littoral»

# Un club sans histoires!

Dernièrement le Club cycliste du Littoral a tenu sa quatrième assemblée générale sous la présidence de son président-fondateur Georges Probst. Au bilan de nombreuses satisfactions: l'augmentation de l'effectif (115 membres, plus treize), des finances saines (2700 fr. de bénéfices sur un budget de 14.000 fr.), des résultats sportifs conformes aux prévisions, diverses manifestations dont les résultats furent bons, voire excellents (GP du Littoral par exemple). Bref: un club sans histoire!

Pour la saison prochaine, les ambitions – sur le plan des organisations – sont élevées puisque le GP du Littoral accède au rang d'épreuve comptant pour l'ARIF. Si ce grand prix reste la pièce maîtresse du club, il convient de ne pas oublier les efforts consentis pour la découverte de jeunes talents par le biais du «Test du kilomètre» (patronage FAN-L'Express) et ceux portés vers le secteur des cyclos-touristes (brevet des 50, 75, 100, 200 et 300 kilomètres) et des cyclos-sportifs (une course à leur intention).

Enfin, le budget est passé à 20.000 fr. en raison de la nouvelle dimension du GP du Littoral alors que le comité de cinq membres a été élargi à neuf. En voici la composition: président: Georges Probst (Neuchâtel); vice-président: Bernard Schoepfer (Marin); caissier: Jean-Daniel Christen (Neuchâtel); responsable cyclo: Pierre-Philippe Locher (Saint-Blaise); secrétaire: Pierre-André Jobin (Saint-Blaise); commission sportive: Philippe Waeber (Neuchâtel); loisirs (sortie du club, match au loto, assemblée générale): Claude Zanetta (Neuchâtel); chef du matériel: Jean-Claude Degrandi (Cornaux); assesseur: Gérald Wider (Neuchâtel). P.-H. B.

## L'organisation des «mondiaux» 83 en Suisse

Le comité central de l'Union vélocipédique et motocycliste suisse (UVS/SRB), qui siégeait à Zurich, a formé le comité d'organisation des championnats du monde sur piste et sur route à Altenrhein et Zurich, en 1983. Bruno Walliser a été élu président. Il sera secondé par les membres du comité, M. Buttikover (Kirchberg), R. Hofer (Erlenbach), H. von Ah (Alpnach), K. Sigrist (Zurich), L. Wermelinger (Olten), W. Stampfli (Zurich). Le président d'honneur ne sera autre que le président de la confédération, Kurt Furgler.

échecs

Chronique hebdomadaire

# Un travail de bénédictin

Une des plus grandes surprises des Olympiades d'échecs qui viennent de se terminer à Malte, est la victoire du bulgare Georgiev contre le champion du monde junior, le Soviétique Kasparov, considéré comme le futur champion du monde.

### Olympiades 1980

Blancs: G.M. Georgiev Noirs: G.M. Kasparov

### Sicilienne

(Variante Najdorf)

1. e4-c5 2. Cf3-d6 3. d4-cxd4 4. Cxd4-Cf6 5. Cc3-a6 6. Fg5-e6 7. f4-Dc7 8. Df3-b5 9. o-o-o,b4. Cette variante, discréditée fort longtemps puis réintroduite dans les tournois, surtout après les nouvelles analyses de Lepechkin, semble pourtant douteuse.

10. e5-Fb7. ? Lepechkin a critiqué ce coup lors de son analyse de la partie: Georgiev-Rachskovski (Dubna 1979-Inf. 27-477). Il propose: ...10. dxe5 11. Ccxb5-axb5 12. Cxb5-Db7 13. Dxb7-Fxb7 14. Cc7-Re7 15. Cxa8-h6 16. Fxf6-gxf6 17. Cb6-exf4 et les Noirs sont mieux.

11. Ccxb5-axb5 12. Fxb5+,Cfd7 13. Cxe6!? Impensable! Les Blancs sacrifient leurs deux Cavaliers pour l'attaque. Ce ne peut être que le fruit d'une longue analyse préparée à la maison «Hausarbeit». Est-ce vraiment correct? La réponse viendra du camp soviétique.

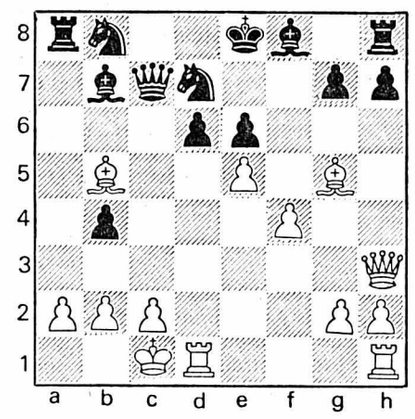

11. ...fxe6 14. Dh3. 14. ...Rf7 (forcé) 15. f5-Fe4 16. fxe6+,Rg8 17. Db3-Fxc2 18. Dxc2–Dxc2+ 19. Rxc2-Cxe5 20. e7-Fxe7 21. Fxe7-Cbc6 22. Fxd6-Ta5 23. Td5-Txb5 24. Txb5-Cd4+ 25. Rb1-Cxb5 26. Fxe5-Rf7 27. Tc1-Re6 28. Tc5-Cd6 29. Rc2-Tf8 30. Fd4-Tf1 31. Te5+, Rd7 32. Fc5-Rc6 33. Fxb4-Tf2+ 34. Rc1-Cb7 Le Pion g2 est «tabou». Le Cavalier Noir était en danger.

35. Tg5-g6 36. a3-Te2 37. Rb1-Tf2 38. Ra2-Cd8 39. Tc5+,Rb7 40. Td5-Cc6.

Contrôle du temps. La partie est suspendue. Naturellement, les Noirs sont perdus mais ils jouèrent encore 22 coups avant d'abandonner.

### Les 24mes Olympiades à Malte

Classement final. – 1. URSS 39 points. 2. Hongrie 39 points également, mais 448 Bucholz contre 449 pour les Russes. 3. Yougoslavie 35. 4. Etats-Unis 34. 5. Tchécoslovaquie 33. 6/7. Angleterre et Pologne 32 ½, etc.

La Suisse se classe au 31me rang avec 29 ½ points. Franzoni et Wirthensohn furent les meilleurs et Hug au premier échiquier réussit le 50% ce qui est très honorable.

## Match de Promotion

### Neuchâtel II monte en 3me ligue

**Neuchâtel II - Roeschenz 5-1.** – Les vainqueurs sont: Leuba, Abbet, Hauser, R. Genné et J. Favre.

A noter que trois joueurs participèrent aux 7 rencontres: J.-L. Abbet 7 points; R. Genné 7 points; et J. Favre 6 ½.

### Tournoi «Blitz» de Noël

Nous rappelons à tous nos amis joueurs que le Tournoi «Blitz» de Noël aura lieu mercredi le 17 décembre, dans les locaux du Club d'échecs de Neuchâtel. C.K.

lutte

## Victoires neuchâteloises à Besançon

Neuchâtel-Sports Vignoble s'est rendu avec quatre jeunes lutteurs à la Coupe de Noël, à Besançon. Deux de ceux-ci ont obtenu une médaille. Vincent Perriard a confirmé sa bonne forme en prenant la première place de la catégorie 44 kg après avoir remporté tous ses combats. Yvan Saam s'est également imposé (30 kg) mais après un seul combat car il n'y avait que deux concurrents dans cette catégorie. Son mérite est néanmoins réel.

Les deux autres Neuchâtelois ont obtenu les rangs suivants: Olivier Perret 6me en 40 kg; Gilles Gutknecht 5me en 36 kg.

LES GRANDS MAGASINS DE LA VILLE
SERONT OUVERTS **LES JEUDI ET LUNDI**
**18 ET 22 DECEMBRE** JUSQU'A **22 H 00**

AU LOUVRE La Nouveauté SA
armourins neuchâtel
Gonset
COOP
MIGROS

134170-A

Fraîcheur M
fraîcheur MIGROS
fraîcheur proverbiale

*MIGROS, votre boucher de confiance, vous propose:*
**Rôti de porc «couronne»**
**Côtelettes de porc**
les 100 g **1.40**
(au lieu de 1.60)
118752-A
Prix. Qualité. Choix. MIGROS

# Inrayable.

**RADO**

Inrayable. Style sûr. Précise.

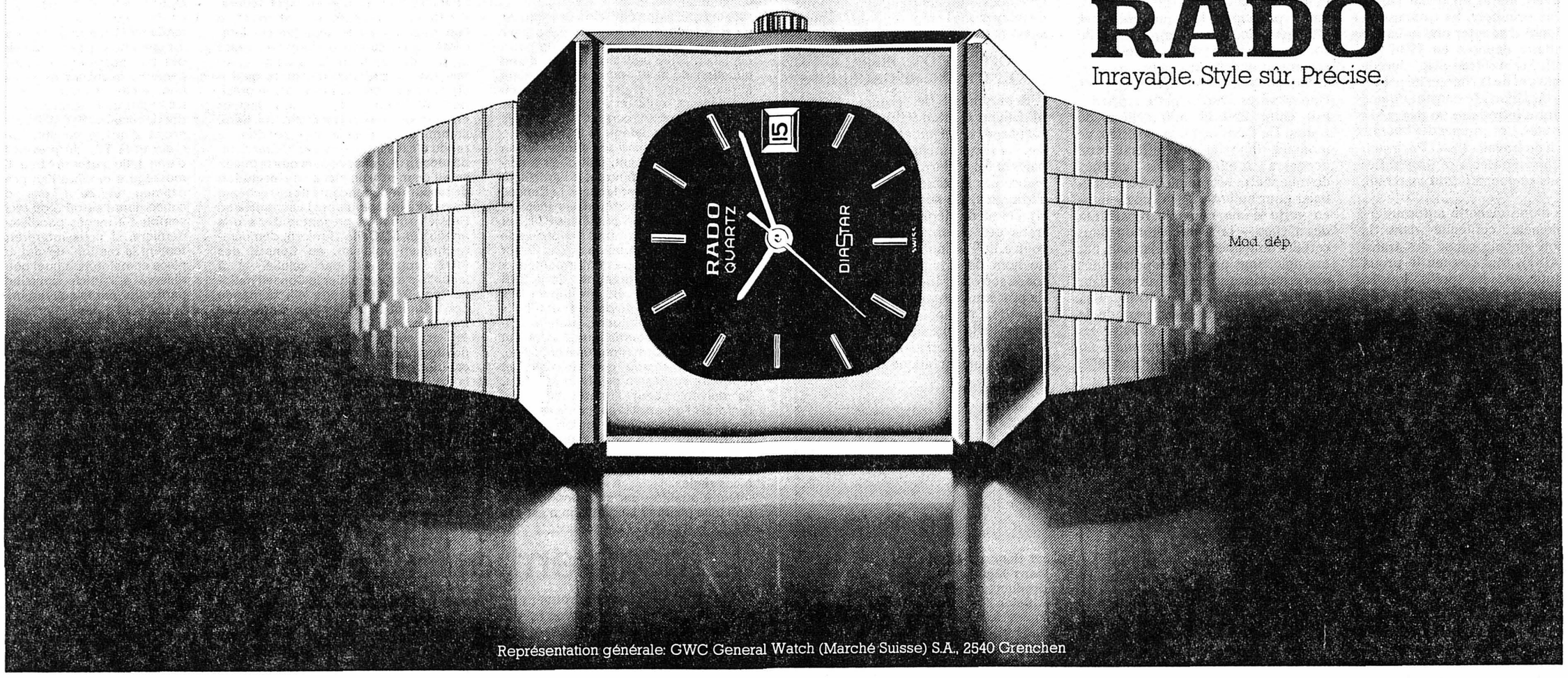


Mod. dép.

Représentation générale: GWC General Watch (Marché Suisse) S.A., 2540 Grenchen

**Concessionnaire RADO du canton de Neuchâtel, Neuchâtel:** D. Chappuis, 3, faubourg de l'Hôpital, Palladium, 10, Saint-Maurice. **Cernier:** H. A. Straumann. **Couvet:** D. Berthoud, 1, Grand-Rue. **La Chaux-de-Fonds:** Orwa S.A., Le Diamant, 41, avenue Léopold-Robert. **Le Landeron:** R. Lack, 7, rue du Centre. **Le Locle:** P. Matthey, 31, rue D.-Jean-Richard.

133619-A



Renseignez-moi, sans frais, sur vos

**prêts personnels**

sans caution jusqu'à fr. 30 000.–.
Je note que vous ne prenez pas de renseignements auprès des employeurs

Nom: P

Adresse:

NP, localité:

Service rapide 01/211 76 11
Talstrasse 58, 8021 Zurich

**CITY BANK**

57757-A



**Jacobsen Imperial déblaie partout toute neige**

moteur 4 temps de 8 CV
4 vitesses avant
1 marche arrière
deux régimes
largeur de travail 66 cm

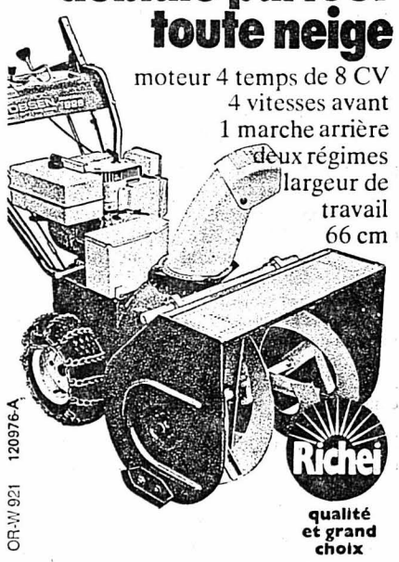


qualité et grand choix

OR-W 921 120976-A

**Otto Richei SA**
5401 Baden, tél. 056/83 14 44
1181 Saubraz VD, tél. 021/74 30 15



A vendre

**magnifiques caniches**

couleur abricot, excellent pedigree et vaccinés.

**Chenil Minival**
**2711 Monible.**
**Tél. (032) 91 93 58.** 118790-A



**PAS DE FRIANDISES À LA LIQUEUR POUR LES ENFANTS.**

117635-A



**SECOURS SUISSE D'HIVER**

Nous ne savons pas ce que demain nous réserve, mais nous savons qu'aujourd'hui d'autres souffrent.



**PETITES ANNONCES**

**au tarif réduit de 70 c. le mot (minimum dix mots)**

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.


## A VENDRE

**OCCASION À SAISIR,** cause départ chambre à coucher (lit français) + salon (3 fauteuils, table basse, service-boy) état neuf, achat avril 80. Conviendrait parfaitement pour meubler studio. Tél. (038) 24 53 94. 133120-J

**SALLE À MANGER,** palissandre foncé, table avec rallonge, 4 chaises, vaisselier avec bar 600 fr. Tél. 24 73 51. 133084-J

**DÎNER 12 PERSONNES** porcelaine Langenthaler, humidificateur Turmix. Moulinex, peigne-foehn avec accessoires. Tél. 24 07 75. 133068-J

**4 JANTES NEUVES** + pneus neufs Triumph spitfire MK III, divers accessoires. Tél. 42 53 56. 133105-J

**SELLE D'ÉQUITATION** ainsi que divers autres articles, prix intéressants: brides, guêtres, etc. Tél. (038) 53 34 41. 133118-J

**SALON BEIGE** transformable en lit, état neuf, cédé à moitié prix. Tél. 31 60 36, dès 17 heures. 133123-J

**VÉLOMOTEUR** Maxi puch entièrement révisé, 650 fr. Tél. 25 99 12. 133121-J

**MANTEAU CUIR** homme ¾, taille 48 avec doublure, 100 fr. Tél. 24 62 31. 133112-J

**CHAMBRE À COUCHER,** frêne clair, lit français, armoire 3 portes, commode, tables de nuit, coffre à literie, avec literie complète et draps, 1200 fr. Tél. 24 73 51. 133085-J

**MAGNIFIQUE OCCASION,** une étole de vison gris saphir neuve, cause deuil. Tél. 31 12 92. 133116-J

**A ENLEVER CONTRE LE PRIX DE L'ANNONCE** 1 machine à laver la vaisselle, 1 frigo. Tél. (038) 51 23 74. 118052-J

**SKIS DE FOND** comprenant skis, fixations, piolets, chaussures N° 43 neufs 130 fr. Tél. (038) 61 33 19 – (038) 61 32 13. 118053-J

**UN FRIGO** mobilier de valeur: petit canapé et fauteuil, table, lampadaire fer forgé et lustre (modèles) TV. noire grand écran, le tout bas prix. Tél. (039) 46 22 67. 131157-J

**BELLE CUISINIÈRE,** électrique 3 plaques, frigo bon état, 120 litres; table de cuisine et 2 tabourets, le tout 150 fr. Tél. 25 53 85 ou 33 35 54. 131156-J

**2 RIDEAUX À FLEURS,** 110/175 cm; couverture laine crochetée, brun-jaune. Avantageux. Tél. 25 35 82. 116806-J

**COL FOURRURE,** renard brun; col astrakan gris à monter. Avantageux. Tél. 25 35 82. 116808-J

**SKIS MÉTALLIQUES,** 180 cm, tourisme; bâtons métalliques; fixations sûreté, Salomon; patins dame, 40. Avantageux. Tél. 25 35 82. 116807-J

**FRITEUSE FRIFRI PICCOLO,** 5-6 personnes, état de neuf, 100 fr. Tél. 42 33 77. 131258-J

**SKIS HEAD,** Racer 175 cm, fixations sécurité. Tél. 33 48 75, dès midi. 131254-J

**VESTE FOURRURE OPOSSUM,** 38-40, skis dame Rossignol 185 cm. Tél. (032) 51 96 79/ (032) 41 06 11, int. 4396. 118056-J

**MACHINE À LAVER** le linge Hoover, très bon état, 350 fr. Tél. 63 30 00/63 32 40. 131259-J

**SKIS AUTIER,** 200 cm avec fixation Salomon 100 fr. Tél. 33 35 54. 133131-J

**CHAMBRE À COUCHER,** 350 fr; salle à manger 350 fr; salon 400 fr; tapis 100 fr; TV couleur 350 fr. Tél. 33 35 54. 133130-J

**SKIS DE FOND,** souliers 42. Tél. 31 24 69. 131399-J

**SKIS DE FOND,** Rossignol 193 cm, 100 fr. Tél. 24 11 15. 131398-J

**PIANO SCHMIDT-FLOHR,** Tél. 24 77 02. 131280-J

**PROJECTEUR SONORE BOLEX,** avec valise haut-parleur. Parfait état. Tél. 33 72 27. 131290-J

**MAGNIFIQUE TAPIS KÉLIM 2×3** superbe tour de cou vison saphir; ravissant sac croco brun. Tél. 36 13 29. 131284-J

**1 MEUBLE,** radio-tourne-disques + 2 hauts-parleurs. Tél. 25 74 65. 131270-J

**CUISINIÈRE À GAZ,** Arthur Martin, 3 feux, 200 fr. Tél. (038) 24 39 73. 131163-J

**1 TABLE DE SALON,** 2 fauteuils, chaussures de ski N° 8 Heierling, système Weinmann. Tèl. 31 53 92. 131159-J

**CAUSE NON-EMPLOI,** fraise à neige peu utilisée, payée 4900 fr., cédée à 1900 fr. Tél. (038) 45 10 10. 133077-J

## A LOUER

**À PESEUX APPARTEMENT,** 3 pièces, confort, balcon, tranquillité, pour 24 décembre ou date à convenir. Té. 24 42 14 ou 31 56 19. 133127-J

**POUR LE 28 FÉVRIER UN APPARTEMENT** de 4 ½ pièces à Rouges-Terres 9, Hauterive. Tél. 33 33 86. 131262-J

**CERNIER BEL APPARTEMENT,** 3 chambres, confort, balcon. Libre 1er mars, 390 fr. + charges. Tél. 25 45 78. 113925-J

**TOUT DE SUITE, STUDIO,** non meublé à Serrières. Tél. 47 24 16. 133132-J

**AUX HAUTS-GENEVEYS,** studio meublé ou non, tout confort. Tél. (038) 53 10 51. 131292-J

**STUDIO MEUBLÉ,** cuisine, douche, centre, 385 fr. Tél. 24 17 74, soir. 131278-J

**STUDIO MEUBLÉ,** cuisinette, douche, 300 fr. Tél. 33 40 54. 131294-J

**DOMBRESSON,** pour cause de décès, 3 pièces, cuisine, bains, grand balcon, conciergerie, dans locatif moderne. Libre dès le 1er janvier 1981. Renseignements: tél. 53 28 19. 118041-J

## DEMANDES A LOUER

**COUPLE SUISSE,** soixantaine, cherche appartement, dans maison tranquille, fin mars. Montmollin ou Hauts-Geneveys. Adresser offres écrites à BP. 2319 au bureau du journal. 129471-J

**DOMBRESSON: PROFESSEUR** cherche appartement sympathique 3-4 pièces + dégagement. Date à convenir. Adresser offres écrites à DS 2321 au bureau du journal. 133129-J

**CHERCHONS À LOUER,** à Bevaix appartement 4 pièces pour le 1er avril 1981. Tél. (022) 98 54 44. 118054-J

**CHERCHE APPARTEMENT 3-4 PIÈCES,** sans confort, à Neuchâtel. Téléphoner heures de repas au (039) 26 97 26. 133307-J

**APPARTEMENT 5 ½ PIÈCES,** région La Coudre - les Cadolles - Vauseyon. Loyer raisonnable, date à convenir. Tél. 33 46 03. 133058-J

## OFFRES D'EMPLOIS

**FEMME DE MÉNAGE,** 2 h par semaine pour appartement ou bureau, quartier Evole et fbg de l'Hôpital. Tél. 24 35 15/24 55 47. 131267-J

## DEMANDES D'EMPLOIS

**JEUNE EMPLOYÉE** bureau, CFC, cherche emploi temps partiel, dans bureau ou magasin. Adresser offres écrites à AO 2318 au bureau du journal. 118055-J

**DAME SOIGNEUSE** cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à ET 2322 au bureau du journal. 131169-J

**ÉTUDIANTE** cherche travail du 17 décembre au 7 janvier. Tél. 24 68 05 int. 37 ou 24 62 31. 133111-J

Monteur en appareil **ÉLECTRONIQUES (FEAM),** 33 ans, trilingue (français/allemand/anglais), cherche emploi comme conseil-client/vente, service après vente, etc. Faire offres sous chiffres D-44-355'960, à Publicitas, 2001 Neuchâtel. 118796-J

**JEUNE FILLE,** en possession d'un CFC et *suivant cours de dactylographie Scheidegger,* cherche place d'aide de bureau. Faire offres à Glanzmann, Plaines 22, 2072 Saint-Blaise. 131286-J

## DIVERS

**CRANS-MONTANA.** Désirons partager bel appartement confortable 3 chambres + living + cuisine + bains, avec deux autres couples ou 2 × 2 dames (20. 12. 80 - 04. 01. 81). Fr. 700.—/chambre double. Tél. (032) 23 16 70, soir. 133466-J

**CHATS À DONNER,** Protection des animaux. Tél. 31 37 75. 131274-J

**POUR PERMIS DE CONDUIRE,** place d'Armes 3, tél. 24 07 07, samaritains mixtes. 116619-J

## PERDUS - TROUVES

**PERDU VENDREDI 5 DÉCEMBRE,** chaîne à neige - récompense. Tél. 31 25 27. 131252-J

**TROUVÉ CHATTE GRISE,** à Bevaix, chat tigré pattes blanches à Neuchâtel. Protection des animaux, tél. 31 82 23. 131273-J

## DEMANDES A ACHETER

**PATINS À GLACE,** fille, pointure 39; garçon pointure 41. Tél. 24 71 81, heures de bureau. 133150-J

**CYCLOMOTEUR CIAO OU MAXI,** même mauvais état. Tél. 31 25 59, midi. 131272-J


**NEUCHATEL**

*** SOUS LA NEIGE**

*4 magnifiques photos couleur de Robert Porret réalisées en quadrichromie sur les presses de l'Imprimerie Centrale SA, Neuchâtel pour exprimer vos vœux à l'occasion des fêtes de fin d'année*

*Le sujet Fr. **1.20***

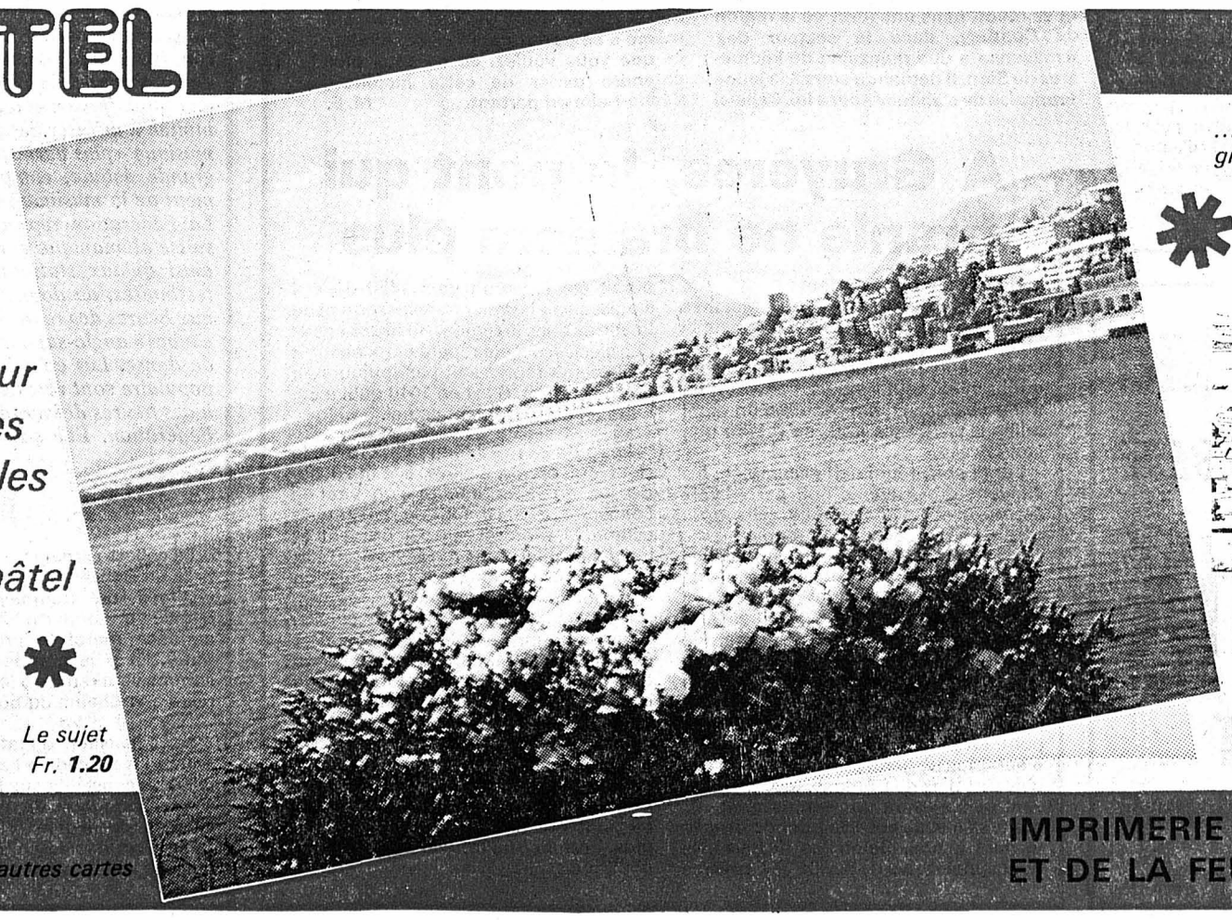

*... et bien entendu nos traditionnelles reproductions de gravures anciennes aux conditions avantageuses*

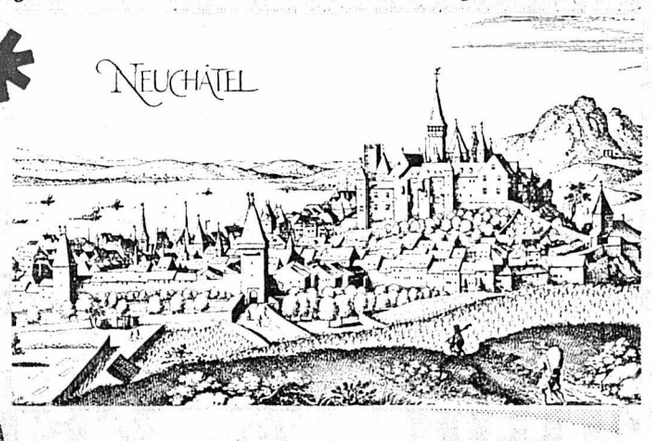


*Le jeu de 10 sujets différents, avec enveloppes*
*Fr. —.70 le sujet*

*depuis 2 jeux*
*Fr. —.65 le sujet*

*depuis 5 jeux*
*Fr. —.60 le sujet*

118431-A

*en vente à la réception du journal où vous trouverez encore tout un choix d'autres cartes*

**IMPRIMERIE CENTRALE SA ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL**

CONFÉDÉRATION

Un gros morceau devant les Chambres

# Le Conseil national entame un débat nourri sur la vignette autoroutière

**BERNE (ATS). – Le Conseil national a ouvert mardi un débat sur la vignette autoroutière. Sa commission lui a proposé d'adopter une initiative parlementaire déposée en 1986 par M. Rudolf Schatz (rad-SG), décédé entre-temps, et de la charger de préparer un projet d'article constitutionnel permettant d'introduire un péage sur les autoroutes. Les groupes des libéraux et du parti du travail - PSA - Poch sont les seuls à s'opposer à ce projet. Les discussions se poursuivront mercredi.**

L'idée d'une vignette autoroutière est également contenue dans la conception globale suisse des transports (CGST), tout comme le projet d'un impôt sur les poids lourds. Conformément à une motion du parlement, le Conseil fédéral avait ouvert une consultation à ce propos. Dans une proportion de cinq contre 3, les milieux consultés avaient rejeté la vignette.

La commission chargée d'examiner l'initiative Schatz est d'un autre avis. Faire participer les automobilistes étrangers aux frais d'entretien et de construction des routes nationales, réduire le déficit du compte routier, voilà deux arguments avancés par les commissaires. Une vignette rapporterait entre 250 et 300 millions de francs. De l'avis de la commission, ce montant devrait être affecté aux dépenses routières. Les cantons devraient être les premiers à en bénéficier pour autant qu'ils déchargent – en vertu d'une nouvelle répartition des tâches – la Confédération dans certains domaines (en se finançant, par exemple, une partie des prestations non rentables que les CFF offrent dans le trafic régional). On pourrait aussi, lit-on encore dans le rapport de la commission, renoncer à affecter les recettes à un compte déterminé. La vignette pourrait dans ce cas être considérée uniquement comme un moyen de renflouer la caisse fédérale. Quelques orateurs n'ont pas manqué de relever que le rapport de la commission était très peu clair à ce propos.

### OPPOSITION LIBÉRALE ET D'EXTRÊME-GAUCHE

Représentant le groupe libéral, M. Gilbert Coutau (GE) a proposé de renoncer à cette initiative et de la classer. Le financement des routes nationales, a-t-il déclaré, est déjà largement assuré par les taxes prélevées sur les carburants. De surcroît, une vignette risquerait de déplacer une partie du trafic des autoroutes sur les autres routes. Le Tessinois Werner Carobbio, au nom du groupe PDT-PSA-Poch, fonde son opposition sur des questions de procédure. Avant de discuter de la vignette, prenons une décision à propos de la taxe sur les poids lourds, a-t-il déclaré. Rappelons que cet objet est actuellement bloqué au Conseil des Etats.

# Nouveaux prix agricoles : réactions mitigées

**BERNE (ATS). – L'Union centrale des producteurs suisses ne se déclare mardi que «partiellement satisfaite» par la décision du Conseil fédéral de n'augmenter le prix de base du lait que de 3 centimes le litre, alors que l'Union suisse des paysans en demandait 5. Selon le conseiller national Fritz Hofmann, directeur de l'Union des producteurs de lait, l'agriculture fait une fois de plus les frais d'une politique qui veut maintenir les produits alimentaires à un prix bas.**

**Par ailleurs, si les producteurs de lait s'estiment satisfaits par le fait que l'on renonce à une réduction générale des contingentements laitiers, ils regrettent par contre que l'on ait supprimé le contingentement pour les coopératives. De même, il est dommage, selon eux, d'avoir renoncé à introduire une prime pour les producteurs livrant moins que ce qu'ils pourraient. Cette mesure, que l'on connaît en Norvège, donne de bons résultats, note encore M. Hofmann. Enfin, les producteurs de lait demandent au Conseil fédéral de soumettre le plus rapidement possible au parlement des propositions pour résoudre le problème de l'augmentation des frais d'élevage des veaux dans les régions de montagne.**

### L'ALLIANCE DES INDÉPENDANTS DÉSAPPROUVE

**Les décisions prises par le Conseil fédéral en matière de prix agricoles ne satisfont pas l'Alliance des indépendants *qui le font savoir dans un communiqué* publié mardi. Certes, l'Alliance comprend les revendications des agriculteurs en vue d'une amélioration de leurs revenus. Cependant les mesures prises par le Conseil fédéral ne permettent pas de poursuivre l'assainissement des finances fédérales et, de plus, elles *ne tiennent pas compte des dispositions légales destinées à infléchir la production agricole.***

**Selon l'Alliance des indépendants, eu égard à l'excédent de la production laitière dont l'exploitation coûte aujourd'hui déjà quelque 713 millions de francs, l'augmentation du prix de base du lait constitue une violation des dispositions de la loi sur l'agriculture qui prévoit que les prix couvrant les coûts ne valent que pour les produits qui correspondent aux possibilités d'écoulement. Les indépendants protestent surtout contre les augmentations de plus de 35 % des graisses végétales qui constituent à leur sens une violation de l'article 29 de la constitution fédérale.**

**Enfin, les indépendants ajoutent qu'ils rejettent la politique qui consiste à augmenter les subventions de l'agriculture, au lieu de les réduire.**

Autorité de recours de la SSR

# QUELQUES EXPLICATIONS

**De notre rédacteur parlementaire à Berne:**

Pour comprendre le débat de mardi matin, au Conseil national, à propos de la société suisse de radiodiffusion et de télévision, il n'est pas inutile de rappeler quelques-unes des données de base de la situation.

Que faire si une émission de radio ou de télévision de la SSR ne nous plaît pas? Tout dépend des motifs de notre déplaisir. S'il s'agit simplement d'une question de goût, nous devons nous faire une raison et garder le silence en considérant qu'il est impossible de contenter chacun, surtout dans de tels domaines. Cependant, la SSR, que ce soit dans ses émissions d'information ou de divertissement, doit obéir à certaines règles, qui figurent à l'article 13 de la concession par laquelle le Conseil fédéral met à disposition les installations techniques, propriété des PTT, qui diffusent les programmes nationaux de radio ou de TV. Rappelons, sans entrer dans les détails, que conformément à cet article, les programmes de la SSR doivent défendre et développer les valeurs culturelles du pays et contribuer à la formation spirituelle, morale, religieuse, civique et artistique. Ils doivent donner une information aussi objective, étendue et rapide que possible, et répondre au besoin de divertissement. Ils doivent servir l'intérêt du pays, renforcer l'union et la concorde nationales et contribuer à la compréhension internationale. Le dépôt d'une plainte est possible dès l'instant où l'on peut considérer qu'une émission contrevient à ces règles.

Qui a qualité pour se prononcer sur une telle plainte? La question n'est pas *réglée de façon satisfaisante à l'heure* actuelle. Ce ne peut être la SSR, qui serait ainsi juge et partie. Le Conseil fédéral peut-être? Le problème, notamment, est de savoir si l'Etat est qualifié pour porter des jugements de valeur dans les domaines en cause. Pour l'instant, le département fédéral des transports et communications et de l'énergie, qui est le département intéressé en l'occurrence, demande avant de prendre position l'avis d'une commission consultative d'experts qu'il a créée et qui porte le nom de son président, M. Oskar Reck, ancien rédacteur en chef des «Basler Nachrichten». Cette commission, depuis sa création, a rendu d'excellents services. Cependant, beaucoup de gens pensent que le mieux serait de mettre en place une institution de recours indépendante (le cas échéant de rendre indépendante la commission Reck). La motion présentée il y a une année par M. Odilo Guntern, démocrate-chrétien valaisan, au Conseil des Etats, approuvée par celui-ci et à laquelle s'est rallié hier le Conseil national par 97 voix contre 43, demande précisément la réalisation d'une telle institution.

Il est curieux d'observer le clivage politique auquel a donné lieu le débat à ce sujet, à la grande Chambre. D'un côté la gauche, apparemment satisfaite de la situation actuelle et qui combattait la motion au nom de la liberté de création des réalisateurs de la SSR, en soulignant l'absence de base constitutionnelle, et le fait que les règles contenues dans l'article 13 de la concession ne sont justifiées que si la SSR dispose du monopole des ondes, situation dont certains pensent qu'elle va se modifier à brève *échéance. De l'autre côté les* partis du centre et de la droite, favorables à l'autorité de recours indépendante, dans leur conviction que la SSR (plus en Suisse alémanique qu'en Suisse romande) a abusé ces dernières années de son monopole et qu'il importe de mettre un terme à certains excès. On a vu dans quelles conditions la seconde tendance l'a emporté. Le Conseil fédéral a maintenant pour tâche de présenter dès que possible un arrêté de portée générale fixant les modalités de création, la composirion, les compétences, les règles de fonctionnement de l'autorité de recours. *Par ailleurs, le prochain* projet d'article constitutionnel sur la radio et la TV, qui prévoit l'institution d'une telle autorité, fera l'objet d'un message à paraître l'an prochain. Son examen et celui des dispositions concernant l'autorité de recours seront semble-t-il menés parallèlement, cette dernière, si nous interprétons correctement la motion, devant être mise en place et maintenue quel que soit le sort réservé à l'article constitutionnel, en particulier par le souverain.

Seule M^me^ Jaggi, présidente de la commission, socialiste vaudoise, s'est avisée de l'apparition récente d'un nouvel élément d'appréciation dans l'affaire: les règles sur l'activité des journalistes de la SSR retenues par le Tribunal fédéral dans le jugement qu'il a rendu, en tant que dernière instance de recours, sur la plainte déposée par la Fédération romande des téléspectateurs et auditeurs à propos de l'émission de la TV romande sur la prison préventive. Il est vrai que le Tribunal fédéral n'a pas encore rendu public son arrêt à ce sujet. Etienne JEANNERET

# L'intervention de M. Jean Cavadini

**Le groupe libéral approuvera la motion du Conseil des Etats en faveur de la création, pour la SSR, d'une autorité de recours indépendante de l'Etat et de l'administration. Il le fera sans passion, voire sans illusion, mais comme il est persuadé qu'aucune solution n'est tout à fait satisfaisante dans la situation actuelle, il choisira la voie d'un moindre mal, qui n'est pas un pis-aller.**

**Certes, *nous savons que le message* du Conseil fédéral présentant un nouveau projet d'article constitutionnel sur la radio et la TV est très avancé et qu'il nous sera livré dans quelques mois. Cette publication ne marquera d'ailleurs pas la fin des difficultés, pas plus qu'elle n'apportera de solution toute faite.**

**Nous sommes favorables à la motion pour des raisons de bon sens et d'efficacité.**

**Tout d'abord, nous observons que l'organe de recours actuellement en place n'est pas indépendant, comme on l'a dit, du département fédéral des transports et communications et de l'énergie, et son fonctionnement paraît peu satisfaisant. Ensuite, nous sommes d'avis qu'une autorité de recours indépendante pourrait apporter une certaine détente entre la SSR et le public qui, aujourd'hui, a le sentiment que se combattent par trop les juges et ceux qu'ils jugent.**

**Nous ne sommes pas de ceux qui réclament constamment l'objectivité. Nous n'y croyons pas beaucoup, mais nous croyons à l'honnêteté dont les critères nous semblent mieux définis par la loi.**

**Enfin nous disons que ce n'est pas en attendant qu'une excellente solution puisse être trouvée que nous améliorerons une situation peu satisfaisante. Si nous pouvons atténuer maintenant et dans une certaine mesure les inconvénients de l'état actuel des choses, et cela relativement rapidement, nous devons le faire.**

**D'autres souhaitent attendre et voir... L'attente pourrait se prolonger. Il suffit de se rappeler qu'en 1957 et 1976, les solutions paraissaient acquises. En 1981, nous pourrions nous retrouver dans une position comparable. Alors, nous voudrions qu'ici et maintenant, on accepte une proposition peut-être imparfaite, mais concrète et réaliste.**

**Le renvoi à une conception globale des «media» relèverait du masochisme politique.**

**La question de la nécessité d'une base constitutionnelle doit enfin être évoquée. Nous ne croyons pas qu'il soit opportun d'accrocher la proposition qui nous est faite à la loi sur le téléphone et le télégraphe, dont nous rappelons qu'elle date de 1922. Un arrêté de portée générale nous semble plus réalisable; car enfin la question est simple, par l'adoption de la motion, nous préservons la liberté de tous, par son refus nous ne garantissons que le droit de quelques-uns.**

**Il ne s'agit pas, comme on le répète avec *plus d'obstination que de réflexion*, de bâillonner la liberté d'expression ou de créer des réflexes d'autocensure. Il s'agit plutôt de donner à chacun la possibilité de dire qu'il n'est pas d'accord, de fournir au citoyen le moyen de se défendre sans que sa plainte s'ensable ou que ses griefs viennent mourir dans les couloirs de la SSR. La motion corrige quelques abus peut-être, et cela nous semble suffisant.**

ROMANDIE

Du changement dans le gouvernement valaisan

# Départ de M. Zufferey - M. Steiner reste

Si la plupart des Valaisans s'attendaient à voir M. Antoine Zufferey quitter le gouvernement valaisan au seuil de la nouvelle législature, un réel suspense subsistait en ce qui concernait M. Franz Steiner, chef du département des travaux publics.

Le dossier est aujourd'hui clair: M. Zufferey s'en va effectivement mais M. Steiner sera à nouveau candidat en mars 1981, date du renouvellement de l'exécutif cantonal.

MM. Guy Genoud et Hans Wyer, tous deux du PDC, également seront à nouveau candidats au printemps, nous confirmait hier à Sion, M. Pierre Moren, président du parti à l'échelon cantonal.

M. Zufferey était entré au gouvernement en 1969. Né à Sierre, le partant est âgé de 53 ans, marié et père de famille. Il fit ses études à Sion, Paris, Zurich, travailla comme ingénieur à l'Etat du Valais, fut professeur au centre de Sion puis fut désigné par la région de Sierre comme candidat PDC au gouvernement.

M. Zufferey est à la tête d'un important bureau d'ingénieur à Sierre, ce qui intrigua d'ailleurs la commission extraordinaire d'enquêtes du Grand conseil qui dut l'entendre à ce sujet récemment encore. Tout laisse supposer qu'il reprendra une activité au sein de son bureau privé.

Comme MM. Steiner, Genoud et Wyer restent en liste, seul le remplacement de M. Zufferey devra être envisagé par le PDC, même si le peuple est en droit, au travers des assemblées préliminaires, de choisir à nouveau ses candidats. Il appartiendra au Valais central, à des régions comme Sion, Sierre, Hérens de choisir un candidat. Des noms sont avancés d'ores et déjà tels ceux de Pierre Moren, à Sion, Pierre de Chastonay à Sierre, Narcisse Seppey à Hérémence ou Bernard Bornet, à Nendaz, mais tout cela est bien prématuré encore. Ce n'est qu'en février prochain qu'on sera au clair à ce sujet. Cela fait un demi siècle bientôt que Sion, paraît-il, n'a plus eu de conseillers d'Etat. Autant dire que certains esprits s'agitent dans la capitale.

Du côté radical, il ne fait pas de doute que M. Bernard Comby, le benjamin de l'équipe, sera à nouveau au rendez-vous de mars prochain.

M.F.

## Le centre social protestant vaudois soutient «Etre solidaires»

LAUSANNE (ATS/SPP). – Après celui de Neuchâtel, le centre social protestant vaudois soutiendra l'initiative «Etre solidaires», à propos de laquelle les citoyens devront se prononcer l'an prochain. Fort de l'appui du Synode de l'Eglise qui, pour la seconde fois, a qualifié le statut de saisonnier de contraire aux exigences de la justice selon Jésus-Christ», le centre social protestant considère que l'initiative «Etre solidaires» offre la dernière possibilité de bannir ce statut de la législation suisse. La nouvelle loi sur les étrangers proposée par le Conseil fédéral ne peut satisfaire ceux qui pensent que les impératifs économiques et les lois du profit ne constituent pas nos valeurs dernières.

## Le gouvernement vaudois et l'acquisition d'immeubles par des étrangers

LAUSANNE (ATS). – Le Conseil d'Etat vaudois a pris position sur le projet de loi fédéral sur l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger destiné à remplacer l'arrêté fédéral du 23 mars 1961 sur le même sujet. Il relève que la question de la vente d'immeubles aux étrangers n'a une certaine importance que dans quelques cantons dont l'économie dépend pour une part non négligeable du tourisme, ainsi Berne, les Grisons, le Tessin, Vaud et le Valais. Or, la majorité des interventions tendant à durcir la réglementation en la matière provient de cantons qui ne sont pas directement touchés – le gouvernement vaudois exprime des réserves quant à la constitutionnalité du projet et s'oppose au système prévu pour les contingents (nombre annuel d'autorisations que les cantons peuvent accorder pour l'acquisition de résidences secondaires).

VIOL DANS UNE VOITURE

## Trois ans de réclusion à Sion

**Hier, le tribunal d'Hérens-Conthey siégeant à Sion a condamné à trois ans de réclusion un jeune Valaisan de 25 ans, *père de famille mais vivant* séparé de sa femme et qui s'était rendu coupable de viol en automne passé.**

**Le jeune condamné avait proposé, un soir d'octobre, à une jeune sommelière d'origine française, travaillant dans un établissement de Sion de la ramener à Anzère où elle devait se rendre. La jeune fille qui avait fait la connaissance du Valaisan en lui servant à boire dans son établissement accepta. Dès que la sommelière fut dans son véhicule, le chauffeur prit une toute autre direction et se rendit dans une forêt de la région de Conthey, dans le secteur des «mayens» à une quinzaine de kilomètres de Sion. Il demanda alors à la jeune Française de s'abandonner à lui. Celle-ci refusa et se débattit de son mieux. L'homme vint finalement à bout de sa victime et abusa d'elle à deux reprises *dans la voiture. La jeune Française fut à* ce point traumatisée par ce qui lui était arrivé dans cette nuit d'octobre qu'elle tenta même, le lendemain, de mettre fin à ses jours en absorbant des barbituriques.**

**L'acovat d'office du violeur plaida le sursis en demandant que son client ne soit point enfermé mais traité médicalement.**

**Les juges suivirent le procureur général et infligèrent au violeur trois ans de réclusion.**

**La jeune Française dégoutée de la Suisse regagna son pays en renonçant même à se porter partie civile. «Faites ce que vous voulez. Je ne veux plus entendre parler de cette histoire», s'écria-t-elle en partant. M. F.**

# A Gruyères, le pont qui branle ne branlera plus

**De notre correspondant:**

Il enjambe la Sarine entre les Marches et le domaine du Châtelet, à 2 km de la ville de Gruyères. Il est très vieux et branle depuis longtemps. C'est «le pont qui branle», tout de bois, couvert d'un toit de bardeaux. Il a besoin d'un demi millions de francs pour se refaire une santé.

Lundi soir, réunis en assemblée, les citoyens de Gruyères ont, par 64 voix contre 6 et 39 abstentions accepté le crédit. Le pont sera donc rénové.

Pour le syndic de la cité, M. Jacques Morard, il s'agit de sauver un témoin du passé. Appelé «le pont qui branle» depuis le début du XIX^me^ siècle déjà, il date de 1806. Et rien n'avait été épargné pour le faire beau. Le 6 juillet 1806, le Conseil communal de Gruyères avait en effet décidé d'accorder à ceux qui travailleraient à relever la charpente du pont, en plus de leur salaire ordinaire, 6 batz plus un demi pot de vin, 1 batz de pain et 1 batz de fromage. Mais auparavant déjà existait un pont, à quelques mètres en aval, entre le pont de Broc et le pont actuel. Selon les archives, le pont appelé alors de la ville de Gruyères aurait été construit vers 1450 déjà. Il s'agissait du premier franchissement de la Sarine dans la région. Au fil des ans et des siècles, il a été réparé et reconstruit à plusieurs reprises et pas toujours au même endroit. C'est en 1610 qu'il a été situé à l'emplacement actuel.

Long de 32 m 70, large de 2 m 90, le pont qui branle s'élève à 4 m 20 au-dessus de la Sarine. Si l'on veut le conserver – et il faut le conserver, estime M. Morard – il est prudent et indispensable de le rénover. Son état est tel pour l'instant que la circulation automobile a dû être interdite.

Les plans de remise en état – culées, toiture, membrures, platelage – ont déjà été ratifiés par MM. Chatton, conservateur des monuments historiques du canton, et Margot, inspecteur fédéral, délégué du département fédéral de l'intérieur. Devisés à quelque 500.000 francs, les travaux devraient être subventionnés à 20 à 22% par la Confédération et à 10% par le canton. Le pont qui branle ne branlera alors plus. Restera à lui trouver un nom aussi poétique...

SUITE

## SSR : autorité de recours

**De fait, plusieurs députés ont fait état d'un malaise, particulièrement perceptible en Suisse allemande, parmi les auditeurs et (surtout) les télespectateurs, qui éprouveraient un sentiment d'impuissance face aux mass media. Il arrive de plus en plus souvent, ont-ils dit, que des émissions manquent d'objectivité ou heurtent la sensibilité de ceux à qui elles s'adressent.**

**L'OPPOSITION DU GOUVERNEMENT**

**Sans prendre inconditionnellement la défense de la SSR, le chef du DFTCE Léon Schlumpf s'est dressé contre la tentation de juger l'institution à partir de quelques cas isolés. Si l'on prend en considération toutes les contraintes auxquelles elle doit se plier, le bilan global de la SSR est nettement positif, a-t-il dit. Maintenant l'opposition du Conseil fédéral à la motion, M. Schlumpf a affirmé que la constitution actuelle ne permettait pas de donner à une nouvelle commission des pouvoirs plus étendus que ceux dont dispose aujourd'hui la commission Reck. C'est dans le cadre du nouvel article constitutionnel qu'on pourrait le faire.**

**Néanmoins, la motion a été votée à une majorité supérieure à deux contre un.**

# *La musique populaire suisse parent pauvre à la radio*

*BERNE (ATS). – Mardi, la Fédération des amis suisses de la musique populaire a remis aux autorités fédérales une résolution signée par environ 100.000 personnes. Ce texte est en fait destiné à la SSR (Société suisse de radiodiffusion et télévision) qui est invitée à diffuser des programmes de musique «plus variés» aux heures de grande écoute, comprenant notamment de la musique populaire suisse. La Fédération reproche à la Radio suisse alémanique et rhétoromanche, ainsi qu'aux stations romanches et tessinoises, de donner la préférence, aux heures des repas et le matin, aux «tubes» anglo-saxons et à la musique de danse. Les émissions de musique populaire sont rares et programmées à des heures défavorables, affirme la Fédération. Elle souhaite une radio typiquement suisse plutôt qu'une copie de modèles étrangers.*

*La résolution est soutenue, affirme un communiqué, par des députés des Chambres fédérales et des parlements cantonaux, ainsi que par l'Association fédérale des jodleurs et par les accordéonistes. D'autres groupements – notamment des auditeurs de la radio – l'appuient également. La Fédération des amis suisses de la musique populaire souhaite s'entretenir avec le Conseil fédéral, la direction générale de la SSR et les directions régionales de la radio et de la télévision. Au cas où ses efforts n'aboutiraient pas, elle envisagerait de lancer une véritable initiative populaire afin de «garantir le respect des particularités sur la radio et la télévision».*

## PÊLE-MÊLE

La collecte organisée parmi les membres du Conseil national en faveur des victimes du tremblement de terre d'Italie a rapporté 20.840 francs, a annoncé mardi le président Laurent Butty. La plus grande partie de cette somme sera remise à la Croix-Rouge, le reste à la Chaîne du bonheur.

Le conseiller d'Etat bernois Peter Schmid a succédé à l'ancien conseiller d'Etat et conseiller aux Etats Dewet Buri à la présidence de la fondation du château de Jegenstorf. Dewet Buri a occupé cette fonction durant 26 ans, ce qui lui a valu la remise d'un souvenir en remerciement par le président du gouvernement bernois Henri-Louis Favre.

Trois nouveaux rédacteurs, MM. Sepp Burri, Heinz Eckert et Juerg Lehmann ont quitté la rédaction des «Luzerner Neusten Nachrichten». Le premier a été engagé par la télévision alémanique, le deuxième compte se consacrer à des activités professionnelles. Quant au dernier, on ne sait pas encore à quel «media» il entend collaborer. Le départ du premier des journalistes avait été décidé avant le changement de rédacteur en chef.

OFFRE SPÉCIALE
SACS EN CUIR VÉRITABLE
POUR ½ PRIX
CHAUSSURES MOTTET
Rue Saint-Maurice 7 | Place de la Fontaine 5
2000 NEUCHÂTEL | 2034 PESEUX
118791 R

# Entreprendre des mesures d'économie en matière de chauffage

Bernard 42 27 66 bp Pillonel CORTAILLOD
118789-A APW

**AU CYGNE**
C. Matthey
Av. de la Gare 1
**Neuchâtel**
Tél. (038) 25 26 46

LES PLUS BEAUX ET LES PLUS CHAUDS
**DUVETS**
**NORDIQUES**
oie, canard, pure soie.
118692-A

**Offrez de la mode. Offrez du pratique.**
**Offrez un «Knirps» véritable.**

Pour dames: «Knirps 2100», le miniMINI avantageux avec servo-ouverture. Monture laitonnée. En nylon uni Fr.65.– net. En nylon imprimé Fr.69.– net.

Pour dames et messieurs: «Knirps 2000» avec servo-ouverture. Monture laitonnée, étui attractif. En nylon uni Fr.79.– net. En nylon imprimé Fr.89.– net.

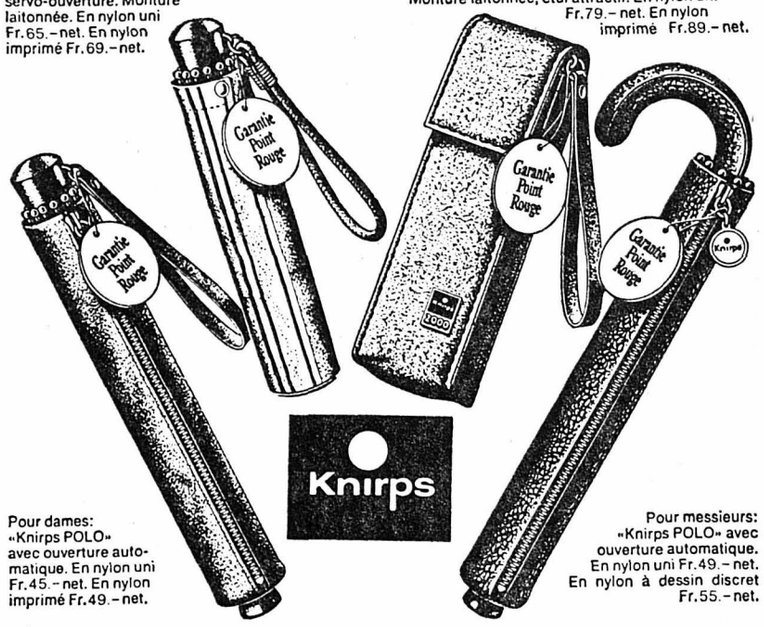


Pour dames: «Knirps POLO» avec ouverture automatique. En nylon uni Fr.45.– net. En nylon imprimé Fr.49.– net.

Pour messieurs: «Knirps POLO» avec ouverture automatique. En nylon uni Fr.49.– net. En nylon à dessin discret Fr.55.– net.

**«Knirps» avec la «garantie point rouge» et «l'anneau bleu roi» (signe de garantie de réparations).**

MAISON
**BIEDERMANN**
Rue du Bassin Neuchâtel
116460-A

*Médailles et orfèvrerie*
**peka**
PRÉSENTENT

*des couverts aux lignes pures et élégantes,*
métal argenté à l'argent fin
Demandez notre catalogue
*«Nouvelle collection»*
**VENTE DIRECTE À LA SALLE D'EXPOSITION DE NOTRE USINE**
**PAUL KRAMER NEUCHÂTEL SA**
**Maillefer 15, NEUCHÂTEL, tél. (038) 25 05 22**
120076-A
Publicité FAN L'EXPRESS

Seul le
**prêt Procrédit**
est un
**Procrédit**
Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»
rapide simple discret
Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP/localité .....
à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63 82 M3
97409-A

**Coiffeuse est cherchée**
dans salon de coiffure centre ville.
**Pour renseignements: téléphoner au 24 52 42, à partir de 19 heures.**
118050-O

**Hôtel de la Gare**
**Montmollin**
**Tél. 31 11 96**
cherche pour entrée immédiate
**garçon de cuisine**
118062-O

URGENT
**Mécanicien électricien**
avec connaissance en électronique cherche place service après-vente.
**Case postale 145, 2035 Corcelles.**
131283.

**La Bohème**
**Café - Galerie**
cherche
**jeune fille pour le service**
**Tél. 24 63 55.**
131288-O

**Le Castel Wermeille & Cie S.A.**
**2024 Saint-Aubin**
cherche pour début 1981
**DÉCOLLETEURS-RÉGLEURS**
**MÉCANICIENS-DÉCOLLETEURS**
**AIDES-DÉCOLLETEURS**
Nous offrons situation stable, travail varié et indépendant, bonne rémunération, caisse de retraite.
**Adresser offres ou se présenter à Saint-Aubin. Tél. (038) 55 25 25.**
118824-O

**Sportive! Toutes roues motrices! Hayon!**
**Nouveau Turismo 4WD**

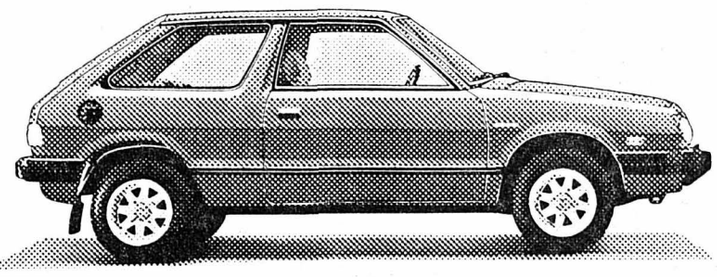

**SUBARU 1800**
La première voiture à hayon avec traction avant et traction sur les 4 roues enclenchable est arrivée!
**Fr. 14.690.–!**
**GARAGE WASER**
**LA CÔTE - PESEUX - Tél. 31 75 73**
Route de Neuchâtel 15
118840-A

La Rotonde
Neuchâtel
engagerait
pour remplacement
pour janvier 1981
**1 responsable du buffet**
horaire de nuit
**Prendre rendez-vous au 24 48 48.**
118045-O

La Rotonde
Neuchâtel
engagerait pour
date à convenir
**1 sommelier**
horaire de nuit
**Prendre rendez-vous au 24 48 48.**
118044-O

Salon de coiffure
à Neuchâtel,
cherche
pour janvier 1981,
**une shampooineuse**
2 jours
par semaine.
**Tél. (038) 31 63 29.**
118819-O

Je cherche
pour début janvier
**une jeune Suissesse allemande**
pour s'occuper d'un enfant et aider au commerce, commerce; possibilité d'apprendre le français.
**Tél. 41 33 62.** 118061-O

Je cherche
**EXTRA**
3 après-midi
par semaine.
Salaire fixe.
**Tél. 41 33 62.** 118060-O

Nous cherchons
**cuisinier**
sachant travailler
de manière
indépendante.
Aide d'un commis.
Bon salaire.
Entrée immédiate.
**Tél. (037) 63 11 66.**
118794-O

AUBERGE DU GRAND PIN PESEUX
Engage
pour le
9 janvier 1981
**GARÇON DE BUFFET**
**GARÇON DE CUISINE**
Bon gain assuré.
**Se présenter ou téléphoner au (038) 31 77 07.**
118770-O

Dans notre succursale de Lamboing, à quelques minutes de Bienne,
Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,
**DAMES ET JEUNES FILLES**
pour divers travaux de terminaison de composants, ainsi que pour travaux d'assemblage.
Nous offrons:
– bonne rémunération, déjà pendant la formation
– semaine de 5 jours
– horaire libre, dès le 1er janvier 1981
– éventuellement transport du personnel.
Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à
GFF
GROUPEMENT DES FABRIQUES DE FOURNITURES
c/o A. MICHEL AG
CH-2540 Grenchen
Schützengasse 32
Téléphone 065 51 31 31
Notre chef du personnel sera volontiers à votre disposition hors des heures de travail.
Téléphone (065) 8 09 53.
134157-O

**GRAND CONCOURS**
**A chacun sa chacune**
**Bulletin-réponse de participation**

**Voici la grille juste, sur laquelle il convenait d'attribuer À CHACUN SA CHACUNE. Mille et trois lecteurs, parmi les milliers qui ont participé à ce concours amusant et facile, ont rempli cette grille correctement.**

| N° | N° | N° | N° | N° | N° | N° | N° |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 12 | 23 | 10 | 45 | 76 | 67 | 74 |
| 3 | 58 | 25 | 18 | 47 | 82 | 69 | 64 |
| 5 | 26 | 27 | 4 | 49 | 2 | 71 | 60 |
| 7 | 24 | 29 | 6 | 51 | 36 | 73 | 62 |
| 9 | 56 | 31 | 14 | 53 | 22 | 75 | 84 |
| 11 | 16 | 33 | 32 | 55 | 42 | 77 | 80 |
| 13 | 30 | 35 | 78 | 57 | 34 | 79 | 72 |
| 15 | 20 | 37 | 46 | 59 | 52 | 81 | 68 |
| 17 | 54 | 39 | 48 | 61 | 40 | 83 | 70 |
| 19 | 28 | 41 | 50 | 63 | 38 | | |
| 21 | 44 | 43 | 66 | 65 | 8 | | |

**QUESTION SUBSIDIAIRE:**
**Combien de participants ont-ils répondu exactement?**
**1003**

**Liste des gagnants**

***1er PRIX, UNE CITROËN GSA CLUB, GARAGES APOLLO À M. PHILIPPE CATTIN, STAND 14, 2034 PESEUX.***

2me prix: une caméra et un projecteur sonor BAUER, Uniphot SA à Mme Délia Vuillemier, 2057 Villiers.

3me prix: un poste de télévision couleur Jeanneret et Cie à M. Roger Guyot, Pierre-Grise 23, 2053 Cernier.

4me prix: une chaîne stéréo Télémo à Sœur Sara Morand, Petit Clos 43, 2114 Fleurier.

5me prix: une machine à coudre Bernina, Carrard à Mlle Suzanne Mandusic, Av. Gare 16, 2013 Colombier.

6me prix: un tapis Masserey à Mme Andrée Prêtre, Poudrières 61, 2006 Neuchâtel.

7me prix: un bon d'achat de 500 fr. Tapis Haessler à M. Jean Bobillier, Combes 2, 2034 Peseux.

8me prix: un bon d'achat de 300 fr. Coop à Mme Paulette Blauser, Gummenweg 10, 3294 Buren-a.A.

Du 9me au 13mes prix: une caisse de vins, Grisoni à Mme Nelly Gostelli, Acacias 10, 2000 Neuchâtel; Mme Nelly Bobillier, Combes 2, 2034 Peseux; Mme Suzanne Borbogna, Lières 23, 2017 Boudry; Mme Evelyne Joly, Le Bochat, 2101 Noiraigue; M. Daniel Evard, 2205 Montmollin.

Du 14me au 16me prix: un bon de repas de 100 fr. Restaurant du Théâtre à Mme Adèle Pilatti, Entre deux rivières, 2114 Fleurier; M. Michel Dubois, Clos 20, 2034 Peseux; Mme Juliette Probst, En Pellu 7, 2074 Marin.

Du 17me au 26me prix: un abonnement d'un an à la FAN à Mme Dilia Bracciale, Neuchâtel 20, 2034 Peseux; Mme Berthe Châtelain, Le Ténor 7, 2740 Tramelan; Mme Maridor Christiane 2063 Fenin; Mme Véronique Rossier, Epancheurs 3, 2012 Auvernier; Mme Germaine Quellet, Ville 34, 2525 Le Landeron; M. André Sauser, Ch. de la Chênaie 3, 2034 Peseux; Mme Anita Binggeli, 2523 Lignières; M. François Vivot, rue de Corcelles 4b, 2034 Peseux; M. Roland Jenzer, av. de la Gare 6, 2072 Saint-Blaise; Mme Catherine Thiebaud, Fbg Ph.-Suchard 42, 2017 Boudry.

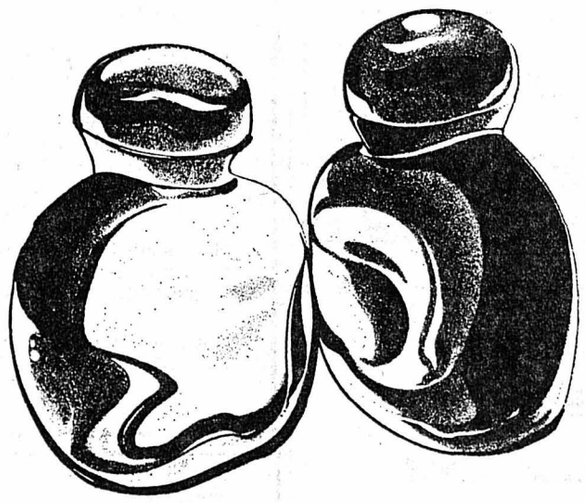

HALSTON
1-12 FOR MEN Z-14

**Seul dépositaire pour tout le bas du canton**
117868-A

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE
**F. TRIPET**
SEYON 8 — NEUCHATEL — 24 66 33

**Annonces en couleurs**
Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur.
Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

*RESTAURANT MAISON DES HALLES NEUCHÂTEL*
cherche tout de suite ou pour date à convenir
**PIZZAIOLO**
(débutant accepté, avec permis B ou C)
**CASSEROLIER**
(avec permis B ou C).
133396-O

## OFFRES D'EMPLOIS

On cherche
**DAME**
pour le repassage et divers travaux.
Horaire selon entente.
**Faire offres: Hôtel de la Gare Montmollin.**
**Tél. 31 11 96.** 118049-O

Société immobilière
cherche tout de suite
**jeune employée de commerce**
sachant travailler de manière indépendante (secrétariat-comptabilité-gérance), etc.
**Faire offres écrites avec curriculum vitae et photo à**
**Procom Neuchâtel S.A.**
**Seyon 27 - 2000 Neuchâtel.** 118254-O

Nous cherchons pour notre nouveau magasin, entrée à convenir,
**UN MAGASINIER**
avec permis de conduire, pour différents travaux.
Place stable avec tous les avantages d'une entreprise moderne.
**Faire offres écrites ou prendre rendez-vous par téléphone avec la DIRECTION (038) 25 30 13.** 118827-A
AU LOUVRE
*La nouveauté* SA
**Neuchâtel.**

## OFFRES D'EMPLOIS

**L'Imprimerie Paul Attinger S.A.**
cherche à engager pour début 1981 une

# employéee de bureau

pour son secrétariat de direction et son service de comptabilité.
Travail varié au sein d'une équipe jeune et dynamique.

**Faire offres à l'Imprimerie Paul Attinger S.A.
avenue J.-J. Rousseau 7,
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 60 04.** 118639-O

Laser.

**PERFORMANCE SAILCRAFT S.A.,**
société européenne de distribution nautique, engage dès le 5 janvier 1981 ou pour date à convenir

## une secrétaire trilingue
**allemand - francais - anglais**

à qui nous désirons confier:
– la correspondance avec notre clientèle
– le planning entre usines et clients
– les contacts avec la presse nautique

Nous demandons une personne ayant plusieurs années de pratique, du dynamisme et de la rapidité dans l'exécution des travaux.

Il sera offert toutes les prestations d'une entreprise moderne, en plein développement.

**Faire offres
avec curriculum vitae et photo à:** 118620-O

**Performance Sailcraft SA**
CH-2003 Neuchâtel Switzerland P.O. Box 80 (038) 25 52 52


A7/1280

**Bière Tuborg,** Luxus-Gold, blonde. En sixpack 6x3,3 dl. **7.95**

**Cruche «Fassbind»**
- Kirsch, 40°. Bout. 7 dl **27.50**
- Prune, 40°. Bout. 7 dl **22.90**

**Vermouth Cinzano,** blanc ou rouge. Le litre **9.25**

118829-A

# Tuborg Cinzano

**Neuchâtel**
à 100 m
du Parking du Seyon
Succursales:
**Couvet - Saint-Aubin et le Landeron.**


# MAGASINIER
ou
# MÉCANICIEN

que nous pourrions former pour notre magasin de pièces détachées, est demandé tout de suite ou à convenir.

Place stable et bien rétribuée, pour personne qualifiée.

**Garage et Carrosserie LODARI S. A. Tél. (024) 21 70 62, 1400 Yverdon.** 118458-O

**Boulangerie-Pâtisserie
Pierre Jeanneret
Parcs 113 - Neuchâtel**

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

## UN BOULANGER
## UN MANŒUVRE
## EN BOULANGERIE

Bon salaire.

**Faire offres ou téléphoner au 24 09 09.** 118820-O

**Restaurant le Derby
Pierre-à-Mazel 11**
cherche pour entrée immédiate ou à convenir

## JEUNE FILLE ou DAME

pour aider en cuisine et au buffet.
Horaire de travail régulier.
Congés pour les fêtes de Noël et Nouvel-An.

**Veuillez téléphoner dès 9 h au 24 10 98.** 118822-O

Nous cherchons pour janvier 1981

## dame habile
**à la demi-journée**

pour divers travaux d'emballage et préparation de colis postaux.

**PREXIM S.A.
Articles d'horlogerie-bijouterie
2034 PESEUX,
tél. 31 18 18.** 118771-O

Nous cherchons pour notre **kiosque de la gare de Neuchâtel** une

# VENDEUSE

Pour vous permettre de remplir avec succès cette activité intéressante et variée, nous nous chargeons de vous former sérieusement. Horaire de travail: une semaine de service avancé (05 h 30 - 14 h 00), une semaine de service tardif (14 h 00 - 22 h 30), ainsi que 3 samedis/dimanches par mois.

**Les intéressées sont priées de s'adresser directement auprès de notre gérante, Madame Meyer. (Tél. du kiosque (038) 25 40 94).** 118798-O
**S. A. Le Kiosque, 3001 Berne.**

Nous cherchons

## sommelière remplaçante

2 à 3 jours par semaine, ainsi que pour la période du 20 décembre au 15 janvier. 118048-O

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53
Buffet de la Gare Neuchâtel

Nous engageons pour début janvier

## 1 charpentier
## 1 menuisier
## 1 aide-charpentier

pour travaux neufs et intéressants.
Places stables.

**S'adresser par écrit ou téléphoner à l'entreprise: Paul Borioli
charpente et menuiserie,
rue de la Gare 23,
2022 Bevaix.
Tél. (038) 46 14 66.** 118057-O

**PERSONNEL SERVICE**
**(038) 24 31 31**

Nous cherchons tout de suite, pour places stables ou temporaires, dans différentes entreprises de la place et pour déplacements, des

**mécaniciens
serruriers
maçons
menuisiers
charpentiers
monteurs
électriciens**

Nous offrons un **salaire élevé** avec toutes les prestations sociales. 134151-O

**M**
**NEUCHATEL**

**cherche
pour sa centrale de distribution à MARIN**

## bouchers-désosseurs

**Nous offrons:**
- places stables
- Horaire hebdomadaire de 42 heures, réparties, du **lundi au vendredi**
- 4 semaines de vacances au minimum, dès janvier 1981
- nombreux avantages sociaux. 118385-O

**M-PARTICIPATION**
Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à une prime annuelle, basée sur le chiffre d'affaires.

**SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHATEL**
service du personnel, tel. 038 35 11 11, int. 241,
case postale 228, 2002 NEUCHATEL.

Entreprise de la branche machines-outils cherche

## ÉLECTRONICIEN

comme responsable de son groupe de développement des commandes de ses machines.

Il se verra confier:
- la coordination du développement de ses commandes TTL et commandes mini-processeur
- la liaison avec ses clients et ses fournisseurs dans le domaine des commandes numériques.

Nous souhaitons engager une personne avec quelques années de pratique et si possible la connaissance des langues allemande et anglaise.

**Vous voudrez bien adresser vos offres sous chiffres 28-900.272 à Publicitas S.A., Treille 9, 2001 Neuchâtel.** 118826-O

**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**

Le Service des autoroutes cherche

## un jeune ingénieur diplômé EPF
**(Zurich ou Lausanne)**

pour une fonction dirigeante dans la planification, l'élaboration de projets et dans la construction de la route nationale N 5 (Rive gauche du lac de Bienne et contournement de Bienne).

Une pratique de plusieurs années dans le domaine du génie civil et plus particulièrement dans la construction des routes est nécessaire, afin de faire face à la diversité des tâches à résoudre. Le nouveau collaborateur devra travailler d'entente avec les pouvoirs publics, des associations et entreprises dans une région bilingue. De ce fait, la maîtrise parfaite des langues française et allemande est indispensable.

Il s'agit d'un poste de cadre avec les prestations salariales correspondantes.

L'entrée en fonction sera réglée d'entente avec le Service des autoroutes.

**Adresser les offres d'emploi à l'ingénieur en chef du Service des autoroutes du canton de Berne, case postale 1042, 3001 Berne.** 118651-O

**Le Centre suisse d'essais des composants électroniques**

cherche pour compléter son équipe du laboratoire d'essais un

# ÉLECTRONICIEN

de langue française, possédant de bonnes connaissances d'allemand.

Il sera responsable de la planification et de la surveillance des essais.

Pour divers travaux dans le domaine du test des composants électroniques nous cherchons également une

# COLLABORATRICE

Formation adéquate sur place.

**Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur candidature à l'ASE-CSEE, ruelle Vaucher 22, 2000 Neuchâtel.** 133458-O

**un lien entre les hommes**
**PTT**

Nous cherchons, pour notre division de construction, à Neuchâtel

## un monteur de lignes souterraines

Nous offrons:
- bonnes conditions de salaire
- activité intéressante et variée
- prestations sociales d'une entreprise moderne
- formation par nos soins

Les candidats, de nationalité suisse, âgés de 25 à 30 ans, porteurs d'un certificat fédéral de capacité de serrurier, ferblantier, monteur en chaffage ou installateur-sanitaire, s'annonceront à notre service du personnel, tél. N° 113, int. 411 ou adresseront directement leur offre d'emploi à la

**Direction d'arrondissement des téléphones
Place de la Gare 4
2002 NEUCHÂTEL** 117605-O

**PTT**
**un lien entre les hommes**

*"L'oreille est le chemin du cœur"*
*(Voltaire)*

Si vous l'aimez, dites-le lui à l'oreille avec des puces ou des dormeuses, des créoles ou des pendants.

Elles sont adorables toutes ces petites puces, alors... mettez-lui la puce à l'oreille.

Avec les dormeuses enrichies de pierres précieuses, vous pouvez dormir sur vos deux oreilles car elles plairont.

Sur un visage bronzé à la créole, les grands anneaux seront un éclat d'or et de soleil.

Enfin, pour être très mode, mettez-lui des pendants aux oreilles et... pendez-vous à son cou.

*L'évolution des techniques a fait de votre bijoutier un "perce-oreille" rapide, sûr et indolore.*

**Mathys** BIJOUTIER
Horlogerie - Bijouterie - Réparations

**Choix incomparable de boucles d'oreilles or et argent**

4, rue des Poteaux - 2000 Neuchâtel - Tél. 038 24 56 21
117529-A

**oly COIFFURE**

*La Beauté pour les Fêtes à des prix intéressants.*

Shampooing mise en plis . . . . . 9.–
Shampooing Brushing . . . . . 14.–
Coupes . . . . . 10.–/14.–/16,50
Coloration. . . . . 26.–
Permanentes . . . . . 42.–/48.–/55.–

tout compris:
traitement avant
crèmes ou lotions
mise en plis ou brushing
coupe et pourboire

*Notre salon sera exceptionnellement ouvert les lundis 22 et 29 décembre 1980. Il sera par contre fermé les vendredis 26 décembre 1980 et 2 janvier 1981.*

118751-A

OLY NEUCHATEL:
Rue St-Honoré 12 - 4ème étage
Tél. 038 - 24 66 88

SANS RENDEZ-VOUS
POURBOIRE COMPRIS

# armourins

*A votre santé!*

Champagne Mumm, Cordon Rouge, brut. Bouteille 7/10 **21.90**

En exclusivité: **Champagne Veuve Guérin & Fils, Epernay,** brut ou demi-sec. Bouteille 7/10 **19.90**

**Grand Vin Mousseux LE MONARQUE,** brut ou demi-sec. Bout. 7/10 **6.95.** Notre exclusivité!

**Grapillon Select.** Bouteille 7/10 **2.60**

**Bordeaux AC, Ch. Raymond, 1978,** MO. Bout. 7/10 **8.50**

Nous vous rappelons nos rabais **de quantité pour vins:**
24 bout. assorties 3%
48 bout. assorties 5%
96 bout. assorties 10%

**Neuchâtel**
à 100 m
du Parking du Seyon
Succursales:
**Couvet - Saint-Aubin et le Landeron.**

118828-A

# Coiffure Danielle

Un personnel qualifié et dynamique

*POUR LE SOIN DE VOS CHEVEUX AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS*

***Rue Saint-Maurice 7 • Neuchâtel • (3me étage)***

Mme Danielle Mentha 118786-A ***Tél. (038) 24 65 24***



**L'Imprimerie Centrale S.A.**
**rue Saint-Maurice 4**

tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset.

**Feuille d'avis de Neuchâtel**



La section de

**l'Association des Gourmettes**

de Neuchâtel prend forme.

**Une séance d'information** aura lieu à l'hôtel du Lac le 22 janvier 1981.

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au (022) 32 03 50. 118773-A



**Plan Crédit Orca – le bon calcul.**

Prêt désiré: Fr. Mensualités: env. Fr.
Nom: Prénom:
Né le: Etat civil: Nationalité:
Rue/nº:
NP/lieu: Depuis quand:
Profession: Revenus mensuels:
Employeur:
Date: Signature:

ORCA

Banque ORCA SA, rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31. Egalement bureaux à Genève, Lausanne et Zurich. Un institut spécialisé de l'UBS. 28 133795-A



pour vous mieux vêtir...

**Savoie-Petitpierre s.a**

**Rue de l'Hôpital 18**
**Neuchâtel**

Cocktail

118703-A



**DORMIR «NORDIQUE»**

à des prix Textiles Ambiance
160/210 200/210
**Fr. 194.25 à 462.65** **324.90 à 600.40**

**FOURRES DE DUVETS «Nordique»**

La garniture 160/210 60/ 90 **Fr. 44.–**
Grand choix dans d'autres modèles

**MAGNIFIQUES DRAPS-HOUSSES**

**molletonnés** 100% coton 90/190 **Fr. 24.–**

**DRAPS JERSEY**

90/190 Fr. 24.— à **29.—**
140/200 Fr. 32.— à **45.—**
160/200 Fr. 40.— à **49.—**

PROFITEZ DE NOS PRIX 118825-A

**vraiment pas cher**

**textiles ambiance sa**

Passage Max.-Meuron 4, Neuchâtel (038) 24 24 30


## VÉHICULES À MOTEUR

A vendre Citroën
**Dyane 6**
1976.
Expertisée 10-12-80
65.000 km,
parfait état.
**Tél. 25 31 95.** 133104-V

**ACHAT COMPTANT TOUS LES JOURS**
de votre voiture dès 1973.
**Tél. (021) 62 38 50. Auto-service Montreux.** 133887-V


**EUROCASION**

**GARANTIE ★ CONFIANCE ★**

**Pas seulement un nom mais un engagement**

**Prenez l'avis de nos clients**

**EXPERTISÉES**
**Livrables immédiatement**

| | | |
|---|---|---|
| HONDA ACCORD 3 P | 1977 | 5.800.– |
| FORD TAUNUS 1.3 | 1976 | 6.300.– |
| CITROËN GS 1220 | 1975 | 4.900.– |
| HONDA ACCORD 3 P | 1979 | 10.800.– |
| AUDI 100 GL SE Avant | 1977 | 10.900.– |
| CHEVROLET CAPRICE | 1977 | 13.900.– |
| CITROËN MÉHARI | 1980 | 8.400.– |
| TRIUMPH 2000 TC | 1976 | 6.900.– |
| LADA 1500 | 1976 | 4.900.– |
| FORD GRANADA 2,3 L bk | 1977 | 11.400.– |
| HONDA ACCORD 3 P | 1977 | 5.800.– |
| FORD TAUNUS 1.3 | 1976 | 6.300.– |
| CITROËN GS 1220 | 1975 | 4.900.– |
| HONDA ACCORD 3 P | 1979 | 10.800.– |
| AUDI 100 GL SE Avant | 1977 | 10.900.– |
| CHEVROLET CAPRICE | 1977 | 13.900.– |
| CITROËN MÉHARI | 1980 | 8.400.– |
| TRIUMPH 2000 TC | 1976 | 6.900.– |
| LADA 1500 | 1976 | 4.900.– |
| MERCEDES 280 CE | 1974 | 16.800.– |
| MERCEDES 280 SE | 1968 | 8.900.– |
| MERCEDES 300 SEL 6,3 | 1968 | 16.400.– |
| MERCEDES 350 SE | 1974 | 29.850.– |

BUS NAVETTE GRATUIT
À DISPOSITION DEPUIS
LA PLACE PURY

134169-V

Garages Henri Favre Carrosserie
**Apollo**
S.A. Neuchâtel/Bevaix ☎ 036 46 12 12


A vendre pour bricoleur
**Citroën GS 1015**
400 fr.
**Tél. (038) 24 39 73.** 131269-V

A vendre
**SUZUKI TS 125**
expertisée,
Fr. 1600.—.
**Tél. (032) 88 18 83, après 18 heures.** 131268-V

**Fiat 850**
Spéciale 1969.
Expertisée,
44.000 km, origine,
Fr. 1500.—.
**Tél. (038) 47 18 43.** 131251-V

A vendre
**SUZUKI GS 550**
année 1980,
6000 km.
Prix à discuter.
**Tél. prof. (024) 41 30 20.** 118538-V

**ALFA ROMEO**
1300 GT Junior
1972, Fr. 3500.—

**CITROËN 2 CV 4**
1973, Fr. 2900.—

**TOYOTA CELICA 2000 GT**
87.000 km, 1977,
Fr. 8300.—

**PEUGEOT 504 Break**
43.000 km,
octobre 1978,
Fr. 10.500.—

**RANGE-ROVER**
septembre 1972,
100.000 km, parfait
état, Fr. 14.200.—

**GOLF GLS**
1977, 73.000 km,
Fr. 7700.—
Véhicules expertisés
en parfait état.

**CHAPPUIS**
**Auto-Occasions Moulins 27, Yverdon**
**Tél. (024) 21 22 72 dès 14 h.** 118795-V


**GARAGE DU 1er-MARS S.A.**
**BMW** AGENCES **TOYOTA**
Pierre-à-Mazel-1 - 2001 Neuchâtel

***VOITURES EXPERTISÉES ET GARANTIES***

| | | |
|---|---|---|
| TOYOTA carina DL | 1976 | 63.000 km |
| TOYOTA Corolla Liftback | 1978 | 7900.— |
| TOYOTA Corolla Caravan | 1976 | 6500.— |
| TOYOTA Crown aut. | 1977 | 8900.— |
| BMW 316, radio | 1978 | 9500.— |
| GOLF 1500 GLS | 1980 | 6700 km |
| PEUGEOT 504 aut. | 1976 | 7500.— |
| SUNBEAM 1300 | 1975 | 3200.— |
| OPEL Commodore | 1976 | 9900.— |
| OPEL ADMIRAL 2800 aut. | 1974 | 9900.— |
| VOLVO 343 DL automatique | 1978 | 9200.— |
| BMW 520 | 1977 | 40.000 km |
| OPEL Kadett 1600 Coupé | 1978 | 9900.— |

**Conditions de crédit avantageuses**
**Reprises • Leasing**
**Tél. (038) 24 44 24**
**Pierre-à-Mazel 1 – 2001 Neuchâtel**

Samedi: service de vente ouvert jusqu'à 17 h. 118581-V

**LOCATION SANS CHAUFFEUR**
**VOITURES DE TOURISME ET PETITS UTILITAIRES**



ACHAT TOUTES VOITURES DES 1973
PAIE IMMEDIAT CASH
TEL. 021 / 56 21 86
(08.00 h – 21.00 h)
AUTO KLÖTI
PUIDOUX-CHEXBRES
118834-V


A vendre
**Golf GTI**
Expertisée modèle 80/4, garantie d'usine, 17.000 km.
Prix à discuter.
**Tél. (038) 53 14 21.** 133117-V

A vendre
**AUSTIN AMÉRICA**
1300, 80.000 km.
Expertisée, Fr. 1300.—.
**Tél. 31 25 52, midi.** 131276-V

**Fiat 126**
77, Fr. 2350.—
Expertisée.
**Tél. (038) 33 70 30/33 36 55 (repas).** 131271-V

Occasion unique
**Alfa Romeo Giulietta 1600**
78, parfait état, divers accessoires.
Expertisée,
Fr. 9900.—.
**Tél. (038) 24 18 42.** 118841-V

Garage de la Station
Agences
**CITROËN HONDA**
**2042 Valangin**
**Tél. 36 11 30**

**HONDA PRELUDE**
1980, rouge mét.
voiture de direction
**GSA Club**
1980, bleu mét.
voiture de direction
**Dyane 6**
orange, 1974
**CX 2400**
1977, vert mét.
**CX 2400 Break**
1979, gris mét.
**HONDA ACCORD**
4 p., 1978, vert mét.
118748-V

**Comparez les prix avant tout achat!**

**60 voitures expertisées neuves et occasions, garantie**

reprise auto-moto, crédit dès 100 francs par mois

**Auto-marché DANIEL BENOÎT. Tél. (032) 83 26 20 3236 Champion.** 118059-V

## DEMANDES D'EMPLOIS

**MENUISIER**
avec connaissances de français, n'ayant pas encore donné son congé **cherche**
**place dans l'horticulture**
(préférence plantation des fleurs et plantes en pots ou éventuellement comme magasinier.
**Tél. (041) 98 10 25 (dès 17 h 30 - 19 h 30).** 118836-D

## DEMANDES À ACHETER

**Achat de vieil or**
**et de vieux bijoux** or et argent.
Pendules anciennes aux meilleurs prix à la bijouterie
**CLAUDINE VUILLE**
**Portes-Rouges 46, immeuble Marché-Migros, Neuchâtel.**
**Tél. 25 20 81.** 66998-F

**économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé**
**Service de publicité FAN-L'EXPRESS**
**Tél. (038) 25 65 01**

## APPRENTISSAGES

**Garage Lanthemann**
2016 Cortaillod - Tél. 42 13 47
cherche pour le printemps 1981
**Apprenti mécanicien-auto**



118788-K

## COMMERCES

A remettre tout de suite ou pour date à convenir
**petit restaurant**
40 places.
Bien situé,
aux alentours de Neuchâtel.
Conditions de remise correctes.
**Adresser offres écrites à CR 2320 au bureau du journal.** 133090-Q

**Les Ponts-de-Martel**

A remettre immédiatement
**café-restaurant**
avec appartements 4 et 5 pièces.
Garage.
Libre de bail.
Conditions avantageuses.

**Etude Wavre, notaires**
**Tél. 24 58 24.** 117858-Q

# TV DERNIÈRE

## AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

### SUISSE ROMANDE

9.55 **Ski à Altenmarkt**
Descente dames

## 12.30 Ski alpin

Descente dames
en différé

14.55 **Point de mire**
15.05 **Vision 2**
A revoir : Spécial Cinéma - A bon entendeur... - Course autour du monde
17.05 **Tangram**
Jeu des familles
17.10 **Le pitre (3)**
17.30 **Téléjournal**
17.35 **Au pays du ratamiaou**
17.50 **Objectif**
Le magazine des jeunes
18.25 **Oui - Oui**
18.30 **Mister Magoo**
18.50 **Un jour, une heure**
19.15 **Actuel**
19.30 **Téléjournal**
19.50 **Faites vos mots**

## 20.10 La grande roue

Emission publique de variétés présentée par Christian Morin

**Yves Duteil et ses charmantes chansons vont faire tourner cette «Grande roue».** (Photo TVR)

## 21.00 Adieu aux Andes

film de Bruno Soldini

## 22.00 Anatole

«Dollar Brand» joue une musique imbibée de l'Afrique du Sud

22.55 **Téléjournal**

### FRANCE 1

12.10 **Réponse à tout**
12.30 **Midi première**
13.00 **T F 1 actualités**
13.45 **Les visiteurs du mercredi**
17.00 **Les fantômes du château**
– Le fantôme de Noël
17.25 **Studio 3**
*Musique pop et rock*
18.05 **Auto Mag**
18.20 **L'île aux enfants**
18.45 **Avis de recherche**
19.10 **Minutes pour les femmes**
19.20 **Actualités régionales**
19.40 **Les paris de T F 1**
20.00 **T F 1 actualités**

## 20.30 Les amours du mal-aimé

scénario
de Georges-E. Clancier
1. De la belle aube
au triste soir
réalisé par Marcel Camus

## 22.00 La rage de lire

– La passion de l'opéra

23.10 **T F 1 dernière**

### FRANCE 2

10.30 **Antiope A 2**
11.15 **Antiope A 2**
12.05 **Passez donc me voir**
12.30 **Les solitaires de Myols (8)**
12.45 **Antenne 2 première**
13.35 **Magazine régional**
13.50 **Face à vous**
14.00 **Aujourd'hui Madame**
15.15 **Bonanza**
– Le moulin
16.10 **Récré Antenne 2**
17.40 **Parlons anglais**

## 18.00 Akagera

3. Les lions dans Kilala

*Au Rwanda, en bordure du Nil, au cœur de la plaine Kilala, six mois de patience et de persévérance pour observer les lions : le lion ne chasse pas le jour, il se contente de jeux et de sieste. A la nuit, redevenu féroce, la faim est son seul souci...*

18.30 **C'est la vie**
18.50 **Chiffres et lettres**
19.20 **Actualités régionales**
19.45 **Top Club**
20.00 **Antenne 2 journal**

## 20.35 La Bohème

opéra de G. Puccini
solistes, chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris
direction : Nello Santi

## 22.35 Objectif demain

Les sons du XXIe siècle en direct du Centre Beaubourg

23.30 **Antenne 2 dernière**

### FRANCE 3

18.30 **F R 3 jeunesse**
18.55 **Tribune libre**
19.10 **Soir 3 première**
19.20 **Actualités régionales**
19.40 **Télévision régionale**
19.55 **Saturnin & Cie**
20.00 **Les jeux à Tulle**

## 20.30 Lady L.

film de Peter Ustinov en hommage à *Romain Gary disparu récemment*

22.10 **Soir 3 dernière**

### SVIZZERA ITALIANA

9.55 **Sci da Altenmarkt**
Discesa femminile
10.55 **Sci da Cortina**
Discesa maschile
12.30 **Sci da Altenmarkt e Cortina**
Discese femminile e maschile
Cronaca differata
13.00 **Sci da Cortina**
Discesa maschile
18.00 **Per i più piccoli**
18.05 **Per i ragazzi**
18.40 **Telegiornale**
18.50 **Star Blazers**
19.20 **Incontri**
Personaggi del nostro tempo
19.50 **Il regionale**
20.15 **Telegiornale**
20.40 **Argomenti**

## 21.30 Musicalmente

*per Domenico Modugno*

22.40 **Telegiornale**
22.50 **Mercoledi sport**

### SUISSE ALEMANIQUE

9.55 **Ski à Altenmarkt**
Descente dames
10.55 **Ski à Cortina**
Descente messieurs
17.00 **Magazine de loisirs**
17.45 **Gschichte-Chischte**
17.55 **Téléjournal**
18.00 **Carrousel**
18.35 **Sports en bref**
18.40 **Point de vue**

## 19.00 Ainsi va la vie

– Poupées en crise

**Karl Renar joue le rôle de Kurz qui semble très inspiré par sa salle de bains.** (Photo DRS)

19.30 **Téléjournal**

## 20.00 «Café fédéral»

Commentaires et discussions sur la session des Chambres

21.05 **Loriot**
de et avec Loriot

## 21.40 Traces

Eglise et société

22.25 **Téléjournal**
22.35 **Mercredi Sports**

### ALLEMAGNE 1

15.25, Tagesschau. 15.30, Beat-Club. Der lautlose Schuss oder Wie der Ton zum Film kommt. 17.05, Weltcup-Skirennen : Abfahrt Herren in Cortina. Abfahrt Damen in Altenmarkt-Zauchensee. 17.50, Tagesschau. 18 h, Abendschau. 18.30, Lachen auf Rezept. 19 h, Sandmännchen. 19.10, Wie das Leben so spielt. 19.45, Abendschau. 20 h, Tageschau. 20.15, Kaiserhofstrasse 12. Fernsehfilm. 22 h, Nun, man lebt... Bilder aus der Jüdischen Gemeinde zu Berlin. 22.30, Tagesthemen.

### ALLEMAGNE 2

16.15, Trickbonbons. 16.30, Neues aus Uhlenbusch. 17 h, Heute. 17.10, Taxi. Die grosse Rolle. 17.40, Die Drehscheibe. 18.20, ... und die Tuba bläst der Huber. Blechmusikalischer Schwank. 19 h, Heute. 19.30, Südsee - reiches, armes Meer. 20.15, ZDF-Magazin. 21 h, Heute-Journal. 21.20, Die Füchse - Der Geisterbus. 22.05, Sieh mal an. 22.10, Pfarrer Johannes Kuhn antwortet. 22.40, Das tausendhunderste Jahr. Fernsehspiel von Oliver Storz. 0.55, Heute.

### AUTRICHE 1

9 h, Nachrichten. 9.05, Auch Spass muss sein. Fernsehen zum Gernsehen. 9.35, Avanti ! avanti ! (12). 10.05, Schulfernsehen. 10.35, Der Mann im weissen Anzug. Satirische Filmkomödie mit Alec Guinness. 11.55, Das Meer muss leben. Besuch der Amiranten, Inselgruppe im Ind. Ozean. 12.15, Namibia : Das Ringen um Südwestafrika. Dokumentation. 13 h, Mittagsredaktion. 17 h, Das Rodelabenteuer. Puppenbühne Wolfgang Kindler. 17.30, Die Schneekönigin - Das Schloss im Eis. 17.55, Betthupferl. 18 h, Robins Nest. Politik nach Art des Hauses. 18.25, ORF heute. 18.30, Wir. 18.49, Belangsendung der SPOe. 18.54, Teletext-Quiz. 19 h, Oesterreichbild mit Südtirol aktuell. 19.30, Zeit im Bild. 20.15, Tödliches Geheimnis - Die Abenteuer des Caleb Williams. 22.05, Teletext-Quiz. Schlussverlosung. 22.10, Sport. 22.25, Nachrichten.

## Lady L.

film de Peter Ustinov
en hommage à Romain Gary
**F R 3 : 20 h 30**

*A l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire, la très digne Lady Lendale reçoit le futur écrivain de sa biographie et lui raconte sa vie.*

*Jeune blanchisseuse à Paris vers 1900, Louise avait parmi ses clients une maison très... hospitalière dont le patron aurait bien voulu lui donner un travail sur place. Mais Louise, incorruptible, attendait le prince charmant.*

*Et le prince charmant arrive, c'est un anarchiste plein d'idéal, qui pille les riches pour donner aux pauvres : Armand. Poursuivi par la police, il vient un jour se réfugier dans la «maison», dont, pour le sauver, Louise accepte de passer pour une pensionnaire. En sa compagnie, elle fuit alors en Suisse et se fâche avec lui parce qu'il se laisse circonvenir par des anarchistes terroristes. Et, pour le sauver de la police, elle accepte l'aide de Lord Lendale, qui lui offre sa main, sa fortune et son titre, sans même lui demander de renoncer à ses amours. Elle devient Lady Lendale, à la suite d'un mariage fictif (et blanc), et Armand fait au château des apparitions fugitives mais riches de souvenirs...*

### RADIO

**RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION**

Inf. toutes les heures, de **6.00** à **21.00** et à **12.30, 22.30** et **23.55**. Stop-service à **14.00, 15.00, 16.00, 17.00** et **21.00**. **6.00** Journal du matin, avec à : **6.00, 7.00, 8.00** Editions principales. **6.30** Actualités régionales. **6.40** Bon langage. **6.50** Sports. **6.58** Minute œcuménique. **7.30** Billet d'actualité. **7.45** Echanges. **8.05** Revue de la presse romande. **8.10** env. Bullletin routier. **8.25** Mémento des spectacles et des concerts. **8.30** Sur demande (Tél. 021 ou 022 - 21 75 77). **9.00** Informations + Le calendrier de l'Avent. **9.30** Saute-mouton, avec à : **9.35** Les petits pas. **9.50** Muscade. **10.30** L'oreille fine, concours organisé avec la collaboration des quotidiens romands. Indice : **Olympia. 11.30** Faites vos jeux, avec : Le Kidiquoi. **12.05** Le Parlemensonge. **12.20** Un cheveu sur la soupe. **12.30** Journal de midi, avec à : **13.00** env. Magazine d'actualité. **13.30** La pluie et le beau temps. **16.00** Le violon et le rossignol. **17.00** Les invités de Jacques Bofford. **18.00** Journal du soir, avec à : **18.10** env. Sports. **18.15** Actualités régionales. **18.30** Sans caféine. **19.00** Titres de l'actualité. **19.05** env. Les faits du jour + Revue de la presse suisse alémanique. **19.30** Le petit Alcazar. **20.00** Spectacles-première. **21.00** Transit. **22.30** Journal de nuit. **22.40** Petit théâtre de nuit : Merry Christmas, Mrs. Kabidge, de Lucette Junod. **22.55** Blues in the night. **24.00** Hymne national.

**RADIO ROMANDE 2**

**7.00** Les titres de l'actualité. **7.05** (S) Suissemusique. **9.00** Le temps d'apprendre, avec à : **9.00** Radio éducative. **9.30** Journal à une voix. **9.35** Cours de langues par la radio. **10.00** Portes ouvertes sur l'Université. **10.58** Minute œcuménique. **11.00** (S) Perspectives musicales. **12.00** (S) Stéréo-balade. **12.50** Les concerts du jour. **13.00** Formule 2. **13.15** (S) Vient de paraître. **14.00** Réalités. **15.00** (S) Suisse-musique. **17.00** Journal à une voix. **17.05** (S) Hot line, avec à : **17.05** Rock line. **18.00** Jazz line. **18.50** Per i lavoratori italiani in Svizzera. **19.20** Novitads. **19.30** Les titres de l'actualité. **19.35** La librairie des ondes. **20.00** (S) Le concert du mercredi : Orchestre de la Suisse romande, direction : Horst Stein ; Résonances. **22.00** (S) Le temps de créer : Poésie. **23.00** Informations. **23.05** Hymne national.

**RADIO ALÉMANIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION**

Inf. : **6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. 6.00** Bonjour. **8.00** Notabene. **10.00** Agenda. **11.55** Pour les consommateurs. **12.15** Félicitations. **12.40** Rendez-vous de midi. **14.05** Variétés. **15.00** Notes et notices.

**16.05** Pour les aînés. **17.00** Tandem. **18.30** Sport. **18.45** Actualités. **19.30** Portrait d'interprète : I. J. Paderewski, pianiste. **20.30** Direct. **21.30** Pour les consommateurs. **22.05** Music-box. **23.05-24.00** Das Schreckmümpfeli.

## DESTINS HORS SÉRIE

# La duchesse de Chevreuse

## reine des conspirateurs

par Anne et Serge Golon

**RÉSUMÉ :** Madame de Chevreuse est la plus jolie femme de la Cour de France. Très intelligente, elle a déjà rendu plusieurs services diplomatiques à son pays, notamment en Angleterre. Mais le roi et le cardinal de Richelieu n'ont pas su lui en être reconnaissants. Amie de la reine Anne d'Autriche, mal traitée par Louis XIII et Richelieu, la duchesse de Chevreuse prend le parti de la souveraine et fomente un complot destiné à écarter le cardinal. Mais deux des principaux conjurés, les princes de Vendôme viennent d'être arrêtés.

### 91. LA DUCHESSE PERSÉVÈRE

1) La nouvelle de ces deux arrestations semble être le coup de grâce pour le complot organisé par Mme de Chevreuse. Sans nul doute Louis XIII « sait ». Ou, tout au moins, Richelieu est au courant de ce qui se trame contre lui et le roi. Comme le chat guette la souris, il a laissé agir les conjurés, puis tout à coup, il referme la trappe et saisit une proie choisie. Quelle sera la prochaine ? Les grands, si sûrs d'eux avec leurs provinces et leurs armées, se sentent menacés. Il faudrait agir maintenant, sinon tout va échouer. Madame de Chevreuse refuse de s'enfuir comme l'en presse la reine. Au contraire, elle voit Chalais : « Mon cher petit comte, je n'ai plus confiance qu'en vous, lui dit-elle. Vous seul pouvez influencer Monsieur et le décider à frapper le grand coup en se prononçant contre son frère. »

2) Chalais, la tête perdue, subjugué par la duchesse, suit ses instructions. S'il était logique, avec son caractère peu courageux, il abandonnerait, *car jamais l'heure n'a été si peu propice. « Le torchon brûle par tous* les bouts » écrit le comte de Soissons à son frère. Et chacun de se demander s'il ne devrait pas faire une croix sur la rèbellion prévue et s'en aller platement encenser le ministre plus que jamais tout-puissant. Chalais consciencieusement voit Monsieur d'Orléans et lui répète sa leçon. Gaston est d'accord lorsqu'il s'agit de refuser le mariage avec Mademoiselle de Montpensier, mais il se voit mal en chef d'arméés rebelles. Que ne lui amène-t-on pas son trône tout prêt pour qu'il s'y asseye et sans qu'il ait *à accomplir auparavant des actions trop compromettantes... – « Le frère* du roi dit que nos armées ne sont pas assez nombreuses », transmet Chalais à Mme de Chevreuse. – « Que lui faut-il encore ? La moitié du royaume est pour lui avec les princes, la Savoie la Lorraine ! Les Anglais menacent les côtes et les Espagnols sont prêts à envahir la Picardie. » – « Précisément, les Espagnols... il faudrait être sûrs d'eux... »

3) Qu'à cela ne tienne ! Madame de Chevreuse organise une correspondance secrète entre la reine Anne d'Autriche et son frère le roi d'Espagne. *Ce n'est pas chose facile, car tout le courrier de la reine est surveillé. On* écrit par signes, sur des rubans... Et puis Mme de Chevreuse décide de gagner Bruxelles, pour entraîner l'archiduc Maurice de Nassau, comme elle a gagné Charles IV de Lorraine.

4) A Bruxelles, comme partout ailleurs, elle a vite fait de conquérir la petite cour étrangère mi-flamande, mi-espagnole. Déesse aux cheveux d'or elle sait faire participer les humbles mortels à des divertissements. Près d'elle on se sent gai et intelligent. Sa gentillesse, plus encore que sa beauté, lui amène les uns et les autres. Et personne à l'étranger n'aime le terrible cardinal. Entre autres elle réunit dans son hôtel à Bruxelles tous les Français qui sont en exil, ayant eu à souffrir de l'ostracisme de Richelieu. C'est ainsi qu'elle fait la connaissance du baron de Courtils.

**Prochain épisode : Le mystérieux baron de Courtils**

## LE MOT CACHÉ — MOTS CROISÉS

**Problème N° 598**

**SOLUTION :** Le mot à former avec les lettres inutilisées est :

**FRIEDLAND**

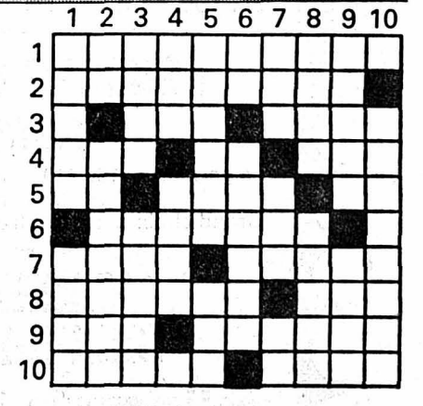

**HORIZONTALEMENT**

1. Plante aquatique. 2. Crie, en parlant d'un oiseau voisin de la perdrix. 3. Département. Dieu des vents. 4. Possessif. Assommé. Fâcheuse habitude. 5. *Préposition.* Dépôt sablonneux des côtes de Bretagne, utilisé comme amendement. Article arabe. 6. Gros bâton court. 7. Oiseau aux formes lourdes. Sans accidents. 8. Mettre du temps. Prénom arabe. 9. Recueil amusant. Morceau de triperie, vendu cuit à l'eau. 10. Bombardier. Affaiblir peu à peu.

**VERTICALEMENT**

1. Querelle violente. Le Rhin en a deux principaux. 2. Fleuve. Médicament externe. 3. Epais. Vallée des Pyrénées. 4. Dans ce pays. Il ne dit rien. 5. Navire transportant des produits pétroliers. Lettre *grecque. 6. Symbole. Grossièreté. 7. Bière* anglaise. Plante à graines oléagineuses. Pronom. 8. Groupe de maisons. Serin. 9. Fait communiquer. Près du Tech. 10. Il manœuvre souvent des vannes.

**Solution du N° 597**

**HORIZONTALEMENT :** 1. *Cendrillon.* – 2. Ohio. Reine. – 3. Co. Trois. – 4. ONU. On. Ile. – 5. Traditeur. – 6. Reid. Erre. – 7. Os. EV. Oeta. – 8. Flibuste. – 9. Arrêtée. ER. – 10. Ney. Ecrase.

**VERTICALEMENT :** 1. Coco. Roman. – 2. Ehontés. Ré. – 3. Ni. Uri. Fry. – 4. Dot. Adèle. – 5. Rod. Vite. – 6. Ironie. Bec. – 7. Lei. Trouer. – 8. Lisières. – 9. On. Luettes. – 10. Neper. Aéré.

## POUR VOUS MADAME

### Un menu

Bouillon de légumes
Blancs de poulet
à la hollandaise
Carottes et petits pois
Corbeille de fruits

**LE PLAT DU JOUR :**

### Blancs de poulet à la hollandaise

**Pour 4 personnes :** 1 poulet, 4 tomates, 1 piment, 1 oignon, 1 feuille de laurier, 1 cuillère à soupe de farine, 1 verre de vin blanc, 2 tranches de jambon, gruyère râpé, 100 g de champignons, beurre, sel, poivre. Détachez, sur le poulet cru, les blancs que vous coupez en filets. Faites-les revenir à la poêle dans du beurre.
Ajoutez l'oignon haché, le petit piment, sel poivre et laurier. Saupoudrez de farine et mouillez petit à petit avec le vin blanc.
Pendant ce temps, trempez les tomates dans l'eau bouillante pour les peler. Ajoutez-les au contenu de la poêle après les avoir coupées en morceaux. Couvrez et laissez cuire 40 minutes.
A part, hachez le jambon et les champignons crus, mais parés.
Quand le poulet est cuit, disposez poulet et sauce dans un plat à gratin, mettez par-dessus le jambon, les champignons et le gruyère râpé en couche épaisse ; faites gratiner quelques minutes au four.

### Le conseil du chef

**Petits pois et diététique**

Savez-vous que les petits pois avec environ 75 calories pour 100 g sont aussi nourrissants que les pommes de terre ? Ce sont aussi les légumes verts qui apportent le plus de protides (6 % contre 2 % pour les autres en moyenne) mais cela n'a rien à voir bien sûr avec la teneur en protides des légumes secs (20 à 25 %).
Assez riches en sucre, cela se sent au goût, ils sont aussi bien pourvus en vitamines.
Cette richesse en sucre les fait déconseiller aux diabétiques. Ils sont quelquefois mal supportés par les personnes qui ont les intestins fragiles.

### Les jouets

**Jouets et sécurité**

Le jouet c'est du sérieux ! Depuis longtemps en effet, on ne badine plus avec la qualité et la sûreté de ces articles. Il faut des jouets inoffensifs et sûrs. Le verre est ainsi interdit pour les jouets concernant les enfants de moins de trois ans. Les jouets électriques doivent être munis d'un transformateur de 24 volts minimum, alors que les mécaniques de remontoir doivent être hermétiquement enfermées et protégées de manière à ne pas blesser les petits doigts d'un jeune propriétaire curieux. Et la liste des prescriptions est longue.

**Les jouets d'éveil**

Les jouets d'éveil de la personne servent à imiter les adultes, le monde des adultes, à s'identifier à eux pour permettre une meilleure compréhension affective du monde. Ils intéressent particulièrement la tranche des 3 à 6 ans. Notons : les panoplies de personnages de légende ou de métier, les « petits commerces » (le jeu de la marchande), les maisons de poupées, les camps, ranchs et Indiens avec leurs accessoires, les garages, les fermes (avec les animaux domestiques), les dînettes avec batterie de cuisine en matière plastique, en bois ou en métal, les voitures, landaux et meubles de poupées (habillage, toilette, coiffure, bijoux, etc) enfin et surtout les voitures, qu'elles soient mécaniques ou électriques.

## HOROSCOPE

***NAISSANCES :*** *Les enfants nés ce jour seront difficiles à diriger volontaires et hargneux.*

***BÉLIER*** *(21-3 au 20-4)*

**Travail :** Ne manquez pas de cultiver vos dons artistiques. **Amour :** Des mariages vont devenir possibles avec le Bélier ou la Vierge. **Santé :** Faites vérifier votre système nerveux. Fortifiez vos muscles.

***TAUREAU*** *(21-4 au 21-5)*

**Travail :** Vous remplissez bien les postes d'autorité. Une carrière de fonctionnaire vous intéresse. **Amour :** Persistance de vos projets. Une nature vénusienne va entrer dans vos relations. **Santé :** Vous supportez parfaitement les entraînements sportifs.

***GÉMEAUX*** *(22-5 au 21-6)*

**Travail :** Une bonne constance vous permettra d'obtenir le résultat que vous escomptez. **Amour :** Si vous épousez le *Capricorne, vous allez avoir* une heureuse surprise. **Santé :** Un climat sain vous est nécessaire. Ainsi que des bains d'eau tiède.

***CANCER*** *(22-6 au 23-7)*

**Travail :** Vous allez reprendre votre activité. Peut-être grâce au Lion. **Amour :** Vos projets concernant le Lion se réaliseront et seront accompagnés de promesse. **Santé :** Soignez méticuleusement vos jambes. Ne laissez pas s'aggraver les fatigues.

***LION*** *(24-7 au 23-8)*

**Travail :** Ne craignez absolument pas de réviser les jugements d'autrui. **Amour :** Très grande diplomatie de prudence également dans votre rapports d'amitié. **Santé :** Surveillez toujours la rectitude de votre dos. Soyez bien assis.

***VIERGE*** *(24-8 au 23-9)*

**Travail :** Tout ce qui est artistique vous enchante et provoque votre enthousiasme. **Amour :** Vous allez bientôt retrouver l'affection du Bélier qui est réconfortante. **Santé :** Suivez avec soin les indications de votre foie, ne bloquez *pas vos reins.*

***BALANCE*** *(24-9 au 23-10)*

**Travail :** Un voyage vous tente. N'hésitez pas à l'entreprendre sans tarder. **Amour :** Le Capricorne vous offre une amitié pleine de dévouement. **Santé :** Promenez-vous au grand air, sans vous fatiguer, ménagez votre respiration.

***SCORPION*** *(24-10 au 22-11)*

**Travail :** Transformez votre caractère, en l'obligeant à tenir compte des observations. **Amour :** Bonheur bien équilibré pour toutes les unions avec le Taureau. **Santé :** Prenez soin de votre état général. Chez vous le moral dépend de votre physique.

***SAGITTAIRE*** *(23-11 au 22-12)*

**Travail :** Vous pouvez traiter deux affaires importantes. Résultats assez rapides. **Amour :** Votre idéal sentimental ne change pas. Ce qui renforce l'attrait du Bélier. **Santé :** Si le dos vous fait souffrir, particulièrement en fin de journée, adossez-vous bien.

***CAPRICORNE*** *(23-12 au 20-1)*

**Travail :** Votre nature persévérante vient d'attaquer un ouvrage important ; succès certain. **Amour :** Le 1er décan risque de s'engager dans une passion ardente qui ne sera pas de tout repos. **Santé :** Ménagez votre estomac. C'est votre point faible. Vous éviterez d'autres ennuis.

***VERSEAU*** *(21-1 au 19-2)*

**Travail :** Très bonne période pour le travail intellectuel, la préparation des examens. **Amour :** Les Poissons peuvent soulever des difficultés, usez de patience et de diplomatie. **Santé :** Vous avez un organisme qui exige du mouvement, une sensibilité qui aime les distractions.

***POISSONS*** *(20-2 au 20-3)*

**Travail :** On peut vous aider grandement, si vous vous intéressez de près à la vie intellectuelle. **Amour :** Vous savez vous adapter à des caractères bien différents. **Santé :** Un bon équilibre endocrinien est indispensable aux adolescents.

# LES PRINCIPAUX JOURNALISTES AUTOMOBILES D'EUROPE ONT VOTE: LA NOUVELLE FORD ESCORT EST VOITURE DE L'ANNEE 1981.

JWT

La Ford Escort est totalement nouvelle. Son aérodynamique d'avant-garde, son moteur CVH incroyablement sobre et sa suspension indépendante à l'avant *et* à l'arrière en font une voiture à l'agrément inégalé.
Essayez-la, testez-la – et vous découvrirez pourquoi de réputés journalistes automobiles de 16 pays ont élu la nouvelle Escort «Voiture de l'année». Vous serez aussi totalement convaincu que les 1000 acheteurs européens qui se décident chaque jour pour la nouvelle Ford Escort!

## CHAQUE JOUR, 1000 NOUVEAUX ACHETEURS FONT LE MEME CHOIX.

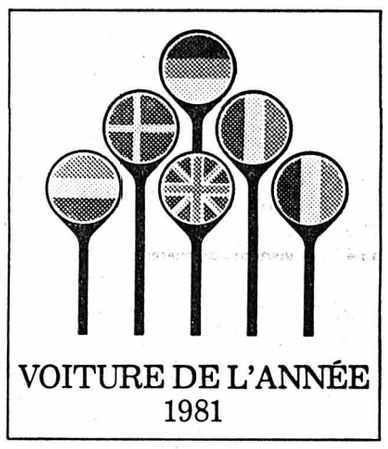

*Ford Escort L, 5 portes, Fr. 12810.–*

## SOBRIETE ET BRIO NEUFS - NOUVEAU PLAISIR ROUTIER.

FORD ESCORT

Le signe du bon sens.

**Garage des Trois-Rois S.A.**
**J.-P. et M. Nussbaumer**

**La Chaux-de-Fonds:** Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81, **magasin de vente:** Avenue Léopold-Robert 92/Rue de la Serre 102
**Neuchâtel:** Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01.
**Le Locle:** Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.

Des commerçants
À L'AVANT-GARDE,
qui croient en l'avenir
de leur ville

# BOUCLE SUD

**À NEUCHÂTEL, BOUCLE SUD**
**englobe les rues suivantes:**
**Saint-Honoré, Epancheurs,**
**place Pury, Seyon sud,**
**Place-d'Armes,**
**Treille, Saint-Maurice, Bassin,**
**Temple-Neuf, Concert, Hôtel-de-Ville**

Conception : Publicité FAN-*L'EXPRESS*

## 2 RUES... ...4 ADRESSES

L'ESCARPIN
Chaussures
Saint-Maurice 1 - Tél. **25 01 22**

robert-tissot
Prêt-à-porter ville et sport
Saint-Honoré 8 - Tél. **25 33 31**

monnier
Montres et bijoux
Saint-Maurice 1 - Tél. **24 71 21**

HASSLER
Tapis, décoration d'intérieur
Saint-Honoré 12 - Tél. **25 21 21**

118560-9

Eterna. La vie au présent.

117997-9

ETERNA GRAND PRIX
«TRIOMPHE» DE L'EXCELLENCE
EUROPÉENNE

La montre «Transat»: une nouvelle réussite de la marque suisse ETERNA. Son boîtier étanche est taillé dans une fine lame d'acier au chrome-nickel 18/8. Glace saphir inrayable.

| *Pour hommes* | | *Pour dames* | |
|---|---|---|---|
| *acier* | **Fr. 775.–** | *acier* | **Fr. 745.–** |
| *acier + plaqué* | **Fr. 945.–** | *acier + plaqué* | **Fr. 925.–** |
| *acier + or 14 ct* | **Fr. 2100.–** | *acier + or 14 ct* | **Fr. 1950.–** |

ETERNA
*Transat Quartz*

Palladium
NEUCHÂTEL
10, SAINT-MAURICE

## BOUCLE SUD
**BY NIGHT!**

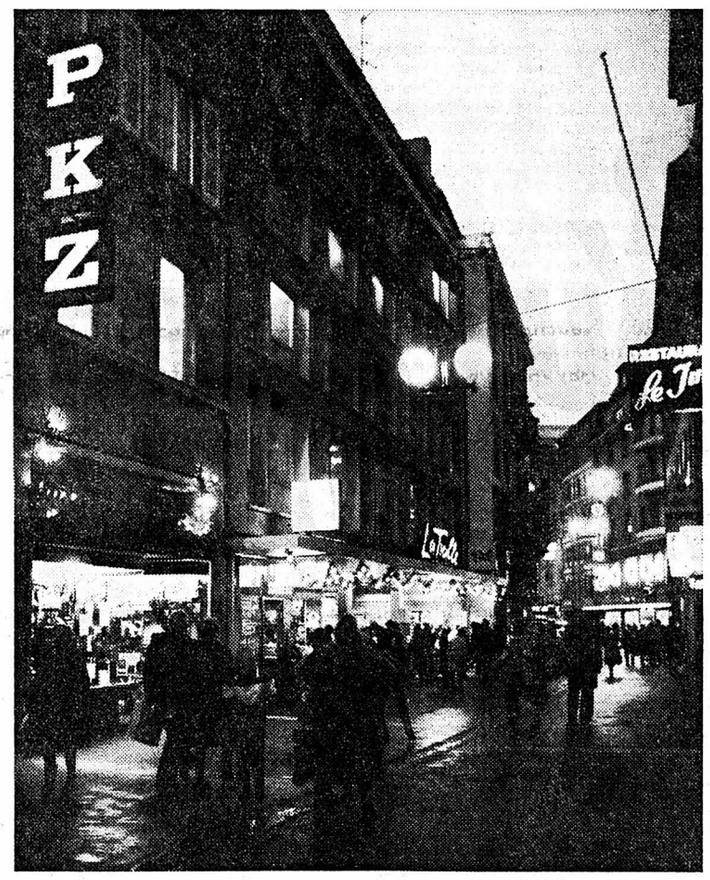


**La rue de la Treille, une des rues de «Boucle Sud» éclairée par les chaudes illuminations des fêtes de fin d'année, saura accueillir les visiteurs lors des ouvertures du soir.** (Photo P. Treuthardt, Neuchâtel)

118389-9

PORTE-DISQUES • PORTE-CASSETTES
MANGE-DISQUES • DISQUES • HI-FI
TV • VIDEO • BATTERIES

**• CHOIX INCOMPARABLE •**

**G. HOSTETTLER**
RADIO - TV - DISQUES

**Saint-Maurice 6**
**Tél. 25 44 42**
**Neuchâtel**

118745-9

ENREGISTREURS • CASSETTES • RACKS

Wagons-lits Tourisme
Premier Réseau Mondial du Voyage

NEUCHÂTEL Place Pury 1 Téléphone 24 41 51

118812-9

## CLAIRVUE

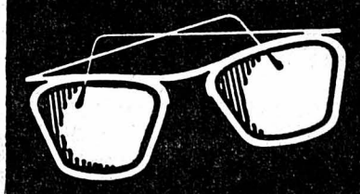

NEUCHATEL

Portes-Rouges 149, tél. (038) 257909
Bassin 8, tél. (038) 240722

FABRIQUE HUGUENIN & FOLLETÊTE
**maîtres opticiens**

**CORSETS-LINGERIE** **votre conseillère en prothèse du sein**

chez **elle**

2, rue de la Treille
NEUCHÂTEL

Au 1er étage - Ascenseur
Tél. 038/25 02 85

*Pour vos cadeaux*
**Chemises de nuit dès 29.-**
**Robes de chambre dès 98.-**
SOUS-VÊTEMENTS LAINE ET SOIE
*chèques fidélité*

Simone Furrer

134132-9

Schrepfer
Fourreurs
NEUCHATEL
Epancheurs 9, 3me étage
Ascenseur. Tél. (038) 25 61 94

**Prêt-à-porter et sur mesure**

Conception : Publicité FAN-*L'EXPRESS*

BOUCLE SUD c'est...

DES MAGASINS RÉPUTÉS SITUÉS EN ZONE PIÉTONNE

UN RAPPORT QUALITÉ-PRIX INÉGALÉ

UNE SITUATION PRIVILÉGIÉE: VASTES PARKINGS À PROXIMITÉ, VOISINAGE DES TRANSPORTS PUBLICS

UN CHOIX IMMENSE DESTINÉ À UNE CLIENTÈLE EXIGEANTE

Des commerçants
À L'AVANT-GARDE,
qui croient en l'avenir
de leur ville

# BOUCLE SUD

**À NEUCHÂTEL, BOUCLE SUD**
englobe les rues suivantes:
Saint-Honoré, Epancheurs,
place Pury, Seyon sud,
Place-d'Armes,
Treille, Saint-Maurice, Bassin,
Temple-Neuf, Concert, Hôtel-de-Ville

Conception: Publicité FAN-*L'EXPRESS*

**NOËL À**
BOUCLE SUD

**Le groupement des commerçants «Boucle Sud» a fait installer un très bel arbre de Noël devant la papeterie Bourquin.**
(Photo P. Treuthardt, Neuchâtel)

---

armourins

Notre offre BON
**SUPERMARCHÉ**

**Nescafé Gold**

**200 g 9.75**

**à notre supermarché 2me étage**

(valable jusqu'à épuisement du stock)

118843-9

---

CADEAUX EXCLUSIFS
SURPRISES FANTASTIQUES

**HASSLER**
DÉCORATION D'INTERIEUR
12, RUE ST.HONORÉ
NEUCHÂTEL

118753-9

---

**BOURQUIN & Co.**
2001 Neuchâtel

Papeterie

Angle Saint-Honoré – Numa-Droz Téléphone (038) 25 10 75

Photocopie – Machines de bureau – Service à domicile

118815-9

---

CHAUSSURES
**Royal**

**La qualité au service de l'élégance**

**2000 Neuchâtel**
Temple-Neuf 4
Tél. (038) 25 51 05

118813-9

---

**BERNINA** record electronic.
**Faites plaisir. Offrez un cadeau exceptionnel.**

Votre agent officiel Bernina

Centre de couture BERNINA

**L. Carrard**

Epancheurs 9
**NEUCHÂTEL**
Ø (038) 25 20 25

121430-9

---

**MARZO** COUTURE
**Pour vos soirées de fin d'annee une visite chez votre spécialiste**
**Robes de soirées et costumes**
Tél. (038) 25 02 82 1er étage
Place Pury-Epancheurs 11 NEUCHÂTEL

118308-9

---

**Perrot & cie**

**Des cadeaux utiles et très appréciés**
**ÉLECTRICITÉ** Place-d'Armes 1 Neuchâtel
*Lustrerie de tous styles*
*appareils électroménagers*
**Notre offre de Noël**
**fours à raclette à Fr. 49.—**

118814-9

---

*Burri fleurs*
maîtrise fédérale

Neuchâtel
Saint-Honoré 1 - Tél. 25 12 80
Seyon 30 - Tél. 25 46 60

**Savoir offrir des fleurs c'est savoir faire plaisir**

**Grand choix de fleurs pour les fêtes!**

Service

118510-9

---

BOUCLE SUD c'est...

DES MAGASINS RÉPUTÉS SITUÉS EN ZONE PIÉTONNE

UN RAPPORT QUALITÉ-PRIX INÉGALÉ

UN CHOIX IMMENSE DESTINÉ À UNE CLIENTÈLE EXIGEANTE

UNE SITUATION PRIVILÉGIÉE: VASTES PARKINGS À PROXIMITÉ, VOISINAGE DES TRANSPORTS PUBLICS

---

# NOËL À PERREUX

La fête de Noël ayant été fixée au

**dimanche 21 décembre**

nous informons les parents, les amis des malades et le public en général que les dons seront reçus avec la plus vive reconnaissance.

Compte de chèques postaux: 20-273 La Direction

134144-A

---

# ATELIER LERMITE

**Exposition de Noël**

**tissages - émaux - sculptures**
**gravures - peintures petits formats**

**aux Bayards**

*DU 19 DÉCEMBRE AU 29 DÉCEMBRE 1980*
*CHAQUE JOUR DE 14 h à 17 h*
ENTRÉE LIBRE

118793-A

---

LEROY OPTICIENS

Anne-Marie et Lucien Leroy-von Gunten

LUNETTERIE
VERRES DE CONTACT
INSTRUMENTS D'OPTIQUE

GRAND CHOIX
DE BAROMÈTRES
BOUSSOLES
LONGUES-VUES
LOUPES
MICROSCOPES
PÉDOMÈTRES
TÉLESCOPES
JUMELLES

***Pour les fêtes, offrez un cadeau de roi***

**UN BON D'ACHAT EST AUSSI UN CADEAU APPRÉCIÉ**

**Terreaux 5-Fausses-Brayes – 2000 Neuchâtel – Tél. (038) 24 57 57** 117816-A

---

**ÉCRITEAUX** en vente au bureau du journal

---

**VOYAGES RÉMY CHRISTINAT**
Excursions - Sociétés - Noces

**NOUVEL-AN 1981**
Jeudi 1er janvier
**traditionnelle course surprise avec copieux repas de fête**
Orchestre populaire
Ambiance – Danse – cotillons et gaieté.

Prix unique Fr. 65.—
Enfant Fr. 50.—

Départ VDR 9 h
Port Neuchâtel 9 h 30. 118373-A

Renseignements et inscriptions:
**AGENCE DE VOYAGE CHRISTINAT**
Tél. (038) 53 32 86 - 2052 Fontainemelon.

---

*FAITES PLAISIR POUR NOËL*
à un ami au loin ou dans votre voisinage!

OFFREZ-LUI EN CADEAU
un abonnement à la FAN-L'EXPRESS

sous forme d'un
**BON CADEAU**
à demander à notre réception.

117656-A

BON
*pour un abonnement d'une durée de*

*délivré à*

Neuchâtel, le

N°____ (Le service du journal commence dès réception du bon.)

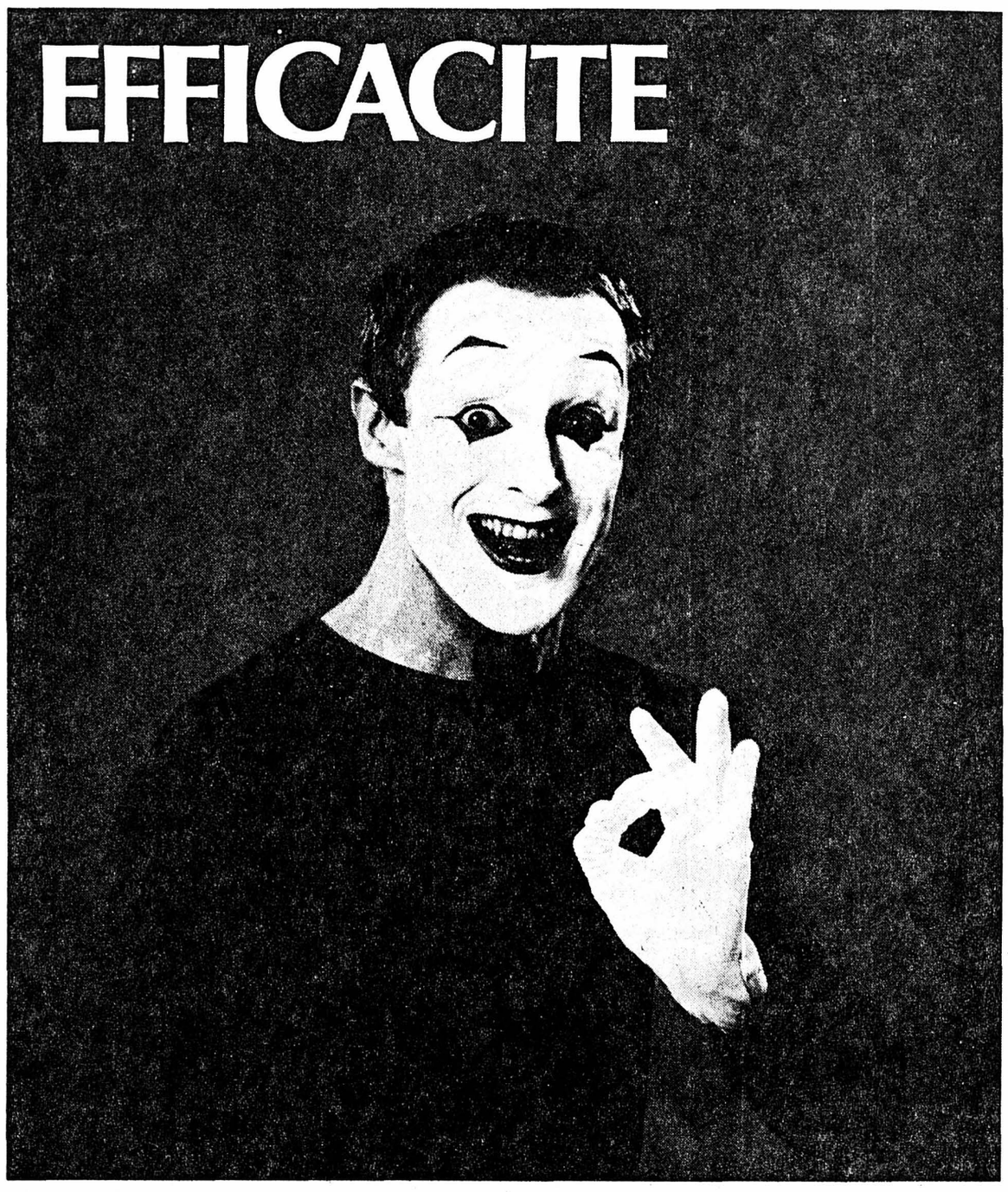


Cet homme va à l'essentiel. Quand ses intérêts entrent en jeu, il sait se faire entendre... Pour ses assurances, il trouve auprès de **La Genevoise** des interlocuteurs compétents, de bon conseil.

Bien joué!

**Une compagnie toutes assurances** vous aide à voir les réalités en face pour faire face à toute éventualité.

Bien assuré? **La Genevoise Assurances** vous établira votre **"Plan de Sécurité".** Sans engagement, cette analyse objective vous permet de vous assurer en **ne payant que ce qu'il faut.**

LA GENEVOISE 1872 ASSURANCES

118799-A

**FILMS + REVUES X**
Demandez notre catalogue gratuit pour adultes seulement.
**MAYFAIR DIFFUSION**
**Boîte postale 39**
**01210 Ferney Voltaire.** 121308-A

A vendre:
**nichée de setter anglais**
chiens de compagnie ou de chasse, vaccinés, tatoués, pedigree.
**CHENIL DE L'ECOUANE**
**2332 La Cibourg.**
**Tél. (039) 23 06 01.**
118792-A

**Transformation et retouche**
de
vestons - pantalons
manteaux - robes
costumes
**RÉPARATION**
de poches
et fermetures éclair
à pantalons
**SUR MESURE**
costumes - manteaux
et robes
**R. POFFET**
Tailleur, Ecluse 10
Neuchâtel
Tél. (038) 25 90 17
97232-A

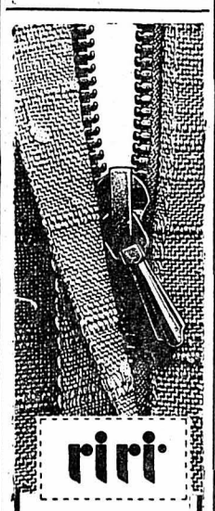
riri
riri – la fermeture haute fidélité
**Sur mesure gros et détail**
JUTZELER
**cuirs et peaux**
**Neuchâtel**
**Hôpital 3**
**Tél. (038) 25 16 96**
86896-A

**Peseux**
Notre 8e point de vente
(vis-à-vis CAP 2000)
discount berthoud
NOCTURNE VENDREDI 19 DÉC.
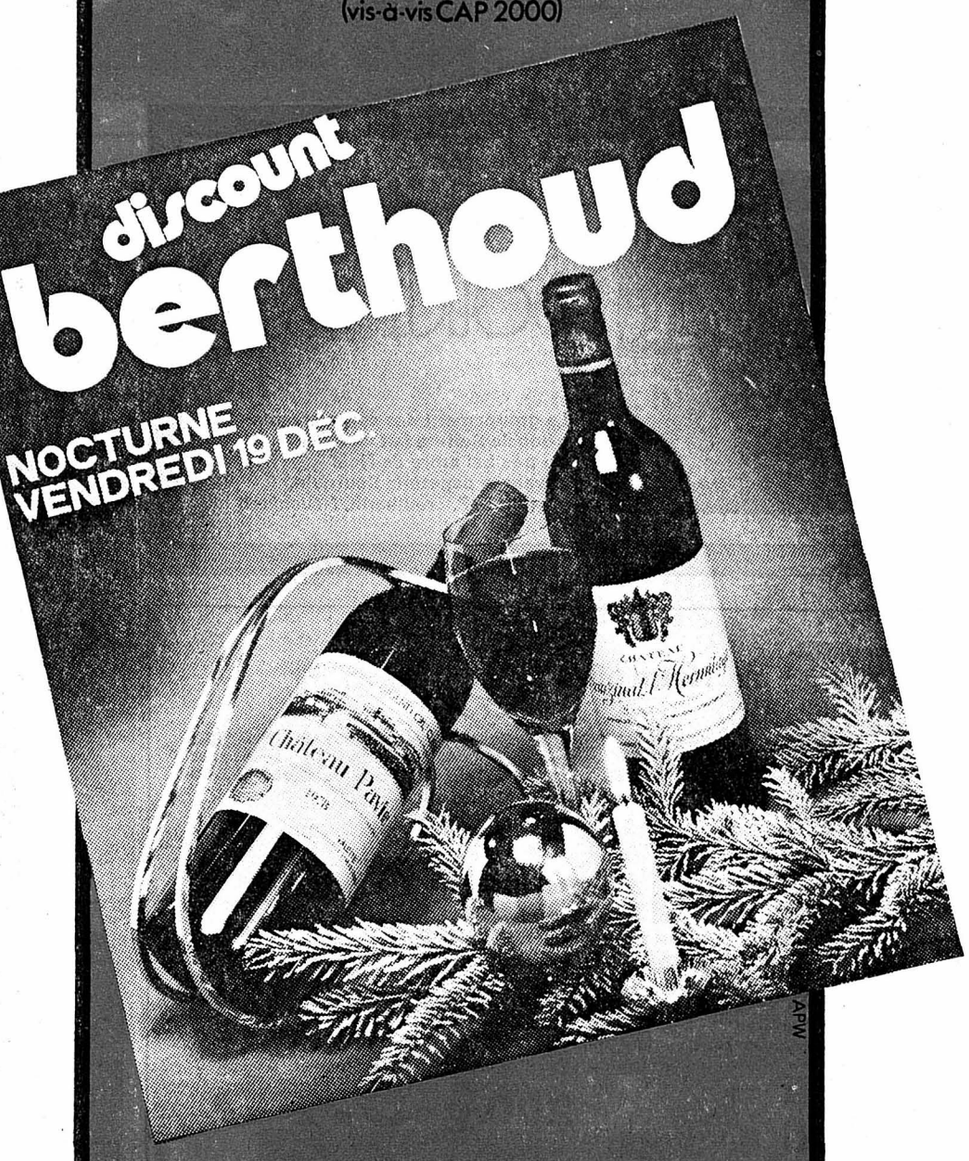
APW

| | | La bout. |
|---|---|---|
| **Bourgogne Passetoutgrains** | | |
| **A.C. 1979** | Fr. | **4.90** |
| **Brouilly A.C. 1979** | Fr. | **6.90** |
| **Chénas A.C. 1979** | Fr. | **6.90** |
| **Juliénas A.C. 1979** | Fr. | **7.90** |
| **St Amour A.C. 1979** | Fr. | **8.30** |
| **Fleurie A.C. 1979** | Fr. | **8.40** |
| **Moulin-à-Vent A.C. 1978** | Fr. | **8.80** |
| **Savigny-les-Beaune A.C. 1979** | Fr. | **12.80** |

118835-A

**Ecriteaux** en vente au bureau du journal

**Pour les fêtes, notre service traiteur propose...**

Saumon - Terrines diverses -
Foie gras d'oie et de canard -
Pâtés en croûte divers -
Choix de terrinettes -
Pâtés dartois -
Filet Wellington
Canapés asperges,
œufs garnis, tomates,
thon, etc...

*La direction et le personnel du Super-Centre Portes-Rouges remercient leur fidèle clientèle de sa présence, de sa gentillesse et de sa patience tout au long de cette année et lui souhaitent de belles fêtes de fin d'année!*

**Pour dresser vos plats de Noël, veuillez passer vos commandes directement à notre service «restaurant» du Super-Centre.**

**Dernier délai: SAMEDI 20!**

Jeudi 18 décembre: le magasin est ouvert de 8 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 22 h.

-5% P GRATUIT

**Super-Centre Portes-Rouges**

118811-A


## OFFRES D'EMPLOIS


Unfall Helvetia-Accidents Infortuni
**AGENCE GÉNÉRALE DE NEUCHÂTEL**
**Rue du Seyon 10**

Nous cherchons un

**commerçant**

Nous vous donnons la possibilité de gérer et développer un important portefeuille d'assurances privées et commerciales, toutes les branches.

Région: ville de Neuchâtel - district de Boudry.

**Nous offrons:**
- une situation stable avec des avantages sociaux correspondants;
- une rémunération basée sur le chiffre d'affaires avec revenu moyen garanti;
- une formation complète et un soutien constant au sein de notre organisation.

**Nous demandons:**
- une personne dynamique, persévérante, ayant le sens des affaires et des relations humaines;
- une bonne culture générale avec, de préférence, une formation de base commerciale.

Si vous êtes âgé de 25 à 40 ans et que vous pensez répondre à nos exigences, téléphonez à

**Monsieur FRANZ SIDLER, AGENT GÉNÉRAL, tél. (038) 25 72 72, afin de convenir d'un rendez-vous pour un libre entretien d'information avec la garantie d'une entière discrétion.**

118694-O

**SUCHARD-TOBLER AG SA**

cherche pour son bâtiment, à Tivoli 22, un

**CONCIERGE**

L'activité comprend l'entretien du bâtiment et des alentours.
L'horaire de travail du lundi au vendredi est approximativement le suivant:

| | |
|---|---|
| matin | 6 h à 10 h 30 |
| après-midi | 15 h 40 à 20 h |

De 18 h à 20 h, un personnel auxiliaire féminin seconde le concierge pour le nettoyage.

**Veuillez faire vos offres à:**
**SUCHARD-TOBLER S.A., Service du personnel, 2003 Neuchâtel. Tél. (038) 21 21 91.** 118821-O

L'Office fédéral des affaires économiques extérieures cherche une

**SECRÉTAIRE**

d'une section. Correspondance française et allemande sous dictée ou d'après manuscrit. Etablissement de procès-verbaux et de rapports. Exécution indépendante des travaux de secrétariat. Apprentissage d'employée de commerce ou formation dans une école de commerce.

Habile sténodactylographe.

Langues: français, bonnes connaissances d'allemand et d'anglais.

Nous offrons des conditions d'engagement qui répondent aux conditions actuelles et des prestations sociales d'avant-garde.

**L'Office fédéral des affaires économiques extérieures, service du personnel, 3003 Berne.** 118797-O


## CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | C | E | R | W | E | R | E | E | R | I | A | P | M | E |
| N | A | T | E | L | A | C | U | A | D | E | S | I | P | U |
| I | D | S | L | T | N | T | V | I | V | E | R | S | E | P |
| E | R | E | R | E | A | I | E | E | N | A | D | T | P | H |
| R | E | V | T | E | G | P | I | R | B | E | O | E | U | O |
| M | A | N | F | O | D | R | E | E | L | I | M | R | O | N |
| I | E | T | T | N | E | O | L | E | E | O | E | A | S | I |
| S | P | E | I | L | O | L | U | S | I | G | O | E | X | E |
| E | A | M | L | B | E | L | S | T | A | A | X | L | X | E |
| R | R | I | A | R | O | O | L | L | E | C | N | A | B | H |
| A | A | R | T | R | L | I | U | I | E | A | T | N | R | O |
| R | D | T | A | O | F | O | S | P | N | E | L | U | O | M |
| X | E | O | M | I | M | L | T | E | R | I | S | E | D | M |
| L | U | E | S | E | D | E | O | M | R | E | O | I | E | E |
| E | D | A | R | I | R | E | E | W | N | I | A | M | R | N |

*Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors neuf lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'une victoire de Napoléon sur les russes. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, le haut en bas ou de bas en haut.*

Aux - Ados - Broder - Cadre - Excepter - Euphonie - Examen - Etape - Elle - Homme - Lettre - Moinillon - Moule - Main - Mie - Molosse - Monnaie - Miser - Mirabelle - Paire - Pister - Pise - Parade - Ruine - Raide - Rade - Rémoulage - Redoute - Reine - Raillerie - Ratiboiser - Ravigote - Ruse - Sentence - Soupe - Taxe - Terme - Toi - Vive - Veste - Wolfram - Waterloo.

(Solution en page radio)

## SUBITO

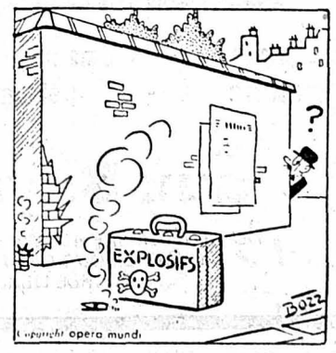

# INFORMATIONS SUISSES

## GRÈVE AU PÉNITENCIER DE REGENSDORF
# Des mesures disciplinaires en vue

REGENSDORF, ZURICH (ATS). – Le pénitencier de Regensdorf, dans la campagne zuricoise, vit depuis samedi des heures agitées. Les quelque 90 détenus (sur 210) qui avaient refusé de travailler lundi ont été retenus dans leur cellule pendant la journée de mardi, afin qu'ils s'expliquent, individuellement, sur leur comportement. Selon un communiqué de la direction cantonale de la justice diffusé mardi après-midi, les interrogatoires des détenus révoltés montrent que 30 d'entre eux sont disposés à reprendre le travail. Ils vont à l'encontre de peines disciplinaires légères ou conditionnelles. Ceux qui au contraire tiennent à poursuivre leur mouvement de grève doivent s'attendre à être mis aux arrêts, poursuit le communiqué.

Depuis samedi, onze prisonniers ont été conduits dans d'autres prisons. Il s'agit de meneurs possibles, de détenus s'étant livrés à des voies de fait ou ayant proféré des menaces, de condamnés ne s'étant pas montrés psychiquement à la hauteur de la situation. Le communiqué ajoute que pour le reste la tranquillité règne à Regensdorf et que tous les ateliers du pénitencier ont fonctionné normalement mardi, grâce à l'engagement accru du personnel et des autres détenus.

Contre les conditions de détention et la haute-sécurité le mouvement de grève de lundi avait pour but de soutenir une pétition remise par les détenus aux autorités cantonales à l'issue de la manifestation de samedi dernier. Cette pétition demande une libéralisation des conditions de détention : promenades et visites prolongées, suppression de l'isolement, ouverture des cellules le soir, libre disposition de la télévision, etc.

Dans son communiqué de mardi, la direction cantonale de la justice annonce qu'une entrevue entre les prisonniers, la direction du pénitencier et les autorités cantonales aura lieu vendredi. On y discutera les différents points de ce texte qui, relève le communiqué, ne se rapporte aucunement au cas de M. Walter Stuerm.

Rappelons que, samedi après-midi, près de 200 personnes manifestaient devant le pénitencier. Elles protestaient contre les conditions de détention, dans l'aile de haute-sécurité notamment, et demandaient la libération provisoire de W. Stuerm dont l'état de santé est très grave. Au bout d'une heure, après que quelques dégâts eurent été commis, la police est intervenue, dispersant le rassemblement à l'aide de balles de caoutchouc. Mais à l'intérieur du pénitencier, le calme a été plus difficile à rétablir. Les détenus, qui derrière leurs murs, avaient participé par des cris à la manifestation, n'ont accepté de réintégrer leur cellule qu'après avoir pu remettre leur pétition à un représentant du département cantonal de la justice.

## M. Molo et la décision de Berne dans l'affaire de «Temps présent»

BERNE (ATS). – L'autorité fédérale de surveillance ayant constaté une violation de la concession dans un passage d'une émission «Temps présent» consacrée à la détention préventive, M. Stelio Molo, directeur général de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR), a tiré les conséquences de cette affaire en précisant les directives internes pour les émissions d'informations, indique mardi un communiqué de la SSR.

Sur la base de ce cas concret, le directeur général de la SSR vient par conséquent de préciser dans une lettre adressée aux directeurs régionaux de la radio et de la télévision, les directives de la SSR pour les émissions d'information. Selon le communiqué de la SSR, il est dorénavant spécifié que :

– Les allégations avancées dans une émission doivent être vérifiées au plan de la véracité. Une attention particulière sera vouée aux allégations qui sont de nature à ébranler la confiance du public dans les institutions ou à mettre en cause les intérêts légitimes d'un particulier.

– Si de telles déclarations ne sont pas vérifiables, le point de vue des personnes mises en cause doit être relaté de façon adéquate : une émission perd le droit à l'erreur, si elle ne donne pas la parole à la partie visée.

– S'il n'est pas possible de vérifier les allégations ou de donner la parole à la partie visée, le témoignage doit être clairement présenté pour ce qu'il est : le choix de ce témoignage doit pouvoir être justifié, en rapport avec l'objectif de l'émission.

Le communiqué de la SSR indique encore que, dans sa lettre aux directeurs régionaux, destinée à être portée à la connaissance de l'ensemble du personnel du programme, le directeur général précise encore la nature du contrôle que doit exercer le producteur responsable d'une émission.

## Commerce de drogue: marchandise écoulée en Suisse romande

(c) La police cantonale zougoise a réussi à mettre la main sur un homme de 47 ans, trouvé porteur de deux kg de haschisch. Le revendeur, connu de la police, avait été surveillé durant plusieurs jours. Il a été arrêté au moment où il s'apprêtait à vendre sa marchandise pour 24.000 francs. Ce sont des trafiquants de Suisse romande qui venaient s'approvisionner à Zoug pour revendre à leur tour la drogue sur les marchés lausannois, genevois, etc. Grâce à cette arrestation surprise d'autres membres de la bande – on parle d'une dizaine de personnes – ont pu être arrêtées. Leur filière avait permis de vendre 14 kilos de haschisch, dont plus de 10 kilos ont été écoulés en Suisse romande.

## Les jeunes Suisses et le tiers monde

LAUSANNE (ATS). – Une récente enquête auprès des jeunes l'a révélé : 60% des jeunes Suisses interrogés ont répondu que leur désintérêt pour les problèmes du tiers monde provenait avant tout de leur manque d'information. C'est pour combler cette lacune que la revue de jeunes «Dialogue» (Lutry/Vaud) a consacré son numéro de novembre au thème «nous et le tiers monde».

Dans ce numéro, qui vient de paraître, on trouve des articles traitant des rapport entre pays riches et pays pauvres, de la faim dans le monde, de l'aide publique suisse, des diverses formes de l'aide au développement, du tourisme dans le tiers monde, du dialogue Nord-Sud, de l'aide industrielle suisse au tiers monde.

## Au Conseil des Etats

BERNE (ATS). – Mardi soir, le Conseil des Etats n'a pas accepté une motion de socialiste soleurois Walter Weber qui demandait que les litiges relevant du contrat de travail soient soumis, dans les cantons, à la procédure simple et rapide à partir d'une valeur litigieuse de 10.000 francs au lieu de 5000 francs. L'auteur de la motion voulait adapter la limite de la valeur litigieuse au niveau actuel des salaires et de l'indice des prix. Mais la Chambre, suivant l'avis du conseiller fédéral Furgler, président de la Confédération pour 1981, a estimé que la procédure civile est l'affaire des cantons. Néanmoins, elle a admis que le Conseil fédéral doit examiner les possibilités et l'opportunité d'un relèvement de la valeur litigieuse. Elle accepte donc, sur ce point, la motion sous forme de postulat. En revanche, elle a refusé par 29 voix contre 6 une autre partie de la motion qui visait à permettre à un travailleur de se faire assister par un représentant d'un syndicat, un collègue ou un membre de sa famille.

## Signature des contrats «Rapier»

BERNE (ATS). – Les deux Chambres de l'assemblée fédérale ayant consenti à l'acquisition du système d'engins guidés de DCA Rapier, M. Charles Grossenbacher, chef de l'armement, a signé mardi les contrats conclus avec l'entreprise «British Aerospace» et la fabrique fédérale d'avions à Emmen. Cette dernière se chargera de la fabrication sous licence des engins guidés.

Un communiqué du département militaire fédéral (DMF) rappelle mardi que l'acquisition comprend 60 unités de feu «Rapier», un nombre important d'engins guidés, des véhicules et les accessoires nécessaires pour l'engagement, l'instruction et l'entretien. Le parlement a accordé à cet effet un crédit de 1192 millions de francs. La part de l'économie suisse se montera à environ 30%. La livraison du matériel est prévue dans les années 1984 à 1987.

# VAUD

## Verglas meurtrier sur les routes : 3 morts

LAUSANNE (ATS). – Trois accidents mortels dus au verglas se sont produits en moins de douze heures dans le Pays de Vaud, dans les régions de Cossonay, Morges et Payerne. Lundi vers 22 h 10, sur la route Cossonay-Gare - Gollion, un automobiliste de Vullierens, M. Denis-René Banderet, 25 ans, a perdu la maîtrise de son véhicule sur une plaque de verglas à la sortie d'un virage, près du hameau de Crausaz. Sa machine a fait une embardée, touché l'angle d'un rural et terminé sa course contre un mur de jardin. Seul à bord, le conducteur a été tué sur le coup.

Mardi, à 8 h 15 sur la route Morges - Cottens, un automobiliste d'Echichens, M. Pierre Duc, 26 ans, qui circulait en direction du village de Monnaz, a perdu la maîtrise de sa voiture sur la chaussée verglacée et heurté une automobile qui survenait normalement en sens inverse. La première auto a été ensuite emboutie par un autre véhicule et M. Duc a été tué sur le coup.

Mardi encore, vers 9 h 30, sur la route Lausanne - Berne, M. Gabriel Dosso, 36 ans, habitant Lausanne, roulait sur la voie de dépassement quand, en raison du verglas, sa voiture se tourna en travers de la chaussée et entra en collision avec un camion zuricois, dans le bois de Boulex, près de Payerne. L'automobiliste a été tué sur le coup.

La circulation a dû être détournée dans les deux sens pendant près de deux heures.

## Grave accident à Grandson

(c) Hier vers 7 h 30, un grave accident de la circulation s'est produit rue de Neuchâtel à Grandson. Une auto vaudoise a dérapé sur le verglas et est entrée en collision avec une autre voiture, laquelle était conduite par Mme Camilla Debétaz, 55 ans, domiciliée à Bonvillars. Cette personne a été transportée d'urgence à l'hôpital d'Yverdon par l'ambulance municipale, souffrant d'un traumatisme crânio-cérébral et d'une fracture au bras gauche. La voiture où se trouvait la victime circulait en direction d'Yverdon.

# FRIBOURG

## Routes verglacées : deux accidents mortels

(c) Les routes verglacées ont provoqué de nombreux accidents lundi soir et hier matin dans le canton de Fribourg. Si la plupart n'ont causé que des dégâts ou des blessures, deux d'entre eux ont été mortels.

A Muehletal, c'est un Bernois de 54 ans, M. Werner Schuepbach qui a perdu la vie. Lundi soir, vers 21 h 45, un automobiliste fribourgeois, M. René Spicher, 34 ans, circulait de Fribourg en direction de Berne. A Muehletal, il perdit, sur la route verglacée, la maîtrise de son véhicule. Celui-ci entra alors en collision avec la voiture de M. Schuepbach qui arrivait correctement en sens inverse. M. Schuepbach a été tué sur le coup. M. Spicher, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital cantonal à Fribourg. Les dégâts sont estimés à 13.000 francs.

Hier matin, à 6 h 40, c'est une femme de 37 ans qui a été victime de la route verglacée. Mlle Ursula von Tobel, domiciliée à Morat, circulait de son domicile en direction de Berne où elle travaillait comme employée du département militaire fédéral. Lors d'un dépassement, son véhicule dérapa sur la chaussée glissante. La voiture sortit de la route et finit sa course contre un arbre, dans le bois de Morat. Il a fallu faire appel aux pompiers de Morat pour dégager la conductrice. Celle-ci a succombé à ses blessures peu après son admission à l'hôpital de Meyriez où elle avait été transportée.

# A TRAVERS LE MONDE

## Un coup du M19 en Colombie

MEXICO (AFP). – Les pirates de l'air du mouvement d'extrême gauche colombien «M-19» ont fait atterrir mercredi matin sur l'aéroport de Mexico le Boeing 727 d'«Avianca» qu'ils avaient détourné lundi. Ils exigent de la compagnie aérienne «Mexicana de aviacion» un équipage complet pour poursuivre leur route sur La Havane, apprend-on à l'aéroport international de Mexico. Les pirates de l'air auraient également demandé que le plein de carburant soit fait.

Le commando a également réclamé que de la nourriture soit fournie aux passagers et qu'un médecin se rende dans l'avion. Deux personnes seraient tombées malades à l'intérieur de l'appareil, mais jusqu'à présent personne n'a été évacué.

Le mouvement «M-19», qui a revendiqué l'attentat, entend par cette action et d'autres «qui seront menées», attirer l'attention sur son organisation, à l'occasion du 150me anniversaire de Simon Bolivar. Le «M-19» était l'auteur au printemps dernier de l'occupation de l'ambassade dominicaine à Bogota.

## DERNIÈRE MINUTE

LA HAVANE (AP). – Le «Boeing 727» détourné s'est posé hier soir à l'aéroport José-Marti desservant la capitale cubaine.

Selon certains membres du personnel de l'aéroport une centaine de personnes ont quitté l'avion, apparemment en bonne santé, pour être dirigées vers les bureaux de l'immigration.

## Le général Haig secrétaire d'Etat

WASHINGTON (REUTER). – Le président élu Ronald Reagan a choisi le général Alexander Haig, ancien secrétaire général de la Maison-Blanche sous Nixon et ancien commandant suprême de l'OTAN comme son futur secrétaire d'Etat, a annoncé une personnalité du quartier général de l'ancien gouverneur de Californie.

Selon cette même personnalité, le président élu a choisi pour être ministre du travail M. Raymond Donovan, PDG d'une entreprise de construction du New-Jersey.

Le général Haig, ancien commandant suprême des forces alliées en Europe, a été le dernier secrétaire général de la Maison-Blanche durant le mandat du président Richard Nixon.

# INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

## Dépôts à terme: nouvelle hausse du taux d'intérêt

ZURICH (ATS). – Les grandes banques ont décidé mardi de relever une nouvelle fois les taux d'intérêt sur les dépôts à terme. Pour les dépôts de 100.000 à 250.000 francs de 3 à 11 mois le nouveau taux est de 5% (4,50% auparavant) et de 4,75% (4,5%) pour ceux à 12 mois. Pour les dépôts au-dessus de 250.000 francs, le nouveau taux d'intérêt a été fixé à 5,75% (5,25% auparavant) pour la durée de 3 à 11 mois et à 5,5% (5,25%) pour 12 mois.

Les taux d'intérêt sur les dépôts à terme avaient été déjà augmentés de 0,5% le 1er décembre dernier à la suite de la hausse des taux sur l'euromarché.


MOCO SA
MEUBLES EN GROS
Dans les locaux de l'ancienne fabrique de Meubles
La seule maison qui vend tout au prix de gros
EXPOSITION ET STOCK
10.000 m²
2053 CERNIER (derrière le marché Diga)

TOUT CE QUE VOUS VOYEZ, VOUS POUVEZ L'AVOIR CHEZ VOUS, AVANT NOEL

Petits meubles
LE PLUS GRAND CHOIX EN SUISSE, DE PETITS MEUBLES ET ACCESSOIRES
PLUS DE 200 MODÈLES DIFFÉRENTS EXPOSÉS
DES IDÉES CADEAUX
Lampes à pétrole - gobelins - vases - copie d'armes anciennes - miroirs, etc...

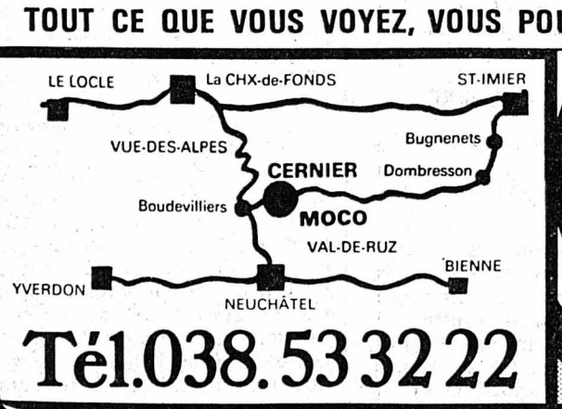


Tél. 038. 53 32 22

Et toujours notre étage de meubles nordiques, parois murales en toutes dimensions, salles à manger, chambres à coucher, super-choix de salons, meubles Hi-Fi, tapis de milieu et toute la gamme des meubles espagnols.

- Facilités de paiement
- Dès la réservation, garanti sans changement de prix pendant 1 année

Ouvertures:
ce soir jusqu'à 22 h
P grand parking

118833-A

## Pour commémorer les événements de 1970

# Imposante assemblée du souvenir à Gdansk

GDANSK (AP). – Des centaines de milliers de Polonais se sont retrouvés mardi à Gdansk pour rendre hommage aux victimes des émeutes de 1970.

Des responsables du parti communiste, du gouvernement, de l'Eglise polonaise et des syndicats indépendants ont participé à cette journée du souvenir au cours de laquelle un monument à la mémoire des victimes a été inauguré devant les chantiers navals Lénine.

«Ce monument est élevé à la mémoire de ceux qui sont tombés en 1970. C'est aussi un avertissement à ceux qui nous gouvernent», a déclaré M. Lech Walesa, dirigeant du syndicat Solidarité.

«Ce monument incarne l'idée que les conflits peuvent trouver une solution autrement que par l'usage de la force», a-t-il ajouté.

PRUDENCE

S'adressant à la foule immense rassemblée autour du monument et dans les rues avoisinantes, Lech Walesa a lancé un appel à la «prudence et à la responsabilité au nom de notre pays».

«Je souhaite que la paix et l'amour l'emportent dans notre pays», a ajouté le chef de Solidarité.

Cet appel à l'unité a été repris par le numéro un du parti communiste pour la région de Gdansk, M. Tadeusz Fiszbach, qui a pris la parole après M. Walesa. Il a expliqué que tous les Polonais «doivent comprendre que les événements de septembre ne peuvent pas nous séparer mais au contraire nous unir».

Il faisait allusion à la décision du gouvernement d'accepter la création du syndicat Solidarité à la suite des grèves qu'a connues la région de Gdansk pendant l'été.

Lors des émeutes de 1970, déclenchées à la suite d'importantes hausses de prix, trois ouvriers au moins avaient été tués par les miliciens à quelques mètres seulement de l'endroit où s'élève maintenant le monument inauguré mardi.

Au total, ces émeutes avaient fait 28 morts, dont six travailleurs des chantiers navals, et 45 dans la région de Gdansk, Gdynia et Szczecin.

Une fanfare militaire et la garde d'honneur de la marine polonaise ont ensuite ouvert la cérémonie. Le président polonais, M. Jablonski, plusieurs responsables du gouvernement, des parents des victimes et des représentants de Solidarité ont ensuite déposé des gerbes au pied du monument.

Puis M. Lech Walesa, une torche à la main, a allumé la flamme du souvenir sous les trois croix d'acier, hautes de 40 mètres, qui forment le monument.

PAS LA MESSE

Pour marquer le début de la cérémonie, les cloches des églises ont sonné dans toute la ville de Gdansk et les sirènes de tous les navires situés dans la zone portuaire ont retenti, ainsi que les sirènes des usines.

Les milliers de Polonais debout dans les rues avoisinantes, illuminées, ont pu suivre la cérémonie grâce à un système de haut-parleurs.

La télévision de Gdansk a retransmis la cérémonie à l'exception de la messe célébrée à la fin par le cardinal Macharski, archevêque de Cracovie. Plusieurs autres prélats étaient présents, notamment le secrétaire de l'épiscopat polonais et l'évêque de Gdansk, Mgr Kaczmarek.

Le monument, d'un poids total de 134 tonnes, a été construit en moins de quatre mois par les ouvriers et les ingénieurs du chantier «Lénine», alors qu'en temps normal, selon les spécialistes, une année n'aurait pas suffi.

## Hua dans le maquis de la politique chinoise

TOKIO (AP). – M. Hua Guofeng, le candidat de compromis qui arriva au pouvoir, il y a quatre ans, en qualité de président du parti communiste chinois, semble sur le point d'être évincé précisément parce qu'il s'est refusé au compromis et n'a pas voulu se plier aux vents changeants de la politique.

Des informations venant de Pékin donnent à penser qu'il ne s'agirait pas de savoir si M. Hua va s'en aller, mais quand. On lui donne pour successeur M. Hu Yaobang, secrétaire général du parti.

Il n'a plus été vu en public depuis 19 jours et un journal de Hong kong a annoncé qu'il avait remis sa démission le 20 novembre. En tout état de cause, dans les milieux officiels chinois, on refuse toujours de parler de la question.

D'autres nouvelles annoncent qu'il démissionnera soit à la fin du mois, soit le mois prochain, et que le 12me congrès du parti, l'été prochain, entérinera cette démission.

M. Hua, 60 ans, que le président Mao désigna comme son successeur, s'est déjà démis de la présidence du conseil, en septembre.

Il s'en est tenu à la ligne révolutionnaire ancienne, selon laquelle l'idéologie a le pas sur le progrès économique, une notion qui est en contradiction avec la politique de modernisation entreprise par M. Deng Xiaoping, vice-président du parti et nouvel «homme fort» de la Chine.

Le président Mao mort et de plus en plus discrédité, M. Hua est devenu de plus en plus un obstacele aux yeux de M. Deng et de ses amis.

En fait, depuis que M. Deng a fait sa réapparition, après une seconde période de disgrâce, en juillet 1977, il a méthodiquement rogné les pouvoirs de M. Hua, lequel, pensaient la plupart des observateurs, serait évincé dans le courant de l'année prochaine. Le processus, semble-t-il, a été accéléré en raison de faits apparus à l'occasion du procès de la «bande des quatre».

Des informations, qui ont filtré du prétoire, où le procès se déroule à huis-clos, donnent à penser que des preuves ont établi que M. Hua, en qualité de ministre de la sécurité, a joué un rôle critique dans la répression des manifestations qui eurent lieu à Pékin en avril 1976, des manifestations dont les extrémistes rendirent M. Deng responsable et se servirent pour obtenir sa mise à l'écart.

L'ascension de M. Hua au sommet aura été de la sorte aussi rapide que sa chute imminente.

Il ne possédait pas les critères habituellement requis en Chine pour accéder aux plus hautes fonctions – il n'avait ni participé à la «longue marche» des années 30, ni vécu à Yenan, la capitale de guerre des communistes dans les années 40.

Deng Xiaoping qui serait le vainqueur de Hua. (Téléphoto AP)

## Le canal de Suez ouvert aux super-pétroliers

PORT-SAÏD (AP). – Le canal de Suez, qui a maintenant 111 ans d'existence, a été déclaré ouvert mardi aux super-pétroliers, ce qui permettra à ces citernes géantes d'emprunter un itinéraire presque deux fois plus court pour relier l'Orient à l'Occident.

La cérémonie marquant l'achèvement de la première phase d'agrandissement, cinq ans après la réouverture du canal, s'est déroulée en présence du président Sadate, qui a estimé que cette voie de communication constituait une «artère de prospérité, de paix et d'amour».

Fermé à la suite de la guerre de 1967 au Proche-Orient, le canal, long de 162 km 500, fut rouvert en 1975 et des travaux d'approfondissement et d'élargissement étaient entrepris aussitôt.

Selon les responsables, il s'agit de rendre le canal aussi pratique que possible aux armateurs, compte-tenu de la mise en place, pendant la fermeture du canal, d'itinéraires terrestres, de l'utilisation de l'itinéraire, par le cap de Bonne-Espérance et de l'apparition de pétroliers géants.

Le programme d'adaptation comprenait l'approfondissement du canal de 12 à 16 m et son élargissement, en certains endroits, par des voies de dérivation. Le canal peut maintenant accueillir des navires en charge de 150.000 tonnes et des unités à vide de 340.000 tonnes. Avant les travaux, ces chiffres étaient respectivement de 60.000 et 200.000 tonnes.

Ce programme de travaux, qui a coûté 1,2 milliard de dollars doit permettre d'accroître le trafic d'environ 50 %. Plus de la moitié du budget a été couvert par des prêts du Japon, de la Banque mondiale, de l'agence américaine pour le développement international et de banques arabes pour le développement.

Le président de l'autorité du canal de Suez, M. Mashour Ahmed Mashour, estime qu'avec l'accroissement du trafic et le passage de super-pétroliers, cette dette pourra être payée en «quatre ou cinq ans».

Le canal de Suez est une des plus importantes ressources de l'Egypte en monnaie forte. En 1979, il a permis d'encaisser 600 millions de dollars. Du fait des travaux réalisés et de l'augmentation des tarifs qui sera appliquée le mois prochain, le rapport devrait atteindre 1,1 milliard de dollars.

## Antoine Blondin

LIMOGES (AP). – L'écrivain Antoine Blondin a été hospitalisé dans un état grave au CHU de Limoges.

Dans un communiqué, la direction de l'établissement déclare que M. Antoine Blondin a été transféré dans ses services de réanimation le 15 décembre, à la suite d'un traumatisme crânien survenu le 13 décembre.

Antoine Blondin, 58 ans, est notamment l'auteur de «l'Europe buissonnière», «Les enfants du bon Dieu», «L'humeur vagabonde», «Un singe en hiver». Il est aussi le co-scénariste et le co-dialoguiste de plusieurs films: «La route Napoléon», «Obsession», «La foire aux femmes», «Un singe en hiver», «Cran d'arrêt», «Le dernier saut».

## Et revoici les Arméniens

LONDRES (AFP). – Scotland Yard prend très au sérieux l'hypothèse selon laquelle ce serait un mouvement arménien qui a placé deux bombes, qui ont pu être désamorcées à temps, devant l'office du tourisme français à Londres.

A Scotland Yard, on se borne à affirmer que les appels anonymes à la presse londonienne, dans la nuit de lundi à mardi, revendiquant l'attentat au nom d'une organisation arménienne, sont pris «très au sérieux». Plusieurs correspondants anonymes, rappelle-t-on, ont revendiqué l'opération au nom de «l'organisation du 3 octobre», mouvement d'extrémistes arméniens qui avait déjà réclamé le 12 octobre dernier la paternité d'un attentat à la bombe, ayant causé des dégâts matériels, contre l'office du tourisme suisse à Londres.

Lors d'un coup de téléphone à l'AFP, un correspondant anonyme a déclaré: il s'agit «d'un avertissement au fascisme français pour son rôle dans l'enquête sur notre camarade à Genève».

Selon la police suisse, le mouvement dit du «3 octobre» aurait été créé après l'arrestation à cette date, à Genève, de deux jeunes «révolutionnaires» d'origine arménienne à la suite de l'explosion d'une bombe dans leur chambre d'hôtel. Il a également revendiqué un attentat en octobre dernier à Paris ainsi que deux autres à Genève, dont l'un contre le palais de justice qui a fait un blessé.

## Nouveaux grévistes de la faim en Ulster

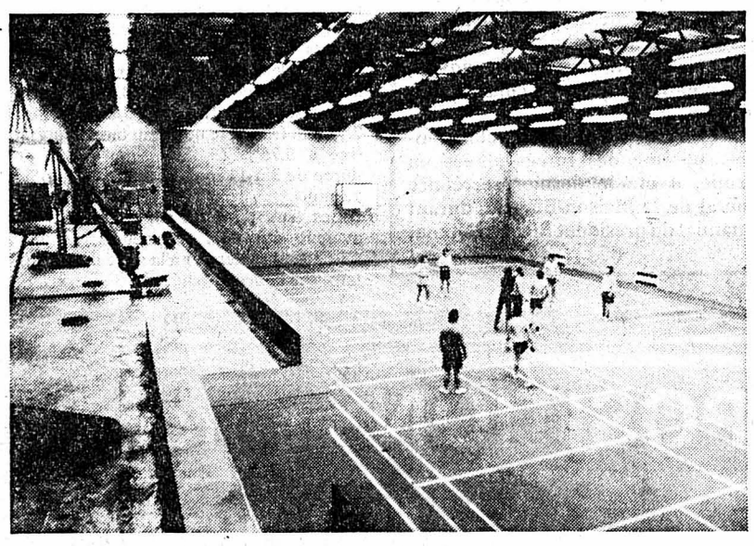

L'installation sportive de la prison de Maze. Tout y paraît calme et pourtant... (ASL)

*BELFAST (AP). – Six prisonniers détenus en Irlande du Nord ont annoncé leur intention de se joindre à la grève de la faim de militants Irlandais opposés au gouvernement de Londres, ce qui porterait à 45 le nombre des grévistes de la faim dans les prisons d'Irlande du Nord.*

*Les sept prisonniers qui sont à l'origine du mouvement, à la prison de Maze près de Belfast, ne se sont pas alimentés depuis 51 jours. Ils ont été rejoints lundi par 23 autres prisonniers de la prison de Maze.*

*Trois femmes détenues à la prison d'Armagh ont également entamé un jeûne le 1er décembre. De leur côté six prisonniers pro-britanniques de la prison de Maze ont entamé vendredi un jeûne pour obtenir d'être séparés des militants irlandais. Ceux-ci, qui font la «grève de l'hygiène», et refusent de se laver et de nettoyer leurs cellules, sont membres de l'IRA pour la plupart et demandent le statut de prisonniers politiques.*

*Ils refusent toute nourriture, n'ingurgitant que de l'eau et du sel. Deux des sept premiers grévistes, âgés de 26 et 28 ans, ne peuvent même pas avaler de liquide et vomissent de la bile, selon des proches l'un d'eux risque de devenir aveugle s'il n'accepte pas de soins, ont affirmé les autorités médicales.*

*Après des heurts à Londonderry et Armagh ce week-end, entre partisans des grévistes irlandais et forces de l'ordre britanniques, les effectifs de police ont été consignés et préparés à faire face à la violence. Les autorités britanniques craignent que la mort d'un des grévistes ne déclenche une vague de violence, et notamment des attentats à la bombe, en Irlande du Nord.*

## Cessez-le-feu avec des «mais» au Tchad

YAOUNDÉ (AFP-AP). – M. Hissen Habré, chef des forces armées du nord tchadien, a signé mardi en début d'après-midi à Yaoundé l'accord de Lomé sur le cessez-le-feu au Tchad, en assortissant toutefois sa signature de deux réserves.

La première réserve porte sur le gouvernement d'union nationale de transition (GUNT) dont «les Fan réaffirment l'inexistence, l'illégitimité et l'illégalité», se référant seulement au «GUNT issu des accords de Lagos et composé de 11 tendances». La seconde réserve porte sur la participation de la Libye et du Bénin au règlement du conflit tchadien, participation que «les Fan récusent».

Est-ce vraiment la fin des combats à N'Djamena. (Téléûhoto AP)

M. Hissen Habré a signé le texte en présence des ministres des affaires étrangères du Togo et du Cameroun. Il a souligné que son départ de N'Djamena était «un repli tactique», et a annoncé par ailleurs que «la lutte continue». Il a précisé qu'il allait retourner au Tchad, et a lancé un appel «au peuple tchadien tout entier pour qu'il s'oppose au conquérant libyen». Il a également lancé un appel aux «Etats épris de liberté pour qu'ils aident le Tchad à recouvrer ses droits fondamentaux».

LIBÉRÉ

Cependant, sous le titre «N'Djamena totalement libérée», le bulletin quotidien d'informations gouvernemental «Info-Tchad», a affirmé que les forces de coalition du président Goukouni Weddeye contrôlaient totalement la capitale et donc les positions détenues depuis près de neuf mois par les forces armées du nord (Fan) de M. Hissène Habré.

«Info-Tchad», qui parle de «débâcle» des Fan, estime que la chute du «camp du 13 avril», dimanche après-midi, a joué un rôle décisif dans la victoire des forces gouvernementales.

Ce camp du 13 avril, situé dans la partie nord de la capitale, avait été baptisé ainsi en souvenir du 13 avril 1975, jour du renversement et de l'assassinat du président Tombalbaye lors d'un putsch militaire.

APRÈS 9 MOIS DE GUERRE

Le calme règne à N'Djamena, où toute poche de résistance des forces armées du nord (Fan) de M. Hissène Habré semble anéantie.

Ce calme était d'autant plus apprécié par les réfugiés tchadiens et les habitants de Kousseri, petite ville camerounaise située face à N'Djamena, de l'autre côté du fleuve Chari, qu'il intervient après 9 mois de guerre civile au Tchad, au cours desquels le bruit des armes ne s'était pratiquement jamais interrompu, et après une semaine de combats particulièrement intenses.

## Un milliard de lires

***ALEXANDRIE (AP). – Des bijoux et de l'or pour une valeur d'un milliard de lires ont été dérobés chez un bijoutier d'Alexandrie, au sud de Turin, par cinq hommes qui avaient pris sa femme en otage.***

***Selon les enquêteurs, le «gang» a emporté 30 kg au moins d'or qu'il a prélevés dans le coffre-fort du bijoutier.***

## Encore un espoir peut-être vain pour les otages

BEYROUTH (AP). – L'ayatollah Khomeiny a approuvé mardi la décision finale du gouvernement iranien dans la négociation concernant les otages, a rapporté Radio-Téhéran.

La radio a cité le premier ministre M. Radjai, affirmant que la seule question qui restait en suspens pour la libération des otages était celle de garanties financières américaines.

«Nous n'exigeons qu'une garantie financière de la part des Etats-Unis, donnée au gouvernement algérien, qui est responsable des intérêts iraniens aux Etats-Unis, et alors (ils pourront) prendre les otages», a déclaré M. Radjai.

«C'est aux Etats-Unis à prendre les otages d'Iran quand ils le désireront», a-t-il ajouté, selon Radio-Téhéran.

L'agence de presse Pars a rapporté d'autres déclarations de M. Radjai, qui a affirmé que les otages pourraient être libérés pour Noël.

Le premier ministre a poursuivi en soulignant que la question des otages, qui dure depuis 409 jours, mettait à contribution le temps et l'énergie du gouvernement. «Si Dieu le veut, nous n'aurons bientôt plus de problème des otages en Iran», a-t-il dit.

Il a précisé cependant que la réponse iranienne qui va être transmise aux Etats-Unis était à prendre ou à laisser, et qu'il s'agissait de la «dernière réponse».

Cependant quelque 70 navires de 23 pays sont bloqués dans le Chatt-el-Arab en raison du conflit entre l'Iran et l'Irak, et leur évacuation constitue «une opération très difficile et très complexe», a déclaré le porte-parole du secrétariat général des Nations unies.

M. Stajduhar a précisé que les autorités des deux belligérants ont accepté «en principe» de faciliter cette opération qui se heurte à des difficultés techniques: le chenal, qui nécessite une surveillance et un entretien permanents, nia pas été dragué depuis 12 semaines. De plus, il est nécessaire de vérifier également s'il n'est pas obstrué par des épaves et s'il ne recèle pas des mines.

Deux envoyés de l'ONU se sont rendus sur place pour recueillir des renseignements et ils doivent faire un rapport dans le courant de la semaine. Leurs conclusions permettront de proposer des mesures pratiques à Téhéran et Bagdad.

UN FAIT PAR JOUR

## Hua et Deng

Hua évincé? Deng vainqueur? C'est vite dit. Trop vite dit peut-être. La Chine est le pays des apparences et des reflets. Même quand le rideau s'y lève, bien des choses demeurent encore invisibles pour l'Européen qui cherche à comprendre, à deviner, à suivre le cheminement des idées et des hommes. Dans le cas précis, l'essentiel est de répondre à cette question pour bien comprendre la suite: qui de Hua ou de Deng est l'héritier, le véritable héritier de Mao?

En dernière analyse, et par-delà les fureurs de la révolution culturelle qui, en définitive, fut vraiment chargé de porter le message? Qu'en dira l'histoire immédiate, l'histoire au jour le jour, l'histoire si pressée qu'elle ne se laisse pas analyser. Tant elle a hâte d'en finir avec une époque, avec une équipe. C'est que rien n'est simple dans la longue histoire du PC chinois. Une histoire faite de vainqueurs, de vaincus, de triomphateurs qui ont tout juste eu le temps de chanter leurs victoires. L'histoire du PC chinois n'est faite que d'alliances passagères, de coalitions inattendues, de pactes éphémères.

Mao, même le Grand Timonier, ne fut-il pas toute sa vie un homme solitaire dont les adversaires et les amis évoluèrent au rythme des crises que connut la Chine communiste par rapport aux thèses soviétiques, au Japon et à la politique du Kuomintang. Depuis 1928, et pratiquement sans répit, Mao n'a jamais cessé de se battre contre ceux-ci, contre ceux-là. Les péripéties de chaque crise lui apportant souvent comme alliés, les ennemis des anciens combats. Comment dans ces conditions se faire un héritier et comment le désigner vraiment, sans que personne, plus tard, puisse mettre en cause le choix du guide.

Tout cela dure depuis qu'au début des années 30 Mao lança sa campagne contre le groupe des «28 bolcheviks», ces communistes chinois qui allèrent apprendre à Moscou les rudiments du marxisme-léninisme. Des points de repère pour juger, pour statuer, pour faire enfin un choix? Il y en a à ne savoir qu'en faire. Deng ou Hua? Mais qui croire? Parlant de Deng à Khrouchtchev, Mao lui disait: «Vous voyez ce petit homme-là? Il a un grand avenir devant lui». Et pourtant, et depuis longtemps, Deng s'opposait à certaines thèses maoïstes. Mao parlant de Deng disait encore: «C'est un homme très intelligent». Deng, malgré tout, semblait donc bien promis au pouvoir? On serait tout à fait convaincu si ceux qui soutinrent Mao jusqu'au bout n'avaient pas accusé Deng d'être «un agent du capitalisme»...

Alors bien sûr, c'est Hua le fidèle, C'est lui qui méritait de prendre la suite en dépit du fait que Mao dénonçait «la médiocrité» de ses «connaissances en matière de marxisme». Pourtant, Mao disait aussi de Hua: «C'est un homme qui continuera de progresser». Et la petite histoire veut que ce soit bien Hua qui ait recueilli les dernières paroles et les derniers conseils. Que ce soit bien Hua qui, le premier, ait fait la preuve des «crimes» de la veuve indigne.

Les choses ne sont pas claires. Il faudra du temps pour donner à chacun son dû. Il ne faut pas trop juger sur la doctrine car les vrais marxistes-léninistes ne sont pas légion dans l'appareil dirigeant chinois. Et même Mao avait, sur ce thème, d'évidentes faiblesses. Deng ou Hua? Il faudrait d'abord que tout s'apaise. La révolution chinoise dure depuis 50 ans. Et elle continue.

L. G.